TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 456 — 44 PAGES — MARDI 12 SEPTEMBRE 1978

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le nombre des élèves est en diminution

LIRE PAGE 14



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

• IRAN

Le président Carter exprime son soutien au chah

Les États-Unis dans la galère

Les événements d'Iran plongent les Etats-Unis dans une inquiétude sans fond, mais non sans fondement. Il n'est pas exagéré de dire que le rôle de ce pays dans leur conception stratégique d'ensemble dépasse de beaucoup celui d'un « satellite » privilégié. Toute leur politique de la Méditerranée au golfe du Bengale repose sur la capacité du chah de rester maître d'un jeu subtil à l'extérieur, ménageant aussi bien l'U.R.S.S. que la Chine, protégeant virtuellement les potentats pétroliers voisins, au besoin arbitrant leurs rivalités, mission qui suppose à l'intérieur une autorité sans défaillance. Cette position dominante dans une région du globe aux équilibres précaires explique que le régime de Téhéran ait eu droit de la part des Américains à des égards qu'on n'accorderait pas à des « hommes forts » dont, comme au Nicaragua, la chute ne ferait pas craindre des effets en chaîne.

Lors de sa visite à Téhéran en janvier dernier, le président Carter stupéfiait l'opinion mondiale en déclarant qu'il éprouvait pour le chah « un sentiment de gratitude et d'amitié personnelle » plus profond que « pour tout autre dirigeant », et que le souverain iranien « partageait ses vues sur les droits de l'homme ». Comme tout idéaliste s'efforçant au réalisme le plus cru, M. Carter « en remettait ». Il aurait suffi de se rappeler que c'est la visite du chah à Berlin-Ouest qui en mai 1967, provoqua des manifestations étudiantes si graves — elles ne firent qu'un mort, Benno Ohnesorg, mais qui prit aussitôt figure de martyr — qu'on peut y voir le prélude aux bouleversements de mai 68.

Bien que l'opposition qui se dresse aujourd'hui contre lui dans son propre pays soit attisée par des frictions de caractère religieux, on ne saurait oublier que les quelque cinquante mille jeunes Iraniens qui étudient aux Etats-Unis — sans compter les milliers d'autres qu'accueillent les universités européennes — constituent un potentiel de contestation que seule la crainte justifiée d'« infiltrations » d'agents de la Savak maintient dans un attentisme frustré. Ces futures élites auraient-elles formé la « relève » docile des cadres actuels de la « révolution blanche », déjà ternie du sang de ces derniers jours ?

On peut se demander si dans les massacres de Téhéran la politique américaine ne porte pas une lourde part de responsabilité. Car s'il y avait d'assez bonnes raisons d'épauler le chah dans ses tentatives de stabilisation régionale et de « détente » graduelle au dedans, ce double processus se trouvait compromis par l'accélération de la politique militaire du palais.

Les ventes d'armes américaines à l'Iran sont passées de 524 millions de dollars, en 1973, à 3,9 milliards de dollars l'année suivante, pour atteindre un total de plus de 8 milliards pour les cinq dernières années. Ce « bond en avant », qui dote l'empire des Pahlavi d'une puissance défensive et offensive surclassant d'un coup celle de toute éventuelle coalition « panarabe », devait réveiller des appréhensions et des antagonismes que « la sagesse, le jugement et la sensibilité » dont M. Carter a crédité le chah lors de son passage à Téhéran ne surent ou ne purent prévenir.

Les Etats-Unis ont ainsi livré le bois de la galère sur laquelle le chah les a embarqués.

Les arrestations se multiplient

Au surlendemain de la répression des manifestations de Téhéran, dont le bilan ne cesse de s'alourdir (quatre-vingt-six morts selon la radio iranienne et de deux à trois mille selon de nombreux témoignages), les Etats-Unis ont apporté leur soutien à la politique du chah. Le président Carter s'est entretenu, dimanche matin, par téléphone avec le souverain pour l'assurer de son appui.

Le département d'Etat estimait pour sa part, samedi, que les troubles « paraissent réprimés avec modération ». De Camp David, le président Sadate a également téléphoné au chah pour lui exprimer sa sympathie. Confirmant son soutien au régime impérial, la Chine cite le communiqué de Téhéran sur des « manifestations financées et planifiées de l'étranger ».

La situation était calme lundi en fin de matinée à Téhéran.

La vague d'arrestations es opposants au régime s'amplifie et près de deux cents persones, dont des dirigeants religieux et des journalistes, ont été appréhendées.

Sur le plan politique, la démission de M. Hoveyda, qui avait le titre de ministre de la cour et était un des conseillers les plus proches du chah, a été confirmée dimanche 10 septembre.

Lire page 3, l'article de notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS.

• NICARAGUA

De violents engagements ont lieu dans la capitale et en province

Les guérilleros du Front sandiniste de libération nationale poursuivaient, ce lundi 11 septembre, l'insurrection générale qu'ils ont lancé samedi au Nicaragua contre le gouvernement du président Anastasio Somoza. Des combats particulièrement violents avec la garde nationale ont eu lieu dans plusieurs quartiers de Managua, la capitale, ainsi que dans de nombreuses villes de province. Leon, la seconde ville du pays, serait aux mains des insurgés. La loi martiale a été décrétée ce lundi à Masaya et à Esteli. Une centaine de personnes, au moins, auraient été tuées, selon une source citée par l'A.F.P.

Dans un message retransmis par la radio, le gouvernement a invité la population à ne pas sortir de chez elle. De son côté, le Front, dans un communiqué diffusé dimanche soir à Mexico, affirme que « l'insurrection populaire sandiniste étend sa marche victorieuse à l'ensemble du Nicaragua » et que « l'ennemi a subi des pertes considérables ».

Au cours d'une interview accordée avant sa mort, M. Michael Echanis, un des mercenaires américains tués vendredi avec le général Jose Ivan Alegrett, dans un mystérieux accident d'avion à proximité du Costa-Rica, affirmait que des officiers de la garde nationale préparaient un coup d'Etat et cherchaient à l'assassiner, ainsi que le général Alegrett, chef des opérations de la garde nationale.

De notre envoyé spécial

Managua. — Le Front sandiniste a lancé samedi 9 septembre son offensive générale contre le gouvernement du président Somoza. Sa première cible a été un poste de la garde nationale situé à l'entrée de la capitale, sur la route qui va vers le sud. Selon la description que nous en a faite un témoin, l'engagement a été très violent et a duré près d'une demi-heure. Lorsque la réserve de munitions a sauté, le poste a flambé, et dimanche matin il ne restait plus que des cendres. A peu près au même moment, de l'autre côté de la ville, sur la route nord, des voitures particulières et des autocars étaient attaqués et mitraillés : il y aurait eu des dizaines de blessés et plusieurs morts. Le gouvernement a publié un communiqué — répété à longueur de journée à la radio — qui rejette la responsabilité de la fusillade sur des « *éléments subversifs* ». Le front, de son côté nous a affirmé qu'il s'agissait d'un geste de provocation de la part d'un groupe para-militaire. Selon les estimations officielles, il y aurait eu seize morts et près d'une centraine de blessés dans la nuit de samedi à dimanche.

Vers 8 heures du soir samedi, les guérilleros ont attaqué les postes de la garde nationale (qui est à la fois la police et l'armée du Nicaragua) dans plusieurs quartiers populaires. Le « vieux Managua » avait été détruit à 80 % par le tremblement de terre de 1972. Comme rien n'a été reconstruit, la population s'est relogée tant bien que mal dans des *barrios* faits de maisons en planches.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 7.)

• ÉTHIOPIE

M. Fidel Castro se rend à Addis-Abeba

Des Cubains participeraient directement aux combats en Erythrée

M. Fidel Castro a quitté La Havane dimanche soir 10 septembre pour Addis-Abeba, a-t-on appris dans la capitale cubaine. Aucune information officielle n'a pu être obtenue sur ce voyage en Ethiopie du président cubain, qui s'était déjà rendu à Addis-Abeba en mars 1977. On rappelle simplement qu'une conférence de solidarité « avec la lutte des peuples africains et arabes contre l'impérialisme et la réaction » se tient actuellement à Addis-Abeba.

Cette visite pourrait être liée également à l'offensive éthiopienne en Erythrée, à laquelle participent directement — selon des réfugiés érythréens récemment arrivés à Khartoum — des « conseillers » soviétiques et cubains.

Correspondance

Khartoum. — Les soldats cubains participent directement à l'offensive éthiopienne en Erythrée et ont enregistré un certain nombre de pertes, affirment des réfugiés érythréens arrivés à Khartoum. Des aviateurs cubains pilotent les Mig soviétiques, et des « conseillers » servent les batteries d'artillerie soutenant les troupes d'Addis-Abeba, ajoutent ces réfugiés.

Trois d'entre eux — deux ouvriers et un étudiant, — qui ont quitté Asmara au début du mois d'août, affirment qu'ils y ont vu au moins deux mille Cubains. Ils précisent aussi que la « terreur rouge » éthiopienne s'exerce à l'encontre de la population civile, tandis qu'une grave pénurie de nourriture, d'essence et de médicaments est enregistrée dans la capitale érythréenne. Celle-ci ne compterait plus que cent mille habitants contre deux cent cinquante mille voici un an.

Les diplomates occidentaux étaient déjà au courant de la présence de « conseillers » soviétiques et cubains à Asmara, parmi lesquels des pilotes. Les réfugiés disent aujourd'hui qu'ils n'ont pas été capables de distinguer les contingents étrangers. « *Nous avons vu des Blancs utilisant les armes lourdes et les orgues de Staline — notamment à la mi-juillet dans le village de Bileza* — disent-ils. *Des ambulances spéciales de couleur verte ont évacué à plusieurs reprises certains d'entre eux qui étaient blessés.* »

Selon ces témoignages, les « conseillers » cubains et soviétiques assurent également l'entraînement des soldats éthiopiens dans des camps installés dans les écoles et les aires de stockage du grain. Les escadrons éthiopiens chargés d'appliquer la « terreur rouge » pourchassent de leur côté les sympathisants de la cause érythréenne. En juin, deux membres de ces escadrons ont été assassinés et deux cents jeunes gens ont été exécutés en représailles. Quant aux conditions de vie à Asmara, elles se sont tellement détériorées que les autorités éthiopiennes ont dû rationner sévèrement l'alimentation — elles accordent deux morceaux de pain par famille — et que certains soldats vendent leurs rations individuelles au marché noir.

DAN CONNEL.

Le despotisme militaire

par MAURICE DUVERGER

Le trône d'Iran ne repose plus que sur l'armée. Depuis son retour d'exil il y a vingt-cinq ans elle a été son seul appui solide, dont l'influence n'a cessé de grandir au fur et à mesure que les autres s'effritaient. Brouillé avec les nationalistes par l'éviction de Mossadegh, avec les propriétaires fonciers par la réforme agraire de 1962, avec les traditionalistes religieux par sa politique laïque et moderniste, avec la masse des petites gens par leur soumission au clergé chiite, avec les libéraux par sa féroce répression des opposants, ce souverain n'avait guère de soutien civil. Sinon parmi les technocrates et les affairistes favorisés par la formidable croissance économique du pays ces dernières années.

Le chah n'a pas créé moins de quatre partis successifs depuis vingt ans. Deux partis monarchistes en 1957, un parti technocratique en 1964 (l'Iran Novin) qui lui donnait 85 % des sièges de députés, et, finalement, un parti unique en 1975, *le Rastakhiz* qui a le monopole des candidatures. Aucun d'eux n'a pris d'influence sur la nation, ni même d'existence réelle.

Jusqu'à ces derniers jours, la couronne conservait cependant quelque autonomie vis-à-vis des militaires. Bien que la monarchie des Pahlavi ait toujours été contestée, le temps lui avait conféré une certaine légitimité. Elle l'a perdue dans le massacre du 8 septembre. Désormais, elle ne représente plus rien. En Uruguay, une dictature militaire se dissimule derrière des fantoches civils dont elle tire les ficelles. En Iran, le chah risque maintenant de jouer le même rôle vis-à-vis de l'armée. Elle peut avoir intérêt à le garder. Mais rien ne l'empêcherait de le déposer si elle le voulait.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

La semaine des trois dimanches

Le rythme de travail à Camp David serait certainement de nature à satisfaire M. Bergeron. On y observe, en effet, scrupuleusement chacun des congés exigés par les trois religions : le vendredi pour M. Sadate, le samedi pour M. Begin, le dimanche pour M. Carter.

Cela laisse amplement le temps de la réflexion, et, somme toute, ce qu'on remet depuis longtemps à la semaines des quatre jeudis se produira peut-être pendant la semaine des trois dimanches.

ROBERT ESCARPIT.

Le débat sur l'élargissement du Marché commun

L'élargissement éventuel de la Communauté économique européenne provoque quotidiennement des déclarations nouvelles : agriculteurs du Midi de la France, généralement hostiles, responsables professionnels et politiques espagnols, presque tous favorables, commentaires portugais ou grecs souhaitant l'accélération des discussions.

A Thessalonique, dimanche 10 septembre, M. Caramanlis, premier ministre grec, a, une fois de plus, rappelé l'attachement politique des Hellènes à l'entrée de leur pays dans le Marché commun ; les discussions entre experts grecs et fonctionnaires de la C.E.E. avaient d'ailleurs repris à Bruxelles la semaine dernière.

En France, où le parti communiste et la plupart des dirigeants du R.P.R. ont dit à plusieurs reprises leurs craintes à ce sujet, le comité directeur du parti socialiste doit préciser samedi 16 sa position sur l'élargissement de la C.E.E.

I. — S'opposer à l'entrée de l'Espagne ou l'utiliser ?

par JACQUES GRALL

Perpignan. — « *J'étais sur le marché-gare avec des raisins de table. A côté de moi un Espagnol avec ses produits, pour la même destination — Nantes — et le même commissionnaire. Je lui dis : « Je les fais à 3 F. »*

» — Moi à 2,80 F, répond l'Espagnol.

» J'ai suivi jusqu'à 2,50 F. A *2 F j'ai décroché et j'ai remporté mes raisins. Vous comprenez pourquoi nous sommes contre l'entrée de l'Espagne dans la Communauté ?* »

M. Bernard Radondy est viticulteur, administrateur du Centre départemental des jeunes agriculteurs des Pyrénées-Orientales. « *L'entrée de l'Espagne, c'est non et c'est tout.* » Ce refus général, enregistré de Montpellier à Bordeaux, en passant par Perpignan, s'exprime toutefois avec des nuances, selon l'âge et la position des interlocuteurs. Avec quelques brèches aussi dans le mur du non, dues à la diversité des situations des producteurs agricoles des régions méditerranéennes. Au total, tout en faisant la part du jeu qui consiste à forcer le ton pour impressionner l'interlocuteur, on sent une oppositon farouche à l'élargissement, qui pourrait bien avoir des retombées syndicales et politiques imprévues.

Opposition, mais désarroi aussi. « *Nous sommes comme le fellah au pied du barrage d'Assouan. L'édifice se craquèle et on lui dit : « Apprends vite à nager...* » raconte M. René-Jean Camo, président de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales. Et le célèbre Emmanuel Maffre-Baugé, président des exploitants de l'Hérault, ajoute : « *On en arrive à nous promettre une mensualité pour arracher nos vignes et atteindre la retraite. La Commission européenne nous propose une mort effroyablement sucrée.* » A la chambre régionale d'Aquitaine de Bordeaux, le directeur, M. Pousset, n'est pas moins virulent : « *L'Aquitaine, tout le monde s'en fout, dans la discussion qui se passe entre Bruxelles et Madrid. Nous, nous obtiendrons des crédits juste à la hauteur de nos protestations...* »

(Lire la suite page 41.)

CINÉMA AMÉRICAIN A DEAUVILLE

Glorieux et décevant Hollywood

C'était la quatrième fois, cette année, que Deauville donnait rendez-vous au cinéma américain. Rendez-vous traditionnellement placé sous le signe du souvenir et de la découverte, de la nostalgie et de la curiosité. Destiné (en principe) à satisfaire aussi bien les fervents du passé que les cinéphiles assoiffés de découvertes.

Le premier jour, une vieille dame, d'une fragilité émouvante, nous a émerveillés par son regard de feu et son humour. C'était Gloria Swanson pour qui tant de cœurs ont battu et qu'on devait retrouver avec joie dans *Sunset Boulevard* et dans *Queen Kelly*, le film mutilé de Stroheim. Le dernier soir, nous faillîmes périr étouffés en tentant d'approcher John Travolta que la jeunesse d'outre-Atlantique (et la nôtre) vient d'élever à la dignité de phénomène sociologique. Entre-temps, Kirk Douglas nous avait confié qu'il n'était plus maintenant intéressé que par la mise en scène. Quant à King Vidor (*la Foule, Notre pain quotidien, Duel au soleil* et une cinquantaine d'autres films), il s'était modestement contenté d'affirmer que sa seule fierté était d'avoir réussi à mettre un peu de lui-même dans chacun de ses films.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 18.)

Au Grand Prix d'Italie

LE PILOTE SUÉDOIS PETERSON MEURT DES SUITES DE SES BLESSURES

(Lire page 26.)

ADMINISTRATION

Le métier de préfet

par JEAN-EMILE VIÉ (*)

FONDEE en l'an VIII, l'institution préfectorale a prouvé l'excellence des principes sur lesquels elle est fondée, puisque cent soixante-dix ans plus tard elle survit, ayant traversé guerres, révolutions et régimes, deux empires, deux royautés, quatre républiques, trois révolutions et trois grandes guerres, sans compter les troubles mineurs, et n'a perdu ni dynamisme ni efficacité.

Au cours de ce long laps de temps, la France a changé non seulement de régime politique, mais de civilisation. D'Etat agricole fondé sur la liberté d'entreprise et la propriété, elle est devenue un Etat développé où industrie et secteur tertiaire ont pris une place prééminente et où l'Etat et les collectivités locales ont assumé un rôle chaque jour plus important et plus complexe.

Pour schématiser cette évolution, il est possible d'en souligner les tendances majeures :

— La première est la diversification du rôle de l'Etat, entraînant au plan national la création de nombreux ministères : santé publique, travail, industrie, commerce et artisanat, affaires culturelles, commerce extérieur, anciens combattants, P.T.T., pour ne citer que les principaux, tous représentés au plan local, ce qui signifie la multiplication des services, tendant ainsi à échapper plus ou moins à l'autorité du préfet ;

— La seconde est la démocratisation, qui se traduit par l'élection au suffrage universel des assemblées nationales, départementales et municipales et la transformation de la tutelle sur les collectivités locales en un contrôle de moins en moins formel ;

— La troisième est la planification née de la dernière guerre et de la nécessité de coordonner les efforts d'équipement et de développement et de faire prévaloir certaines priorités ;

— La quatrième est la régionalisation, issue de la précédente, entraînant depuis 1964 à la fois la reprise en main des services par le préfet, dont l'autorité est réaffirmée, et la mise en place d'institutions régionales, chargées essentiellement, au moins dans un premier temps, de participer à la préparation et à l'exécution des plans de développement.

Cette évolution, ainsi rapidement retracée, a profondément transformé le rôle du préfet qui s'est élargi à la mesure de celui de l'Etat et des collectivités locales et s'est approfondi en abordant les problèmes de transformation de l'économie et de progrès social.

Le préfet, agent politique, garant de l'ordre et de l'exécution des lois, tuteur des collectivités locales, est devenu simple conseiller des collectivités, coordonnateur des services publics, animateur de la vie économique, sociale et culturelle.

L'institution a trouvé, au cours des temps, un nouvel équilibre. Une collaboration fructueuse s'est établie entre le préfet d'une part, les élus, les services administratifs, les groupes professionnels et la population de l'autre qui l'acceptent souvent comme arbitre et attendent de lui plus que l'application des lois, la défense des intérêts régionaux et locaux.

Comme Janus, le préfet a deux faces, l'une tournée vers Paris, pour promouvoir son département ou sa région, l'autre vers ses administrés pour leur faire admettre les directives du gouvernement.

Le recrutement

En même temps qu'évoluait l'institution, changeaient le recrutement et les qualités des hommes chargés de la faire vivre.

Le préfet demeure, sinon en droit tout au moins en fait, le seul fonctionnaire nommable et révocable *ad nutum*, c'est-à-dire à la seule volonté du gouvernement, sans garantie ni conditions, mais cependant le corps préfectoral tend peu à peu à devenir un corps de fonctionnaires comme les autres.

Avant la guerre de 1914-1918, l'accès aux fonctions de préfet était habituellement le couronnement d'une carrière commencée en qualité de chef de cabinet de préfet. Ce fonctionnaire départemental était à l'époque librement choisi et nommé par le préfet. Librement est un mot, car en réalité les recommandations politiques jouaient un rôle éminent dans la détermination du préfet. On voit mal comment ce dernier n'aurait pas tenu compte pour « choisir » son chef de cabinet de la recommandation du ministre de l'intérieur sur la proposition duquel le conseil des ministres venait de le promouvoir lui-même.

Et la carrière se poursuivait comme sous-préfet ou secrétaire général de préfecture du nord au midi, aboutissant, vers la cinquantaine, à un poste de préfet pour ceux que leurs mérites parfois, la chance souvent, et la faveur toujours avaient distingués.

Dès avant la deuxième guerre mondiale, le système avait évolué. Le préfet choisissait toujours son chef de cabinet, mais sur une liste d'aptitude dressée par une commission siégeant au ministère de l'intérieur.

1941 vit l'instauration d'un recrutement sur concours, un concours propre aux chefs de cabinet ; 1947, la désignation parmi les élèves sortant de l'ENA choisissant eux-mêmes leur ministère d'affectation selon leur rang de sortie.

Ce recrutement, étant numériquement très insuffisant, est complété par la promotion interne de fonctionnaires issus du cadre des préfectures, puis par l'entrée possible, en nombre limité, d'officiers d'active choisis par le ministre de l'intérieur, enfin par des concours dits uniques mais renouvelés, ouverts en tant que de besoin pour pourvoir les postes vacants.

D'autre part, la fonction se fonctionnarise. On discute désormais, et l'évolution l'explique : indices, avantages en nature, régime de retraites, limite d'âge. Pour un peu on se syndiquerait, comme l'ont déjà fait policiers et magistrats, sans parler des autres.

Il n'est pas évident que ce nouveau régime soit meilleur que le précédent et permette de découvrir les personnalités susceptibles de remplir au mieux les fonctions de préfet. Etre un bon préfet suppose un ensemble de qualités que je voudrais essayer de définir brièvement.

La première de toutes, je n'ose dire la principale, est la santé. Il en faut une solide, jointe à un estomac d'acier, pour être à tout moment physiquement disponible à tout, courant d'inauguration en assemblée générale, d'expositions en commissions, de « table ronde » en séminaire, d'un bout du département — parfois de la région — à l'autre, ne refusant ni un lunch, ni un banquet, ni un vin d'honneur, ni un cocktail, et faisant bonne figure partout sous peine de passer pour snob ou distant. Malheur à celui qui refuse : il est mal considéré. Malheur à celui qui abuse : il finit dans l'alcoolisme mondain, l'obésité ou l'infarctus.

La seconde qualité est la disponibilité d'esprit, nuancée de sympathie, l'une pour saisir les allusions, percevoir les inimitiés, apprécier la sincérité des affirmations, le sérieux des difficultés ou des menaces, la seconde sans laquelle il n'est pas possible de prendre avec bienveillance et humanité la décision qui s'impose.

La troisième est l'intelligence appuyée sur la compétence administrative qui permet l'appréciation des situations et la découverte de la solution opportune à toute question posée.

La quatrième est l'équité. Appelé à recevoir les confidences de tous, à apprécier la légitimité des revendications, le préfet ne doit jamais faire preuve de la moindre partialité. C'est à ce prix qu'il acquerra puis conservera la confiance et pourra jouer un rôle d'arbitre entre les intérêts rivaux, et assurer la primauté de l'intérêt national dont il a la charge dans son département.

Mais la qualité maîtresse est la fermeté. Le préfet, n'étant pas élu, et c'est sa force, n'a pas à quêter les suffrages. Lorsque, après examen, consultation et réflexion, une mesure lui est apparue comme la meilleure, même si elle doit déplaire à quelques personnes ou à beaucoup, il doit la formuler, l'expliquer, puis l'appliquer sans esprit de recul. C'est là la pierre de touche du préfet efficace, celui qui sait dénouer les conflits, prévenir les désordres, entraîner gouvernement et assemblées locales dans les réalisations indispensables au développement de la circonscription territoriale confiée à son administration.

Enfin, un bon préfet doit faire preuve de souplesse, non la souplesse du courtisan mais celle qui consiste à s'adapter aux problèmes et aux hommes dont il a la charge. Car la France est diverse, et le Midi ne s'administre pas comme le Nord, l'Ouest comme l'Est, la métropole comme l'outre-mer, et tel qui réussira brillamment en Alsace échouera en Provence ou en Aquitaine.

Sans assimiler le préfet au caméléon, animal injustement décrié parce qu'il paraît changer de couleur par fantaisie alors qu'il s'adapte utilement au milieu dans lequel il vit, le préfet doit changer de comportement selon les postes qu'il assume.

Servir

Le métier — ou plutôt la vocation — de préfet apparaît à ceux qui l'exercent comme l'un des plus beaux du monde. Il permet d'exercer des fonctions d'autorité et de responsabilité dans les domaines les plus variés. Il permet de servir ses concitoyens sans être à leur service et de voir s'inscrire sur le terrain et dans les esprits les résultats de son action. L'évolution d'un département demeure encore assez largement fonction de l'attitude du préfet et de son activité.

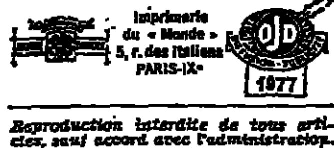
Pour le gouvernement, disposer d'un appareil de hauts fonctionnaires est indispensable pour assurer l'exécution de toute politique au sens élevé du terme, et cela est d'autant plus vrai que les circonstances sont plus difficiles. Il n'est que de se rappeler, en 1968, l'appel du général de Gaulle refaisant des préfets des commissaires de la République. Il n'est que de voir combien de réunions Raymond Barre convoque depuis son accession au poste de premier ministre. Le gouvernement estime les préfets à la mesure dans laquelle il a besoin d'eux, et le temps où il n'en aura plus besoin n'est pas encore venu.

Pour les élus, l'institution préfectorale est une garantie d'objectivité. Le préfet représente non un parti politique, même pas le gouvernement, mais bien l'Etat. Grâce à son existence, les élus sont dispensés de prendre la responsabilité de décisions locales, désagréables ou contraignantes, ce que le régime électoral rend parfois malaisé. Ils sont également garantis contre l'arbitraire et le favoritisme qui sont fréquemment l'apanage des partis.

Et la population elle-même trouve dans le préfet un interlocuteur à l'écoute de ses besoins et de ses aspirations, le défenseur et l'arbitre de ses véritables intérêts.

(*) Ancien préfet de région, président d'honneur de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le nuancier des libertés locales

par TANGUY KENEC'HDU*

PARLEZ-EN toujours, n'y pensez guère, surtout n'en faites rien, ainsi pourrait-on résumer les projets de décentralisation administrative tels que, chez nous, dès les origines chenues, les maltraitent les hommes de mauvaise volonté.

En dépit des maux qu'en souffre la démocratie vécue, sincère et véritable, court à travers ce long sottisier de réformes clamées à son de trompe, puis jamais accomplies, un filon comique ininterrompu. Y correspondent ces aspects du « mal français » dont M. Alain Peyrefitte, dans son fameux ouvrage, a si bien saisi le côté burlesque. Qu'on se rapporte, par exemple, à la farce tragique des mineurs de Bray-sur-Seine (chap. 24) ou, plus loin, à la « tempête dans une nappe d'eau », odyssée courtelinesque d'une ZAD (zone d'aménagement différé) et d'un préfet zadeur.

Deux perles de la plus belle eau viennent d'enrichir ce diadème. Ce fut à la faveur des projets ténébreux de « décentralisation à la française », pour reprendre la désignation si pertinente qu'employait M. le ministre de l'intérieur, écrivant dans ce journal, le 18 juillet dernier. A l'en croire, le « plan de développement des responsabilités locales » mis en chantier par le gouvernement va être, pour le coup, de nature à « inspirer » d'autres pays européens. Acceptons-en l'augure, non sans noter, à ce propos, la volte-face de l'Espagne, avec laquelle, sous Franco, en ce domaine, la France cheminait de pair à compagnon, et qui l'y laisse désormais faire cavalier seul.

Soulignons aussi que, jouissant chacune, à des degrés divers mais sans nulle exception, d'un éventail de libertés locales dont on n'a pas la moindre notion de ce côté-ci de la Manche, des Alpes ou du Rhin, on ne distingue pas très bien quelle nation occidentale serait demanderesse. Mais peut-être, tel Jacqueau chez Florian, M. le ministre de l'intérieur a-t-il simplement oublié d'éclairer sa lanterne.

***

Autre gaieté du palmarès, les conclusions du « séminaire sur les collectivités locales » tenu à Rambouillet, le jeudi 27 juillet, sous la présidence du chef de l'Etat, avec la participation du premier ministre et de neuf autres membres du gouvernement. En était M. Peyrefitte, remis de sa « déception » (qu'il narre, dans son livre, avec un émoi communicatif, pages 459 et 460) d'avoir vu, naguère, mettre un terme brutal à son ministère de la réforme des collectivités locales.

Ayant donc mis cartes sur table, puis fait tourner celle-ci afin de consulter M. de La Palisse, l'éminent aréopage a conclu que « le développement des responsabilités locales ne serait pas possible sans une réforme parallèle des administrations de l'Etat » *(le Monde du 29 juillet 1978). Fin du communiqué.*

A vrai dire, plusieurs d'entre nous s'en doutaient déjà, depuis cent cinquante ans. Mais n'allons pas faire la fine bouche. Ce postulat une fois admis, assurément l'affaire est dans le sac (pas le lac). Au surplus, qui ne se réjouirait de voir — comme dit quelque part Courteline, encore lui — pleuvoir des vérités premièges dedans nos rouges tabliers, rouges ou blancs, peu importe.

Ajoutant de mon cru à cette pêche perlière, laissez-moi vous conter le « nuancier départemental ».

Soit l'Ille-et-Vilaine, un de ces cinq-départements-moins-un « qui sont, en langage républicain, l'appellation de la Bretagne », *comme je l'ai ouï dire mot pour mot à M. Debré, pour lors premier ministre. (Il parlait à l'hôtel de ville de Rennes, devant le gratin de la représentation régionale, deux cents élus dont pas un ne moufta... Et cela n'est pas étranger à l'histoire de nos libertés locales... Passons, en prenant soin de refermer la parenthèse.)*

Eh bien, l'Ille-et-Vilaine, supposons que vous souhaitiez y bâtir une maison. Faute de construire en granit, vous en arrivez à devoir choisir la couleur d'un enduit de façade. Voilà, dites-vous, où va s'exercer, dans un louable souci d'harmonie, le pouvoir gentiment persuasif des municipalités qui, en connaissance de cause, s'attacheront à faire respecter l'ambiance traditionnelle, selon les critères du bon goût. Occasion ou jamais de laisser le champ libre à l'initiative locale, d'autant — une fois n'est pas coutume — que cela ne comporte aucune demande de subvention.

Ah ! bien, ouiche ! C'est compter sans la liberté qui gui-l-de nos pas, comme chante l'autre.

Aussi, M. le préfet vient-il, de sa main, d'adresser aux maires un « nuancier départemental des teintes d'enduit de façade », accompagné du rescrit qui mentionne, pour chacune des trois cent cinquante-deux communes, la gamme qui lui est dévolue (la voilà bien, la « dévolution française »).

Dans notre cas, le choix se circonscrit entre six nuances préfectorales du caca d'oie. A Rennes, dotée de tons nettement plus verdâtres, l'oie se trouverait bien de consulter.

Le nuancier ne s'appliquant pas au style administratif, et sans songer qu'il s'adresse à des élus, le haut fonctionnaire roidit sa plume hiérarchique : « Vous voudrez bien me tenir au courant des réactions des uns et des autres à ce document... »

Certes, il écarte « une application systématique et contraignante », *... mais attendez la suite. La suite — finement analysée par M. Peyrefitte (op. cit. pages 272 et 273), — c'est l'intervention des « petits chefs », en pratique les seuls auxquels aient jamais à faire la foule des administrés.*

***

En l'occurrence, le petit chef est, « pour le directeur départemental de l'équipement et de l'aménagement du territoire et par ordre », *quelque illisible qui renvoie aux maires, à charge pour eux de le signer, l'avis (sic) de l'administration sur les demandes de permis de construire. Il y a, au préalable, porté la mention* « doit être accordé » *avec la* « prescription » : « Les enduits... Voir nuancier départemental. Les couleurs vives seront formellement exclues. » *(Blanc compris.)*

Il voyait clair, ce porte-parole du gouvernement qui, à l'issue d'un conseil des ministres, en septembre 1974, annonçait que la prochaine réunion des membres du gouvernement se tiendrait en province « en vue de donner à la décentralisation un véritable contenu ». *Il parlait le plus sérieusement du monde, mais, écrivant au soleil d'une côte bretonne vierge d'idées comme de marée noire, je jurerais sur le Bottin administratif qu'il devait rire dans sa barbe.*

Dès qu'on aborde le problème du « gouvernement local », comme on ne dit pas chez nous, la « décentralisation à la française » constitue le cas particulier intéressant où l'inconnue tend vers zéro.

(*) Sous-préfet (e.r.) conseiller municipal de Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine).

Réplique à...

Jacques Rolland de Renéville

M. Jean-Pierre Marque, chargé de cours à la faculté de droit et de science politique de Dijon, nous écrit :

« Vive la centralisation », tel est l'intitulé délibérément provocateur sous lequel M. Jacques Rolland de Renéville (*le Monde* daté 20-21 août) a entrepris une apologie de la réalité centralisatrice caractérisant nos mœurs politico-administratives. On ne peut reprocher à l'auteur de tenter, à travers ce cri du cœur, la réhabilitation d'un système actuellement stigmatisé à l'envi, et dans lequel on a pu déceler avec Alain Peyrefitte l'existence d'un « mal français » quasi endémique, avec Michel Crozier l'expression d'une « société bloquée » ou, selon une problématique différente avec Nicos Poulantzas, l'accentuation du caractère monopolistique du capitalisme.

Chercher à revaloriser la centralisation, c'est peut-être faire preuve de courage, sans doute d'originalité. Toutefois, l'argumentation déployée prête le flanc à la critique, dans la mesure où elle se fonde sur des éléments juridiques et historiques contestables faisant référence aux expériences tentées par les constituants de 1789, expériences qui selon M. de Renéville discréditent à tout jamais la décentralisation.

Sur le plan juridique d'abord, la démonstration est erronée en ce sens qu'elle pose que la Constituante « confia le soin de le répartir [il s'agit de l'impôt direct] aux communes, aux districts, aux départements, toutes administrations locales élues », ce qui constituait une décentralisation préjudiciable à une saine perception de l'impôt, et une « désastreuse improvisation » génératrice d'anarchie fiscale. Or, il semble que l'auteur fasse un amalgame entre les divers niveaux de l'administration territoriale.

Si la commune est incontestablement en 1789, comme sous l'Ancien Régime d'ailleurs, une collectivité locale gérant des intérêts spécifiques distincts des affaires d'intérêt national (art. 49 du décret du 14 décembre 1789), et possédant des ressources propres, le district (remplacé en 1800 par l'arrondissement) et le département ne sont alors que des circonscriptions administratives de l'Etat, et en aucun cas des collectivités locales, puisque le décret du 22 décembre 1789 qui les constitue n'opère à leur égard aucun transfert de compétence, mais une simple délégation concernant l'administration générale, l'article 2, section 3, disposant que « les administrations de département seront chargées, sous l'autorité et l'inspection du roi, comme chef suprême de la nation et de l'administration générale du royaume, de toutes les parties de cette administration », alors que le même texte (art. 28, section 2) prévoit que « les administrations et les directoires de district seront entièrement subordonnés aux administrations et directoires de département ».

***

Le système imaginé par les constituants n'est donc pas décentralisateur mais bien centralisateur, puisqu'il définit une organisation pyramidale dont les divers niveaux sont liés entre eux par des rapports hiérarchiques, même en ce qui concerne le plan communal, puisque, en vertu de l'article 51 du décret du 14 décembre 1789, « la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée, la perception de ces contributions et le versement de ces contributions » sont des « fonctions propres à l'administration générale qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives » (c'est-à-dire, en remontant la hiérarchie, sous l'autorité du district, lui-même subordonné au département, celui-ci étant sous le contrôle du roi). Le vice de cette organisation, qui a certes engendré un certain flottement, notamment dans le domaine de la fiscalité, réside dans le mode de désignation des divers organes administratifs, reposant sur l'élection (au suffrage censitaire et pour des raisons de tactique) et non sur la nomination comme le postule logiquement la déconcentration, instrument de la centralisation.

Mais l'élection n'est pas un critère de décentralisation, elle en est seulement une manifestation habituelle. La reconnaissance d'intérêts locaux distincts de ceux de l'Etat et l'octroi d'une personnalité juridique assortie d'une autonomie financière caractérisent seuls la décentralisation.

Même s'il a pu exister une autonomie administrative de fait sous la Révolution, elle n'a pas été l'effet d'une volonté décentralisatrice de la part des gouvernants.

Pourquoi donc ceux-ci n'auraient-ils pas été désireux de décentraliser l'administration ? Cette question permet d'évoquer un contresens historique qui affaiblit l'argumentation de M. de Renéville.

Les bourgeois constituants de 1789 n'avaient en effet aucun intérêt à opérer une décentralisation. Il leur fallait au contraire reconstituer l'administration territoriale de manière à neutraliser les libertés régionales véhiculant des pesanteurs féodales et des résistances aristocratiques séculaires, dangereux obstacles à la conquête du pouvoir par la bourgeoisie.

C'est dans cet esprit qu'ont été conçus les départements, cadres anonymes et arbitraires destinés à faire voler en éclats les anciennes provinces, et dont la vocation de piliers de la centralisation politico-administrative sera consacrée par Bonaparte qui, en 1800, placera à leur tête le préfet lui-même héritier de l'intendant créé par la monarchie absolue.

***

Ainsi, le trait dominant de l'histoire de notre système politico-administratif, à travers les mutations sociales, est la stabilité de l'idée centralisatrice liée à la permanence de l'Etat comme valeur suprême. C'est dire que la décentralisation à la française, qu'elle soit prônée par la gauche ou par la droite, ne saurait remettre en cause la prééminence de l'Etat, contrairement à ce que semble laisser entendre M. de Renéville, pour qui le spectre de la décentralisation est synonyme d'anarchie puisqu'il n'y aurait alors selon lui « plus d'Etat du tout ». Or, même si la décentralisation s'aventurait plus loin que les timides expériences tentées jusqu'alors, même si au bout du compte elle se laissait séduire par la perspective d'un « pouvoir régional », il resterait encore à l'Etat l'éventualité du fédéralisme.

Cependant, en dépit de velléités autonomistes plus ou moins sporadiques, une telle organisation étatique semble constituer en France une hypothèse d'école : des siècles de centralisme ont modelé notre univers culturel et développé dans les esprits une sorte d'amour inconscient pour un Etat représenté à la fois comme providence bienfaisante et censeur omnipotent. Dans ces conditions, les structures actuelles paraissent assurées d'un bel avenir.

LES TROUBLES ET LA RÉPRESSION EN IRAN

Le premier ministre affirme devant le Parlement que « la politique de libéralisation sera poursuivie »

L'ayatollah Khomeiny, dirigeant religieux chiite réfugié en Irak, a lancé, samedi 9 septembre, par l'intermédiaire du Comité de défense et de promotion des droits de l'homme en Iran dont le siège est à Paris, un « appel à la résistance » dans lequel il qualifie le chah de « criminel qui a accaparé depuis trente-cinq ans le destin du peuple opprimé » et « violé la Constitution ». Le chef religieux appelle à nouveau l'armée iranienne à se soulever.

De son côté, le chah, dans une interview au magazine américain « Time », publiée dans l'édition du lundi 11 septembre, affirme que « sans la proclamation de la loi martiale nos adversaires auraient pu se rendre maîtres du pays. Mais maintenant, ils vont avoir recours à certains actes de sabotage et à des incendies criminels ». Le souverain a réaffirmé que le processus de libéralisation et de démocratisation se poursuivrait pour aboutir à des élections libres et que la loi martiale « serait levée avant celles-ci ». Il a maintenu toutefois son refus de légaliser le parti communiste et admis que l'Iran avait « peut-être fait des erreurs en concentrant ses efforts sur le développement économique ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — C'est sous la protection de quatre tanks américains M-60 que le premier ministre, M. Charif Emani, a présenté, dimanche 10 septembre, son cabinet au Majlis, tandis qu'étaient enterrées à la sauvette les victimes des massacres du « vendredi noir », au cimetière de Behechte-Zahra (le paradis de Zahra) situé à une quinzaine de kilomètres de Téhéran sur la route de Qom.

Depuis samedi déjà, des scènes poignantes s'y déroulaient. Les familles sont venues au grand complet reconnaître les morts alignés dans les différentes chambres froides de la morgue du cimetière. La plupart des victimes présentent des blessures par balles à la tête et à la poitrine. Une fois la reconnaissance effectuée, les formalités sont effectuées à la hâte, et l'enterrement se déroule aussitôt en présence des membres de la famille et de leurs amis, tandis que les fourgons noirs des pompes funèbres poursuivent leur va-et-vient macabre entre les hôpitaux et le cimetière.

M. Beni Ahmed, député de Tabriz, qui depuis deux jours poursuit une grève de la faim pour protester contre les massacres, nous a déclaré que ses amis avaient décompté jusqu'à dimanche dans les registres officiels de la municipalité plus de deux mille neuf cent soixante morts. Dans ces conditions, M. Beni Ahmed, qui, tout récemment encore était considéré comme le chef de l'opposition au Majlis, n'a pas jugé utile d'assister à la séance de dimanche. *« Le Parlement n'a plus de rôle à jouer,* nous a-t-il déclaré. *Que pouvons-nous faire sous le régime de la loi martiale alors que la parole appartient aux canons ? »*

MM. Mohsen. Pezeshkpour, dirigeants du parti paniranien et huit autres députés qui, depuis près de deux mois, mènent conjointement avec M. Beni Ahmed la lutte contre la majorité du Parlement, s'étaient, pour leur part, rendus sur les lieux pour mieux manifester leur désapprobation. Ils ont quitté la séance en affirmant qu'ils ne pouvaient voter la motion de confiance à M. Charif Eemani « *dont les mains sont souillées* ».

Dans son exposé, le chef du gouvernement, ainsi qu'on le prévoyait, a affirmé que malgré tout « *la politique de libéralisation serait poursuivie* ». Certains des passages de la déclaration qu'il a lue du haut de la tribune gouvernementale étaient cependant tragiquement cocasses, notamment lorsqu'il a assuré que « *le pouvoir judiciaire utiliserait tous les moyens pour assurer la justice* », que le gouvernement « *créerait une ambiance tranquille pour le déroulement d'élections libres* » et que « *la liberté de la presse serait assurée* ».

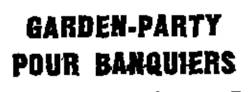
Entre-temps, la chasse aux opposants se poursuit à travers tout le pays, au mépris de toute équité. Jusqu'à présent, plus de deux cents dirigeants et militants de l'opposition, dont plusieurs journalistes, ont été arrêtés sans qu'on sache où ils se trouvent ni quelles sont les accusations portées à leur encontre, et surtout sans qu'ils aient les moyens les plus élémentaires d'assurer leur défense.

M. Charif Emani a également affirmé que tout serait mis en œuvre pour « *déraciner la corruption* » du pays. Il n'y a pas de doute, a-t-il dit, que, si la corruption et les corrompus ne sont pas combattus d'une manière décisive et prompte, l'Iran ne pourra régler les multiples problèmes qu'il affronte.

A ce propos, on affirme dans certains milieux proches du palais que plus d'une centaine de personnalités, dont un ancien ministre et plusieurs hommes d'affaires connus, se seraient entendu notifier l'interdiction de quitter le pays. De même, M. Charif Emani aurait demandé au chah de supprimer les bureaux d'affaires des princes et princesses.

Le calme relatif qui règne dans le pays à l'ombre des chars et des blindés ne doit pas faire illusion. L'ayatollah Shariat Madari a proclamé un deuil national qui, a-t-il dit, doit être observé avec calme et dignité. Il a cependant cité un verset du Coran qui n'est utilisé qu'en relation avec le *Jihad* (guerre sainte) : « *Ceux qui sont injustes sauront vers quel destin ils se tournent* (1). »

J. G.



(1) L'ayatollah Madari a lancé d'autre part samedi 9 septembre, de Qom, où il réside, un appel « *à la vengeance de Dieu contre ceux qui ont si sauvagement traité nos enfants* ».

« IL Y A LES DROITS DE L'HOMME, MAIS IL Y A AUSSI LA S.P.A. »

IRAN

CHENEZ

(Dessin de CHENEZ.)

GARDEN-PARTY POUR BANQUIERS

Téhéran (A.F.P.). — Cent vingt banquiers représentant la haute finance internationale des cinq continents ont été les hôtes du chah dimanche soir 10 septembre à Téhéran.

Très maître de lui, l'esprit vif et ouvert, mais amaigri et tendu, selon ceux qui le connaissent, le souverain iranien, dont c'était la première apparition en public depuis l'intervention de l'armée, le 8 septembre, a accueilli les banquiers et leurs épouses sur les pelouses du palais de Saadabad, dans le nord de Téhéran, où une garden-party avait été organisée.

Les financiers, dont la plupart dirigent des établissements qui participent à l'industrialisation de l'Iran, devaient assister ce lundi aux cérémonies du cinquantième anniversaire de la banque d'Etat iranienne, la Banque Melli, l'une des plus riches du monde, dont les dépôts s'élèvent à 13,4 milliards de dollars.

La monarchie doit subsister, mais le pouvoir doit être exercé par le gouvernement

déclare au « Monde » M. Ali Amini, ancien premier ministre

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Retiré de la vie politique active depuis 1961, l'ancien premier ministre Ali Amini était considéré, il y a quelques jours encore, comme « *le dernier atout de la classe dirigeante iranienne* ». Personnalité controversée, pro-occidentale et anticommuniste, mais non antisoviétique — considéré longtemps comme « *l'homme de Washington* », l'ancien premier ministre paraissait, à la veille du coup de force qui a placé l'Iran sous le régime de la loi martiale, avoir de sérieuses chances de succéder à M. Charif-Emani, récusé par l'ensemble de l'opposition. On parlait alors de la « *solution Amini* » comme la seule susceptible d'éviter une « *solution militaire* » que l'on redoutait de plus en plus. Le chah a cependant préféré cette dernière.

Nous recevant dans sa résidence de Chemrane M. Amini, qui porte allègrement ses soixante-treize ans, a confirmé qu'il était en contact, il y a encore quelques jours, avec les différents milieux de l'opposition et avec le palais en vue de trouver une formule de compromis acceptable par tous, et qu'en conséquence il avait été fort surpris par le choix du souverain.

« *J'ai toujours soutenu le régime et j'avais l'intention d'établir un pont entre l'opposition et Sa Majesté. J'estime qu'il faut libéraliser franchement, sans arrière-pensée et sans se cantonner dans les demi-mesures. Je suis contre la libéralisation au compte-gouttes, suivant la célèbre formule un pas en avant, deux pas en arrière. J'ai tenté de réunir les différents groupements de l'opposition autour d'un programme commun qui serait conforme à la Constitution, mais j'ai constaté que les dirigeants de l'opposition nourrissaient de solides griefs à l'égard de Sa Majesté. Il est vrai que le chah n'a pas facilité ma tâche en affirmant à diverses occasions qu'il préférait le Toudeh au Front national.*

— Auriez-vous accepté de former un gouvernement de coalition nationale ?

— *Si j'avais été sollicité par Sa Majesté, j'aurais d'abord sondé les intentions de MM. Khomeiny, Sandjabi et autres avant de me prononcer. J'aurais surtout demandé au souverain de préciser ses intentions. Il faudrait savoir d'abord s'il veut régner ou gouverner. Au cas où il aurait accepté de régner seulement j'aurais formé un gouvernement de coalition nationale et aurais organisé des élections libres. Mais un point devrait être clair et sans équivoque : c'est moi qui aurais gouverné le pays.*

Une solution catastrophique

— Quelles sont, d'après vous, les raisons qui ont poussé le roi à imposer au pays le régime de la loi martiale ?

— *Le souverain est mal conseillé. La loi martiale est une solution catastrophique. C'est une grave erreur qui ne résout aucun problème. Le pays fait face à de nombreuses difficultés économiques et sociales qu'un gouvernement militaire ne sera pas capable de résoudre. La crise économique est sans précédent. L'agriculture périclite, nous importons tout. A quelques exceptions près, nos industries ne comportent que des usines de montage. Le général Oveyssi n'a dans sa poche aucun remède miracle.*

— Comment pouvait-on rétablir l'autorité de l'Etat après les manifestations de la semaine écoulée ?

— *Je crois que Sa Majesté a été saisie de panique devant l'ampleur des manifestations. Le chach avait peur que l'armée se solidarise avec le peuple. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, il aurait pu trouver une meilleure solution en consultant des personnes sensées. Il aurait fallu analyser les motifs qui ont incité tant de gens à participer aux manifestations. La peur et l'ignorance sont génératrices de bévues, et Sa Majesté est restée seule et sans information. La grande marche de jeudi a montré qu'il existait un immense mécontentement contre le chah. On veut nous faire croire que ce sont les communistes qui ont dirigé ces manifestations. Mais où sont les preuves ? Je n'en vois aucune. La Savak toute-puissante et le deuxième bureau de l'armée ne fonctionnent apparemment pas bien. Jusqu'à présent, la tragédie d'Abadan n'a pas été éclaircie. Pourquoi dépensons-nous tellement d'argent pour entretenir des services de renseignement qui ne sont pas capables de renseigner ?*

Plus de deux mille morts

— La loi martiale peut-elle ramener le calme dans le pays ?

— *Connaissez-vous un seul pays où l'armée a pu résoudre ce problème ? Ils ont tué pas mal de gens — à ma connaissance plus de deux mille, bien que le gouvernement parle de quatre-vingt-six morts — et la situation en Iran commence à ressembler par certains de ses aspects à celle qui prévaut au Nicaragua. Comment un gouvernement militaire peut-il contrôler un pays en proie à la révolution ?*

— Comment expliquez-vous le poids des religieux dans le pays ?

— *Le mécontentement général est canalisé par les religieux, mais il est faux de croire que tous les mécontents partagent leur point de vue. Les intellectuels, notamment, sont en grande partie des laïcs. Mais comment se fait-il que ce monde se soit retourné vers les religieux ? Rien de plus simple : les religieux sont devenus le refuge de toutes les oppositions parce que toutes les autres issues ont été pratiquement bloquées par le régime. D'ailleurs lorsque les religieux parlent d'un gouvernement islamique, ils ne se réfèrent pas à un gouvernement dominé par eux avec un mollah comme premier ministre. Peut-être ont-ils exagéré avec leurs slogans — je sais qu'ils sont allés un peu loin — mais cela constitue un autre problème.*

— La monarchie peut-elle encore être sauvée ?

— *Même à l'époque de Mossadegh, la monarchie ne s'est pas trouvée en aussi mauvaise posture. La faute en incombe à un groupe de personnes — trois ou quatre mille au plus — qui, pendant quinze ans, ont profité du régime. Il faut d'abord se débarrasser de ces personnes. Si rien n'est fait d'une manière radicale et rapide, le communisme finira par triompher dans ce pays. Le chah est en grand danger, mais on peut encore le sauver en le débarrassant de son entourage (frères, sœurs et autres satellites). Ce régime autoritaire, oppressif et rigide devait éclater tôt ou tard car ses fondements sont pourris.*

— Certains affirment que seul le renversement du régime monarchique peut normaliser la situation ?

— *Je ne suis pas d'accord. Le régime doit rester, mais le pouvoir doit être exercé par le gouvernement. D'abord, si le régime tombe, ce sera le chaos. Cependant, le chah doit s'éclipser pour un certain temps. Que d'occasions perdues ! Il avait toutes les qualités pour devenir un roi exemplaire. Ce sont les membres de son entourage qui, par intérêt personnel, ont tout compromis. La corruption a atteint un degré inimaginable. Je le répète, si le pays tombe un jour entre les mains des communistes, ce sera la faute de ces gens.*

— Si le chah vous demande de former un nouveau gouvernement, poserez-vous comme condition la levée de la loi martiale ?

— *Non, mais j'irai en Irak voir Khomeiny. Je le connais bien, et peut-être m'estime-t-il. Je lui dirai :* « Je ne demande pas votre » appui, mais mettez un terme à » cette agitation et donnez-moi le » temps de travailler. N'allez pas » trop loin, sinon vous risquez de » tout perdre. Si un régime révo- » lutionnaire s'établit dans ce » pays, qu'allez-vous devenir ? »

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

UNE MANIFESTATION MARDI DE LA RÉPUBLIQUE A LA BASTILLE

Un appel à manifester, mardi 12 septembre, à 18 h. 30, de la République à la Bastille, contre « *les massacres* » en Iran, a été lancé par seize organisations syndicales, politiques et humanitaires. Dans un communiqué diffusé dimanche par la Ligue des droits de l'homme, ces organisations dénoncent la situation en Iran : « *Tout un peuple lutte pour sa liberté. Contre lui, le chah a choisi la répression armée, le bain de sang. Le gouvernement français est complice par son silence.* »

Ce communiqué a été signé notamment par la C.F.D.T., la C.G.T., la FEN, le Mouvement des radicaux de gauche, le parti comuniste français, le parti socialiste, le P.S.U. Lutte ouvrière annonce qu'elle a décidé de se joindre à la manifestation.

Plusieurs personnalités françaises, dont M. Jean-Paul Sartre, président du comité de défense des prisonniers politiques en Iran, et Mme Simone de Beauvoir, demandent dans un communiqué publié samedi 9 septembre « *le départ du chah pour que cessent les effusions de sang* ».

Le despotisme militaire

(Suite de la première page.)

Un renversement de la monarchie ne modifierait pas la nature profonde du despotisme militaire qui se développe à Téhéran. Il apparaîtrait simplement en pleine lumière. Le régime ressemblerait alors un peu plus à celui du Brésil, dont il est déjà très proche. Les deux incarnent aujourd'hui ce qu'on appelait au dix-huitième siècle un « despotisme éclairé ». « Eclairé », parce que l'objectif est d'assurer une modernisation économique accélérée. « Despostisme », parce que le pouvoir repose seulement sur l'oppression, en l'absence de toute légitimité reconnue par les citoyens.

Dissimulé ou non derrière un paravent civil, ce despotisme militaire incarne une nouvelle forme de régime autoritaire qui commence à se répandre dans le monde. En quelques années, elle a fait des progrès foudroyants en Amérique latine. Somoza au Nicaragua, Stroessner au Paraguay, sont maintenant des tyrans de musée. Dans des pays qu'ils ont enlisés dans l'arriération, ils maintiennent un pouvoir personnel dépassé par l'évolution des structures. Ailleurs, des dictatures collectives de l'armée tendent à remplacer les caudillos traditionnels. Au Brésil, en Argentine, au Chili, au Pérou, en Uruguay, le pouvoir effectif n'appartient pas à un homme mais à une institution qui ressemble au parti unique par sa structure, mais en diffère par l'absence d'encadrement idéologique. Quand la dictature de l'armée se dissimule derrière un gouvernement civil, celui-ci n'est qu'un exécutant du gouvernement réel exercé en fait par l'état-major. Dans les régimes militaires avoués, le général-chef de l'Etat est désigné par ses pairs, qui organisent entre eux sa succession. Ils suivent quelquefois la règle militaire traditionnelle qui donne l'autorité au plus ancien dans le grade le plus élevé.

En Iran, les traditions d'obéissance au chah freineront sans doute le développement d'un tel despotisme militaire. De toute façon, l'avènement intégral de celui-ci n'augmenterait pas les chances d'une évolution ultérieure dans un sens plus libéral. En Amérique latine, les dictatures collectives de l'armée ont aggravé la répression. Elles apparaissent d'ailleurs comme des régimes politiques très solides. Elles obligent à rejeter désormais la célèbre formule : « On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus. » Elle n'était déjà plus vraie quand les baïonnettes ont été remplacées par des chars, des mitrailleuses et des canons et les soldats classiques par des commandos spécialisés. Les caudillos d'aujourd'hui disposent ainsi de gardes prétoriennes capables de contenir longtemps les révolutions : celle de Somoza le montre bien.

Le despotisme collectif d'une armée est plus solide encore. L'institution militaire garantit contre toute déviation libérale du régime. Un roi peut faire glisser une autocratie vers la démocratie, comme on le voit en Espagne, où la monarchie retrouve ainsi un prestige auquel Maurras n'avait pas pensé. Un général porté au pouvoir personnel par ses soldats peut ensuite se « civiliser » plus ou moins, à la manière d'Atatürk. Un état-major ne le peut pas. Une armée ne peut changer sa nature autoritaire qui tient aux tâches spécifiques qui lui incombent. En même temps, elle survit à ses chefs et à ses membres. Comme un parti unique, elle tend ainsi à donner au pouvoir politique la durée des biens de mainmorte, dont la propriété est immuable.

Notre siècle a inventé successivement deux formes de despotisme collectif exercé par des organisations. Apparue d'abord, celle des partis uniques s'est développée principalement dans les pays communistes. Plus récente, celle des armées se répand dans le monde capitaliste. L'une et l'autre bénéficient de l'appui de la nation-métropole de l'empire : appui dissimulé à l'Ouest, avoué à l'Est. Pinochet, Videla, Reza Pahlavi n'auraient pu s'établir au pouvoir ou s'y maintenir si les Etats-Unis ne l'avaient pas voulu. Husak n'aurait pu faire de même si l'U.R.S.S. ne l'avait pas voulu. Mais ni Washington ni Moscou ne pourraient porter à bout de bras ces régimes nouveaux si chacun n'avait une considérable capacité de survie, par sa force même.

MAURICE DUVERGER.

PROCHE-ORIENT

LA RENCONTRE DE CAMP DAVID

SELON LA PRESSE ISRAÉLIENNE

Washington et le président Sadate s'efforcent d'associer le roi Hussein à la négociation

De notre correspondant

Jéusalem. — L'embargo américain eur toute information significative en provenance de Camp David crée en Israël comme ailleurs un climat étrange, si ce n'est un malaise. Depuis près d'une semaine, la « une » des quotidiens, la majeure partie des bulletins d'information, à la radio ou à la télévision, l'essentiel des conversations, dans les milieux politiques ou diplomatiques, sont consacrés au « sommet Carter-Sadate-Begin », mais il n'y a, pour l'instant, rien d'autre à analyser qu'une profusion d'images souriantes très officiellement diffusées et le dénuement de communiqués ambigus dont M. Jody Powell, le porte-parole américain, a le strict monopole. Lorsque ce dernier a parlé de « progrès », la presse israélienne a surtout souligné la contrepartie de sa déclaration : *« Plusieurs points de divergence importants demeurent. »*

La tendance est donc au scepticisme à Jérusalem, chacun espérant avec prudence être heureusement surpris dans quelques jours par d'éventuelles révélations sur le résultat de la conférence, el résultat immédiat il y a.

Ce n'est pas le conseil des ministres réuni dimanche à Jérusalem qui aura permis d'obtenir quelques informations. M. Ygaël Yadin, vice-premier ministre, qui présidait la réunion en l'absence de M. Begin, a fait part à ses collègues d'un rapport qu'il venait de recevoir de la délégation israélienne à Camp Ravid. Mais il n'y a pas eu de compte rendu à ce sujet après le conseil. Les commentateurs se sont fait d'autant plus facilement une raison qu'un de leurs collègues de Radio-Israël les avait prévenus la veille que le rapport transmis à M. Yadin était de caractère très général et ne comportait aucun « détail » sur l'état des discussions à Camp David.

Les rares indications parvenues à Jérusalem laissent cependant penser que la délégation israélienne et M. Begin en particulier font actuellement l'objet de pressions soutenues de la part de M. Carter et de ses collaborateurs. A ce propos, certains observateurs parlent de « forcing » et rapportent que l'administration américaine aurait fait donner la « grosse artillerie ». Les correspondants et envoyés spéciaux de la presse israélienne aux Etats-Unis remarquent que, jusqu'à présent, les apartés israélo-américains à Camp David ont été nettement plus nombreux et plus longs que les rencontres entre la délégation américaine et la délégation égyptienne. Il semble ne faire guère de doute que l'offensive menée par M. Carter pour débloquer et relancer les négociations porte principalement sur l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. A la recherche d'un compromis, M. Carter paraît avoir bien plus à obtenir de M. Begin que du président Sadate.

Les éditorialistes israéliens rappellent de leur côté que c'est inévitablement de M. Begin que l'on attend les principales concessions. On souligne que ce dernier ne doit pas « rater l'occasion » de les faire même si cela doit être au plus juste prix : c'est-à-dire en échange des garanties les plus sérieuses pour la sécurité d'Israël. Pour une continuation utile des négociations après le sommet de Camp David, la diplomatie américaine — selon diverses analyses faites à Jérusalem — chercherait à faire admettre à M. Begin une interprétation plus souple de son « plan de paix », qui prévoit pour l'instant l'autonomie de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, mais sous le contrôle d'Israël. Le gouvernement israélien, sur l'insistance de Washington, a déjà admis que l'on pourrait revoir après cinq ans la question de la souveraineté de ces territoires. Washington voudrait que M. Begin considère vraiment son plan d'autonomie comme une solution intérimaire — ce qui n'est pas encore le cas actuellement — et comme un pas vers la création progressive d'une « entité » palestinienne qui ne soit pas indépendante — les Américains ne le souhaitant pas — mais liée à la Jordanie.

Une « commission tripartite » ?

Le gouvernement américain, comme M. Sadate cherchent plus que jamais à faire entrer le roi Hussein dans la négociation. Dans le plan de M. Begin, la création d'une « commission tripartite » composée de représentants israéliens, palestiniens — résidant actuellement en Cisjordanie — et jordaniens est déjà proposée pour l'étude de certaines questions (législation et problème des réfugiés). M. Carter voudrait que les Israéliens étendent la compétence de cet organisme et que l'autorité de celui-ci remplace peu à peu l' « autorité israélienne ».

Au-delà des concessions sur ce point précis, les efforts de Washington tendraient à faire admettre au gouvernement israélien, plus ou moins formellement, le principe d'un retrait, même s'il doit être assorti du maintien à terme d'une présence militaire israélienne. L'acceptation de ce principe, auquel M. Begin ne voulait pas encore se résoudre, pourrait faire l'objet à la fin du sommet d'une déclaration d'intention — fût-elle très vague. Cela permettrait alors, selon les vœux américains, de poursuivre les négociations sur des nouvelles bases.

Ces indications ne sont qu'hypothèses, et le quotidien *Haaretz*, qui en fait notamment état — sur des renseignements apparemment recueillis à la veille du sommet — reconnaît avec prudence qu'il ne s'agit que d'un *« scénario optimiste »*. Toutefois, il semble de plus en plus propable à Jérusalem que M. Begin pourrait « faire un pas » à propos d'une participation plus étroite que prévu de la Jordanie à la tutelle d'une Cisjordanie autonome. Le gouvernement israélien a déjà étudié cette question, et le ministre des affaires étrangères, Moshe Dayan, est favorable à une évolution dans ce sens. C'est peut-être sur ce chapitre que des progrès importants peuvent être réalisés à Camp David et après.

FRANCIS CORNU.

Liban

Les troupes syriennes poussent progressivement les milices chrétiennes dans leurs derniers retranchements

De notre correspondant

Beyrouth. — Pendant que se déroule le sommet de Camp David, la situation au Liban ne cesse de se tendre après une relative accalmie. Le sentiment général est que *« la marmite est maintenue sous pression à petit feu »* en attendant les résultats de la négociation en cours. La Syrie définira ensuite sa stratégie sur la base des résolutions du sommet du Front de la fermeté convoqué pour le 20 septembre à Damas. Le Front libanais (conservateur chrétien) de son côté fera monter ou baisser les enchères selon les dispositions d'Israël à intervenir ou non à ses côtés. Pour l'instant l'escalade se manifeste de maintes façons.

A Beyrouth, les combats ont repris depuis jeudi dernier entre les troupes syriennes et les milices de la droite chrétienne. Ils sont surtout concentrés dans le quartier d'Aïn-El-Remmaneh et se déroulent essentiellement de nuit, comportant alors des bombardements assez violents. Ils commencent cependant à déborder sur d'autres quartiers, notamment Achrafieh, brièvement bombardé samedi et de nouveau dimanche après-midi.

Le nombre des victimes est difficile à évaluer. Il avait, selon la radio phalangiste, atteint, dimanche 10 septembre, huit morts et plus de cent blessés. Le secteur chrétien de la capitale est toujours déserté par la majorité de ses habitants depuis les grands bombardements de juillet, ce qui limite les pertes. Une fois de plus, chacune des deux parties accuse l'autre de provoquer une reprise des combats.

En province, après avoir investi les régions chrétiennes de Bécharré et Batroum qui étaient dominer par les milices de la droite chrétienne, les troupes syriennes s'apprêteraient à lancer une offensive contre celle de Jbeil, où se sont en partie repliés les combattants phalangistes du Nord. La Syrie donne l'impression de suivre avec les milices conservatrices chrétiennes la même tactique du « salami » qu'en 1976 avec les Palestino-progressistes : par phases successives, le territoire contrôlé par les milices se rétrécit. Et si la mainmise syrienne sur Jbeil est réalisée, il ne resterait au Front libanais que le Kesrouane, Metn et Beyrouth-Est. A ce stade et ainsi affaiblis, les chrétiens se verraient de nouveau proposer un compromis dans lequel ils devraient sacrifier leur position dominante sur la scène intérieure et leur aile radicale. Damas joue la carte d'une accoutumance progressive qui banalise les combats : ceux-ci ne font plus que rarement la manchette des journaux locaux, et la presse internationale s'en désintéresse. Cependant, Israël peut bouleverser tous ces calculs, si après Camp David son soutien aux milices chrétiennes s'intensifiait et prenait la forme d'une intervention ne serait - ce qu'aérienne. Pour le moment, on note des « bangs » aériens quotidiens au-dessus de Beyrouth.

Reprise des enlèvements

Attentats et enlèvements se multiplient. Les cas les plus connus sont ceux d'un ressortissant des Etats-Unis, fils d'un professeur d'université, disparu depuis treize jours, et du chauffeur (chrétien maronite) du chef de la représentation des Nations unies au Liban, M. Saunders, qui a été exécuté. Ces deux cas se situent à Beyrouth-Ouest et dans sa banlieue dont la radio phalangiste souligne dans toutes ses émissions l'état d'insécurité. Mais de nombreux cas d'enlèvement de camionneurs musulmans sont signalés à Beyrouth-Est et dans ses prolongements, sur la route Beyrouth-Tripoli. Le bureau du ministre de l'éducation nationale, le Dr Assaad Rizk, situé à Beyrouth-Ouest, a été plastiqué, vendredi, parce que le ministre a ajourné *sine die* les examens officiels, estimant impossible d'assurer un minimum de surveillance alors que les candidats sont eux-mêmes armés. Les milices chrétiennes dont les secteurs sont paralysés depuis deux mois et demi exigeaient l'ajournement des examens sur un ton menaçant alors que le Mouvement national (progressiste) dont le secteur vit à peu près normalement réclamait leur maintien.

Le blocage des examens est amplifié par la perspective d'une rentrée scolaire qui s'annonce quasi impossible en octobre dans le secteur chrétien. Le problème des réfugiés qui ont fui Beyrouth-Est a pu être résorbé sans grandes difficultés durant la saison d'été mais commence à devenir crucial avec l'approche des pluies. Le port de Beyrouth, après une difficile réouverture partielle, est de nouveau fermé. L'économie, malgré une remarquable faculté d'adaptation durant et après la guerre de 1975-1976, est en train de s'épuiser, à en croire les cris d'alarme des organismes professionnels.

Enfin, le renouvellement du mandat de la Force arabe de dissuasion (FAD) qui sert de couverture légale à la présence militaire syrienne au Liban devient dans ce contexte, et comme on pouvait s'y attendre, l'objet d'une épreuve de force. M. Camille Chamoun, président du Front libanais, a déclaré dimanche qu'il n'y aurait pas de renouvellement du mandat de la FAD. Le premier ministre, M. Hoss, avait souligné la veille que celui-ci était indispensable tant que l'armée libanaise n'avait pas été reconstituée. Mais le gouvernement, obligé de tenir compte de l'opposition de la droite chrétienne, n'a même pas pu demander au conseil de la Ligue arabe convoqué pour le 12 septembre au Caire le renouvellement de la FAD que la Syrie exige. Deux interviewes successives du président Assad diffusées en Allemagne fédérale où il se rend en visite cette semaine sont explicites à ce sujet. Les troupes syriennes, a dit le président Assad, se retireront si l'Etat libanais, ou si tous les maronites, le demandent, ce qui n'est pas le cas. Le chef de l'Etat syrien souligne que le maintien de son armée au Liban est une charge pour lui. Le mandat de la FAD expire le 26 octobre. D'ici là, le gouvernement de Beyrouth pourrait être acculé à laisser les choses en suspens. Entre-temps, le mandat de la FINUL au Liban-Sud, qui expire le 18 septembre, aura sans doute été renouvelé. Mais, là aussi, les problèmes sont loin d'être réglés.

LUCIEN GEORGE.

ASIE

Indonésie

M. de Guiringaud souligne la « convergence des préoccupations politiques » entre Paris et Djakarta

Au cours d'un dîner offert en son honneur samedi 9 septembre à Djakarta, où il effectue une visite officielle, M. de Guiringaud a déclaré que les conversations qu'il avait eues avec le général Suharto, le vice-président Malik et le chef de la diplomatie indonésienne, M. Mochtar Kusumaatmaja, avaient permis de *« constater la convergence des préoccupations des deux pays dans le domaine politique (...). Les mêmes principes les inspirent : refus de toute hégémonie, préférence donnée au dialogue dans l'approche des problèmes qu'ils soient mondiaux régionaux »*. Le ministre français a souligné les *« progrès spectaculaires »* enregistrés dans la coopération culturelle, scientifique et technique franco-indonésienne *« La présence d'industriels français*, a-t-il d'autre part déclaré à la presse, *témoigne du grand intérêt de la France pour les efforts de développement de l'Indonésie. Nous sommes prêts à contribuer au plan quinquennal* (1). »

Pour sa part, M. Mochtar Kusumaatmaja a déclaré que la visite de M. de Guiringaud *« venait à son heure »* et a souhaité que la France et les autres pays de la C.E.E. puissent devenir des *« partenaires précieux dans cette importante entreprise »* qu'est l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est).

Après une journée de repos, dimanche, à Bogor, M. de Guiringaud devait s'entretenir avec MM. Widjojo Nitisastro, ministre de l'économie, Soehoed, ministre de l'industrie, Habibie, ministre de la technologie, Rusmin Nurjadin, ministre des communications. Il s'est déjà entretenu lundi matin avec le général Mohamed Yusuf, ministre de la défense, et a abordé avec ce dernier les besoins de l'Indonésie en armements. On indique de source informée à Djakarta que l'Indonésie souhaiterait acheter des avions, en particulier des Mirage, pour remplacer des appareils dépassés de fabrication soviétique.

Cette affaire a provoqué dimanche un quiproquo, l'agence officielle Antara, citant un haut fonctionnaire des affaires étrangères de Djakarta, ayant laissé entendre que la France pourrait vendre à l'Indonésie des Mirage et installer dans l'archipel une usine d'armements. M. de Guiringaud a opposé à ces *« déclarations fantaisistes »* le démenti le plus formel.

Enfin, M. Mochtar Kusumaatmaja a déclaré à des journalistes français que son pays avait décidé de rétablir des relations diplomatiques avec la Chine (celles-ci avaient été suspendues en 1967), en dépit d' *« une expérience malheureuse avec elle en 1965, époque à laquelle elle avait eu des relations étroites avec les auteurs du coup d'Etat »* (du 30 septembre 1965). — *(Reuter, A.F.P.)*

(1) Le III[e] plan quinquennal débutera en avril 1979.

Vietnam

M. Pham Van Dong affirme à Bangkok que Hanoï ne soutiendra plus les maquisards communistes thaïlandais

M. Pham Van Dong a quitté Bangkok, dimanche 10 septembre, pour rentrer à Hanoï, via Vientiane, après une visite officielle de cinq jours en Thaïlande. Le premier ministre vietnamien est attendu aux Philippines le 16 septembre. A l'issue de sa visite, un communiqué commun a été publié à Bangkok, dans lequel chaque partie s'engage à s'abstenir *« de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'autre, de se livrer à une subversion, directe ou indirecte, contre l'autre et de recourir à la force ou menacer de recourir à la force contre l'autre »*.

M. Pham Van Dong a été interrogé, au cours d'une conférence de presse, donnée avant son départ, sur le sens de cette phrase : voulait-elle dire que Hanoï refusera désormais de soutenir les guérilleros communistes thaïlandais ? *« Je voudrais souligner avec netteté que cela est le cas*, a dit M. Dong. *Le Vietnam ne fera rien qui nuirait à l'indépendance et à la souveraineté de la Thaïlande et cela a été expliqué au général Kriangsak »* (le premier ministre thaïlandais).

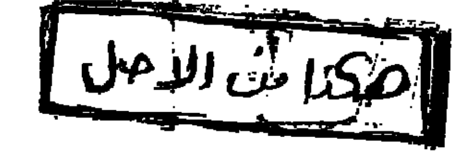
C'est la première fois que le Vietanm se désolidarise officiellement de la guérilla que mène depuis treize ans le P.C. thaïlandais ; ce dernier est prochinois, bénéficie d'un certain soutien du Cambodge, mais dispose de bases arrières au Laos, et un certain nombre de ses cadres ont été formés à Hoa-Binh, au Vietnam.

Le communiqué commun énumère par ailleurs les domaines dans lesquels la coopération entre les deux pays va se développer, annonce l'ouverture, le mois prochain, de conversations sur le rapatriement des Vietnamiens réfugiés en Thaïlande après la première guerre mondiale, et fait enfin allusion à la situation en Asie du Sud-Est. Toutefois, ce texte, s'il rappelle le soutien de la Thaïlande à la *« zone de paix, de liberté et de neutralité »* préconisée par l'A.S.E.A.N., ne fait pas allusion au concept vietnamien de *« zone de paix et d'indépendance véritable »*.

A l'occasion de sa visite à Bangkok, M. Dong a fait un geste en direction de Washington en invitant à la réception qu'il a donnée samedi l'ambassadeur américain, M. Morton Abramowitz. — *(Reuteur, U.P.I.)*.

● Au Cambodge, M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangère, a déclaré à une délégation du parti communiste marxiste-léniniste français (P.C.M.L.F.) dirigée par M. Jacques Jurquet, actuellement en visite à Phnom-Penh, que le Cambodge souhaitait établir de bonnes relations avec le peuple français.

D'autre part, M. Toshi Sato, ambassadeur du Japon accrédité au Cambodge, a quitté, samedi, Phnom-Penh, où il avait présenté ses lettres de créances, pour Pékin, où il réside. M. Sato est la première personnalité japonaise à visiter ce pays depuis la fin de la guerre. A son arrivée à Pékin, il a déclaré que les deux pays allaient renforcer leurs relations au niveau gouvernemental et qu'il se rendrait au Cambodge tous les trois mois. Le Cambodge souhaite établir, a-t-il ajouté, une coopération économique avec le Japon et estime que le traité de paix sino-nippon contribuera à la stabilité de l'Asie. Enfin, selon M. Sato, les dirigeants khmers souhaitent se tourner désormais vers l'industrialisation de leur pays, car, selon eux, *« le but du transfert des travailleurs dans les campagnes, qui était l'augmentation de la production alimentaire, est maintenant atteint »*. Il y aurait actuellement deux cent mille habitants à Phnom-Penh. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Italie

DE NOMBREUSES RUMEURS MAIS PAS DE PREUVES DANS L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE MORO

(De notre correspondant.)

Rome. — De nombreux attentats ont eu lieu en Italie ces derniers jours. Ils n'ont provoqué que des dégâts matériels, mais souvent graves (magasins ou autobus détruits, appartements incendiés). Le plus original a eu pour cadre l'exposition turinoise consacée au Saint Suaire (*le Monde* du 6 septembre). Son organisateur, un ex-député social-démocrate, M. Giuseppe De Grazia, y avait inclus une toile de Corrado Frateantonio sur l'enlèvement d'Aldo Moro. Malgré des menaces téléphoniques, cette œuvre ne fut pas retirée.

Un religieux et deux religieuses visitèrent l'exposition. Se disant intéressés par les toiles, ils promirent de revenir. Dimanche 10 septembre, de bon matin, le trio est effectivement revenu. L'une des « sœurs » a menacé d'un revolver M. De Grazia, qui a été enfermé dans les toilettes. Puis le trio a détruit une quarantaine de toiles exposées, allumant un début d'incendie. Avant de s'enfuir, il a écrit sur le mur un slogan significatif : « *Basta con Moro !* » (Moro, ça suffit !).

L'enquête sur l'enlèvement et l'assassinat du président de la démocratie chrétienne se poursuit activement. Chaque semaine, de nouveaux faits sont révélés par la presse, mais souvent démentis. Certains journaux, se référant à des confidences de magistrats instructeurs, affirment que les terroristes disposaient certainement d'un complice à la préfecture de police de Rome : ce n'est qu'à la veille du 16 mars 1978 qu'il fut décidé que les voitures de Moro et de ses gardes du corps passeraient via Fani, lieu de l'attentat.

En fait, la via Fani constituait l'un des trois itinéraires habituels du cortège. Ce sont d'autres indices — les documents trouvés en avril dans un appartement romain ayant servi de « base » aux Brigades rouges — qui auraient convaincu les enquêteurs de complicités non seulement à la préfecture, mais dans des ministères.

On commente abondamment, d'autre part, l'arrestation de deux frères, employés dans une imprimerie du centre de Rome. Sesto et Cosimo Tofani sont accusés de faux témoignage. Ils auraient nié que les tracts des Brigades rouges avaient été imprimés dans cet établissement, voisin de la présidence du conseil. Il reste en tout cas à démontrer que les messages des ravisseurs provenaient eux aussi de cette imprimerie de la via Del Corso. Trop de fausses pistes ont été suivies jusqu'à présent pour qu'on n'accueille pas avec prudence les « révélations » faites ici ou là.

Six mois après l'enlèvement d'Aldo Moro, on ne sait toujours pas grand-chose des circonstances de ce drame. Le ministre de l'intérieur doit en rendre compte le 16 septembre prochain à la Chambre des députés. On verra notamment s'il retient la thèse du complot et surtout s'il a les moyens de la démontrer.

ROBERT SOLÉ.

A Vienne

RÉUNION DE CINQ MINISTRES EUROPÉENS DE L'INTÉRIEUR

Vienne *(A.F.P.)*. — La coordination de la lutte anti-terroriste a été au centre des entretiens qu'ont eus, dimanche 10 septembre, à Vienne, les ministres de l'intérieur de cinq pays d'Europe occidentale.

MM. Virginio (Italie), Bonnet (France), Baum (R.F.A.), Huerlimann (Suisse) et Lanc (Autriche) se sont réunis au château de Laudon, dans la grande banlieue de Vienne, sévèrement gardé par la police.

Selon le ministère autrichien de l'intérieur, il s'agit d'une « *conférence de routine* », cinq mois jour pour jour après un échange de vues analogue que les ministres italien, allemand, suisse et autrichien avaient eu à Berne. Depuis, il y a eu des contacts entre les « forces anti-terroristes » de la police de ces pays, rappelle-t-on, et le commandant Ulrich Wegener, chef du GSG-9 de R.F.A., a récemment séjourné en Autriche.

● *L'Union soviétique* a proposé vendredi 8 septembre d'inscrire à l'ordre du jour de la trente-troisième session de l'Assemblée générale de l'ONU la « *conclusion d'une convention internationale sur le renforcement des garanties de la sécurité des pays non nucléaires* ». Cette proposition est contenue dans une lettre adressée par M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU. L'U.R.S.S. estime, souligne M. Gromyko, que les pays non nucléaires « *ont le droit d'avoir des garanties formelles que l'arme nucléaire ne sera pas utilisée contre eux* ». — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

Le congrès libéral s'ouvre dans un climat d'incertitude dominé par l'affaire Thorpe

De notre correspondant

Londres. — Après la décision de M. Callaghan de ne pas organiser des élections générales cet automne, la vie politique britannique reprend son cours, mais dans un climat enfiévré. Les libéraux ouvrent ce lundi 11 septembre, à Southport, la série des congrès annuels des principaux partis. Ils seront suivis par les travaillistes, dont le congrès aura lieu à Blackpool au début d'octobre, puis par les conservateurs qui se réuniront une semaine plus tard à Brighton.

Ces assises seront dominées par les perspectives électorales puisque, en tout état de cause, la consultation générale doit avoir lieu au plus tard en octobre 1979. Dans l'immédiat, les partis devront arrêter leur position avant la nouvelle session parlementaire et plus particulièrement en ce qui concerne le discours du trône, c'est-à-dire le programme gouvernemental, qui implique un vote de confiance des Communes. Ce scrutin, prévu en novembre, devrait décider du sort du gouvernement Callaghan. Mis en minorité, le premier ministre serait contraint de provoquer des élections générales. S'il l'emporte, il est pratiquement assuré de rester au pouvoir au moins jusqu'au début du printemps.

Des premières déclarations des leaders nationalistes écossais et gallois (quatorze députés), il ressort que, tout en excluant une alliance formelle avec le Labour, ils pourraient voter en faveur du gouvernement lors du scrutin de confiance, mais à la condition que les référendums sur l'installation des assemblées parlementaires en Ecosse et au Pays de Galles aient lieu rapidement — avant l'hiver — pour obtenir le maximum de participation électorale. Etant donnée la règle des 40 % figurant dans la législation (40 % de l'électorat devaient voter affirmativement), les nationalistes écossais pourraient préférer que ce référendum ait lieu en février pour bénéficier de la révision des listes électorales.

Quant aux unionistes d'Irlande du Nord (dix), ils ne sont pas disposés à soutenir le gouvernement bien que celui-ci leur ait promis d'augmenter le nombre des sièges parlementaires en Ulster. Leur tendance naturelle les pousse vers les conservateurs, mais ils insistent pour le rétablissement du Parlement local du Stormont, ce que les tories réfutent pour l'instant.

Un ajournement bénéfique

Pour les libéraux, l'ajournement de la consultation n'est pas une mauvaise nouvelle, en dépit des vives critiques de leur leader, M. Steel, qui condamne vigoureusement la décision de M. Callaghan. En effet, ils auraient eu à livrer bataille dans des conditions difficiles : le parti aurait à coup sûr perdu un nombre considérable de suffrages dont les conservateurs auraient bénéficié.

Cet affaiblissement risquait, en raison d'un système électoral qui écrase les minorités, de réduire la représentation parlementaire des libéraux (treize), et de leur faire perdre ainsi le rôle qu'ils ont joué, et qu'ils escomptent encore jouer, dans le cas d'un « hung parliament » (un Parlement en suspens), c'est-à-dire dans lequel aucun parti n'aurait la majorité absolue.

M. Steel, dans une interview à la B.B.C., a été formel : le parti libéral votera contre M. Callaghan lors du scrutin de confiance. Il a indiqué qu'il pouvait envisager une alliance avec les conservateurs, mais sans conviction, étant donnée l'opposition déterminée du leader conservateur, Mme Thatcher, à la représentation proportionnelle, revendication essentielle des libéraux. M. Steel estime que ce délai permettra aux libéraux d'affirmer leur identité et leur indépendance. Il a rejeté un retour à l'alliance avec les travaillistes, le « pacte lib-lab » conclu en mars 1977 pour « *sauver le pays de la catastrophe économique* », mais qui n'a pas été bénéfique pour le parti libéral étant donné le refus du gouvernement d'accepter ses suggestions.

Le parti divisé

Les dirigeants libéraux se félicitent aussi de l'ajournement du scrutin dans la mesure où ils peuvent espérer que, d'ici aux prochaines élections, la pénible affaire Thorpe sera réglée. Le sort de l'ancien leader, inculpé de complicité d'assassinat et d'incitation au meurtre, embarrasse et divise le parti. M. Thorpe a des adversaires, et des amis tout aussi déterminés, mécontents pour des raisons différentes de M. Steel. Les premiers auraient souhaité plus de fermeté à son égard, jugeant sa présence indésirable à Southport (certains envisageraient même une manifestation publique d'hostilité), les seconds déplorent le manque de courage de M. Steel qui a poussé à la mise en quarantaine (*le Monde* du 8 septembre) de son prédécesseur alors que celui-ci, disent-ils, aurait dû bénéficier de la présomption d'innocence. M. Steel a déclaré que, dans une conversation privée et amicale avec M. Thorpe, il lui avait conseillé, dans son propre intérêt et celui du parti, de faire preuve de discrétion tant qu'il n'aura pas été disculpé. Comment pourrait-il rester porte-parole pour les affaires étrangères, a expliqué M. Steel, alors qu'il ne peut plus maintenant se déplacer à l'étranger sans une autorisation de la police ?

En fait, M. Steel et les dirigeants libéraux craignent que la présence à Southport de M. Thorpe ne mobilise les médias et n'accapare l'attention du public au détriment des travaux du congrès. M. Thorpe a cependant déclaré qu'il assisterait aux derniers jours du congrès.

HENRI PIERRE.

Danemark

Les protestations se multiplient contre l'entrée de ministres libéraux dans le gouvernement

De notre correspondante

Copenhague. — Le comité central du parti social-démocrate danois, convoqué ce week-end en séance extraordinaire, a, après des débats mouvementés, accepté les explications de son président, M. Anker Joergensen, sur les motifs qui l'avaient amené, le 30 août, à élargir son gouvernement minoritaire en y faisant entrer sept ministres libéraux. M. Joergensen s'était vu reprocher d'avoir omis de consulter le comité central avant de prendre cette décision et de l'avoir placé devant le fait accompli. Il lui a demandé instamment d'adopter à l'avenir une procédure de concertation préalable.

Le premier ministre a promis d'étudier la question, et il a réussi à éviter un vote de confiance qui aurait pu le mettre en difficulté. M. Joergensen a exprimé son espoir que les choses s'arrangeraient d'ici au congrès extraordinaire que le parti social démocrate tiendra en décembre prochain.

Le premier ministre n'est cependant pas au bout de ses peines. Ses rapports avec les syndicats demeurent très tendus. Au début d'octobre, les partenaires sociaux vont entamer leurs négociations pour renouveler l'ensemble des conventions collectives qui expireront au printemps 1979. Les dirigeants syndicaux ont annoncé qu'ils n'avaient pas l'intention de mettre un frein à leurs revendications.

La position d'« Aktuelt »

Le quotidien *Aktuelt* qui, jusqu'à présent, était le porte-parole du parti social-démocrate et de ses dirigeants, a fait savoir à ses lecteurs que, désormais, il prendrait ses distances vis-à-vis du gouvernement pour maintenir contre vents et marées la véritable « tradition » de la social-démocratie. Depuis quelques années, *Aktuelt*, dont le budget est régulièrement déficitaire, est maintenu en vie par les millions de couronnes que lui verse la puissante centrale syndicale L.O. (plus d'un million de cotisants).

Depuis le 1er septembre, *Aktuelt* publie chaque jour des communiqués émanant du personnel de différentes entreprises ou des adhérents de sections syndicales locales qui protestent contre la formation du nouveau gouvernement et réclament son retrait immédiat. Des militants syndicalistes du Jutland, jusqu'ici fidèles sociaux-démocrates, ont décidé de créer un nouveau parti ouvrier qui se situera à la gauche de la social-démocratie et s'intitulera le Parti des réformes. Ce parti lui aussi entend conserver la « *véritable tradition du socialisme danois* ».

On continue à enregistrer çà et là des grèves de protestation contre le nouveau gouvernement. Certains de ces débrayages sont d'ailleurs utilisés pour revendiquer des hausses de salaires. Le plus important est celui des éboueurs de Copenhague qui dure depuis une semaine.

CAMILLE OLSEN.

AMÉRIQUES

États-Unis

S'il est réélu en novembre gouverneur de Californie

M. Jerry Brown sera un concurrent sérieux pour M. Carter en 1980

Correspondance

Los Angeles. — Le 7 novembre, les Californiens reconduiront leur gouverneur démocrate, M. Jerry Brown, ou lui préféreront le candidat républicain, M. Evelle Younger, procureur de l'Etat de Californie depuis 1970.

M. Brown a quarante-quatre ans. Ancien séminariste, fils de M. Edmund Brown, gouverneur de Californie de 1959 à 1966, il avait été élu en 1974 sur un programme très flou et sur la promesse d'insuffler un « *nouvel esprit* » dans la politique californienne. A soixante ans, son adversaire républicain, M. Younger, a derrière lui vingt années au service de la cause publique et n'a pas encore essuyé d'échec lors d'une élection. Ce juriste, militaire de carrière et ancien agent du F.B.I., semble d'ailleurs, au premier abord, mieux convenir à la tendance conservatrice qui s'est récemment développée en Californie, notamment à l'occasion des « primaires », démocrate et républicaine, pour le poste de gouverneur, le 6 juin dernier.

Le ton politique, sur la scène californienne, n'est plus à la démocratie libérale qu'évoque généralement le nom de MM. Brown, père et fils. Le véritable gagnant de la consultation de juin fut en effet le contribuable de classe moyenne qui, à l'instigation des gros propriétaires et des milieux d'affaires, approuva à une majorité de 64 % la « proposition 13 » (*le Monde* du 8 juin). Ce référendum limite l'impôt foncier à 1 % de la valeur marchande de toute propriété résidentielle ou commerciale, il réduit ainsi d'environ 60 % les recettes que les municipalités tirent de cet impôt. En votant pour la « proposition 13 », les Californiens envoyaient aux candidats à l'élection du 7 novembre un message clair : ils s'élevaient contre des impôts excessifs, contre l'atteinte portée à la propriété privée et contre le pouvoir croissant de l'Etat. Ils réclamaient l'orthodoxie budgétaire, telle qu'elle est traditionnellement pratiquée par les républicains, afin de limiter les dépenses publiques.

La révolte des contribuables

M. Brown reçut avec la flexibilité qui le caractérise le message des contribuables en colère. Il eut le déchiffrer dans les sondages, qui, à la veille de l'élection *primaire*, lui donnaient à peine l'avantage (41 % des voix, contre 40 % à M. Younger). Le soir même des résultats, après avoir mené une vigoureuse campagne contre la « proposition 13 », M. Brown fit une magistrale volte-face politique. Il se fit soudain l'apôtre de la « proposition 13 », déclara que ce vote n'était que la confirmation de sa propre théorie de l' « *Etat frugal* », et entreprit immédiatement d'appliquer la réforme fiscale souhaitée par les partisans du référendum sur l'impôt. Tâche délicate qui le force, aujourd'hui, à mener une campagne conservatrice, plus à gauche sans doute que celle de son adversaire républicain, mais, selon un des proches collaborateurs de M. Brown, « *seulement un demi-pas plus à gauche* ». Au point que le candidat du parti démocrate définissait récemment sa politique financière comme « *plus rigoureuse* » que celle de M. Ronald Reagan, son prédécesseur républicain au poste de gouverneur.

Cédant à la poussée de la droite, et du même coup satisfaisant à sa propre tendance au conservatisme financier, M. Brown — à qui on reproche d'avoir accumulé, aux dépens du contribuable, un surplus de plus de 6 milliards de dollars dans les caisses de l'Etat — a décidé d'allouer 4,1 milliards aux municipalités pour combler leur déficit et leur permettre de continuer à dispenser au moins une partie des services publics qu'elles assurent. Le gouverneur vient également d'exiger des diverses branches de l'administration californienne qu'elles limitent à 10 % la croissance de leur budget pour l'année 1979-1980.

D'autre part, le 30 août, M. Brown entérinait un projet de loi approuvé à l'unanimité par le Congrès de l'Etat. Ce projet vise à rembourser 1 milliard de dollars aux contribuables californiens, sous forme de réductions diverses, qui touchent surtout l'impôt d'Etat sur le revenu et l'impôt sur les plus-values. La loi favoriserait particulièrement le contribuable moyen, qui économisera de 28 à 91 % sur ses impôts d'Etat sur le revenu de l'année fiscale 1977.

M. Brown, même s'il n'est pas directement responsable de cette mesure, l'a soutenue et tire un indéniable profit politique de la popularité dont elle jouit auprès de la masse des électeurs.

La défense des locataires

Enfin, en prenant la défense des locataires dans leur conflit avec les propriétaires à propos d'une répartition équitable des bénéfices de la « proposition 13 », M. Brown a achevé de reconquérir le Californien moyen tout en récupérant partiellement l'aile gauche et libérale de son électorat qui avait voté contre la « proposition 13 », craignant qu'elle ne profite qu'aux gros propriétaires. Il a soutenu en effet un projet de loi qui exigeait des propriétaires d'immeubles qu'ils partagent avec leurs locataires (un bloc électoral important, puisque 60 % des Californiens ne sont pas propriétaires) les bénéfices attendus de la réforme fiscale, en rabaissant considérablement leurs loyers.

M. Younger a fait campagne contre cette mesure qui, affirme-t-il, est un premier pas vers un système de contrôle des loyers par l'Etat. Partisan, dans la tradition républicaine, de la délégation du pouvoir aux collectivités locales, il s'élève contre toute intervention directe de l'Etat dans l'immobilier. Le projet de loi que défendait le gouverneur a été rejeté par le Congrès de Californie, mais le prestige de M. Brown a grandi auprès des locataires.

Les sondages lui donnent maintenant l a r g e m e n t l'avantage sur M. Younger avec 45 % des intentions de vote contre 37 % à son adversaire. Remontée qu'éclairerait cet autre pourcentage : 54 % des Californiens croient aujourd'hui que M. Brown a toujours soutenu la « proposition 13 ».

Le gouverneur joue, le 7 novembre, son avenir politique, non seulement californien, mais national. Pour la première fois depuis 1974, M. Brown a daigné assister à la Conférence nationale des gouverneurs, qui vient de se tenir à Boston. Le thème en était, cette année, la révolte des contribuables qui a gagné l'Amérique entière sous le leadership de M. Jarvis, l'auteur de la « proposition 13 ».

L'Amérique a les yeux braqués sur cet Etat-laboratoire qu'est la Californie, et sur M. Brown qui, aux élections primaires de 1976, l'a emporté sur M. Carter dans cinq des six Etats où il s'était présenté. M. Brown pourrait être le premier candidat démocrate à éprouver, lors des primaires de 1980, la vulnérabilité du président Carter.

SYLVIE CROSSMAN.

Brésil

Les nouveaux dirigeants syndicaux gardent leurs distances vis-à-vis du monde politique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Grève des employés de banque et des enseignants à Sao-Paulo, grève des métallurgistes du grand complexe industriel de Joao-Monlevade près de Belo-Horizonte : il ne se passe pas de semaine sans que quelque arrêt de travail soit signalé. Déjà, en mai et juin, de grands mouvements sociaux avaient eu lieu à Sao-Paulo, touchant cent mille ouvriers.

Les dirigeants syndicaux les plus combatifs ont décidé de porter aussi la lutte sur le terrain politique. Une trentaine d'entre eux, après une réunion à Rio-de-Janeiro le 2 septembre, ont publié un document dans lequel ils prennent position sur les réformes politiques présentées le 23 juin par le président Geisel. Le ton est dans l'ensemble des plus critiques : aucune des revendications du monde syndical n'a été prise en considération, remarquent les dirigeants, qui se montrent décidés à appuyer certains amendements présentés par l'opposition. Une campagne a été mise au point à cet effet : cent cinquante dirigeants syndicaux doivent se rendre dans les prochains jours à Brasilia, afin de faire pression sur les parlementaires qui s'apprêtent à voter le projet de réformes. Mais les milieux syndicaux craignent que les autorités ne prennent des mesures pour empêcher cette action.

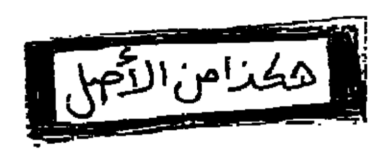
Le gouvernement est embarrassé par l'offensive syndicale. Son attitude au sujet des grèves l'atteste : il se contente de rappeler que les mouvements sont illégaux, tout en s'abstenant dans la pratique d'intervenir. En principe, la loi de juin 1964 reste en vigueur : adoptée après le coup d'Etat militaire, elle interdit les arrêts de travail dans de nombreux secteurs « essentiels », et soumet leur autorisation dans les autres à une série de conditions qui les rendent pratiquement impossibles. On s'attendait à une révision de cette législation obsolète, mais la principale concession du décret-loi promulgué à ce sujet, le 4 août, fut l'inclusion des employés de pompes funèbres dans les secteurs théoriquement autorisés à faire la grève.

Le contraste est frappant entre les réformes octroyées sur le plan politique et le blocage en matière syndicale. La situation est d'autant plus intenable que l'on voit apparaître dans les villes une nouvelle direction syndicale, qui cherche à supplanter les vieux dirigeants *pelegos*, c'est-à-dire liés au pouvoir. C'est le cas notamment dans les secteurs-clefs de la métallurgie, du pétrole et des banques, à Sao-Paulo et dans l'Etat de Minas-Gerais surtout.

Ces nouveaux responsables cherchent à garder leurs distances vis-à-vis d'un monde politique qui, dans l'ensemble, qu'il s'agisse du gouvernement ou de l'opposition, ne s'est guère montré jusqu'à présent très préoccupé par le sort des travailleurs. Ils se sont abstenus de prendre officiellement position, dans la campagne pour l'élection présidentielle d'octobre, entre les généraux Joao Baptista Figueiredo et Euler Bentes.

A plusieurs reprises, le plus actif de ces nouveaux dirigeants, M. Luis Inacio Da Silva, président du syndicat des métallurgistes de Sao-Bernardo (grand faubourg industriel de Sao-Paulo), s'est prononcé en faveur de la création d'un « front élargi » des travailleurs, qui pourrait être l'ébauche d'un futur parti travailliste. Reste à savoir quelle serait alors l'attitude du gouvernement : si le régime se montre disposé à accepter la contestation des élites politiques et militaires, il n'a pas encore démontré qu'il était prêt à accepter celle des organisations populaires.

THIERRY MALINIAK.





AMÉRIQUES

Nicaragua

De violents engagements ont lieu dans la capitale et en province

(Suite de la première page.)

Ceux-ci sont devenus des foyers d'opposition au régime. Opérant en petits commandos, les insurgés ont, semble-t-il, davantage cherché à tuer les membres de ces commissariats, par des harcèlements, plutôt qu'à occuper ceux-ci. A chaque fois, ils se sont retirés après avoir, pendant plusieurs heures, affronté les renforts envoyés par la garde. Le front n'a fait état d'aucun mort, mais d'un disparu. La garde, en revanche, aurait perdu de nombreux hommes.

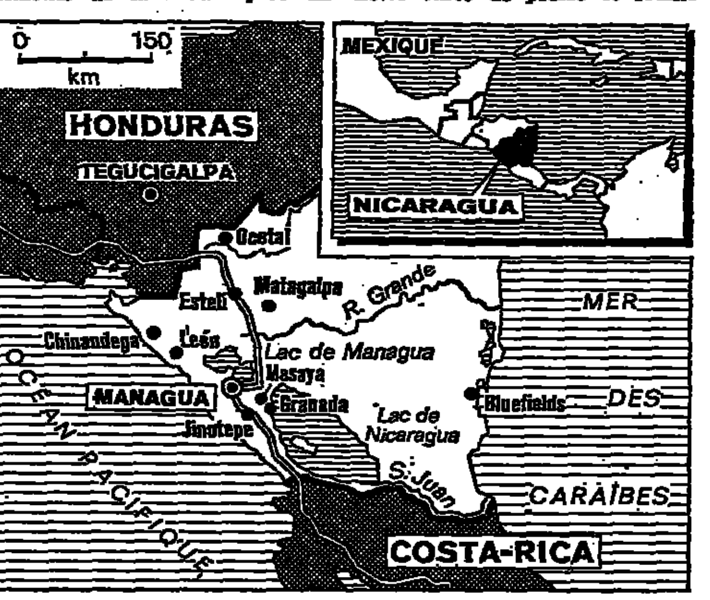
Dès 9 heures du soir, samedi, la garde nationale établissait des barrages dans les principaux axes de la capitale, et il devenait impossible de s'approcher des *barrios*. Peu après 6 heures, dimanche matin, nous sommes allés dans plusieurs d'entre eux, notamment dans celui de San-Judas. Toute la population était dans la rue, commentant les événements de la nuit. Après un premier moment de méfiance, un attroupement se formait dès que les habitants du quartier étaient convaincus qu'ils avaient bien affaire à un journaliste étranger. On sentait que leur émotion était intense, mais qu'il était encore trop tôt pour qu'ils affichent leur opinion.

Sur un des chemins de terre ravinés par les pluies qui servent ici de rues, on nous a montré des traces de sang encore fraîches, et on nous a apporté les douilles retrouvées à l'aube. Parmi elles se trouvaient des douilles provenant de fusils mitrailleurs, mais aussi, de façon plus surprenante, des douilles de 40 millimètres de diamètre, qui doivent venir de mortiers légers. La garde ne se sert pas habituellement d'armes de ce type. Dans chaque quartier, les gardes qui occupaient leur poste paraissaient extrêmement nerveux, le doigt crispé sur la détente, refusant de commenter les événements, sinon pour dire, comme l'un d'eux : « *Maintenant partez. Vous savez, ici on peut mourir.* »

En province, les combats ont été plus violents et se sont poursuivis dans certaines villes toute la journée de dimanche. A Monimbo, le faubourg indien de Masaya, un des foyers traditionnels d'opposition au régime somoziste, le Front sandiniste, était maître du terrain dans la nuit de samedi à dimanche. Un tank léger de l'armée avait été « décapité », selon le mot d'un témoin, durant la nuit. Pour la première fois on avait vu les guérilleros utiliser des mitrailleuses montées sur des camionnettes.

Quand nous sommes arrivés de Masaya dimanche, il était impossible d'approcher du centre de l'agglomération, où un certain nombre d'édifices flambaient et où plusieurs soldats résistaient encore. Sur une route latérale, nous nous sommes trouvés nez à nez avec un groupe de guérilleros sandinistes en train de faire le coup de feu. Ils dirigeaient leurs tirs vers la centrale électrique de la ville, où, nous a-t-on dit, deux gardes nationaux s'étaient réfugiés, deux guérilleros se sont précipités sur la voiture, armés l'un d'un 44 magnum, l'autre d'un 38 Smith and Wetson. Sans ôter le masque blanc et noir qui dissimulait le bas de leur visage et qui correspond aux couleurs du Front sandiniste, ils ont vérifié notre carte de presse et fouillé la boîte à gants pour vérifier s'il ne s'y trouvait pas d'armes.

Comme les échanges de coups de feu continuaient et que des bombes (appelées « *bombes de contact* » et qui sont des engins de fabrication artisanale) éclataient à proximité, ils nous ont ordonné de faire demi-tour. Ceux que nous avons vus étaient des hommes d'une vingtaine d'années, sans autre uniforme que leur foulard, et ayant une bonne dose de sang-froid pour des gens qui se battaient depuis plus de douze heures. Au moment où nous sortions de Masaya, la station-service du centre-ville prenait feu. Un hélicoptère atterrissait non loin de la centrale électrique, pour déposer quelques hommes en renfort ou venir récupérer ceux qui se trouvaient sur le terrain.



Le Front sandiniste a implanté depuis longtemps des foyers de guérilla dans les régions montagneuses du nord-ouest du pays. Mais il concentre actuellement des forces sur Managua, la capitale. Des combats violents ont également eu lieu à Chinandega, Esteli et surtout Leon.

Des actions planifiées

D'autres villes, comme Chinandega, Esteli, et surtout Léon, la deuxième ville du pays, ont été de samedi soir à dimanche soir le théâtre de violents combats. Dimanche après-midi, l'armée avait repris le contrôle de Léon, ratissant les rues en tirant des rafales de mitraillettes. A moins d'un kilomètre de la fusillade, la population vaquait à ses affaires et invitait par de grands gestes mais en riant, les passant à ne pas aller vers les zones dangereuses. La mort dans ce pays est à la fois un sujet de plaisanterie et une obsession. Dimanche soir, le quotidien progouvernemental *Novedades* s'est offert une orgie de cadavres, publiant sur plusieurs pages des photos d'hommes et de femmes aux yeux vitreux et au visage barbouillés de sang, afin de décourager ceux que tentait la révolte.

Les actions du front ont été visiblement planifiées et son armement s'est révélé supérieur à celui qu'on lui supposait. Les guérilleros ne semblent pas avoir de difficultés à se regrouper pour se rapprocher de leurs objectifs. Des témoins ont même vu samedi soir dans Managua, avant la tombée du jour, circuler plusieurs camionnettes chargées de guérilleros armés jusqu'aux dents. Des renforts continuent de passer la frontière du Costa-Rica et, si les villes de province pouvaient « tenir », l'insurrection devrait se concentrer sur Managua dans les jours qui viennent. Jusqu'ici toutefois, la réaction de la garde nationale paraît mesurée. Lors de chaque attaque de commissariat, des renforts transportés par jeeps ont été envoyés, mais l'armée a eu rarement recours à des automitrailleuses. Des ripostes plus sévères seraient, il est vrai, difficilement possibles pour la garde, dans ces quartiers surpeuplés, sans que cela entraîne un très grand nombre de victimes civiles.

La mobilité des assaillants est un avantage pour eux. S'il venaient à se retrancher dans une ville ou un quartier, ils s'exposeraient à des bombardements ou à des attaques au mortier, bien que le problème posée par la présence de la population non combattante reste le même. La combativité de la garde nationale n'est pas garantie, elle a perdu beaucoup d'hommes dans la nuit de samedi à dimanche, et elle est profondément détestée par la population.

Cette armée de sept mille hommes environ, qui dispose de 5 millions de dollars par an uniquement pour la lutte antisubversive, n'est cependant pas démunie devant l'attaque lancée par quelques centaines de guérilleros tout au plus. Ceux-ci ont joué leur meilleure carte en multipliant les points de soulèvement à travers le pays.

La garde disposerait d'une dizaine d'hélicoptères tout au plus et de quelques petits turbopropulseurs qui lui servent de bombardiers. Pour réussir les guérilleros devraient parvenir à maintenir leur pression en province et lancer ensuite une offensive suffisamment forte sur la capitale, où sont rassemblées les meilleures troupes gouvernementales. Ils comptent sur le soutien actif de la population, qui, de son côté, attend d'être sûre que ce soulèvement ne sera pas écrasé en un tournemain, comme l'ont été tant d'autres dans l'histoire du Nicaragua.

ALAIN-MARIE CARRON.

● *Le gouvernement cubain* a publié dimanche un communiqué affirmant la « *solidarité militante* » de Cuba avec « *la lutte du peuple du Nicaragua* » et dénonçant le « *génocide dont celui-ci est victime de la part du régime somoziste* ». Le communiqué qualifie de « *ridicules* » les accusations du président Somoza qui avait parlé d'un « danger communiste » au Nicaragua, estimant que celles-ci peuvent cependant conduire à l'intervention du Conseil de défense centroaméricain (CONDECA) de l'O.E.A.

Argentine

UN DIPLOMATE FRANÇAIS AU SECOURS DU RÉGIME DE BUENOS-AIRES

Buenos-Aires (A.F.P.). — M. Jean-Pierre Bernes, attaché culturel auprès de l'ambassade de France à Buenos-Aires, a estimé, dimanche 10 septembre, que l'agitation anti-Argentine qui se développe dans une partie de la presse française ne reflétait pas l'opinion de la majorité des Français. M. Bernes a affirmé, à l'occasion de la reprise des cours de l'Alliance française à Bahia Blanca (à environ 700 kilomètres au sud de Buenos-Aires), que « la campagne qui se développe dans presque toute l'Europe a eu pour point de départ des moyens d'information marginaux ». « Je peux assurer, a-t-il poursuivi, que l'image que la France se fait de l'Argentine n'est pas celle que l'on a prétendu créer. »

« Il y a en France une liberté de la presse, peut-être même excessive, et chacun écrit ce dont il a envie, même si tout ce qui s'écrit n'est pas vrai », a affirmé le diplomate français, dont les déclarations sont abondamment reprises par la plus grande partie de la presse du matin de Bahia Blanca. « Nous qui sommes des diplomates accrédités en Argentine, a-t-il souligné, nous nous employons tous les jours à informer Paris sur la situation réelle de l'Argentine. »

AFRIQUE

Rhodésie

M. SMITH ANNONCE L'EXTENSION DE LA LOI MARTIALE

Dans un message radiotélévisé, M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a annoncé, dimanche 10 septembre, qu'une forme « *modifiée* » de loi martiale allait être décrétée dans « *certaines zones, quand cela s'avérera nécessaire* », à la suite de la destruction de l'avion d'Air Rhodesia et du massacre de dix des dix-huit survivants (*le Monde* du 6 septembre).

Faisant allusion à la fois à la Zambie et au Mozambique, M. Smith a dit : « *Je dois en avertir les États voisins du nord et de l'est : nous ne pouvons tolérer que des terroristes assassins opèrent en toute impunité à partir de leurs frontières.* »

On a, d'autre part, annoncé dimanche soir, à Salisbury, l'arrestation de dix-neuf membres de l'Union africaine du peuple du Zimbabwe (ZAPU). — *(A.F.P.)*

Kenya

CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

M. Arap Moi bénéficie de nouveaux ralliements

Nairobi. — L'élection de M. Daniel *Arap Moi à la présidence du* Kenya semble un fait acquis à la suite d'une nouvelle série de ralliements à sa candidature. A son tour, M. Oginga Odinga, ancien vice-président, a annoncé dimanche 10 septembre qu'il se rangeait derrière l'homme qui assure l'intérim de la présidence depuis la disparition de Jomo Kenyatta voici trois semaines.

Une conférence de l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), parti unique de fait, doit se réunir le 6 octobre pour élire un nouveau président du parti, ainsi qu'un candidat à la magistrature suprême. Mais la partie semble, d'ores et déjà, gagnée pour M. Arap Moi. Le ral-

De notre correspondant

liement de M. Odinga, l'un des principaux opposants au régime, fait suite à ceux de M. Kimani, député de la majorité qui avait fait campagne contre M. Arap Moi en 1977, de M. Mungai, président de la KANU pour Nairobi et de la GEMA, l'influente association Kikuyu-Embu-Meru.

Entretemps, le président en exercice avait reçu l'appui de l'ensemble du reste du personnel politique, des syndicats ainsi que des associations féminines et ethniques. Samedi, Mlle Chelagat Mutai, un de ses anciens adversaires au Parlement, lui a également offert sa voix en sortant de prison, où elle a purgé une peine de trente mois pour « *incitation à la violence et au non-respect de la loi* ».

Membre élu du Parlement, M. Arap Moi pourrait être « nommé » président — sans l'intervention d'un scrutin populaire — pour peu qu'il soit candidat unique, ce qui semble déjà acquis. Dans cette hypothèse, l'intérêt de la conférence de la KANU, prévue dans moins d'un mois, se reporterait sur le choix d'un vice-président de la République — une prérogative constitutionnelle du futur président — et sur l'opportunité de la désignation, au sein du parti, d'un conseil exécutif

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Chef de l'État des Seychelles

M. France-Albert René est l'hôte du gouvernement français

A l'invitation du gouvernement français, M. France-Albert René, chef de l'Etat des Seychelles, est arrivé à Orly ce lundi 11 septembre à 11 heures, accompagné du docteur Maxime Ferrari, ministre du plan, du développement et du logement.

Le président René, qui a été accueilli par M. Galley, ministre de la coopération, séjournera en France jusqu'à mercredi.

PORTRAIT

Un nationaliste soucieux de justice sociale

Dans sa manière d'être et d'agir, M. France-Albert René, chef de l'Etat des Seychelles, est fondamentalement différent de M. James Mancham qu'il évinça du pouvoir un an après l'accession de l'ancienne colonie britannique à l'indépendance. Modeste, habillé simplement, ayant une préférence marquée pour les chemisettes à col ouvert, sa mise contraste avec celle, volontairement recherchée, de l'ancien président, dont il fut pendant un an le plus proche collaborateur, en qualité de premier ministre.

Fuyant les mondanités avec autant d'obstination que son prédécesseur les recherchait, M. France-Albert René est étroitement à l'écoute du petit peuple seychellois, alors que M. James Mancham vivait comme en symbiose avec une fraction de la Jet Society internationale par l'intermédiaire de laquelle il avait donné au monde extérieur une image tout à fait artificielle des Seychelles : celle d'un paradis touristique, analogue aux Bermudes et aux Bahamas. Bien qu'il appartienne, comme M. James Mancham, à l'establishment seychellois, M. France-Albert René paraît soucieux de jeter les bases d'une société plus juste dans ce petit Etat de l'océan Indien que les anciens dirigeants gouvernaient au seul profit de leurs intérêts de classe.

De lointaine ascendance bretonne, ancien séminariste, ce quadragénaire souriant a suivi un itinéraire étrangement parallèle à celui de l'homme auquel il a succédé. Né en 1935 dans l'île de Mahé, il a fait ses études chez les Frères maristes, puis, après une année passée en Suisse, est allé faire son droit à King's College, à l'université de Londres. Devenu avocat en 1957, il revint quelques années plus tard aux Seychelles pour s'inscrire au barreau de Victoria.

Après avoir fait ses premières armes de militant en Grande-Bretagne dans les rangs du parti travailliste, il fut responsable syndical, dès son retour au pays, avant de fonder, en 1964, le Parti uni du peuple des Seychelles (S.P.U.P.), dont il ne quitta jamais la présidence.

Elu en novembre 1970 à l'Assemblée législative seychelloise, M. France-Albert René y devient speaker de l'opposition, selon la tradition établie dans les territoires d'outre-mer relevant de la mouvance britannique. Il participe aux conférences constitutionnelles de 1970, 1975 et 1976, qui devaient permettre de conduire la colonie de la Couronne sur la voie de l'autonomie, puis sur celle de l'indépendance. Lorsque l'Union Jack fut amené sur l'archipel, dont le Royaume-Uni avait officiellement pris possession en 1810, il entre dans le gouvernement de coalition constitué sous la direction du parti démocratique de M. James Mancham, vainqueur des élections générales de 1970, puis de 1974. Avant de devenir premier ministre, le 23 juin 1975, il est ministre des travaux publics et du développement constitué dans l'archipel devenu indépendant.

Francophone comme presque tous les Seychellois, francophile comme la plupart de ses compatriotes, et comme M. James Mancham lui-même, M. France-Albert René reste néanmoins très attaché à l'indépendance nationale d'un pays dont il ne méconnaît pas la modestie des ressources économiques et humaines. Profondément nationaliste, il conçoit le dialogue avec la France surtout comme un moyen de faire pièce au poids de la Grande-Bretagne, dont l'influence reste prépondérante non seulement aux Seychelles, mais dans l'ensemble de l'océan Indien.

PHILIPPE DECRAENE.

A TRAVERS LE MONDE

Grèce

● *MIKIS THEODORAKIS* sera le candidat du P.C. de l'extérieur aux élections municipales d'Athènes, le 15 octobre. Mais les autres partis de gauche (parti socialiste, P.C. de l'intérieur et Union du centre) soutiennent M. D. Beys, maire d'un faubourg d'Athènes. — *(Corresp.)*

Pays-Bas

● LA VISITE que devait faire en U.R.S.S. une délégation parlementaire néerlandaise a été annulée parce que l'un de ses membres, député chrétien démocrate, M. Hans Van Weezel, n'a pas obtenu de visa. Selon M. Van Weezel, le refus qui lui a été opposé est probablement dû à sa campagne en faveur des juifs d'U.R.S.S. — *(A.P.)*

Portugal

● UNE NOUVELLE CENTRALE SYNDICALE, l'Union *démocratique des travailleurs portugais* (U.D.T.P.), a été créée dimanche 10 septembre à Lisbonne par cinquante-huit syndicats et trois fédérations, qui étaient affiliés au mouvement Lettre *ouverte*, proche des socialistes, et qui a décidé à cette occasion de se dissoudre.

R.F.A.

● LA POLICE OUEST-ALLEMANDE estime, selon une déclaration faite dimanche 10 septembre par l'un de ses porte-parole, que l'appartement loué à Düsseldorf par Willy Peter Stoll, membre de la Fraction armée rouge, récemment tué dans cette ville au cours de son arrestation (*le Monde* du 8 septembre), a probablement servi de quartier général à l'organisation terroriste pour plusieurs attentats. Les opérations de police déclenchées après l'arrestation et la mort de Willy Peter Stoll, pour retrouver les autres terroristes qui l'accompagnaient, n'avaient cependant donné aucun résultat lundi matin 11 septembre. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● M. SEPTEMBER MOHLONGO, dirigeant de l'African National Congress (A.N.C.-clandestin), activement recherché par la police sud-africaine, a été arrêté au Swaziland, a annoncé samedi 9 septembre le quotidien sud-africain *Beeld*. — *(A.F.P.)*

Tchad

● LE BUREAU A ALGER DU FRONT NATIONAL DE LIBERATION DU TCHAD (tendance du Dr Abba Sidick) qualifie de « *mascarade politique* » la formation du gouvernement d'union nationale au Tchad, dans un communiqué *diffusé* samedi 9 septembre. Le bureau du FROLINAT affirme : « *Les bourreaux et les chasseurs de rançons ne peuvent gouverner le Tchad, ils ne sont ni crédibles ni représentatifs.* » — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE SENATEUR EDWARD KENNEDY a quitté dimanche 10 septembre Moscou pour New-York à l'issue d'une visite de cinq jours en U.R.S.S. Il avait été reçu samedi par M. Brejnev, puis, dans une interview à la télévision soviétique, M. Edward Kennedy s'était prononcé en faveur d'un « *renforcement de la détente* ». Le sénateur était venu en U.R.S.S. à l'invitation du Comité soviétique pour la science et la technique, et avait assisté à Alma-Ata (Kazakhstan) au début des travaux d'une conférence de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé). — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

Le second tour de l'élection législative partielle dans le Pas-de-Calais

• M. Wilquin (P.S.) qui améliore ses positions retrouve son siège • M. Deprez (U.D.F.) ne fait pas le plein des voix de la majorité

De notre correspondant

Le succès de M. Claude Wilquin (P.S.), maire de Berck-sur-Mer, dans la quatrième circonscription du Pas-de-Calais (Montreuil), pour attendu qu'il était, est plus net que prévu. Dans cette circonscription, la seule du département qui avait donné au second tour de l'élection présidentielle de 1974, la majorité à M. Valéry Giscard d'Estaing (52,34 %), le candidat socailste, en recueillant 59,94 % des suffrages exprimés, fait même mieux que M. Mitterrand, qui, dans l'ensemble du Pas-de-Calais, avait obtenu, le 19 mai 1974, 57,90 % des voix.

Le député, invalidé par le Conseil constitutionnel, devance son concurrent de la majorité de 10 681 voix, alors qu'en mars son avantage sur M. Léonce Deprez n'avait été que de 122 suffrages. Inférieure à ce qu'elle était le 19 mars dernier, la participation électorale a été plus forte qu'au premier tour (84,56 %, au lieu de 80,61 %). Malgré ce qu'il en attendait, les nouveaux électeurs n'ont pas favorisé M. Deprez, qui n'a pas, en outre, recueilli l'ensemble des voix qui, au premier tour, s'étaient portées sur M. Christian Tuaillon (R.P.R.). M. Deprez obtient 21 511 voix (soit 40,05 %) à ce second tour, alors que le total de ses voix et de celles de M. Tuaillon au premier tour, atteignait 22 855 suffrages (soit 44,83 %).

A Campagne-lès-Hesdin, où M. Tuaillon est conseiller municipal, la majorité disposait d'un potentiel de 358 voix à l'issue du premier tour. M. Deprez n'en a recueilli que 317, alors que le nombre des suffrages exprimés était le même, à une unité près. Dans des communes plus importantes, on constate le même déficit : moins 226 à Berck, moins 66 à Montreuil-sur-Mer, moins 76 à Etaples. Au Touquet, commune dont il est maire, M. Deprez obtient 62,21 % des suffrages exprimés contre 66,79 % au second tour de mars dernier. Dans cette ville, le total des voix de la majorité représentait le 3 septembre 68,25 % de ces suffrages.

La venue entre les deux tours de MM. René Monory, ministre de l'économie; Joël Le Theule, ministre des transports; Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, n'a pas empêché un mauvais report de voix au sein de la majorité. L'affiche « unitaire » choisie par M. Deprez, où figuraient côte à côte MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac, n'a, semble-t-il, pas eu de meilleurs effets.

M. Wilquin, que MM. Michel Rocard au nom du P.S. et Roger-Gérard Schwartzenberg au nom du M.R.G. étaient venus soutenir, n'arrivait en tête au second tour de mars que dans cinquante des cent quarante commune que compte cette circonscription ; cette fois, il a franchi la barre des 50 % dans cent deux communes.

GEORGES SUEUR.

CANDIDATS ET PARTIS	10 septembre 1978 Inscrits : 64 755 Suf. exp. : 53 703 Abst. : 15,43 %		3 septembre 1978 Inscrits : 64 763 Suf. exp. : 51 549 Abst. : 19,38 %		19 mars 1978 Inscrits : 64 734 Suf. expr. : 57 950 Abst. : 8,88 %		12 mars 1978 Inscrits : 64 732 Suf. expr. : 56 698 Abst. : 10,78 %		11 mars 1973 Inscrits : 55 229 Suf. expr. : 47 176 Abst. : 12,03 %		4 mars 1973 Inscrits : 55 232 Suf. expr. : 46 932 Abst. : 12,90 %		23 juin 1968 Inscrits : 51 933 Suf. expr. : 43 945 Abst. : 13,77 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. WILQUIN (P.S.)	32 192	59,94	25 401	49,27	29 036	50,10	18 144	32,00	23 480 (1)	49,77	11 262 (1)	24,00	11 424 (1)	25,99
DEPREZ (U.D.F. - P.R.)	21 511	40,05	15 455	29,28	28 914	49,89	16 925	29,86			10 493 (2)	22,36	2 948 (2)	6,70
TUAILLON (R.P.R.)			7 400	14,35			12 505 (3)	22,05	23 696 (3)	50,22	11 933 (3)	25,43	23 733 (3)	54,00
Mme MONTEUX (P. C.)			3 293	6,38			7 478	13,19			7 365 (4)	15,67	5 840 (4)	13,29
L. O. (a)							1 072 (5)	1,89						
U.N.M.P. (a)							322 (6)	0,56						
F. N. (a)							249 (7)	0,44						
Divers											5 869 (8)	12,50		

(1) M. Bertrand Akar, candidat F.G.D.S.-rad. en 1968, U.G.S.D.-M.R.G. en 1973 ; (2) M. Léonce Deprez, sans étiquette en 1973 ; M. Mirval Carliez, R.I. en 1968 ; (3) M. Marcel Séraud, U.D.R. en 1968 et 1973, R.P.R. en 1978 ; (4) M. Paul Dumont en 1968 et 1973 ; (5) Mme Eliane Moustrou ; (6) M. Ferdinand Dhont ; (7) M. Dominique Chaboche ; (8) MM. Guy Malgouzou, réf.-Cent. dém., Jacques Callens, div. droite majorité, Mirval Carliez, maj. respectivement 4 685, 832 et 352 voix, soit 9,98 %, 1,77 % et 0,75 %.

(a) L. O. : Lutte ouvrière (trotskiste) ; U.N.M.P. : Union pour la nouvelle majorité présidentielle ; F.N. : Front national.

M. SCHWARTZENBERG : la gauche repart.

Analysant le vote des électeurs communistes, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G., a déclaré, lundi matin 11 septembre, au micro de France-Inter :

« *Il y a, d'un côté, la direction du P.C.F., avec son comportement de Fouquier-Tinville, requérant contre ses partenaires avec un dossier complètement vide, et, de l'autre côté, les électeurs du parti communiste qui croient de moins en moins à la validité des arguments développés par le P.C. contre ses adversaires. Les électeurs du parti communiste considèrent que le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche sont de bonne foi et souhaitent réellement la victoire de la gauche. (...) En matière de vérité, il y a deux manières. (...) Nous pensons que nous sommes plus proches de la vérité que les analyses développées à la Fête de* l'Humanité. *Nous souhaiterions que nos camarades communistes cessent ce petit jeu de la vérité réformée, déformée, de la vérité présentée sous un éclairage un peu spécial.* »

Pour M. Roger-Gérard Schwartzenberg le résultat de l'élection du Pas-de-Calais indique que « *la gauche repart grâce à la gauche socialiste et radicale* ».

M. BEREGOVOY : l'esprit unitaire sera le plus fort.

M. Pierre Beregovoy, membre du secrétariat national du P.S., qui commentait dimanche 10 septembre, à Gaillon (Eure), le succès de M. Wilquin, a estimé que « *l'esprit unitaire sera le plus fort* », en dépit des « *attaques* » des dirigeants communistes contre le P.S. « *La preuve en est administrée par les élections partielles,* a-t-il ajouté. *Dans la Seine-Saint-Denis, les électeurs socialistes ont voté pour le candidat communiste dès le premier tour. Les communistes du Gers en ont fait autant en votant pour M. André Cellard. En revanche, dans le Pas-de-Calais où le P.C. avait choisi d'attaquer les socialistes, les électeurs communistes ont désavoué leurs dirigeants et le P.S. a démontré qu'il était bien le meilleur recours contre la droite.* »

● *M. Jean-Richard Hélie,* un des adjoints socialistes de M. Louis Darinot, député socialiste, maire de Cherbourg, a donné sa démission vendredi 8 septembre de l'ensemble de ses délégations. M. Hélie était chargé de l'action économique et de l'emploi, ainsi que du port et du tourisme, dans l'équipe municipale actuelle. Il a souligné qu'il « *reste convaincu de la grande honnêteté publique de M. Darinot, qui, dans la situation actuelle, ne peut donner la pleine mesure de toutes ses qualités* ».

M. Hélie a renoncé à représenter la ville de Cherbourg à la société d'équipement de Basse-Normandie. C'est la seconde démission enregistrée au sein de ce conseil municipal en l'espace de quelques jours : M. Jean Levalois, premier adjoint, a en effet quitté tout récemment ses fonctions pour des raisons de santé.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Les combattants volontaires de la Résistance,* qui ont tenu, à Lille, leur vingt-troisième congrès national le 10 septembre en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, souhaitent que la date du « *8 mai s'inscrive dans l'histoire comme la journée nationale de la réconciliation et de l'espoir* », et non plus seulement en tant que « *symbole de la libération* ».

Dans son rapport moral, M. Henry Bally, secrétaire général des C.V.R., a réaffirmé d'autre part le refus « *simple mais ferme* » de son organisation de voir les cendres du maréchal Pétain reposer à l'ossuaire de Douaumont.

Quatre élections cantonales

ARDENNES : canton de Chaumont-Porcien (2e tour).

Inscr., 2 348 ; vot., 1 827 ; suffr. expr., 1 724. MM. Michel Bocahut, m. de Bocquigny, U.D.F., 1 066 voix, *ELU* ; André Deligny, P.S., 658.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Malherbe (P.R.), décédé, qui l'avait emporté au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 1 345 voix contre 290 à M. Faynot (P.S.) et 81 à M. Saint-Germain (P.C.), sur 2 393 inscrits, 1 743 votants et 1 716 suffrages exprimés.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Bocahut était arrivé en tête avec 797 voix, contre 405 à M. Deligny, 375 à M. Jean Ducornet, adjoint au maire de Chaumont-Porcien, sans étiq., et 106 à M. André Jadot, P.C., sur 2 347 inscrits, 1 713 votants et 1 683 suffrages exprimés.

Alors qu'au premier tour le total des voix de gauche représentait 30,36 % des suffrages exprimés, M. Deligny en recueille 38,16 % au second tour. Ce score est supérieur de 16,54 points à celui réalisé en 1976 par les deux candidats se réclamant de la gauche, mais il reste sensiblement inférieur aux 40,96 % obtenus dans ce canton par M. Alain Léger (P.C.) au second tour des élections législatives de mars 1978.]

ARDENNES : canton de Rumigny (2e tour).

Inscr., 3 420 ; vot., 2 637 ; suffr. expr., 2 590. MM. Raymond Dervin, P.S., 1 352 voix, *ELU* ; Maurice Blin, sénateur, U.D.F.-C.D.S., 1 238.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Camille Titeux (P.S.), ancien député, ancien président du conseil général, décédé, qui avait été élu le 29 septembre 1974, au second tour d'une élection partielle organisée à la suite du décès d'Antoine Piernas (rép. ind.). Camille Titeux l'avait emporté avec 1 098 voix contre 1 019 voix à M. Pierre Chaize (Centre dém.), et 134 à M. Michel Patris (sans étiq.), sur 3 295 inscrits, 2 284 votants et 2 243 suffrages exprimés.

Pour la présente élection partielle, les résultats du premier tour ont été les suivants : insc., 3 420 ; vot., 2 253 ; suffr. expr., 2 212 ; MM. Blin, 881 voix; Dervin, 866 ; Michel Patris M. d'Aoust, gaulliste, 238 ; Raymond Vérita, P.C., 227.

Les résultats du second tour révèlent une progression de la gauche. M. Dervin est élu avec 52,20 % des suffrages exprimés, alors qu'au premier tour le total des voix de gauche ne représentait que 49,41 % des suffrages exprimés. De même, il fait mieux que le précédent conseiller général socialiste qui, dans le cadre d'une triangulaire, avait recueilli 48,59 % des suffrages exprimés. Enfin, le score de M. Dervin est supérieur aux 42,96 % obtenus dans le canton par M. Alain Léger, député communiste, au second tour des élections législatives de mars 1978.

Ce scrutin partiel avait été l'objet d'une attention toute particulière des états-majors politiques. MM. Michel Rocard et Jacques Delors étaient venus soutenir M. Dervin, et M. René Monory, ministre de l'économie, M. Blin.]

SOMME : canton de Crécy-en-Ponthieu (1er tour).

Inscr., 4 824 ; vot., 3 759 ; suffr. expr., 3 664. MM. Léonce Baillet, soutien R.P.R., 1 367 voix ; Charles Ponchel, maire de Crécy-en-Ponthieu, P.S., 1 029 voix ; Marcel Bost, maire d'Estrées-lès-Crécy, maj. prés., 657 voix ; Joël Hautbout, P.C., 611 voix. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de André Delannoy (R.P.R.), décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976, avec 1 620 voix contre 1 270 à M. Joël Petit (P.C.) et 1 150 à M. Pierre Brantrant (act. loc.) sur 4 941 inscrits, 4 164 votants et 4 040 suffrages exprimés.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : André Delannoy, R.P.R., 873 voix ; MM. Lœillet, act. loc., 700 ; Petit, P.C., 575, Brantrant, act. loc., 555 ; Ponchel, maire de Crécy, sans étiq., 519 ; Cahen, P.S., 433.

Le nouveau candidat du P.C. obtient 16,67 % des suffrages exprimés, soit un peu plus que M. Petit, qui, au premier tour de 1976, avait recueilli 15,77 %. Pour M. Ponchel, la progression est plus nette. En 1976, sans étiquette, il avait totalisé 13,98 % des voix et le candidat du P.S. 11,87 %. Cette fois, investi par le parti socialiste, son résultat représente 28,08 % des suffrages exprimés.]

EURE-ET-LOIR : canton de Courville-sur-Eure (1er tour).

Inscr., 6 338 ; vot., 3 634 ; suffr. expr., 3 567. MM. Robert Bizard, maj.-P.R., ancien adjoint au maire de Courville, 1 463 voix ; Etienne Janci, P.C., 740 voix ; André Julien, P.S., 718 voix ; Jean Bouvart, sans étiq., 328 voix ; Georges Gérard, sans étiq., adjoint au maire de Courville, 318 voix. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Raymond Bataille (P.S.), décédé accidentellement le 18 juin dernier, qui, alors suppléant du député de la circonscription, M. Maurice Legendre, avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 689 voix contre 1 887 à M. Bizard. Au premier tour, Raymond Bataille était arrivé en tête avec 1 871 voix contre 1 260 à M. Bizard, 620 à M. Genet (C.D.S.), et 617 à M. Janci (P.C.) sur 6 071 inscrits, 4 449 votants et 4 368 suffrages exprimés.

Le représentant du P.C. améliore les positions de son parti : en 1970, M. Janci avait obtenu 12,85 % des suffrages exprimés ; en 1976, 14,13 %. Aux élections législatives de mars, la candidate communiste totalisait 16,38 %. M. Janci a recueilli, à ce premier tour, 20,74 % des voix. Cette progression lui permet de devancer le candidat socialiste, dont le score — 20,12 % — est inférieur de 22,71 points à celui de Raymond Bataille en 1976. Ce dernier, candidat de la Convention des institutions républicaines, avait obtenu, en mars 1970, 46,72 % des suffrages exprimés, soit près de quatre points de plus qu'en 1976 où il en avait recueilli 42,83 %.

Au second tour des élections législatives de mars dernier, le candidat R.P.R. élu (M. Taugourdeau) avait recueilli 51,10 % des voix dans ce canton.]

● *Création d'un Comité de défense de l'économie lorraine.* — Le professeur Huriet, candidat P.R. (non soutenu par son parti) à l'élection législative partielle de Nancy, vient de créer un comité de défense de l'économie lorraine. En feront partie, entre autres personnalités, MM. Pierre Messmer, Christian Poncelet, Jean-Marie Rausch. Une audience a été demandée par ce comité lorrain au président de la République.

EN BREF...

● *L'union départementale C.F.D.T. de Paris* regrette, dans une déclaration publiée lundi 11 septembre, l'absence d'une candidature unique de la gauche dès le premier tour de l'élection législative partielle de la seizième circonscription de Paris. Ce texte précise notamment : « *L'union départementale C.F.D.T. de Paris ne peut admettre le fait de faire passer les intérêts des partis avant ceux des travailleuses et des travailleurs, des familles populaires de cet arrondissement, où l'on risque de voir le candidat de la majorité l'emporter au premier tour, ou en tout cas réaliser un bon résultat, qui lui donnera toutes les chances au second tour. Il est encore possible de faire barrage au candidat unique de la majorité. L'union départementale C.F.D.T. de Paris appelle la population à porter ses voix, dès le 24 septembre, sur la candidate de gauche qui est en capacité de faire des propositions mobilisatrices à la population, partant des préoccupations locales et qui, de ce fait, a le plus de chance de faire échec à la politique menée au nom de la majorité par M. de La Malène.* »

● *M. Bernard Robinet,* membre du comité directeur du M.R.G., président de la fédération de la Seine-Maritime, a décidé, vendredi 8 septembre, d'apporter son soutien à M. Francis Szpiner, candidat dans la seizième circonscription de Paris, malgré le désaveu du bureau national du M.R.G. (*le Monde* du 9 septembre).

● *M. André Dupont,* dit Aguigui Mouna, a précisé, dimanche 10 septembre, qu'il serait candidat le 24 septembre à l'élection législative partielle de la seizième circonscription de Paris sous l'étiquette « *écologiste, humaniste et citoyen du monde* ».

POLITIQUE

LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ »

M. Marchais : il n'y a pas de contestataires au P.C.F.

Si les interventions et les discours des dirigeants du P.C.F., dans le cadre de la fête de « l'Humanité » qui s'est déroulée samedi 9 et dimanche 10 septembre à La Courneuve, ont fustigé à la fois le gouvernement et le parti socialiste, les discussions entre militants portaient souvent, en revanche, sur la vie interne du parti, sur la situation qui s'est créée au lendemain des élections législatives. La pétition lancée depuis une cellule d'Aix-en-Provence et dénonçant des reculs dans la politique du P.C.F. par rapport au XXII[e] congrès est aujourd'hui signée par plus de mille cinq cents militants, et il est envisagé de publier un ouvrage rassemblant les témoignages de ces communistes, expliquant leur démarche.

Parmi les signataires qui ont rejoint les auteurs de ce texte au cours des derniers mois figurent un ancien député de l'Aisne, Mme Paulette Charbonnel ; des écrivains comme Mme Hélène Parmelin et M. Pierre Barberis ; des universitaires comme M. Yves Benot, souvent consulté par la direction du P.C.F., et Mme Catherine Coquery-Vidrovitch, professeur à Paris-II et spécialiste des problèmes du tiers-monde ; M. Paul Meier, collaborateur des Editions sociales et membre du comité de rédaction de la revue « la Pensée » ; M. Albert Soboul, un des historiens communistes les plus connus, professeur à la Sorbonne ; M. Bernard Edelman, avocat, et de nombreux cinéastes comme Mme Catherine Zins, MM. Bernard Paul, Bernard Eizenchitz, Daniel Wuhrmann et Laurent Heyneman, réalisateur du film « la Question », tiré du livre de M. Henri Alleg.

M. Georges Marchais a insisté sur le fait que ces militants ne sont pas des « contestataires ». La direction du P.C.F. fait succéder au raidissement initial une attitude plus ouverte. Elle a laissé se dérouler dans le cadre du « village du livre » des débats au cours desquels interrogations et critiques ont pu s'exprimer sans frein. Ce changement de ton est sans doute dû au fait que la direction du P.C.F. a mesuré l'ampleur du phénomène et sait qu'elle ne risque plus d'être débordée.

THIERRY PFISTER.

M. Georges Marchais a participé samedi 9 septembre, en direct de la Courneuve, au journal de 13 heures de TF 1. Le secrétaire général du P.C.F. a profité de l'occasion pour accuser une nouvelle fois le P.S. de pratiquer le « *double jeu* ».

« *Il est nécessaire*, a-t-il dit, *de bien comprendre pourquoi il y a eu échec de la gauche, pourquoi le P.S. a décidé délibérément d'abandonner le programme commun. Nous ne revenons pas sur cette question par plaisir de critiquer, mais parce qu'il le faut bien. J'observe d'ailleurs que tout le monde refuse le débat sur cette question capitale, y compris le parti socialiste. Ainsi, la critique qui a été faite du dernier livre de François Mitterrand soulignait le silence total du premier secrétaire du P.S. sur ce qui s'est passé dans les négociations entre socialistes et communistes. La conclusion que j'en tire, c'est que lorsque l'on refuse d'aborder une question publiquement, devant son peuple, c'est-à-dire d'en débattre au grand jour, c'est qu'on ne se sent pas en position de force. En réalité, le parti socialiste joue le double jeu. Voilà ce qu'il faut constater.* »

Après avoir noté que « *la situation de Georges Marchais dans le parti communiste n'est pas mauvaise* », le secrétaire général a évoqué la contestation qui s'est développée au sein du P.C.F. après les élections législatives.

Il a déclaré : « *Je sais qu'il y a des contestataires dans certains pays et dans certains partis. Dans le P.C.F. non. Il y a des camarades qui discutent. Nous ne les considérons pas comme des contestataires. La discussion nous réjouit. Je l'ai déjà dit, ce qui me peinerait le plus, ce serait qu'il n'y ait pas de débat.*

» *Il ne peut y avoir dans notre parti de bonne politique et il ne peut y avoir de vie démocratique réelle que dans la mesure où chacun a la possibilité de s'exprimer librement et le fait même s'il n'est pas d'accord.*

» *Par conséquent je ne considère ni Elleinstein, ni Althusser ni qui que ce soit comme des contestataires, même s'il est vrai que personnellement il y a parmi les idées qu'ils expriment certaines que je ne partage pas. Mais cela, c'est le jeu de la démocratie.* »

Interrogé sur l'ouvrage *l'U.R.S.S. et nous*, M. Marchais a précisé : « *Les auteurs de cet ouvrage y ont travaillé, je crois, depuis plus d'un an. En toute liberté. Par conséquent, c'est ni sous la pression de prétendus « contestataires » ni à la demande de la direction qu'ils l'ont écrit.* »

Débats et critiques

L'U.R.S.S. et nous, d'une part, l'ouvrage de M. Paul Laurent, *le P.C.F. comme il est*, d'autre part, ont fait figure de vedettes au « *village du livre* » de la fête de *l'Humanité*. Le premier s'est vendu à cinq mille exemplaires, le second à quatre mille. L'un et l'autre ont en outre été l'occasion de débats animés. M. Paul Laurent, membre du secrétariat, a, en particulier, dû répondre à de nombreuses questions critiques qui n'apparaissent pas dans le compte-rendu anodin du débat publié dans *l'Humanité* du 11 septembre. Des militants ont ainsi déploré que la direction du P.C.F. se prononce trop souvent avant que la base du parti n'ait débattu. Le mode de désignation des dirigeants a également été contesté dans la mesure où il apparaît comme une cooptation. La règle de l'unanimité dans les votes du comité central ou même des comités fédéraux a été critiquée. Sur ce point M. Paul Laurent a noté que l'unanimité n'est « *ni une nécessité ni une obligation* ». Le député de Paris a ajouté : « *Je dis tranquillement que notre parti n'est pas encore assez démocratique* ».

Le débat sur *l'U.R.S.S. et nous* n'a pas été moins animé. La position des auteurs — et de la direction du P.C.F. — était contestée à la fois par des militants qui la jugent trop timide et dénient à l'U.R.S.S. le titre de « pays socialiste » et par quelques adhérents qui sont indignés par l'abandon du modèle soviétique. Au cours de la discussion, un militant s'est élevé contre la présence, à la cité internationale, de représentants du quotidien tchécoslovaque *Rude Pravo*. Il a qualifié M. Gustav Husak de « *Pétain tchécoslovaque* ».

M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, qui n'avait pu se rendre les 3 et 4 juin à la fête du journal des jeunesses communistes, *l'Avant-Garde*, était en revanche présent au « village du livre » où il signait ses ouvrages. L'historien a notamment déclaré au micro d'Europe 1 qu'il ne s'était jamais considéré « *comme un contestataire mais comme un communiste à part entière discutant d'un certain nombre d'aspects de la politique du parti* ». Il a ajouté :

« *Je crois qu'il faut bien voir qu'en fait je n'ai écrit un certain nombre de choses dans le journal* le Monde *ou dans d'autres journaux que parce que je n'avais pas la possibilité de les écrire dans le journal* l'Humanité *ou dans la presse communiste. Je donne mon opinion comme n'importe quel communiste. Ce n'est pas faire de la contestation au sens traditionnel du terme.* »

M. LAJOINIE : le gouvernement a organisé la hausse des prix.

Dans le discours qu'il a prononcé dimanche 10 septembre lors du meeting central, M. André Lajoinie, membre du bureau politique, s'est incliné « *devant les martyrs de Téhéran* » avant de critiquer la politique du gouvernement. Il a notamment déclaré :

« *Dès les élections passées, le gouvernement a organisé délibérément la hausse des prix afin d'abaisser le pouvoir d'achat non seulement des salariés, mais aussi des retraités, des familles, des travailleurs indépendants, des petits et moyens paysans, pour canaliser toujours plus de richesses dans les coffres-forts des multinationales. (...)*

» *C'est délibérément, comme le montre encore le projet de budget, que le pouvoir enfonce notre population dans la spirale de l'austérité, de la sous-consommation, de la stagnation économique et par conséquent de l'accroissement du chômage.* »

L'orateur a dénoncé en outre les perspectives d'élargissement de la C.E.E., avant de conclure :

« *Le pouvoir est encouragé dans sa politique réactionnaire par le virage à droite du parti socialiste, qui lui a permis de conserver la majorité en mars et qui exprime aujourd'hui toute une série de positions rejoignant la politique giscardienne.*

» *Le ralliement, ces jours-ci, de Robert Fabre à Giscard ne fait que commémorer l'anniversaire de son départ, très bien admis par le parti socialiste, quoi qu'il en dise maintenant, du sommet de la gauche en septembre 1977. (...)*

» *Pour notre part, nous ne voulons pas la polémique, mais le combat pour l'union n'a rien à gagner à la confusion et au double jeu.*

» *Car, malgré les difficultés, nous ne renoncerons jamais à l'union de la gauche, au plus large rassemblement indispensable pour aller au changement.* »

Sur la presse...

Le débat sur la presse du parti, samedi après-midi, rassemblait quelque deux cents personnes dont une demi-douzaine semblaient décidées à poser un certain nombre de questions embarrassantes : pourquoi avoir refusé aux contestataires la possibilité de s'exprimer dans l'Humanité *? Pourquoi n'indiquez-vous pas le chiffre de tirage de* l'Humanité *? Pourquoi n'avoir pas mentionné dans le compte rendu de* l'Humanité *le retrait de la délégation marocaine du congrès de Cuba ? Comment expliquer la carence de la presse communiste en province, notamment avec la disparition du* Point du jour *à Lyon ? Pourquoi avoir refusé la tribune de discussion dans* l'Humanité *et avoir ouvert une tribune de dénonciation ?*

Tour à tour MM. Roland Leroy, René Andrieu et Henri Alleg ont répliqué d'abord avec des arguments empreints d'une grande humilité : « L'organe du P.C. n'est pas infaillible, mais il n'a pas toujours les moyens dont dispose la presse capitaliste » *(R. Andrieu) ;* « Certes, nous n'avons pas voulu de discussion publique, mais l'opinion des contestataires est un des éléments qui s'ajoutent au débat permanent dans le parti » *(H. Alleg). Pour Cuba, c'était visiblement le pot au noir : aucun responsable de* l'Humanité *présent, les vacances probablement..., n'avait suffisamment suivi les travaux du congrès pour répondre à la question posée. Quant au* Point du jour, *s'il a disparu aussi rapidement, c'est uniquement* « la faute à Hernu », *a dit M. Roland Leroy.*

Mais l'insistance des intervenants sur l'affaire des contestataires ainsi que la réflexion perfide d'une militante (« pour comprendre le rapport de Marchais, il m'a fallu lire un autre titre que *l'Huma* que je ne nommerai pas »*) allaient épuiser la patience des dirigeants communistes. Tandis que M. René Andrieu ironisait en répliquant :* « Pourquoi offrir de la place aux contestataires alors que la presse bourgeoise accueille leurs articles avec une large complaisance ? », *M. Roland Leroy tenait à ne laisser planer aucune équivoque :* « Le journal dont cette militante *préfère taire le nom,* moi je le nommerai : c'est *le Monde,* et *le Monde* c'est un instrument de la bourgeoisie et de l'idéologie dominante ! », *s'est exclamé le directeur de* l'Humanité.

CLAUDE DURIEUX.

M. MICHEL DE JUST ÉLU GRAND MAITRE DE LA GRANDE LOGE DE FRANCE M. MICHEL BAROIN RESTE A LA TÊTE DU GRAND-ORIENT

Les deux principales obédiences maçonniques françaises par l'importance de leurs effectifs, le Grand-Orient de France et la Grande Loge de France, viennent, à l'issue de leur convent annuel, de réélire ou d'élire leur grand maître pour la période septembre 1978-septembre 1979.

M. Michel Baroin a été reconduit par le conseil de l'ordre du G.O.D.F. à la tête de son obédience. Il y a été réélu par 18 voix contre 13 à M. Roger Leray, candidat de l'ancien grand maître M. Jacques Mitterrand (qui finalement avait renoncé à se présenter) ; candidat également du Cercle Ramadier, que préside M. Roger Fajardie, secrétaire national du P.S.

Le conseil a aussi entériné le projet de M. Michel Baroin, en décidant la convocation, au mois de décembre prochain, d'un convent extraordinaire consacré à la recherche d'une éthique de société (*le Monde* daté 2 septembre).

A la Grande Loge de France, M. Michel De Just succède à M. Georges Marcou qui, siégeant depuis trois ans au conseil fédéral de l'obédience, ne pouvait se représenter.

[M. Michel de Just, le nouveau grand maître, est né le 9 février 1934. Citoyen français, il est le fils de M. Julio Juste, vice-président de la *République espagnole et ministre de* la justice du gouvernement républicain espagnol. Réfugié en France après la victoire de Franco, M. Julio Juste fut l'un des fondateurs de la loge J.-Beria, à laquelle appartinrent de nombreux maçons espagnols en exil. M. Michel de Just a fait ses études au lycée Gambetta, à Cahors, puis à Paris, au lycée Louis-le-Grand. Professeur de lettres, directeur d'académie, le nouveau grand maître est aussi l'auteur de plusieurs études de littérature comparée et de critique cinématographique.]

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, estime, dans une interview publiée dimanche 10 septembre par « *la Lettre hebdomadaire des républicains* », destinée aux militants du P.R., qu'il ne doit pas exister de commune de France « *où il y ait moins de trois membres du P.R.* ». Il ajoute : « *Toutes les hypothèques politiques sont aujourd'hui levées pour un certain nombre d'années. Le parti républicain peut enfin se consacrer à deux efforts : un effort quantitatif, il faut qu'il soit présent partout, un effort au niveau du Parlement. Il faut commencer à traduire en propositions de lois un certain nombre de nos préoccupations. Il appartient à nos parlementaires, tout à fait normalement, d'aller en discuter et quelquefois d'aller les imposer au gouvernement.* »

● *Le Mouvement des démocrates*, que préside M. Michel Jobert, tiendra son troisième rassemblement annuel les 18 et 19 novembre à Paris. Le conseil national de ce groupement estime que les propositions gouvernementales pour l'emploi « *sont des mesures fragmentaires improvisées sous la pression d'événements mal analysés depuis quatre ans* ».



LA MISSION DE M. ROBERT FABRE

M. Schwartzenberg : l'action de l'opposition ne doit pas être une faveur octroyée

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a de nouveau regretté, lundi matin 11 septembre, au micro de France-Inter, que M. Robert Fabre ait accepté d'assumer la mission d'étude qui lui avait été proposée par le président de la République. « *Je ne mets pas en cause la bonne foi de M. Robert Fabre*, a-t-il notamment déclaré. *Je pense qu'il se trompe en toute bonne foi parce que, en effet, on ne peut pas sembler collaborer à la politique du gouvernement dans un domaine aussi important que l'emploi, où le gouvernement poursuit une politique brutale, et demeurer représentatif de l'opposition* ». M. Schwartzenberg a ajouté : « *Il n'est pas très sain de voir le pouvoir décider souverainement qui fera quoi dans l'opposition et avec quels moyens. L'action de l'opposition ne doit pas être une faveur octroyée par le pouvoir. Cela doit être un droit garanti par la Constitution. La ligne normale du dialogue, c'est au fond l'accroissement des droits de l'opposition au sein du Parlement.* » Souhaitant que le gouvernement inscrive par exemple à l'ordre du jour de la session parlementaire la proposition de loi sur le financement de la vie publique, qui a été déposé par les députés du M.R.G., M. Schwartzenberg a conclu : « *Le chemin de la cohabitation raisonnable doit être une voie à double sens ; la décrispation ne peut pas fonctionner à sens unique.* »

Le comité directeur de la fédération du Val-de-Marne du M.R.G. estime, pour sa part, que M. Robert Fabre commet « *une erreur d'appréciation sur la nature des rapports qui peuvent exister entre majorité et opposition* ». Il regrette que l'ancien président du M.R.G. devienne « *une caution de gauche pour une politique de droite* ».

En revanche, M. Bernard Robinet, membre du comité directeur du M.R.G., président de la fédération de Seine-Maritime, estime à titre personnel, mais en affirmant exprimer le sentiment de la « *large majorité* » de cette fédération, que M. Robert Fabre « *doit rester au côté des radicaux de gauche* » et demeure pour lui « *le premier des compagnons de la première heure* ».

Voyages sonores

Sur la grande scène du parc paysager de La Courneuve, où se tient la fête de *l'Humanité*, minces silhouettes perdues au milieu d'énormes amplificateurs, le trompettiste (et pianiste) Don Cherry, un long Noir américain aux gestes élégants, qui fut, aux côtés d'Ornette Coleman, un pionnier du *free jazz*, et le tablaïste Latif Khan, apôtre écouté de la musique indienne, qui joua avec Ravi Shankar, visage souriant et mains mobiles, échangent des sons insolites, qui s'organisent peu à peu en une mélodie à la fois simple et subtile, comme si s'ouvrait, au contact de ces deux expériences, de ces deux mondes, l'afro-américain et l'oriental, une voie nouvelle, sur laquelle chaque auditeur se laisse entraîner, dans le plaisir de la découverte et le bonheur de l'évidence. Derrière ces deux guides, un groupe de rock, l'Organic Music Theater, accompagnateur habituel de Lou Reed, presse le mouvement avec énergie.

Plusieurs centaines, plusieurs milliers de jeunes gens, allongés dans l'herbe, corps entassés, couples enlacés, voyagent, les yeux fermés. Certains dorment pour de bon : la route est longue jusqu'à La Courneuve : la plupart rêvent sous le soleil, emportés par la musique. Après Don Cherry et Latif Khan, ils entendront — eux-mêmes ou d'autres — dans la soirée le groupe Genesis, puis, dimanche, les chants berbères de Djamal Allam, Maxime Le Forestier et des groupes venus d'Andalousie, du Pays basque ou des Asturies.

Ailleurs, dans chacun des six « espaces » régionaux aménagés par les fédérations départementales du P.C., des expositions, des débats, des concerts rassemblant une foule toujours plus dense. Dans l'espace Nord, par exemple, tels des personnages de science-fiction, les trente saxophonistes d'Urban Sax, en combinaison blanche et cape grise aux reflets pailletés, défilent en une lente et bruyante procession avant de gagner la scène où, sans cesser de mimer les figures d'un étrange ballet, ils nouent les fils d'une musique lancinante qui envoûte l'auditoire : musique « surréaliste », « futuriste », « cauchemardesque », dit le haut-parleur, « la folie à l'état pur » ; cette folie recèle beaucoup de savoir-faire...

Dans l'espace Ouest, avant un débat sur la pêche maritime, se produit un groupe cajun de Louisiane, Bayou Sauvage, tandis que, dans l'espace Midi, au cœur d'un Festival de la Méditerranée, chante Raimon, que, dans l'espace Est, les Shellgemer racontent l'Alsace en chansons et que, dans l'espace Ile-de-France, Domino et compagnie font rire les tout-petits.

Au village du livre, les queues s'allongent devant les caisses.

Il y a aussi « le pain et les jeux », c'est-à-dire, selon l'immuable tradition de la fête de *l'Humanité*, la merguez et la tombola. C'est là, nous assure-t-on, que les militants obscurs, serveurs amateurs et animateurs bénévoles, manifestent leur dévouement. Le pain, c'est aussi la gastronomie, illustrée par l'espace Centre, qui avait choisi pour thème la consommation ; et les jeux, c'est ce combat de catch où, sous les huées du public, un méchant en culotte noire malmène un gentil en culotte rouge, en usant de tous les coups défendus ; mais rassurez-vous : le bon gagnera.

THOMAS FERENCZI.

A Valence

M. Chirac adresse critiques et avertissements au gouvernement

De notre correspondant régional

Valence. — M. Jacques Chirac a prononcé samedi 9 septembre à Valence (Drôme) devant plus de cinq mille militants rassemblés à l'occasion de la fête régionale du R.P.R., un discours qui contenait bon nombre de critiques à l'égard de la politique gouvernementale.

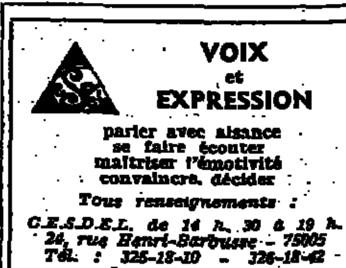
M. Chirac a même déclenché, chez un auditoire il est vrai prompt à vibrer, des réactions hostiles au président de la République par la simple évocation des propos que celui-ci avait tenus sur « *l'agriculture, pétrole de la France* ». Le président du R.P.R., un peu surpris tout de même de cette réaction, s'est efforcé aussitôt de justifier le bien-fondé des déclarations du chef de l'Etat. Mais l'incident donne cependant une idée assez précise de l'ambiance dans laquelle s'est déroulé ce meeting populaire et qui rappelait par bien des côtés celle de la dernière campagne électorale.

Des élections, le président du R.P.R. en a reparlé pour attribuer, bien sûr, une large part du mérite de la victoire à son organisation, mais aussi pour lancer un « *appel aux socialistes* » : « *S'il s'agit de promouvoir une politique généreuse, conforme aux libertés, à la dignité de l'homme, alors venez avec nous !* », s'est-il écrié. Ce fut l'occasion, faisant allusion à la mission accordée à M. Robert Fabre, de donner son premier « coup de patte » : « *Nous ne concevons pas l'élargissement de la majorité comme une opération d'état-major dirigée vers telle ou telle personnalité soi-disant représentative — et qui, d'ailleurs, ne représente plus rien à partir du moment où elle quitte son clan ; — pour nous, l'élargissement de la majorité c'est de convaincre nos concitoyens qu'ils ont leur place parmi nous, que nous les attendons et qu'ensemble nous sommes prêts à construire l'avenir de la France, en dehors des combines des états-majors politiques.* »

Ce sont les récentes mesures économiques du gouvernement qui ont suscité les plus grandes réserves de M. Chirac. Malgré la mise en application d'un certain nombre d'idées « *dont la paternité ne nous est pas toujours reconnue* », a-t-il souligné, « *la situation économique et sociale ne s'améliore pas* ». Pour M. Chirac, « *une nouvelle politique de l'économie en 1978 ne peut pas avoir d'autre objectif que la recherche systématique et tenace du plein emploi. Dire qu'il faut d'abord rétablir je ne sais quels équilibres monétaires avant de s'en préoccuper, ce n'est pas vrai. Les thèses orthodoxes et traditionnelles des économistes ne sont plus adaptées aux exigences de l'économie moderne, aux revendications sociales dans ce qu'elles ont de plus légitime* ».

Poursuivant sur ce registre et sans jamais citer le premier ministre, M. Chirac a ajouté : « *Ce n'est pas par je ne sais quel libéralisme, je ne sais quel laisser-aller au nom de je ne sais quels principes qui avaient cours au dix-neuvième siècle* » que la France parviendra à reprendre le dessus, mais par « *une action beaucoup plus volontariste à base de planification démocratique* ». Il a évoqué à ce propos la nécessité d'une « *relance immédiate dans les secteurs les plus touchés* » car, a-t-il dit, « *la France n'investissant pas assez aujourd'hui s'appauvrit pour demain* ». Le président du R.P.R., a assorti ses propositions en matière de politique économique d'un avertissement : « *Nous disons au gouvernement, que nous soutenons au nom de la solidarité de la majorité, qu'il ne peut pas considérer comme acquis ce soutien permanent, définitif, sans réserve de nos voix au Parlement.* » L'avertissement ne visait-il pas également le projet de budget dont M. Chirac avait dit, au cours d'une conférence de presse réunie avant le meeting, qu'il ne lui semblait « *pas marqué par un souffle particulier* » et qu'en plus il n'était « *pas conforme au programme de Blois* » ?

Au cours de cette conférence de presse comme à la fin de son discours, M. Chirac a parlé des problèmes européens. « *Nous souhaitons*, a-t-il dit, *la mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion des chefs d'Etat et de gouvernement au problème des compétences du Parlement européen et qu'un accord, commun et solennel, soit pris de sorte que l'opinion publique sache très bien ce que sera et à quoi servira ce Parlement européen.* » Le R.P.R. fixera sa position au cours d'un congrès extraordinaire en novembre. Mais pour M. Chirac les choses sont déjà claires : « *On ne peut pas sérieusement être pour l'Europe et également pour l'élargissement de celle-ci, c'est-à-dire pour l'entrée (...) d'un certain nombre de nouveaux Etats dans une Communauté déjà paralysée par la complexité des problèmes qui existent entre les neuf membres actuels.* » BERNARD ÉLIE.



هكذا من الأصل

LA PEINE DE MORT A « QUESTIONNAIRE » CE SOIR SUR TF 1

La lente agonie d'un exorcisme

Une certaine froideur, une sorte de détachement, une intense sobriété : c'est ainsi que Mᵉ Robert Badinter a choisi de répondre, ce lundi soir 11 septembre, au « Questionnaire » de Jean-Louis Servan-Schreiber : « La peine de mort agonise-t-elle ? » C'est en universitaire, sans passion, qu'il a souhaité analyser les raisons qui font de la France la dernière démocratie d'Europe occidentale conservant cette « *loterie sanglante* ». Symbole de cette survivance barbare, l'image d'une guillotine reste donc de longues minutes à l'écran, au début de l'émission.

« *Le criminel sanglant*, dit Mᵉ Badinter, *c'est notre visage et le visage d'un homme que nous ne supportons pas.* » Pour le peuple, la peine de mort tient lieu de « *sacrifice rituel* » : elle est l'exorcisme suprême, libérateur de l'angoisse. L'abolition est donc très rarement le résultat de la pression populaire. C'est une décision politique. Or, en France, la fonction politique de cette peine reste extrêmement forte. En continuant de guillotiner, explique Mᵉ Badinter, les hommes au pouvoir veulent se montrer « *prêts à tout pour faire face au crime. Pendant ce temps, la lutte contre la criminalité, contre ses causes, est mise de côté. De plus, dans notre système, qui est une forme de monarchie présidentielle, l'alliance entre le droit de grâce et la fonction présidentielle revêt celle-ci de la toute-puissance monarchique* ».

Alors, pour abolir, on attend une « *opportunité politique* » qui ne vient jamais. Il faudrait, en fait, du courage, « *ce qui n'est jamais une position populaire* ». Aucun homme politique, « *plus personne, ne soutient la valeur morale* » de la peine capitale, et tous les chiffres démontrent que son maintien est sans rapport avec l'évolution de la criminalité. Les partis de gauche, qui voulaient conquérir le pouvoir, avaient prévu l'abolition dans leur programme commun de gouvernement, mais se gardaient bien d'en trop parler pendant la campagne électorale.

A ceux qui ont ce pouvoir et tiennent à le conserver, il semble plus rassurant de guillotiner quelques boucs émissaires, avec leur fonction symbolique d'apaisement de l'inquiétude populaire. « *La position de M. Peyrefitte*, commente Mᵉ Badinter, *ressemble à cet article du code pénal soviétique : la peine de mort est maintenue de façon exceptionnelle en attendant son abolition définitive.* »

S'il faut attendre que la France cesse d'être en campagne ou en pré-campagne électorale pour que les gouvernants se décident en faveur de l'abolition, le « *châtiment suprême* » a encore beaucoup d'avenir devant lui. Peut-être est-ce ce qui donne à ce « questionnaire » un certain air de résignation, dans sa froide analyse du maintien d'une mesure inutile, et à Mᵉ Badinter cette hésitation dans le regard lorsqu'il affirme sa certitude : « *La peine de mort agonise. L'abolition est inévitable : elle est pour demain.* » Dans ce pays « *autrefois civilisé* », selon M. Jean-Louis Servan-Schreiber, « *toujours civilisé* » pour son invité, il reste que le verbe guillotiner se conjugue encore au présent.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(*) TF 1, 22 h. 10.

FAITS ET JUGEMENTS

Séquestré avant d'être expulsé.

Mᵉ Michel Prudh'ome, avocat au barreau de Grenoble, a déposé plainte contre X... avec constitution de partie civile, pour arrestation illégale et séquestration de personne auprès du doyen des juges d'instruction de Grenoble. Après avoir purgé une peine de deux mois de prison pour détention et usage de faux papiers, M. Eddine Akimi Zine, qui était entré clandestinement en France, fut élargi le 20 juin 1978. Mais, dès sa sortie de prison, il fut appréhendé par les gendarmes, qui le conduisirent aussitôt au service des étrangers de l'hôtel de police de Grenoble. Il y demeura pendant cinq jours, du 20 juin au 24 juin 1978, avant d'être conduit à l'aéroport de Lyon-Satolas pour s'envoler à destination de l'Algérie, son permis de séjour ayant été refusé. « *Ces infractions constituent des atteintes à la liberté individuelle* », déclare l'avocat de M. Akimi Zine qui précise qu'aucun texte ne permet de détenir des personnes, en quelque lieu que ce soit, avant leur expulsion.

● *Vol d'armes à Meaux.* — Une dizaines de fusils de chasse, plusieurs carabines et pistolets 22 long rifle, plusieurs pistolets de collections du dix-huitième siècle et de nombreuses cartouches ont été volés dans une armurerie de Meaux (Seine-et-Marne) dans la nuit du 8 au 9 septembre.

Blessé par un « videur ».

Un jeune homme de vingt ans, M. Claude Gérard, a été grièvement blessé à l'abdomen d'un coup de feu, dans la nuit du 9 au 10 septembre, alors qu'il tentait, avec une quinzaine de camarades, de forcer l'entrée du bal de Stuckange (Moselle). Se sentant débordé, le « videur » du bal, M. Frédéric Langrène, âgé de vingt-sept ans, demanda en effet à un autre garde, M. Gilles Capiaux, âgé de vingt ans, de chercher sa carabine 22 long rifle. M. Langrène tira alors « *dans le tas* ». Il est placé à ce jour en garde à vue à Yutz (Moselle).

Accidents de chasse.

A l'occasion de l'ouverture de la chasse, dimanche 10 septembre, plusieurs accidents se sont produits A Tende (Alpes-Maritimes), M. Roland Navaro a blessé accidentellement l'un de ses camarades, M. Dominique Dalmaso, vingt et un ans. A Saint-Etienne-des-Oullières (Rhône), M. Pierre-Marius Jousse, quarante-sept ans, a été mortellement blessé par un coup de fusil, alors qu'il chassait en compagnie de deux autres personnes. Dans les environs de Ruoms (Ardèche), un adolescent de quinze ans, M. Jean-Louis Benoit, a été tué accidentellement par son frère.

Colis postaux volés.

Des documents et des emballages d'objets de faible valeur ont été découverts dans les vestiaires du centre de tri postal de Pontoise (Val-d'Oise), où la police a perquisitionné le 8 septembre (*le Monde* des 10-11 septembre), après le dépôt d'une plainte pour vols. Trois agents ont été gardés à vue pendant quelques heures.

Le travail a repris au centre après un mouvement de grève suivi par les trois quarts du personnel dans la nuit du 8 au 9 et samedi 9 septembre.

● *Trente tonnes de marijuana* ont été découvertes le 9 septembre à Edisto Island (Caroline du Sud) dans deux camions, au cours d'une enquête de routine de la police. Neuf hommes ont été arrêtés à la suite de la saisie de ce chargement, d'une valeur marchande de 30 millions de dollars, au cours d'une opération de police de grande envergure aussitôt lancée dans la région. (*A.F.P.*)

● *Faux billets de 100 francs : deux arrestations.* — M. Gérard Borgier et Mme Michèle Nivois ont été arrêtés vendredi 8 septembre par les gendarmes de La Talaudière (Loire), après avoir remis à plusieurs commerçants de cette commune et des environs des fausses coupures de 100 francs.

POLICE

Libres opinions

L'État contre la police ?

par JEAN-CLAUDE RIQUOIS (*)

L'INSPECTEUR Capella est assassiné devant l'ambassade d'Irak. La réaction des policiers est immédiate et symptomatique : une grève qui ne dit pas son nom et que le gouvernement ignore.

Ces faits ont une signification qui ne peut s'expliquer par la seule réaction de révolte contre la mort absurde. Malheureusement, d'autres morts de ce genre tachent l'histoire de la vie policière quotidienne et d'autres *périodes ont été plus cruelles sans* amener une réaction aussi unanime de l'ensemble du corps policier.

Il est incontestable que les policiers se considèrent comme trompés par le gouvernement, qui n'a pas appliqué le plan de modernisation arrêté en 1974. L'atmosphère n'est donc pas à la décrispation. Il était normal de marquer ce deuil de manière exemplaire.

La base a réagi immédiatement, mettant en cause l'action du gouvernement. *Profondément, chacun* a senti que les rapports entre la police et l'État se détérioraient. Eclairés d'un jour cru, ces rapports se posent en termes de pouvoir, donc d'opposition, ou, plus exactement, de non-collaboration. C'est l'État contre la police.

Dans le même temps, le problème des détenus permissionnaires suscite la réflexion et demande un effort pour trouver une voie qui permette de dépasser le blocage actuel.

∴

Les structures de la police sont parcellisées et s'appuient sur des rapports entre les personnels.

La police nationale est un organisme administratif, fournisseur de moyens spécialisés à trois autorités : municipale, judiciaire et gouvernementale, qui sont la sécurité publique de nos villes, la police judiciaire, le maintien de l'ordre public et le renseignement.

Mais chacun ignore en général que les relations de la police avec ces commettants ne sont nullement définies ; elles varient en raison des rapports personnels qui s'établissent entre les responsables : maires, procureurs, juges et préfets d'une part, policiers de l'autre. Nous ne *soulignerons* jamais *assez* tout ce qu'il peut y *avoir de subjectif* dans ces liens et les ordres qui en découlent. Les raisons n'en sont pas toujours claires. Le respect des libertés communales comme la prééminence donnée à l'autorité judiciaire peuvent en être les motifs les plus justifiés. Mais cette absence de cadre strict d'action peut permettre aussi de peser sur les hommes au gré des événements.

Cette anarchie est sans doute explicable dans la mesure où *l'organisation de la police avait été consacrée par une loi de 1941,* et donc suspecte. Elle n'excuse pas qu'une réflexion en profondeur sur ce sujet n'ait pas été menée depuis la Libération. La seule grande réforme, création de la police nationale par fusion de la sûreté nationale et de la préfecture de police de Paris, en 1966, s'est faite sous la pression des événements (affaire Ben Barka).

Tant et si bien que la police qui détient peu de pouvoirs réels *de décision dépend du bon vouloir d'une autorité qui parfois* en abuse, quitte à se faire discrète dans les moments difficiles. Le policier reprend alors un pouvoir sur le réel, acquis bien souvent en prenant des risques légaux et physiques. Le policier brimé, ou qui vit comme tel son aventure professionnelle, se laisse parfois égarer par l'attrait du pouvoir au niveau du médiocre. Car tout est fait dans sa vie quotidienne pour ne pas lui laisser ignorer sa dépendance : les directeurs généraux n'appartiennent pas à son corps, ni les préfets de police et, surtout, l'intendance est tenue en main, au niveau national comme au niveau régional, par des responsables extérieurs à la police, peu ou pas intéressés aux résultats policiers.

A l'intérieur du corps, mutations et missions interviennent dans des conditions d'indifférence à l'égard de la situation familiale et financière, qui font penser que nous vivons encore dans une société de traditions proche du dix-neuvième siècle.

L'information, qui a toujours été source de pouvoir, est retenue à un certain niveau. Deux livres sur la législation en matière de maintien de l'ordre, publiés par le ministère de l'Intérieur depuis plusieurs années, n'ont été communiqués à aucun responsable policier.

∴

L'actualité nous fournit malheureusement l'écume tragique qui résulte de ce désaccord. Tant en ce qui concerne l'affaire des détenus permissionnaires que le drame de l'ambassade d'Irak, la police est doublement piégée.

Dans le cas des détenus qui, après permission, ne réintègrent *pas la prison et sont les auteurs de crimes sanglants dont les policiers* sont souvent les premières victimes, la police se voit suspectée. Si elle demande des explications sur un processus qui comporte incontestablement des faiblesses (1), on lui impute une volonté de répression à outrance. Si elle se tait, elle risque de se faire aussi complice d'une provocation sanglante. On voudrait démolir le système des permissions qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Devant le drame de l'ambassade d'Irak, on laisse entendre que la police n'a rien à dire. Que peut-elle comprendre d'ailleurs aux problèmes internationaux ? C'est en réalité mal poser la question ; c'est refuser d'admettre que l'absence de *numerus clausus* sur le nombre des diplomates de chaque ambassade, alors que tout le monde s'accorde à trouver curieux le profil de carrière de quelques-uns d'entre eux, que l'ignorance où l'on se trouve du nombre exact de ces étrangers diplomates, font courir, en cas de tension, aux policiers des risques supplémentaires qui doivent au moins être couverts par une vigilante collaboration entre les services. L'abstention n'est pas de mise et la légèreté n'est pas une qualité dans ce cas.

∴

Alors, doit-on continuer ce jeu infantile et débile : mépris d'un côté, coups de colère de l'autre ? Ce n'est certainement pas ainsi qu'on réglera les problèmes de sécurité (2).

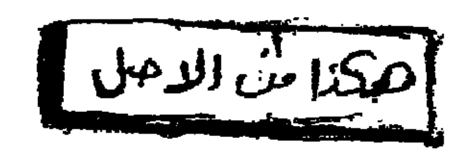
Les syndicats majoritaires, composant l'intersyndicale, dont le nôtre, proposent des solutions : soit la création d'un conseil supérieur de la police, chargé de définir les rapports de la police avec l'extérieur, soit la création d'une commission parlementaire spécialisée, soit la rédaction d'un code de déontologie.

Derrière ces propositions, dont la concordance met en évidence l'importance des réalités vécues, se révèle un même souci du dialogue et de la concertation. Quelle que soit la solution choisie, le dialogue doit s'ouvrir. Notre organisation fait tout pour qu'il se noue. De véritables discussions sur le fond de ces problèmes doivent reprendre si l'intérêt pour la sécurité des Français est réel.

(*) Secrétaire général du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale.

(1) Cas du détenu qui donne pour adresse une rue du Vieux-Port de Marseille, démolie pendant la guerre, que personne n'a vérifiée.

(2) Un rapport sur les problèmes de double emploi financier entre police et gendarmerie avait été demandé à une commission présidée par un conseiller d'État, M. Tricot. La commission avait été obligée d'aborder les questions de fond et de droit en matière de police. Le rapport, pourtant fort bien fait, n'a jamais vu le jour.



Cette semaine dans LE POINT
IDÉES : LA GRANDE LESSIVE
par Pierre BILLARD avec la collaboration
de tous les Services du Point

AU départ, un constat : un peu partout s'impose le «ras-le-bol» des idées reçues et des conformismes de l'intelligentsia parisienne et universitaire. On le murmurait, maintenant on le publie : les fils de Freud et de Marx sont fatigués et la révolution n'est plus ce qu'elle était. Comme le chante Guy Béart, «l'avenir, c'était plus beau hier». On nous avait juré que Dieu était mort. Mais voilà Staline qui perd son mausolée et Mao qui conquiert le sien. Marx s'éloigne dans son 19e siècle et Sartre s'estompe dans l'après-guerre. Après cette hécatombe de maîtres-penseurs, cette liquidation des maîtres-censeurs, quelles idoles va se donner l'intelligence, à l'aube de cette nuit des longs couteaux ? Eh bien, peut-être aucune : la bigoterie quelle qu'elle soit ne fait plus recette. Et la nouvelle droite n'occupera pas le terrain abandonné par la vieille gauche. Dans tous les domaines de l'activité nationale, dans la diversité des comportements individuels, dans les multiples secteurs de la recherche scientifique, ce qui apparait c'est le rejet des dogmes, le désir d'autonomie, la soif du concret, le goût anglo-saxon du pratique et du possible. Dans les arts comme dans les idées le carcan des vieilles orthodoxies explose, les esprits sont saisis d'un vaste «remue-méninges». C'est la grande lessive.
Dans ce tohu-bohu, ce qu'on entend le mieux, c'est bien sûr le lamento des espérances déçues, ce qu'on voit d'emblée, ce sont les statues déboulonnées. Mais si ces ravages, ce désert n'étaient que la table rase qu'impose tout grand recommencement ? Sommes-nous à l'aube d'une «Nouvelle Pensée» ?

le point

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'année des maîtres ?

Jeudi 14 septembre pour les maîtres, vendredi 15 septembre pour les élèves : la rentrée scolaire de 1978 se prépare dans un climat plus serein que les précédentes. Les syndicats d'enseignants ont choisi la négociation avec un ministre — M. Christian Beullac — dont leurs principaux dirigeants admettent volontiers que, pour l'instant, il paraît plus ouvert que son prédécesseur. Une importante discussion est en cours entre le plus puissant des syndicats — celui des instituteurs — et le ministère sur un projet d'amélioration de la *formation initiale* des maîtres du premier degré. Sur le plan des principes, les interlocuteurs ont, pour l'instant, des points de vue voisins.

Ainsi s'explique partiellement l'atmosphère plus détendue qu'on note à la veille de cette *rentrée alors que, traditionnellement, c'est* l'époque des polémiques. Seule ombre au tableau : le mot d'ordre de grève des personnels d'éducation (15 et 16 septembre) et des personnels de surveillance (15 septembre), lancé par le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). Mais ces deux syndicats ne sont pas allés jusqu'à élargir le mouvement à l'ensemble des personnels qu'ils *syndiquent.*

D'autres éléments jouent aussi en faveur de la sérénité : aucune échéance électorale prochaine ne se présente au pays. L'an dernier, l'heure était aux grandes manœuvres. Cette année, le milieu enseignant — *traditionnellement à gauche* — subit le contre-coup de la défaite électorale et, surtout, les polémiques entre le P.C.F. et le P.S. retentissent au sein de la Fédération de l'éducation nationale. L'heure y est, plus que jamais, à l'unité... conflictuelle.

Deux hypothèques, enfin, sont levées : le départ de M. René Haby du ministère a été interprété par les principaux syndicats comme un signe d'ouverture et la querelle scolaire sur la place de l'enseignement privé ne paraît pas *devoir se rallumer cette année.*

Après l'avalanche des textes d'application de la réforme Haby, qui touche cette année le cours élémentaire première année et la classe de cinquième, la réforme va suivre son cours moyennant quelques aménagements qui vont tous dans le sens de la souplesse prônée par M. Beullac. Cette pause devrait permettre enfin de s'attaquer à l'un des plus importants dossiers : la formation des maîtres. Si l'on admet que l'école ne vaut que par les maîtres qui y enseignent il faut reconnaître qu'on a, jusqu'alors, mis la charrue avant les bœufs. Les circulaires sont abstraites, ceux qui sont chargés de faire vivre les classes se situent, eux, dans la réalité quotidienne.

Le métier d'enseignant est devenu, à la fois, l'un des plus exigeants, l'un des plus périlleux, et... l'un des moins considérés. M. Beullac voudrait inverser la tendance. 1978-1979 : l'année des maîtres ?

L'AN II DE LA RÉFORME

Quoi de neuf ?

La nouveauté de la rentrée est résumée par le fait que l'année scolaire 1978-1979 sera l'an II de la réforme Haby (loi du 11 juillet 1975). L'année dernière, elle s'était appliquée au cours préparatoire (1re année des écoles élémentaires) et en 6e ; cette année elle atteint le palier suivant : le cours élémentaire 1re année (C.E. 1) et la 5e. Aucune innovation ne caractérise de manière globale la rentrée dans les lycées.

● COURS ELEMENTAIRE 1re ANNEE :

— *Nouveaux horaires hebdomadaires :*

Langue française : neuf heures (au lieu de dix) ;

Mathématiques : six heures (cinq) ;

Activités d'éveil : sept heures (six) ;

Education physique et activités d'initiation sportive : cinq heures (six).

— *Nouveaux programmes :*

Le cycle élémentaire (C.E. 1 et C.E. 2) est caractérisé par les nouveaux textes comme ayant un rôle de « charnière » : il doit *consolider les apprentissages instrumentaux* de base (lire, calculer) avant le cycle moyen qui préparera les élèves à entrer au collège.

— *Aucun enfant ne redouble le cours préparatoire*, sauf cas exceptionnel avec l'accord des parents.

— *L'effectif maximum de vingt-cinq élèves au C.E. 1* est « un « objectif » à atteindre progressivement.

● CLASSES DE 6e DES COLLEGES :

— *Tous les élèves du cours moyen 2e année (C.M. 2) des écoles publiques accèdent à la 6e.* Exceptionnellement le maître du C.M. 2 peut proposer un redoublement, avec accord de la famille ; si celle-ci s'y oppose, elle peut présenter un recours devant une commission départementale d'appel (s'adresser à l'inspecteur d'académie).

Pour les élèves du C.M. 2 d'une école privée sous contrat, dont les parents souhaitent l'admission en 6e d'un collège public, la décision doit être homologuée par une commission. Si l'école privée est hors contrat, les élèves doivent subir un examen d'entrée.

— *Le soutien aux élèves en difficulté sera renforcé.* En plus des heures prévues (une heure en français, une en mathématiques, une en langues vivantes), certains élèves pourront bénéficier d'un complément en français, voire en mathématiques ou en langues vivantes. Ou bien, un groupe distinct pourra être constitué pour le français, ou des groupes à effectif réduit « *confiés à des maîtres expérimentés* ».

La nécessité de l'approfondissement pour les élèves sans problème est rappelée. Les modalités du soutien et de l'approfondissement sont laissées, dans le détail, à l'initiative des principaux de collèges et des professeurs.

● CLASSES DE 5e.

— *Tous les élèves de 6e accèdent en 5e*, sauf si la famille demande le redoublement.

— A la suite de la 6e, la 5e constitue avec elle le « cycle d'observation ». *Les programmes sont rénovés et les horaires hebdomadaires de la 5e deviennent, comme ceux de la 6e :*

Français : cinq heures (au lieu de six) ;

Mathématiques : trois heures (quatre) ;

Langues vivantes : trois heures (quatre) ;

Histoire, géographie, économie, éducation civique : trois heures (trois heures trente) ;

Sciences expérimentales : trois heures (au lieu de deux heures de biologie) ;

Education esthétique : deux heures (deux) ;

Education manuelle et technique : deux heures (une) ;

Education physique et sportive : trois heures (cinq).

A ce total de vingt-quatre heures (au lieu de vingt-sept heures trente précédemment) s'ajoute éventuellement une heure de soutien ou d'approfondissement dans chacune des trois premières matières, selon les mêmes modalités qu'en 6e.

— Les classes sont constituées de manière *indifférenciée* (sans filière) et sur la base d'un effectif de *vingt-quatre élèves* ; elles ne peuvent dépasser trente élèves.

— *Les manuels scolaires sont mis gratuitement* à la disposition des élèves.

Parmi les autres innovations, qui ne sont pas liées à la réforme, il faut signaler :

● *Le dossier scolaire* de modèle unique, créé l'an dernier, est supprimé. Les établissements recourront à un modèle de livret scolaire de leur choix.

● *L'organisation de la semaine* relève des établissements. En particulier, pour les classes de 6e et de 5e, les principaux devront veiller au meilleur équilibre au cours de la journée et dans la semaine. Celle-ci pourra s'organiser sur cinq ou six matinées et quatre après-midi.

● *Bourses nationales* allouées aux familles.

— Les plafonds de ressources au-dessous desquels une bourse peut être versée ont subi un relèvement de l'ordre de 6 %.

— La part unitaire passe de *160,50 francs à 165 francs. Le taux* moyen des bourses sera de 495 francs dans le premier cycle (481,50 francs en 1977-1978) et de 1 320 francs dans le second cycle et les lycées d'enseignement professionnel (contre 1 123,50 francs l'an dernier).

CHARLES VIAL.

Les premiers effets de la dénatalité

L'éducation nationale est — *de* fort loin — la plus grande entreprise française puisqu'elle emploie 850 000 personnes (100 000 dans le privé). Au moins, dira-t-on, voilà une entreprise qui ne risque pas de fermer ni de perdre des clients et où des diplômés pourront toujours espérer un emploi. Raisonner ainsi serait méconnaître la réalité actuelle et — plus encore — le futur prévisible. Plusieurs indices montrent qu'elle a atteint — du point de vue quantitatif — un seuil historique.

D'une année à l'autre et globalement, les effectifs de l'enseignement français ont toujours été en augmentation depuis la guerre. Cette année, pour la première fois, le nombre total des jeunes Français accueillis de la *maternelle aux classes* préparatoires aux grandes écoles va connaître une baisse. Certes, elle est si légère qu'on pourrait ne pas même la remarquer : moins 0,03 % sur une population (pour le public) de près de onze millions de jeunes. Il n'y a en effet pas lieu de sonner le tocsin. On aurait tort pourtant de ne pas s'arrêter sur ce tout petit signal annonciateur de phénomènes d'une grande ampleur : dans les dix années à venir, la crise démographique va toucher de plein fouet le système éducatif français.

Dès l'année dernière, on avait enregistré une première diminution du nombre total d'élèves fréquentant l'enseignement préélémentaire (maternelles). Ce « creux » — qui se confirme cette année — avait deux causes : l'amélioration constante du taux de scolarisation à ce niveau diminuait d'autant la forte demande — la maternelle n'est pas obligatoire — et la baisse importante de la natalité enregistrée en France depuis la période 1972-1974 réduisait la masse des « scolarisables ». Pendant quelques années, l'accroissement du taux de scolarisation des enfants de deux et trois ans était parvenu à masquer — du point de vue des effectifs scolaires — la dénatalité. Depuis l'an dernier, aucune illusion n'est plus possible.

De proche en proche, le « creux » gagnera l'ensemble du système scolaire : l'an prochain, le primaire sera touché, le secondaire le sera vers 1984 ou 1985 et le supérieur vers 1990. Les démographes ont alerté les hommes politiques et les responsables du ministère de l'éducation sur ce processus qui, pour être inéluctable, n'en était pas moins ignoré de beaucoup. Ils ont évidemment insisté sur l'effet des variations futures au niveau de l'emploi des enseignants.

Moins de clients ? Moins d'employés ! Moins d'élèves ? Moins d'enseignants ! La logique de l'économie de marché ne peut évidemment pas s'appliquer, en France, au monde de l'école, et il serait politiquement et humainement dangereux qu'elle le soit. Les optimistes proposeront qu'on mette à profit la pause démographique pour améliorer la qualité de l'enseignement, qui passe *notamment* — chacun l'admet — par une diminution du nombre d'élèves par classe. Il y aurait alors dans la crise démographique une chance historique à saisir.

Le nombre d'élèves à scolariser n'est toutefois pas le seul élément dont il faille tenir compte dans ce tableau. Le poids du passé récent pèse lourd sur la machine éducation.

Pour faire face à l'explosion scolaire qu'à connu la France du début des années 50 au début des années 70, il a fallu procéder à des recrutements massifs, et parfois hâtifs, d'enseignants. De 1958 à 1974, le nombre de professeurs de l'enseignement public du second degré est ainsi passé de 66 387 à 223 792, soit de l'indice 100 à l'indice 337. En moyenne, 14 000 enseignants nouveaux étaient recrutés chaque année. Comme les générations d'étudiants du supérieur dans lesquelles on puisait étaient les « générations creuses » de l'avant-guerre et de la guerre, l'enseignement paraissait à beaucoup le débouché le plus facile et le plus naturel qui soit. C'est de cette époque que date l'idée selon laquelle si un diplômé du supérieur ne trouve pas de travail, il pourra « toujours devenir professeur ». Idée tenace mais désormais illusoire. Pour la rentrée scolaire de 1978-1979 on a créé dans le second degré 4 227 emplois nouveaux. Les belles années « à 15 000 » ou même, cela s'est vu, « à 20 000 » sont loin.

Elles ne sont pas près de revenir, car les enseignants français sont jeunes et des départs massifs à la retraite n'auront pas lieu avant quinze ou vingt ans. D'après M. Alain Norvez (1), 33,5 % des agrégés avaient moins de trente ans en 1975 et, dans l'ensemble du second degré, les plus de cinquante-cinq ans ne représentent que 5 % des effectifs. « *La majorité des professeurs ont encore vingt à vingt-cinq ans de carrière devant eux* », souligne Mme Evelyne Sullerot, dans le rapport sur la situation démocratique de la France qu'elle a fait en juin pour le Conseil économique et social.

La jeunesse du corps enseignant et la diminution des effectifs vont aboutir à un freinage considérable du recrutement. Cela aura au moins deux conséquences : l'adaptation des études universitaires à d'autres types de débouchés, qui est aujourd'hui une nécessité, le restera pour longtemps ; ce sont les mêmes maîtres qui vont faire vivre l'enseignement français jusqu'en l'an 2000.

Sur le premier point, Mme Sullerot écrit : « *Les jeunes gens et les jeunes filles qui auront vingt-trois - vingt-quatre ans lors du goulet d'étranglement du recrutement (1985-1990) sont aujourd'hui en seconde et terminale à l'âge de l'orientation. Nombre d'entre eux vont entrer à l'Université avec le projet de devenir enseignant. Le devoir de prévoyance nous crée un devoir d'information, même s'il est pénible, et un devoir d'imagination pour trouver des solutions assurant un peu de souplesse : on peut songer à des créations de postes de conseillers pédagogiques, de psychologues, d'animateurs culturels, etc.* »

Sur le second point, on peut se demander si le faible taux de renouvellement du corps enseignant jusqu'à la fin du siècle ne risque pas de poser un grave problème à l'institution scolaire : comment celle-ci, privée de sang neuf, saura-t-elle s'adapter aux mutations économiques et culturelles de demain ? Aujourd'hui le corps enseignant pèche parfois par excès de jeunesse, péchera-t-il demain à l'inverse ? Il faut déjà savoir que si l'on ne maintient pas un certain rythme de recrutement on devra de nouveau, à la fin du siècle, recruter massivement de nouveaux maîtres comme on l'a fait il y a quinze ans...

Commettra-t-on demain les mêmes erreurs qu'hier avec les mêmes conséquences ?

« *En matière d'enseignement*, écrit M. Jean-Claude Chesnais, *une planification ne peut être cohérente qu'à la condition de se situer dans une perspective à long terme* » (2). Les maîtres de l'an 2000 entrent cette année à la maternelle.

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Le Corps enseignant et l'évolution démographique.* Institut national d'études démographiques.

(2) *Démographie et enseignement*, supplément aux *Cahiers français* n° 184, janvier-février 1978. Documentation française.

Les effectifs dans l'enseignement public...

(Métropole et départements d'outre-mer)

NATURE DES ENSEIGNEMENTS	PREVISIONS POUR 1978-1979	VARIATIONS
● PREMIER DEGRÉ		
Maternelles	2 254 500	— 40 700 (1,7 %)
Elémentaire	4 198 900	+ 22 185 (0,5 %)
Enseignement spécialisé	125 100 (1)	— 2 270 (1,7 %)
TOTAL PREMIER DEGRE....	6 578 500	— 20 785 (0,3 %)

(1) Il convient d'ajouter à ce chiffre les cinquante mille élèves des instituts médico-éducatifs (I. M. E.).

NATURE DES ENSEIGNEMENTS	PREVISIONS POUR 1978-1979	VARIATIONS
● SECOND DEGRÉ		
Premier cycle (collèges)	2 681 500	— 17 918 (0,6 %)
Second cycle court (lycées d'enseignement professionnel, ex-C.E.T.)	615 700	+ 3 918 (0,6 %)
Second cycle long (lycées)	822 700	+ 23 023 (2,8 %)
Enseignement spécialisé	116 100	+ 4 705 (4,2 %)
TOTAL SECOND DEGRE....	4 236 000	+ 13 728 (0,3 %)
Classes supérieures des lycées	71 500	+ 3 118 (4,5 %)
TOTAL GENERAL....	10 886 000	— 3 939 (0,03 %)

... et dans l'enseignement privé

Les statistiques du ministère de l'éducation ne prennent pas en compte, pour les prévisions d'effectifs, à la rentrée, ceux de l'enseignement privé. L'an dernier, le nombre d'élèves de l'enseignement privé était, au total, légèrement supérieur à deux millions (2 005 389). Ils se répartissaient ainsi :

— Préélémentaire : 345 163 ;
— Elémentaire : 652 493 ;
— Spécial et divers : 8 005 ;

soit pour le total du premier degré : *1 005 661.*

— Premier cycle : 575 087 ;
— Classes pré-professionnelles : 14 276 ;
— Deuxième cycle court : 164 304 ;
— Deuxième cycle long : 242 018 ; soit pour le total du second degré : 995 685. Il y avait, en outre, un peu plus de 4 000 élèves dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

Les moyens supplémentaires

Huit cent cinquante mille personnes dans soixante-huit mille établissements au service de l'éducation de près de onze millions d'enfants. Telle est, en chiffres, la dimension d'une rentrée scolaire. Outre les innovations pédagogiques signalées par ailleurs, la rentrée de 1978 est caractérisée par les moyens supplémentaires suivants :

● *LES ETABLISSEMENTS : Cent neuf nouveaux collèges ouvriront à la rentrée, quatorze lycées d'enseignement professionnel et dix lycées. Dans les collèges, quatre cent quatre-vingt-deux ateliers supplémentaires pourront fonctionner.*

● *LES MAITRES : Mille huit cents postes ont été créés dans le préscolaire et l'élémentaire et quatre mille cinq cents emplois d'enseignants du second degré. A ces derniers s'ajoutent les sept mille cinq cents auxiliaires que les recteurs sont autorisés à rémunérer « en surnombre » pour assurer notamment l'application de la réforme et garantir l'emploi. La ventilation des emplois nouveaux du second degré est la suivante : mille neuf cent soixante enseignants dans les collèges, mille trois cent quatre-vingt-douze dans les lycées, six cent quatre-vingt-dix-neuf dans les lycées d'enseignement professionnel et quatre cent quarante-sept pour l'éducation spécialisée. Il s'y ajoute deux cent soixante-cinq emplois pour le personnel de direction, d'éducation et de documentation, cinq cent quarante-quatre pour le personnel administratif et de service, cent soixante pour l'inspection et deux cents pour l'orientation.*

Les créations d'emplois d'enseignants devraient permettre d'améliorer légèrement l'effectif des classes. Les dernières années ont, à cet égard, été marquées par de réels progrès. En 1966, huit classes maternelles sur dix avaient plus de trente-cinq élèves, l'an dernier elles n'étaient plus que deux sur dix. Dans le primaire, pour la même période, la proportion de classes de plus de trente élèves est revenue de 36 % à 11 %. Dans les collèges elle a été ramenée de 36 % à 20 %.

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.)* déclarent dans un communiqué commun : « *au moins trois mille maîtres auxiliaires sont menacés de ne pas retrouver d'emploi à cette rentrée et beaucoup d'autres d'une dégradation de leurs conditions d'emploi, en particulier par la multiplication des services à temps partiels* ». « *Pour tous les personnels*, estiment ces syndicats, *la rentrée 1978 est marquée par l'alourdissement des tâches, le renforcement de l'autoritarisme, l'absence de moyens (centres de documentation, matériel technique et pédagogique...) (...) Si des réponses substantielles ne sont pas apportées aux revendications, les actions engagées dès la rentrée devront être poursuivies par un nouveau développement national de l'action.* »

● *Une enquête menée par la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.)* estime que les dépenses occasionnées par la rentrée sont en augmentation de 12,02 % par rapport à l'an dernier. Ce chiffre est supérieur à celui qui a été établi par la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) : (11 %) (*le Monde* du 7 septembre).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

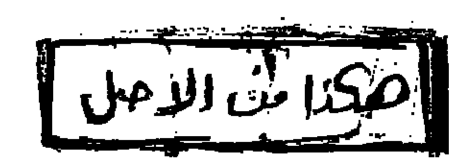
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



SCIENCES

LES SOVIÉTIQUES ONT LANCÉ UNE NOUVELLE SONDE VERS VÉNUS

L'U.R.S.S. a lancé, le samedi 9 septembre, vers Vénus, un vaisseau spatial emportant du matériel produit en commun avec des chercheurs français, rapporte l'agence Tass.

Le lancement de Vénus-11, qui atteindra la planète en décembre, s'inscrit dans le cadre du programme soviétique d'étude de la planète, sur laquelle des sondes spatiales soviétiques ont largué des ensembles d'instruments ces dernières années.

L'histoire de l'exploration soviétique de Vénus, commencée le 12 *février* 1961 avec le lancement de Vénus-1, qui est passée à quelque 100 000 kilomètres de la surface de la planète, est jalonnée de « premières ». Première descente en douceur dans l'atmosphère de la planète (Vénus-4, octobre 1967), première descente en douceur sur le *sol* vénusien (Vénus-7, janvier 1971), première descente en douceur sur la face diurne de la planète (Vénus-8, juillet 1972), premières photographies (Vénus-9, *octobre* 1975).

L'U.R.S.S. semble avoir abordé, avec le lancement de Vénus-11, une étude scientifique détaillée de l'étoile du berger. Vénus-11 emporte un spectromètre fonctionnant dans l'extrême ultra-violet (gamme 300-1600 angströms) réalisé en coopération par le service d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique et l'Institut de physique cosmique de Moscou. Il doit mesurer la concentration de divers gaz dans l'espace interplanétaire et la haute atmosphère de Vénus.

Cet appareil devrait équiper deux sondes soviétiques lancées en 1978 et deux autres en 1980.

La contribution française à l'exploration de Vénus s'était déjà manifestée en 1975 avec certains appareillages de bord de Vénus-9 conçus en coopération par le service d'aéronomie du Centre national français de recherche scientifique et de l'Institut de recherche spatiale de Moscou.

Il existe d'autre part un projet d'assistance scientifique française pour la mise au point d'un ballon qui, largué dans l'atmosphère vénusienne par une sonde soviétique, mesurerait tous les paramètres.

DÉFENSE

L'AMIRAL ANTOINE SANGUINETTI DEMANDE LA DISSOLUTION DE LA LÉGION

L'amiral Antoine Sanguinetti, candidat du parti socialiste aux cantonales de 1979 dans le canton de l'Ile-Rousse (Haute-Corse), a préconisé vendredi 8 septembre la dissolution de la légion étrangère.

L'amiral a déclaré : « *Il est certain que la légion a écrit de belles pages d'histoire militaire, comme à Camerone, mais c'était à une autre époque. D'autres troupes en France ont écrit de belles pages de gloire et elles étaient des troupes françaises. Lorsqu'elles ne répondaient plus aux conditions de leur temps, elles ont été supprimées. Il y a eu les mousquetaires du roi ou les zouaves du pape... La légion étrangère, c'est la même chose, elle a fait son temps. Les livres d'histoire continueront à lui rendre hommage, mais la légion n'a plus rien à faire sur le territoire français.* »

PRESSE

BIBLIOGRAPHIE

« LA PRESSE FRANÇAISE » de M. Pierre Albert

« *La rapidité de l'évolution de la presse française depuis le début des années 70 trouble la vision de l'observateur et réduit à peu l'espoir de dresser un tableau convenable d'une réalité instable, en devenir.* » Cette phrase, extraite de l'introduction de *la Presse française*, une étude de M. Pierre Albert, maître de conférences à l'université de Paris-II, est un trait de modestie que dément la richesse de l'ouvrage.

Certes, la presse française est une réalité mouvante et un sujet si vaste qu'un livre de cent cinquante-huit pages ne saurait l'épuiser. Du moins, tout ce que l'on doit savoir d'essentiel sur les journaux, avant et après la guerre, sur leurs rapports avec la publicité ou sur le régime fiscal de la presse a été rassemblé par M. Pierre Albert et Mlle Christine Leteinturier dans cette rigoureuse étude. — C. D.

★ En vente (18 F) à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris.

CIRCULATION

Un médicament qui limiterait les effets nocifs de l'alcool va être mis en vente en France

L'annonce de la disponibilité imminente en France d'un médicament qui diminuerait les effets nocifs de l'alcool est toujours accueillie avec espoir. Une fois de plus, on pourra bientôt « essayer » un nouveau produit de ce genre, fabriqué par une firme helvétique et déjà en vente en Suisse et en Belgique. Mais, si l'emballage à l'étranger mentionne — discrètement — dans les indications du produit « effets de l'alcool », la version française ne fait état que des propriétés énergétiques et dynamisantes. Le produit est nommé « Alsaver » et sera en vente en pharmacie dans les prochains jours. Il se présente sous la forme d'une poudre à dissoudre dans l'eau, dont l'action serait ressentie dans les heures qui suivent l'absorption. Seuls les effets « aigus » de l'alcool seraient atténués, c'est-à-dire la sensation d'ivresse et la somnolence. En revanche, il n'est pas question d'un effet quelconque sur le malaise digestif (nausées, vomissements, soif...) qui peut accompagner les repas trop arrosés.

La composition du produit est connue et n'a rien de bien révolutionnaire : il s'agit de glucose et de fructose, deux sucres qui se trouvent en abondance dans les fruits et les légumes. Le troisième élément est la chlorophylle, autre élément extrait des végétaux, et qui a eu son heure de gloire comme désinfectant et comme parfum dans les chewing-gum.

Un vœu pieux ?

Le produit est-il efficace ? Scientifiquement parlant, la question n'a guère de sens : comme de nombreux produits (celui-ci n'est d'ailleurs pas le premier auquel on prête les mêmes propriétés « miracles »), l'Alsaver aura sans doute une efficacité « ressentie » chez au moins 30 % des utilisateurs ; ce taux de succès est, en effet, comparable à celui que recueille n'importe quel « placebo » (faux médicament utilisé dans les tests comparatifs, et dépourvu de tout effet pharmacologique).

D'après le laboratoire de toxicologie de l'hôpital Fernand-Widal, on observerait pourtant une véritable baisse du taux d'alcool dans le sang après l'absorption d'Alsaver, et cette propriété a immédiatement fait imaginer qu'elle permettrait aux buveurs intempérants d'échapper légalement aux contrôles de l'alcoolémie par la police. Vœux pieux ! Le même laboratoire indique que la diminution observée (comment diable a-t-on pu établir la base de référence... ?) serait variable suivant les individus, et se situerait entre 20 % et 50 %. C'est finalement bien peu pour un médicament qui va soigner d'aussi nombreux « malades », car le gain apporté par le produit sera largement accru en des proportions au moins égales. Compte tenu de l'extraordinaire publicité gratuite qu'il a reçue avant même son lancement en France, le succès de ce produit semble déjà assuré.

Au moins le produit ne fait-il de mal à personne : cela, scientifiquement parlant, est la seule certitude : l'absorber revient pratiquement à boire un peu d'eau sucrée en fin de repas.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

UN AN DE PRISON (dont huit mois avec sursis) POUR 2,12 GRAMMES D'ALCOOL

Le tribunal correctionnel de Douai (Nord) vient de condamner M. Jean-Claude Brétignière, vingt-neuf ans, camionneur, auteur d'un accident mortel de la route, à un an d'emprisonnement dont huit mois avec sursis, à deux amendes de 200 F pour défaut de maîtrise de son véhicule et excès de vitesse et à l'annulation de son permis de conduire pour un laps de temps minimum de trois ans. Au moment de l'accident, au début du mois d'août dernier, M. Brétignière conduisait avec 2,12 grammes d'alcool dans le sang.

Du 1er janvier au 31 juillet

LE NOMBRE DES TUÉS SUR LA ROUTE A BAISSÉ DE 4,4 %

Le mois de juillet a été le moins meurtrier depuis dix ans sur les routes de France. Tel est le bilan encourageant communiqué par le ministère de l'intérieur, selon les chiffres recueillis par les services de police et de gendarmerie : 21 914 accidents ont provoqué la mort de 1 201 personnes, le nombre des blessés s'est élevé à 31 060.

Du 1er janvier au 31 juillet 1978 ont été enregistrés par rapport à la même période en 1977 : 142 152 accidents (— 2,9 %), 6 854 tués (— 4,4 %), 192 925 blessés (— 3,1 %).

CORRESPONDANCE

UNE LOI DOUBLEMENT ARBITRAIRE

A propos des contrôles anti-alcooliques et des fondements juridiques de la loi du 12 juillet 1978 M. Jean Emery, de Nice, nous écrit :

Comment les statistiques sur les tués et les blessés, et les accidents réputés dus à l'alcool ont-elles et continuent-elles d'être effectuées ? Le plus simplement du monde :

Après l'accident, on prend le taux d'alcoolémie du conducteur, et si ce taux est supérieur à 0,8, l'accident est classé comme dû à l'absorption excessive d'alcool.

Cela est proprement aberrant. Il y a — malheureusement — en France un nombre très important de conducteurs qui prennent leurs aises avec le code de la route et qui, notamment, de façon systématique et permanente, roulent au-dessus des vitesses autorisées, ne tiennent pas compte des signalisations remarquables du ministère de l'équipement et prennent des risques excessifs en doublant ou déboîtant sans actionner leur clignotant.

Mais ces fautes graves ne sont nullement le fait de l'alcool, elles sont la conséquence du comportement habituel d'un automobiliste indiscipliné.

C'est un principe élémentaire du droit que la culpabilité doit être prouvée. Dans la nouvelle loi elle ne l'est pas et, dans quelque accident que ce soit, personne ne pourra jamais dire dans quelle mesure le taux d'alcoolémie un peu fort du conducteur est ou n'est pas responsable de l'accident.

La loi sur les contrôles anti-alcooliques est donc doublement arbitraire :

— Parce qu'elle est basée sur des statistiques arbitraires et non scientifiques ;

— Et parce qu'elle aboutit à la condamnation d'une personne dont la culpabilité n'est pas prouvée du point de vue de la responsabilité de l'alcool.

Cette loi doit donc être abrogée.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Versailles, au Palais de Justice, 3, place André-Mignot, le MERCREDI 20 SEPTEMBRE 1978, à 10 h. - EN UN SEUL LOT

UNE PROPRIÉTÉ sise à Saint-Germain-en-Laye

(Yvelines) - 8, rue Turgot, comprenant :
1) UNE MAISON D'HABITATION compr. rez-de-chaussée et un 1er étage, jardin devant et derrière la maison ; 2) UN PETIT PAVILLON A US. D'HAB. comp. un rez-de-ch. surélevé, le tout d'une cont. cad. 20 a 29 ca.

MISE A PRIX : 600.000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à Me JOHANET, avocat à Versailles, 21, rue des Etats-Généraux, tél. 950-03-28 et 950-02-62.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Versailles, au Palais de Justice, le MERCREDI 20 SEPTEMBRE 1978, à 10 heures

UN PAVILLON sis à MONTESSON

(Yvelines)
7, avenue Gounod - **MISE A PRIX : 200.000 FRANCS**

Pour tous renseignements s'adresser à Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux à VERSAILLES, tél. 950-02-62.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 28 septembre 1978, à 14 heures

APPARTEMENT à PARIS (7e), 7, rue de VILLERSEXEL

4 pièces, galerie, W.-C., cuisine

M. à PX : 200.000 F. — S'adr. à Me BOISSEL, avocat à Paris-2e.

36, rue des Petits-Champs, tél. 742-47-07.

Vente au Palais de Justice de BOBIGNY - Mardi 26 septembre 1978 - 13 h. 30

APPT à MONTREUIL-ss-BOIS (93), 2, rue Ariste-Hémard

et 48-50, boulevard Rouget-de-l'Isle
4 pièces, cuisine, entrée, salle de bains, w.-c. et débarras, cave.

M. à PX : 150.000 F. — S'adr. à Me BOISSEL, avocat à Paris-2e.

36, rue des Petits-Champs - Tél. : 742-47-07.

Vente au Palais de Justice à NANTERRE - Mercredi 27 septembre 1978, 14 h.

PROPRIÉTÉ à FONTENAY-AUX-ROSES (92), 33, r. Durand-Benech

compr. MAISON de 5 pces, cuis., s. de b., sur s.-sol. Gar., jard. Cont. 307 m2

M. à PX : 120.000 F. — S'adr. à Me BOISSEL, avocat à Paris-2e.

36, rue des Petits-Champs, tél. 742-47-07.

Vente au Palais de Justice à PARIS - Jeudi 28 septembre 1978 à 14 h.

APPARTEMENT à ST-MAUR-DES-FOSSÉS (94), 3, av. de Chanzy

5 pièces principales et cave

M. à PX : 200.000 F. — S'adr. à Me BOISSEL, av. à Paris-2e,

36, rue des Petits-Champs, tél. 742-47-07.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 28 septembre 1978, à 14 h.
EN UN LOT

ENSEMBLE IMMOBILIER à USAGE INDUSTRIEL et d'HABITATION

Contenance totale : 7.103 m2 - COURBEVOIE (92)

2 bis, 3 à 17, r. de CHARTRES, 4 pass. Danton, 62-64-70 à 74, rue du Mans et 43 r. Danton

M. à P. 1.870.000 F s'adr. à Me R. Boissel, Av. Paris, 36, r. d. P.-Champs. T. 742-47-07 ; Me LYONNET DU MOUTIER, avoc., Paris, 182, r. de Rivoli, T. 260-20-49 ; Me VARAUT, avocat, Paris, 54, bd Saint-Michel, T. 326-01-77 ; Me J.-M. GARNIER, syndic, 63, boulevard Saint-Germain, Paris.

Vte S/Sais. Pal. Just. Pontoise (95) Jeudi 28 septembre 1978 à 14 heures

APPT AVEC CAVE, Bâtim. 225 escalier B **A SARCELLES** (95), 21, place Jean-Charcot

MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

S'adr. à Me BUISSON, avocat à Pontoise (95). Tél. : 464-31-62.

Vte S/Sais. Pal. Just. Pontoise (95) Jeudi 28 septembre 1978 à 14 heures

PAVILLON à l'Isle-Adam

(95) 429 PARC DE CASSAN avec jardin. - Cce 409 m2
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS

S'adr. à Me BUISSON, avocat Pontoise (95). - Tél. : 464-31-62.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE en l'Audience du Tribunal de Gde Inst. d'Evry (Essonne), au Palais de Justice de ladite ville, r. des Mazières le MARDI 3 OCTOBRE 1978, à 14 h.

D'UN IMMEUBLE A BRUNOY (ESSONNE)

26, r. des Chasseurs - COMPRENANT MAISON US. HABIT. élevée s. ss-sol div. en chaufferie et caves ; r.-de-ch. div. en entr., s. séj., cuis., WC, s. eau chamb. ; 1er ét. div. en 3 chamb., s. de bs, eau, gaz, élect. chauff. cent. Tél. Gar. Jardin. CONTce TOTALE : 678 m2 35. Cadas. Sect A No 61 P Ldt « Les Mardelles » de l'ancien cadast. et Sect. AT No 149 pour 6 ares 67 ca du cadastre rénové.

M. à PX : 150.000 F

Consignation préalable et Ministère d'Avocat au Barreau d'Evry oblig. pr enchérir. Pour obt. note de rens., écr. à Mes Feltz-Vatin et Sarrazin-Beghain Avocats ass. au Barreau d'Evry, BP 69 à 91104 Corbeil-Essonnes Cedex ; et s'adres. pr rens. au Greffe du Trib. de Gde Inst. d'Evry (Essonne) 1er ét., Pte 150, où le cahier des charges est visible.
Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur Saisie Immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 19 SEPTEMBRE 1978, 14 h.

UN APPARTEMENT

avec cave et emplacement de parking

à Morsang-sur-Orge (91)

17, CLOS DE LA GERINIERE
Bâtiment Flandre, dit PC, 4e ét. G
MISE A PRIX : 35.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir - Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. assoc. 51, rue Champlouis à CORBEIL-ESSONNES, tél. : 496-30-26, 496-14-18.

VENTE au PAL. JUST. à CRETEIL le JEUDI 21 SEPTEMBRE 1978, 9 h. 30

UNE PROPRIÉTÉ
SISE A
CHOISY-LE-ROI (94)

49, avenue Victor-Hugo
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
S'adresser : 1) Cabinet de Maîtres Roger ENNEQUIN et J.-F. MASSELIN avocats à PARIS (16e), 16, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-84-66) ; 2) à ts avoc. pr. les trib. de PARIS, BOBIGNY NANTERRE et CRETEIL.

A VENDRE prochainement par ADJUDICATION

BELLE PROPRIÉTÉ
LIBRE
à Houilles (Yvelines)

de 5 pièces princ., tt cft, sous-sol, gar., terrasse, jardin, prox. centre et gare. S'adresser à l'Off. Not. à SARTROUVILLE, tél. : 915-00-18.

Vente sur Public. Judic. au Pal. de Just. de VERSAILLES, le mercredi 20 septembre 1978, à 10 heures, d'un

LOCAL COMMERCIAL

bâtiment E, rez-de-chaussée dépend. d'un ensemble immobilier

sis à CHATOU

chemin des Vignobles sans numéro
2 à 22, av. Guy-de-Maupassant
et 18 à 28, rue Auguste-Renoir

M. à PRIX : 80.000 F

S'adr. Me COYDON, avocat au Barreau de VERSAILLES, 65, bd de la Reine. Tél. : 951-21-93 et 953-45-60 Greffe du Tribunal de Grande Instance.

VENTE au Palais de Justice à Paris le LUNDI 25 SEPTEMBRE 1978, 14 h.
EN DEUX LOTS

1) UNE BOUTIQUE
2 pièces, cuisine et cave
2) UN APPARTEMENT
au 6e ét., compr. entrée, 2 pièces, cuisine, cabinet de toilette, w.-c., débarras, cave et 2 PIECES au 7e dans l'immeuble

SIS à PARIS-19e

Avenue Jean-Jaurès, no 85
MISES A PRIX : 1er lot : 30.000 F.
2e lot : 50.000 F
S'adr. à Me Marcel BRAZIER, avocat 178, bd Haussmann, PARIS-8e et à tous avocats postulants près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

RELIGION

Dans le bulletin du diocèse de Marseille

Mgr Etchegaray souligne la « lourde et exultante responsabilité » de l'Église en Afrique

Dans le bulletin diocésain *Eglise Aujourd'hui*, qui a paru le 10 septembre à Marseille, Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale de France, commente les travaux de la cinquième assemblée générale du Symposium des évêques d'Afrique et de Madagascar, à laquelle il représentait les évêques d'Europe.

Mgr Etchegaray écrit notamment : *« Tierce Eglise » : ce mot, lancé par un prêtre africain aujourd'hui évêque de Bobo-Dioulasso, laisse entendre quelque analogie avec la situation du tiers-monde. La « Tierce Eglise », née de la première (orientale) et de la seconde (occidentale), cherche une manière originale, indigène, d'être l'Eglise dans ces « nouveaux-mondes » qui, peu à peu, découvrent ou retrouvent leur personnalité, leur « authenticité ». Il ne s'agit certes pas d'une autre Eglise, mais de l'Eglise une et universelle dont les traits reflètent la variété et la richesse de chaque terroir.*

» L'opinion catholique est trop peu ouverte à la vie de l'Eglise en Afrique. Si Puebla, avec la prochaine rencontre des évêques d'Amérique latine, retient notre attention, pourquoi par contre glisser si vite sur ce continent noir qui, après un siècle d'évangélisation et malgré la percée de l'islam, compte 50 millions de catholiques ? La cinquième assemblée générale du Symposium des évêques d'Afrique et de Madagascar révèle la vitalité de ces jeunes Eglises qui, comme des sages sous l'arbre à palabre, négociaient à Nairobi le chemin à prendre sur deux terrains particulièrement mouvants : la défense des droits de l'homme et la promotion de la famille africaine.

» Les évêques ont dénoncé « les » puissances étrangères qui mettent à profit les clivages idéologiques, les conflits frontaliers et » le jeu des alliances pour faire » de l'Afrique leurs champs de » bataille ». De même, si l'on ne remédie pas rapidement à l'apartheid, « on risque d'assister à un » immense bain de sang ». Autre exemple de courage épiscopal, la déclaration faite le 1er juillet à Kinshasa sur « le Mal zaïrois » ; ce document, d'une lucidité et d'une vigueur prophétiques, n'a guère été diffusé chez nous. Dans une Afrique « déstabilisée », qui compte quatre millions de réfugiés et d'exilés victimes de la persécution ethnique, idéologique ou religieuse, l'Eglise apparaît aujourd'hui comme la seule référence qui puisse aider les Africains à devenir « maîtres de leur » destin... sur la longue route qui » mènera l'Afrique à l'unité et » au développement intégral ». Lourde et exultante responsabilité ! » (...)

RÉUNIS A BANGALORE (INDE)

Des experts du Conseil œcuménique ont défini une esquisse de confession de foi commune

« Je refuse d'accepter que le christianisme ne s'intéresse qu'à la piété et à la vie après la mort... J'espère et je crois que le Conseil œcuménique des Eglises et tout le monde chrétien, en collaboration avec tous ceux qui s'intéressent à l'humanité et à son avenir, seront capables de mettre en rapport les valeurs fondamentales de la foi chrétienne avec la résolution des problèmes et des questions concrètes des hommes. » C'est par ces mots que M. George Fernandes, ministre (catholique) de l'industrie dans le gouvernement de New-Delhi, a conclu une vigoureuse allocution adressée aux quelque cent soixante-dix membres et experts (de toutes les confessions chrétiennes) de la commission *Foi et Constitution* du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) réunis jusqu'à la fin août au centre œcuménique chrétien de *Whitefield*, dans la banlieue de Bangalore (Inde).

L'ancien séminariste qu'est M. Fernandes avait dépeint avec une éloquence de tribun l'insondable pauvreté de *son* pays, ses villes démesurées et leurs *slums*, ses quarante millions de chômeurs... Les espoirs des nations du Nord feront-ils toujours le désespoir de celles du Sud ? En posant cette question, M. Fernandes renvoyait ses auditeurs à l'un des deux axes de leur réunion : l'espérance. Ce n'est pas sans peine qu'une déclaration de sept pages a *été élaborée* sur ce thème par quelques rédacteurs qui ne purent malheureusement s'inspirer que très peu des travaux menés *parallèlement* dans dix groupes de travail. Contrairement à ce qui s'était passé à la précédente réunion de Foi et Constitution (*A c c r a*, Ghana, 1974) où le sujet avait déjà été abordé, on est parvenu à conjoindre la réflexion théologique avec les espoirs *concrets* qui constituent, en chaque lieu, des aspects de l'espérance chrétienne. Le document fait écho à ces mille voix de l'espoir *sans omettre* de mentionner qu'elles sont parfois contradictoires.

Deux chapitres théologiques

Deux chapitres théologiques explicitent le fondement (Dieu Trinité) et le contenu de l'espérance et dépeignent l'Eglise comme une communion d'espérance, même si le témoignage des communautés chrétiennes, divisées entre elles, est défaillant. L'espérance est ensuite confrontée avec les menaces d'aujourd'hui : l'intervention *humaine* dans le monde de la nature, la progression des armements, les risques de désintégration de la communauté mondiale, les atteintes à la dignité de l'homme, la perte du sens de la vie, la mort enfin. Un dernier chapitre souligne les risques de l'espérance chrétienne vécue concrètement dans le quotidien.

Ce document, dont le processus de rédaction a duré quinze jours et qui a été minutieusement corrigé au cours de trois assemblées générales, a été progressivement amélioré, mais non sans luttes. Il s'agissait d'équilibrer le pôle théologique et le pôle politique. Longtemps le premier sembla perdant. *In extremis*, les aspects eschatologiques qui, pour certains, apparaissent « intemporels », mais qui, pour d'autres, constituent, *hic et nunc*, le fondement de l'espérance, ont été introduits sans que les aspects politiques en soient affaiblis pour autant.

Le deuxième thème de l'assemblée de Bangalore était, bien entendu, l'unité chrétienne. En toile de fond se situe l'exposé remarquable fait à la séance d'ouverture — et repris brièvement le dernier jour — par M. Nissiotis, président de Foi et Constitution. Pour ce théologien orthodoxe, la réunion de la commission ne constituait pas un simple rassemblement de théologiens représentatifs mais *« un microcosme du regroupement eschatologique du peuple de Dieu »* résultant de l'invocation de l'Esprit-Saint. Quand on sait la difficulté qu'éprouvent beaucoup de théologiens orthodoxes à reconnaître quelque caractère ecclésial au Conseil œcuménique — sans en faire ni une Eglise ni une super-Eglise, — la prise de position du professeur d'Athènes est à saluer comme un acte de courage. C'est bien avec la conviction que déjà quelque réalité de l'Eglise une se vit et s'exprime dans le mouvement œcuménique et dans les rassemblements chrétiens que l'on progressera, non plus *« vers l'unité »*, mais *« dans l'unité »*, comme l'a dit un autre théologien orthodoxe, M. Nicolas Lossky.

Cette progression a *été* marquée à Bangalore par la rédaction d'une esquisse de confession de foi commune : non pas la réduction des convictions des Eglises à leur plus petit commun dénominateur, mais plutôt un approfondissement — qui demandera encore bien des développements — du noyau initial.

Outre un accord sur la foi apostolique, le pasteur L. Vischer, directeur du secrétariat de Foi et Constitution, estime que l'unité requiert deux autres conditions au moins : une reconnaissance mutuelle du baptême, de l'eucharistie et du ministère ; des structures permettant des consultations et des décisions communes.

La prochaine réunion de Foi et *Constitution*, *prévue* pour 1981, traitera en priorité de ces piliers de l'unité : la foi, les sacrements et l'autorité dans l'Eglise.

RENÉ BEAUPÈRE,
Prêtre



Dans une analyse des tâches qui attendent l'Église

Il faut discerner la part de vérité partielle et d'erreurs radicales du marxisme

déclare Mgr. Matagrin

De notre correspondant

Grenoble. — Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, vice-président de la conférence épiscopale française, analyse dans un long article publié dans le dernier numéro de la revue *Eglise de Grenoble*, les grandes tâches qui, selon lui, sollicitent aujourd'hui l'Eglise. L'œuvre du concile, constate-t-il tout d'abord, est loin d'être achevée, son enseignement loin d'être assimilé et toutes les conséquences qui en découlent loin d'avoir été tirées : *« Décentralisation de l'Eglise, de ses propres structures pour se centrer sur Jésus-Christ et sur l'action de l'Esprit dans l'humanité. Passage d'une Eglise reposant presque exclusivement sur les « clercs » à une Eglise reposant sur la commune responsabilité des baptisés. Passage d'une Eglise trop exclusivement tournée vers les communautés rassemblées, à une Eglise missionnaire. Passage d'une Eglise monolithique, centralisée à l'extrême où l'unité est confondue avec l'uniformité, à une Eglise décentralisée, en équilibrant l'autonomie légitime des églises locales par le renforcement des liens de l'évêque de Rome exerçant le ministère de Pierre afin de réaliser la communion, dans le respect des différences. Distance prise par rapport à tous les appuis humains, politiques ou financiers pour conquérir une vraie liberté afin de pouvoir proclamer la vérité et d'être toujours plus proche des pauvres et des déshérités qui seront de plus en plus majoritaires dans le monde de demain, étant données les tendances inverses de la démographie dans les pays développés et dans les pays en voie de développement. »*

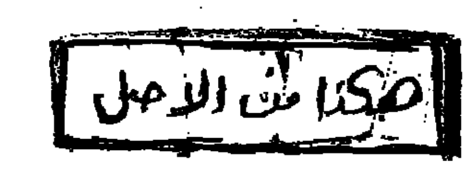
Priorité à l'évangélisation et au dialogue

Mgr Matagrin évoque ensuite les profondes transformations du monde qui se sont produites depuis la période du concile Vatican II (1962-1965).

« Comme toute révolution, explique l'évêque de Grenoble, *c'est une protestation contre la société au nom de dimensions négligées : intériorité, amitié, amour, art, culture, loisirs, gratuité, fêtes. De plus en plus la société industrielle est remise en question, qu'elle soit libérale ou collectiviste. On lui reproche son caractère unidimensionnel (Marcuse), le productivisme, l'économisme ; elle est bâtie d'abord sur l'homme producteur et consommateur. Or, le concile n'a fait que pressentir la mutation culturelle qui s'opérait pendant qu'il était réuni. Le jour de la clôture les évêques repartirent dans leurs diocèses pleins d'optimisme. Ils n'étaient pas vraiment armés pour affronter le monde tel qu'il est devenu ».*

Mgr Matagrin insiste enfin sur la priorité qu'il faut donner de toute urgence à la mission d'évangélisation et au dialogue avec les grandes religions monothéistes. L'évêque ajoute : *« Le potentiel de révolution spirituelle qui se prépare dans les pays communistes contre le matérialisme athée du marxisme a besoin de prendre appui sur un front commun des religions monothéistes. Il est nécessaire d'aller plus loin qu'on ne le fait dans le discernement de la part de vérité partielle et d'erreurs radicales du marxisme, de suivre attentivement son évolution à travers des courants différents sinon convergents et de pratiquer un dialogue compréhensif mais sans concession avec les communistes de toute obédience. »*

C. F.



CARNET

Naissances

— M. Pascal FORBIN et Mme, née Véronique Dont, Eléonore (†), Grégoire et Hortense, sont heureux d'annoncer la naissance de

Timothée,

le 2 septembre 1978, à Paris.

— Françoise et François-Didier LEMOINE sont heureux de faire part de la naissance de

Jean-Christophe,

le 8 septembre 1978.
1, boulevard du Montparnasse,
Paris (6e).

— M. Didier LINOTTE et Mme, née Marion Damas, Marie-Laurence, ont la joie de faire part de la naissance de

Marie-Odile,

le 5 septembre 1978.
Hôpital Bagatelle, Talence.
51, rue Chevrier, Poitiers.

— Le docteur Jean-François RABAIN et Mme, née Marianne Lebovici, ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 4 septembre 1978, à Paris.
10, place Henri-Bergson,
75008 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Monique BERRY,
professeur à l'université de Paris-XI,
et du
Docteur Jean-Paul TISSEYRE,
membre du directoire
de Synthélabo,

à Ottawa, le 21 août 1978.
400 Laurier East,
Ottawa (Ontario), Canada.
27, avenue du Square,
Villa Montmorency, Paris (16e).

Agnès COUILLAUD
et Yves LE GOFF,

sont heureux de faire part de leur mariage célébré, le 8 septembre, à Saint-Georges-du-Bois (Charente-Maritime).
34, boulevard de Picpus, Paris.

Stéphane LETHELIER
et Dominique-Charles FRESET,
avocat,

ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 9 septembre 1978, à Dieppe.

— M. et Mme Michel POMARSDE,
M. et Mme Jean JOUANNEAU,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Odile et Daniel,

qui a été célébré à Blois le 9 septembre.
95, rue de Seine, Paris (6e).
Champ Renaud,
Villefrancœur (Loir-et-Cher).

Décès

— Casablanca, Montréal, Paris.
Mme Léon Amzallag, née Malmaran,
Mlle Hélène Amzallag,
M. et Mme Armand Amzallag et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Amzallag et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Amzallag,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté,

M. Léon AMZALLAG,

survenu le 10 septembre 1978, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques auront lieu mercredi 13 septembre 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.

— Le comte et la comtesse Jean de Miramon-Pesteils,
Le comte et la comtesse de Jourdan-Savonnières,
M. et Mme Michel Huet,
Mme Bernard Choppin de Janvry,
M. et Mme Philippe Ruffin,
Mlle de Lesser,
Le baron et la baronne Jehan-Yves Jallot,
Ses cinquante-cinq petits-enfants,
Ses quarante-huit arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de la

Baronne CREUZE de LESSER,
née Adrienne
de Baillencourt-Courcol,

décédée à l'âge de quatre-vingt-treize ans, le 9 septembre 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 12 septembre, à 11 heures, en l'église de Ménil (53).
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière Montmartre de Paris, le mercredi 13 septembre, à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Château de Magnanne,
Ménil (Mayenne).
178, boulevard Malesherbes,
Paris (17e).

— M. Dao-Huy-Tai, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme DAO-HUY-TAI,

survenu le 31 août 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

— M. et Mme Philippe Faure et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Soubeyran et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bieton et leurs enfants,
Les familles Faure, Fischbacher, Thibault et de Jonge,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger FAURE,
née Jeanine Fischbacher,

survenu le 1er septembre 1978, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Dieulefit (Drôme).

« L'Eternel est mon berger. » Ps. 23.

Sous-préfecture,
07300 Tournon-sur-Rhône.
1, chemin du Turrelet, 05000 Gap.
5, allée des Tilleuls, 34230 Paulhan.

— Mme Adol Kolar et toute la famille ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Adol KOLAR.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 13 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Rueil-Malmaison (92).

— La directrice et les collaborateurs du laboratoire A. Musy ont le regret de faire part du décès du

docteur Adol KOLAR,
biologiste.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 13 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Rueil-Malmaison (92).

— Le lieutenant-colonel Pierre Latourelle, G.I.G. du 22e régiment de tirailleurs algériens,
Mlle Anne-Marie Gasales, de Pau,
M. Jean Latourelle, de Marseille,
ses fils, petits-fils, parents et alliés,
Mme veuve Capaillère, d'Agen,
M. Paul Rouyé, de la Tremblade,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Pierre LATOURELLE,

survenu en son domicile de Laroque-Timbaut, le 23 août 1978, à l'âge de soixante-neuf ans, munie des sacrements de l'Eglise.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Marmande (47), le 25 août 1978, dans le caveau de famille.
47340 Laroque-Timbaut.

— Le professeur et Mme Pierre Levi-Valensi et Emmanuel, ses enfants et son petit-fils,
Le conseiller d'Etat et Mme Claude Lasry,
Le docteur et Mme Georges Levi-Valensi,
M. et Mme Charles Storoge,
Les familles Benhamou et Levi-Valensi,
M. Jacob Bable,
Mme Bojana Vasiljevic,
font part du décès de

Mme André LEVI-VALENSI,
née Blanchette Benhamou,

survenu à Amiens, le 6 septembre 1978.
Ils rappellent le souvenir du
Professeur André LEVI-VALENSI,
décédé à Amiens, le 7 mai 1966.

— Grenoble.
Le président de l'université des sciences sociales de Grenoble,
Les membres du conseil de l'université,
Le directeur de l'U.E.R. d'histoire et histoire des arts,
Les membres du conseil de l'U.E.R.,
Ses collègues,
Le personnel administratif et les étudiants,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jean MAURY,
chargé d'enseignement
d'histoire de l'art médiéval,

survenu le 1er septembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme P. Lezine et ses enfants,
Mme C. Beaucour et ses enfants,
Mme A. White et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Pierre MONTET,
née Théodora Castelli.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Villefranche-sur-Saône, le 22 août 1978.

— Mme Marcel Didier, née Privat, et ses enfants,
M. Pierre Privat, libraire-éditeur, Mme, née Caffort, et leurs enfants,
Ses trente arrière-petits-enfants,
Mme Jacques Autrand, sa belle-fille,
Les familles Baillaud, Rous de Madinhac, Boisdon, Rouillard, Schmitz, Chivaud, Laure, Lestrade, Sauveplane, Tannery, Villeneuve, Vigarie,
Abadie, Ancely, Favre, Lansac, Loubière, Mieussens, Perisse,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marthe PRIVAT,
née Baillaud,
agrégée de l'Université,

ancienne élève de l'Ecole de Sèvres, rappelée à Dieu le 23 août 1978, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le 25 août 1978, en la cathédrale Saint-Etienne, à Toulouse.
13, rue du Docteur-Leray,
75013 Paris.
14, rue des Arts, 31000 Toulouse.

— M. Charles Michaux,
Mme Michelle Sikorska-Michaux,
M. Sylvain Michaux,
ont la douleur de faire part de la disparition subite, le 6 septembre 1978, à Bagnoles-de-l'Orne, de leur mère et grand-mère,

Mme Andrée
SIKORSKA-MILLET

chevalier de la Légion d'honneur,
membre de la Société
des gens de lettres,
veuve de notre ancien collaborateur
Raymond MILLET.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 8 septembre, à Levainville.
Une messe de requiem sera célébrée en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris (5e), le jeudi 14 septembre, à 10 heures.

[Entre une vocation artistique précoce (à quatorze ans, elle obtint une grande médaille de sculpture) et la vocation littéraire, c'est finalement celle-ci qui s'affirma, chez Andrée Sikorska : plus particulièrement la vocation romanesque. En 1948, Paul Guth, traitant d'un de ses romans, « On ne voit pas les cœurs », considérait Andrée Sikorska comme une « néo-romantique ».
Quelques-uns de ses livres lui furent inspirés par de longs séjours à l'étranger, en Egypte et à Rome, où elle écrivit « les Consolations romaines ». Signalons, parmi ses autres ouvrages : « l'Eau violente », « les Vaisseaux de la nuit », « Laissez-nous succomber à la tentation », « Crépuscule sur le Nil », « le Cheval du diable », « la Servitude sentimentale ». En 1966, elle publiait « les Heures fortes », et en 1968 « Musique dans le noir », roman « bref et pathétique », que Pierre-Henri Simon rapprochait du « Temps d'un soupir », d'Anne Philipe.]

Remerciements

— Les familles Lavette, Le Moaligou, Flandrois, Martille, extrêmement touchées et reconnaissantes de toutes les marques de sympathie qu'elles ont reçues lors du décès de

M. Ludovic FLANDROIS,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, adressent à chacun ses remerciements émus.

— Mme Micmacher et sa famille,
La direction de la société Pronuptia,
remercient toutes les personnes et amis qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Henri MICMACHER,
M. Marc MICMACHER
et de son épouse,
Mme Marc MICMACHER.

Anniversaires

— Deuxième anniversaire.
Saint-Mitre-les-Remparts,
Marseille.

« Lorsque mon souvenir
viendra dans vos paroles,
faites-lui bon accueil. »

Le souvenir de
Louis BRAUQUIER,
a été évoqué avec ferveur dans l'intimité familiale au cours de la célébration du 9 septembre, en l'église de Saint-Mitre-les-Remparts.
Hommage sera rendu au poète et au peintre dans les mois à venir.

Avis de messe

— Pour le repos de l'âme de
Marie-Thérèse EYQUEM,
une messe sera célébrée le jeudi 14 septembre, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Calvaire, 2, avenue de la Paix, Châtillon-sous-Bagneux.
Une pensée, une prière, sont demandées à ceux qui l'ont aimée et estimée.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CORRESPONDANCE

La naissance de Louise Brown

Nous avons reçu la lettre suivante de Mme Christiane Souriau, secrétaire générale du Centre d'études féminines de l'université de Provence :

J'ai fait de l'article de M. Lucien Neuwirth et des réflexions qui lui ont été inspirées par la naissance de Louise Brown, dans *le Monde* daté 30-31 juillet, une lecture de femme. En ce qui concerne la vie humaine, il me semble bien en effet que les problèmes éthiques, les responsabilités, les options, les décisions, les applications pratiques, les actions politiques, les droits et les libertés, autonomes et collectives, sont avant tout du ressort des femmes — sans compter les charges, dont il n'a pas été question.

Mais les mots « femme », « fille », « mère », sont absents de cette réflexion, tandis que le mot « homme » y figure *treize* fois. Les acteurs sont tous masculins ou asexués (religieux, hommes politiques, hommes de science, biologistes, moralistes, directeur, législateur, professeur, médecin, responsables d'Eglise, de l'information, de la politique, représentants des diverses disciplines) ou bien ils sont abstraits (l'humanité, la personne, autrui). Les parents le sont-ils ? « Cette » enfant, premier « fruit » de la biologie humaine, existe par l'amour des hommes !

Il y a là anguille sous roche, et peut-être la peur de la non-paternité. Je ne vois pas dans cet événement, du point de vue de l'éthique sociale, familiale, conjugale et féminine, beaucoup de différence avec l'adoption. Et surtout, il n'y a pas lieu d'évoquer pour autant *un univers* qui serait le fruit du hasard... Quelle erreur de grossissement.

Une loi qui, une fois de plus, refléterait des fantasmes d'hommes en « oubliant » les réalités spécifiques de la moitié féminine vivante de l'humanité serait sans valeur éthique.

Michel Rigal à Fishbeck

M. Henri de La Bastide, président de l'Institut national des langues et civilisations orientales, nous écrit :

Michel Rigal, dont *le Monde* vient d'annoncer la mort, a été l'un de mes camarades de captivité dont la personnalité a dominé le camp de Hambourg-Fishbeck, en 1942. Agrégatif en philosophie, passionné par la pensée du père Teilhard de Chardin dont nous lisions, dans les camps, les cahiers ronéotypés et déjà engagé dans le scoutisme, il réussit à polariser l'élite des jeunes officiers de son camp en créant et animant un scoutisme inter-fédéral, c'est-à-dire en mélangeant catholiques, protestants et non-croyants. Puis, comme le drame de juin 40 nous avait paru sonner le glas de l'ordre bourgeois reposant sur l'argent et le confort, Michel Rigal, soucieux comme nous tous de reconstruire une France plus pure et plus dure, et allant plus loin que ce qui fut tenté l'année suivante en France à Uriage, créa l'ordre de la Fleur de lys. Il y voyait une sorte de chevalerie des temps modernes reposant sur un engagement de caractère, de dévouement et de désintéressement, ce que nous appelions un style de vie.

Les universités occupées de mai 68 m'ont rappelé cette ambiance de jeunesse et ce désir de renouveau d'une génération qui s'étaient exprimés avec intensité à Fishbeck. De tels mouvements n'aboutissent que s'ils trouvent des chefs à la hauteur. Même si ce fut d'un manière éphémère en raison des circonstances de temps et de lieu, Michel Rigal en fut un et cela mérite d'être rappelé.

Le Monde

culture

Cinéma

Jack Warner, le dernier nabab

Jack Warner, quatre-vingt-six ans, dernier survivant de la tribu des frères Warner, est mort dans la soirée du samedi 9 septembre, à Los Angeles, au Cedars Sinai Medical Center, des suites d'un œdème du poumon. Il était hospitalisé depuis le 13 août. Il était le dernier de cette race de pionniers de l'industrie cinématographique (Samuel Goldwyn, Louis B. Mayer, Harry Cohn, Carl Laemmle, Adolph Zukor) qui ont créé Hollywood.

Jack Warner était né le 2 août 1892 au Canada, à Londres (Ontario), l'un des douze enfants d'un père savetier émigré de Kraznajiltz (Pologne). A douze ans, il monte sur les planches et chante pour accompagner la projection de plaques de lanterne magique : en 1902, ses frères aînés, Harry, Albert et Sam, ont loué un magasin à Newcastle, en Pennsylvanie, emprunté des chaises à un entrepreneur de pompes funèbres, acheté un vieux projecteur et ouvert le cinéma Cascades. Après 1907, les frères Warner commencent à s'occuper de distribution à Pittsburgh, ouvrent des succursales au Maryland et en Georgie.

En 1912, Jack et Sam se rendent en Californie avec l'intention de se lancer dans la production. La Warner Freatures Co. est créée en 1913, ancêtre de la future Warner Brothers, née en 1923. Les studios Warner, d'une superficie de 60 hectares, sont créés en 1925. Ils continrent vingt-deux plateaux insonorisés où, dans les années 30-40, on tournait jusqu'à douze films simultanément.

Les pionniers du cinéma parlant

La fortune des frères Warner naquit de l'avance qu'ils avaient prise dès 1925 en tentant de résoudre le problème du cinéma parlant en association avec la Wertern Electric. En août 1926, la Warner présente *Don Juan*, avec John Barrymore, où l'on entend pour la première fois de la musique synchrone enregistrée sur disque. Le 6 octobre 1927, c'est la présentation du *Chanteur de Jazz*, avec Al Jolson, sonore et parlant. Les studios Warner, qui ont absorbé diverses compagnies secondaires comme Vitaphone (1925) et First National (1929), vont connaître leur période de gloire dans les années 30-40.

La Warner triomphe au début des années 30 avec des comédies musicales comme *42e Rue*, *Prologues*, *Chercheuses d'or* ; elle impose le film de gangster avec James Cagney et Edward G. Robinson, le film social avec *Je suis un évadé*. En 1936, elle révèle Errol Flynn. Les vedettes féminines se distinguent par un style très peu conformiste : Bette Davis, Joan Blondell. On travaille vite et efficacement à la Warner, Jack Warner règne en tyran. James Cagney et Errol Flynn, malgré leur désir d'indépendance, n'arriveront jamais à briser cette dictature. Des producteurs, Darryl F. Zanuck, Hal Wallis, les cinéastes Robert Rossen et John Hoston, sortiront de la Warner. *Les Aventures de Robin des bois* (1939), *Casablanca* (1943), *le Trésor de la sierra Madre* (1948), marquent peut-être l'apogée de la compagnie.

En 1953, Jack Warner achète les parts de ses deux frères survivants, Harry et Albert, et devient président de la compagnie. Il se lance dans la production de télévision, tout en continuant de produire des films comme *My Fair Lady* (1964). Il quitte la direction du studio en 1967. La compagnie est rachetée par Seven Arts, puis par un conglomérat. La dernière grande production cinématographique de Jack Warner, *1776*, fut tournée pour la Columbia en 1974, à l'occasion du bicentenaire des Etats-Unis. — L. M.

Festivals

A SCEAUX

Autour d'Henryk Szeryng et d'Alfred Loewenguth

C'était soir de fête vendredi à Sceaux ; des guirlandes de lumière dansaient dans les rangées d'arbres, et l'Orangerie de Mansart, emplie d'une foule joyeuse, était plus que jamais ce beau salon du Grand Siècle où il fait bon vivre un soir d'été. Les fervents du Festival de Sceaux, les Amis de la musique de chambre et les Amis de la musique du canton de Sceaux, s'étaient réunis autour d'Henrik Szeryng, le grand violoniste qui donnait un concert de gala au profit des trois associations créées par l'infatigable Alfred Loewenguth, et était venu très simplement faire de la musique avec de vieux amis.

C'était un programme de la douceur de vivre, de l'harmonie musicale la plus profonde, avec Franck, Fauré et Chausson, qui n'apparaissent guère ces dernières années dans les grandes salles de concerts internationales.

Rien de révolu pourtant dans ces œuvres qui nous ramenaient toutes en esprit au temps de Cortot et de Thibaud. La *Sonate* de Franck d'abord, où la sonorité d'or pur de Szeryng, son jeu très uni et intérieur, contrastaient parfois avec les déchaînements planistiques plus abrupts de Françoise Doreau pour peindre ce paysage d'une âme contemplative et passionnée, brûlant comme un clerge dans le *Recitativo fantasia* et s'envolant vers l'infini dans le finale à pas mesurés d'abord, légers comme ceux des anges ensuite dans une fournaise de lyrisme.

Rejoints par Robert Salles, le merveilleux violoniste de l'ancien Quatuor Pascal (actuel président des Amis de la musique de chambre), Szeryng et Françoise Doreau interprétaient ensuite en plénitude *le Trio* de Fauré, qui n'est que ferveur, sourire, bonté profonde, lumière d'une vieillesse sans amertume, et tend vers l'unisson de toutes les voix de l'univers dans une harmonie chantante et dépouillée.

Et le Quatuor Loewenguth enfin entra dans le jeu pour le *Concert en sextuor* de Chausson, cet immense poème limpide, grave et énergique, une des plus grandes pages de la musique française, jouée avec un enthousiasme communicatif. Alfred Loewenguth, comme tous ses amis, était comblé.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Signalons parmi les prochains programmes du Festival de Sceaux deux concerts du Quatuor Loewenguth (avec M.-T. Chailley, F. Doreau et J.-P. Logerot) : *Quintettes à cordes* de Mozart, le 17 septembre (à 17 h. 30) ; *Quintette* de Franck et *la Truite* de Schubert, le 22 (à 20 h. 45).

ERRATUM. — C'est au « treizième » siècle (et non au dix-huitième, simple erreur de transmission) que l'abbaye de La Chaise-Dieu atteignit son apogée (cf. « le Monde » du 5 septembre).

■ Le Chœur d'enfants de Paris cherche à recruter pour l'année à venir des garçons âgés de dix ans à quatorze ans, aimant la musique et le chant, et habitant la région parisienne. Tout en poursuivant leurs études, ils recevront une formation musicale poussée et participeront à diverses tournées dans le monde. Renseignements : 5-7, rue Curnonsky, 75017 Paris ou téléphone 739 6.-04.

Archéologie

D'IMPORTANTS VESTIGES ROMAINS ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS A VIENNE

D'importants vestiges romains viennent d'être mis au jour par les archéologues à Vienne (Isère). Ils ont en effet dégagé une portion de voie romaine, large de 12 m, ainsi que d'énormes dalles de molasse qui pourraient avoir servi de base aux remparts de la ville.

Près de ces structures, les fouilles ont révélé un collecteur d'égout de grand diamètre, dont le fond repose sur des rangées d'amphores serrées les unes contre les autres, cols en bas, constituant peut-être une sorte de vide sanitaire. Ce serait le premier ouvrage de ce type que l'on ait découvert. Contrairement à la règle, il ne suit pas la voie romaine, mais la coupe pour se diriger vers le Rhône.

AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Un budget pour les musées et la décentralisation

Le budget du ministère de la culture et de la communication (établi avant le transfert de la direction de l'architecture au ministère de l'environnement et du cadre de vie) représentera, en 1979, 0,57 % du budget global de l'Etat (0,56 % en 1978). Il est en augmentation de 17,8 %, passant de 2 228 millions de francs à 2 625 millions. Cette hausse — la quatrième en importance après celle des ministères des affaires étrangères, de la justice et de la jeunesse, des sports et des loisirs — doit permettre le doublement des crédits en cinq ans promis par le programme de Blois, encore que le premier ministre se soit bien gardé d'indiquer si ce doublement s'entendait en francs constants ou en francs « glissants ».

Les crédits de fonctionnement s'accroissent de 14,5 % (de 1 718 millions à 1 968 millions) et les crédits d'équipement de 32 % en autorisations de programmes (de 563 millions à 744 millions), de 28,5 % en crédits de paiement (de 510 millions à 656 millions). Il y a trois cent soixante-seize créations d'emplois, dont cent un dans les musées.

L'effort principal porte, une fois de plus, sur le patrimoine, et particulièrement sur les musées, en application de la loi-programme votée au printemps dernier. Les crédits d'équipement augmentent de 180 % (de 92 millions à 252 millions) pour les autorisations de programmes et de 89 % (de 71 millions à 134 millions) pour les crédits de paiement. Un fonds spécial du patrimoine, dont la création avait été promise à Blois et dont le rôle sera d'empêcher l'expatriation d'œuvres d'art jugées importantes pour la France, est doté d'un budget de 10 millions. Le Centre Georges-Pompidou reçoit un crédit d'équipement supplémentaire de 5 millions.

La deuxième orientation du budget 1979 concerne la décentralisation de l'action culturelle, et plus particulièrement la musique, dont les crédits augmentent de 15,4 % (+ 7,3 millions pour l'enseignement, + 9,7 millions pour les activités symphoniques et instrumentales, + 5,8 millions pour les activités lyriques et chorégraphiques, dont 3 millions destinés à l'Opéra de Lyon). Si les maisons de la culture, associations et organismes culturels sont une fois de plus défavorisés (+ 7,2 %), les centres dramatiques (+ 11,6 %) et surtout les compagnies indépendantes (+ 19 %) sont mieux traités, au détriment, il est vrai, de certains théâtres nationaux (la dotation de Chaillot est réduite de 5,3 %) : globalement, le budget de la direction du théâtre et des maisons de la culture progresse de 10 %.

On note aussi une forte augmentation des subventions pour la mise en application des chartes culturelles (+ 142 %), en particulier celles d'Alsace et de Bretagne. Sur le plan administratif, grâce à une hausse de 28 %, les trois dernières directions régionales vont être mises en place.

Le troisième domaine où se marque l'intervention du ministère est celui de l'audiovisuel. Outre l'augmentation de la redevance télévision (207 francs pour le noir et blanc, 310 francs pour la couleur), deux innovations sont inscrites au budget : la diminution du taux de la T.V.A. sur le cinéma, qui passe de 17,6 à 9 % (au 1er novembre 1979) et la création d'un fonds de création et de diffusion audio-visuelles, doté d'une subvention de 5 millions.

Glorieux et décevant Hollywood

(Suite de la première page.)

Autre étoile californienne descendue sur notre côte normande : Steven Spielberg, l'heureux et fastueux réalisateur des *Dents de la mer* et de *Rencontres du troisième type*. Mais Spielberg, qui a l'allure d'un étudiant et le sérieux d'un P.-D. G., s'est obstinément refusé à parler de sa prochaine œuvre : *Hollywood 1941*. Il n'était à Deauville qu'en qualité de producteur de *I Wanna Hold your Hand*, le film de son ancien élève et collaborateur Robert Zemeckis, qui évoque l'hystérie que provoqua chez les « teen-agers » l'arrivée, en 1964, des Beatles à New-York. On sait déjà (*le Monde* du 25 août) que la nouvelle génération a résisté à la « beatlemanie » et que ce film, dont l'insignifiance est compensée par quelques gags amusants, a été un échec aux Etats-Unis.

Malgré cet échec, *I Wanna Hold your Hand* est un bon témoignage de l'intérêt que portent les producteurs américains à la frange la plus jeune du public. En fait, quitte souvent à bêtifier, tout Hollywood joue les sirènes devant les moins de seize ans. Tendance confirmée à Deauville par les nombreuses comédies et comédies musicales inscrites au programme, et que devait couronner, en clôture, ce monument d'infantilisme qu'est *Grease*.

Interdit aux plus de trente ans ?

Aucun risque de migraine ne menace les spectateurs des deux films de Michael Ritchie, *Semi-Tough* et *Smile*. C'est le football (américain, bien sûr) qu'il est question dans *Semi-Tough*. Deux champions et une jolie fille vivent en communauté chaste et joyeuse jusqu'au jour où l'un des champions tombe sous le coup d'un « gourou » qui veut « éveiller sa conscience ». Marivaudage musclé que sauvent difficilement de l'ennui un trio de merveilleux comédiens (Burt Reynolds, Kris Kristofferson, l'adorable Jill Clayburgh) et la verdeur de ses dialogues... De la même veine est le scénario de *Smile* qui nous entraîne à Santa-Rosa, Californie, dans les coulisses d'un concours de beauté. Prétexte à d'innocents numéros de danse et de chant, les candidates doivent prouver qu'en plus de leurs charmes elles possèdent des talents artistiques. Cette bluette serait totalement insipide si Ritchie n'attaquait avec une froide méchanceté les ridicules d'un certain provincialisme américain.

Moins conventionnel et plus divertissant est *F.M.* (« modulation de fréquence ») de John A. Alonzo, histoire d'une petite station de radio et de ses « disc-jockeys ». Une bande son remarquable et l'insertion dans le récit d'un récital de Linda Rondstadt ajoutent à l'agrément du film.

Comédie également, mais d'un tout autre genre : *O God*, de Carl Reiner. Dans ce film, Dieu apparaît à un jeune employé de supermarché sous des déguisements divers et le charge de rappeler au monde l'essentiel du message évangélique. L'humour du réalisateur (on pense parfois au René Clair de *Ma femme est une sorcière*) apporte un brin de fantaisie à cet apologue burlesque et gentiment édifiant.

Du côté de la politique

Que dire maintenant de *Grease* (*le Monde* du 7 septembre), clou et « bombe » du Festival ? Le triomphe que réservent à cette comédie rock les jeunes spectateurs prouve qu'elle correspond à leurs goûts, à leurs rêves, à leur conception de l'évasion. Pour nous, adultes, qui sommes hélas sur une autre longueur d'onde, ce n'est qu'un monstrueux « ice-cream » musical, d'une laideur, d'une platitude décourageante, et qui se situe très au-dessous de *la Fièvre du samedi soir*. Ni le dynamisme de Travolta, ni la jolie voix d'Olivia Newton-John, ni même l'excellente chorégraphie de Patricia Birch n'ont pu nous faire « planer ». C'est humblement que nous avouons notre allergie. Peut-être que *Grease* devrait être interdit aux plus de trente ans.

Discutable dans le domaine de la comédie, les Festival de Deauville a frôlé la catastrophe dans celui du drame. *Les Enfants de Sanchez* est un de ces films bourrés de bons sentiments dont on a honte à penser du mal. Adapté par César Zavattini d'un roman (paraît-il excellent) d'Oscar Lewis, mis en scène par Hall Bartlett, interprété par Anthony Quinn et Lupita Ferrer (tous deux présents à Deauville), le récit a pour héros un pauvre Mexicain encombré de femmes et d'enfants et à qui un gain à la loterie nationale n'apporte même pas le bonheur... Tous les poncifs du mélodrame populiste se retrouvent dans cette histoire qui fera sans doute pleurer dans les chaumières mexicaines, mais qui a quelque peu consterné le public deauvillois.

Les films d'inspiration politique nous ont valu, en revanche, certaines consolations. Citons-en trois. *The Last Campaign*, d'abord, documentaire objectif et dépourvu d'emphase malgré la tragédie qu'il relate. Filmé par Barbara Franck, nous suivons Robert Kennedy pendant sa dernière tournée électorale, en 1968. Discours, bains de foule, gigantesque parade publicitaire. Et puis, brusquement, l'annonce de l'attentat. Silence, halètement de la foule. « *Robert Kennedy est mort.* » Perçu, enregistré par la caméra, un saisissant moment d'émotion collective.

Après le témoignage, le pamphlet. Dans *The Private Files of J. Edgar Hoover*, Larry Cohen reconstitue l'irrésistible ascension d'Edgar Hoover, cet ancien inspecteur de police qui devint le très redoutable et très redouté patron du F.B.I. Spécialiste de la délation, partisan dumaccarthysme et, plus tard, adversaire du libéralisme kennedyen, Hoover n'échappa que par la mort (u ninfarctus) au scandale du Watergate. Malgré une mise en scène sommaire et la médiocrité des comédiens chargés d'incarner Roosevelt ou les Kennedy, ce portrait au vitriol d'un homme qui a longtemps et lourdement pesé sur la politique américaine est révélateur des luttes d'influences qui sévissent au sein de la Maison Blanche. C'est à ce titre qu'il retient l'attention.

Librement inspiré de la vie de James Hoffa, l'un des anciens leaders du mouvement syndicaliste américain, *Fist*, de Norman Jewison, retrace, lui aussi, une étonnante carrière, Sylvester Stallone (le héros de *Rocky*) y joue le rôle d'un ouvrier fort en gueule (et en biceps) qui dans les années 30, commet l'erreur de s'allier à la Maffia pour mieux défendre les droits de ses camarades. Nommé à la tête du tout-puissant syndicat des routiers, il est accusé de corruption par un membre du Sénat... *Fist* est un film taillé à coups de hache, sans nuances et sans finesses, mais dont la violence impressionne et qui, selon son auteur, porte le fer dans une des plaies du « système » américain.

Peut-on considérer comme politique (section « écologie ») l'adaptation cinématographique que Georges Schaeffer a tiré de la pièce d'Ibsen, *Un ennemi du peuple* ? Dans ce cas, la leçon risque fort d'être mal entendue. A l'image de son producteur et principal interprète, Steve McQueen, rendu méconnaissable par une tignasse et une barbe d'homme des bois, le récit se perd, en effet, dans les broussailles de l'ennui.

Quel avenir ?

Le Festival de Deauville n'est pas compétitif. S'il l'avait été, bien peu de films eussent été dignes de figurer au palmarès. Pendant ces quelques jours, le passé a éclipsé le présent, et nos seuls motifs d'enthousiasme furent les rétrospectives consacrées aux « grands aînés » (et à Chuck Jones également, dont on nous projeta une sélection de délicieux « cartoons »).

De la masse des autres films, ceux-là mêmes qui étaient supposés représenter le cinéma américain d'aujourd'hui, aucune œuvre marquante, aucune surprise, aucune révélation n'ont surgi. Dans les meilleurs des cas (aux ouvrages déjà cités, ajoutons *China 9 Liberty 37* un western de Monte Hellman qui ne vaut pas les précédents, et *A Different Story*, de Paul Aaron, l'aventure intimiste d'un couple « pas comme les autres »), les films présentés par les « Major companies » et les indépendants étaient des produits de consommation courante, aimables et bien ficelés. L'oiseau rare se nichait-il du côté de la télévision et de l'*underground* ? Nous l'y avons cherché et n'avons guère trouvé pour satisfaire notre curiosité qu'une brillante variation de Ronald Chase sur *la Lulu* de Wedekind, musique d'Alban Berg., l'hommage ému et parfois émouvant rendu par Abby Mann à Martin Luther King, et un film « punk » d'Amos Poe, *The Foreigner*, fastidieux, mais intéressant d'un point de vue sociologique.

Alors, ce festival, quel est son avenir ? André Halimi, l'un de ses délégués-fondateurs, ne cache pas les difficultés et la déception que lui a causées la sélection 1978. « *Les dirigeants des grandes compagnies*, dit-il, *ont une conception du Festival de Deauville qui diffère de la mienne. Pour moi, Deauville est une manifestation culturelle, pour eux, c'est plutôt une plate-forme de promotion à court terme, un lieu d'* « *avant-premières* ». *Cette année, nous espérions avoir* Avalanche, *film-catastrophe de Corey Allen, le dernier Mel Brooks, le dernier Altman. Productions qui nous ont été refusées parce que leur sortie en France est prévue plus tard en saison... Quant aux indépendants, ils sont si fauchés qu'ils nous envoient des films non sous-titrés qui rebutent le public... Entre nous, les Américains et leurs services officiels, il est temps que s'instaure une collaboration plus compréhensive...* »

Précisons que Lionel Chouchan, l'associé d'Halimi, estime, lui, au contraire, que cette collaboration s'est déjà révélée parfaitement efficace et que rien n'interdit de rester optimiste.

Un mauvais cru n'a jamais tué un festival. C'est pourquoi nous voulons croire que les rendez-vous de Deauville, dont le principe est séduisant, se prolongeront longtemps encore. Cet espoir formulé, il faut bien reconnaître que Deauville a plus besoin du cinéma américain que le cinéma américain n'a besoin de Deauville. Et que, cette année, Hollywood nous a (presque) posé un lapin.

JEAN DE BARONCELLI

ÉCHECS

Au championnat du monde

KARPOV RATE UNE VICTOIRE FACILE

Anatoly Karpov avait-il décidé, en demandant l'ajournement, samedi, au quarante-deuxième coup de la vingtième partie du championnat du monde, de rendre la politesse à Victor Kortchnoï, qui, dans les cinquième, treizième et dix-septième parties, avait laissé échapper soit un gain facile, soit une nullité certaine ? C'est peu probable. Ce qui est sûr, c'est que, dans une position qualifiée par Raymond Keene, premier assistant de Kortchnoï, d'« *absolument désespérée* » pour le challenger, le champion du monde a raté une victoire facile.

A la reprise de la partie, dimanche, tout le monde attendait le coup simple : 42. D×b6, qui eut forcé Kortchnoï à abondonner sur-le-champ. Ce fut Dd6 et une suite de coups imprécis, dont le challenger profita pour arracher une nullité inespérée.

Personne ne peut expliquer pourquoi Karpov a joué aussi mal la fin de cette partie. Faut-il mettre ses erreurs sur le compte de deux yogi américains « engagés » par Kortchnoï et qualifiés par la délégation soviétique de « terroristes » ? On le verra le mardi 12 septembre, puisque, après de nombreux palabres, les deux yogi se sont vu interdire l'entrée de la salle où se jouera la vingt et unième partie du match que Karpov mène toujours par 4 à 1.

CHAMPIONNAT DU MONDE
(vingtième partie)

Blancs : ANATOLY KARPOV
Noirs : VICTOR KORTCHNOÏ

1. é4	ç6	33. D×a7	Cd7
2. d4	d5	34. d6	D×h4
3. Cd2	d5×é4	35. Dç7	Df6
4. C×é4	Cf6	36. b4	h5
5. C×f6+	é7×f6	37. a4	Rh6
6. Fç4	Cd7	38. b5	g5
7. Cé2	Fd6	39. Fç6	Cç5
8. 0-0	0-0	40. d7	Rg7
9. Ff4	Cb6	41. Té1	Cé6
10. Fd3	Fé6	42. Dd6	g4
11. ç3	Cd5	43. Rf1	g3
12. F×d6	D×d6	44. Dé5	h4
13. Dd2	Tad8	45. a5	b6×a5
14. Tfé1	g6	46. b6	D×é5
15. Tad1	Rg7	47. T×é5	Tb8
16. Fé4	Cç7	48. b7	Cd8
17. b3	Tfé8	49. Té8	Rf6
18. Fb1	Fg4	50. f×g	f×g
19. h3	F×é2	51. Ré2	Rg7
20. T×é2	T×é2	52. Ff3	a4
21. D×é2	Cd5	53. Té4	Rf6
22. Dd2	Cf4	54. T×a4	Ré7
23. Fé4	f5	55. T×h4	R×d7
24. Ff3	h5	56. Tf4	Rd6
25. h4	Cé6	57. Tb4	Rç7
26. Dé3	Cç7	58. Tç4+	Rd7
27. ç4	f4	59. Fg4+	Ré8
28. Dç3	Df6	60. Té4+	Rf8
29. Da5	Cé6	61. Fd7	T×b7
30. d5	ç×d5	62. Té8+	Rg7
31. ç×d5	b6	63. T×d8	Tb2+
32. Da4	Cç5		Nulle.

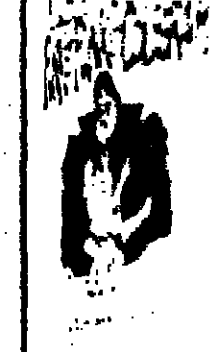
CORRESPONDANCE

Von Neumann, Kortchnoï et Karpov

Nous avons reçu la lettre suivante de M. N. Bouleau, chercheur en mathématiques :

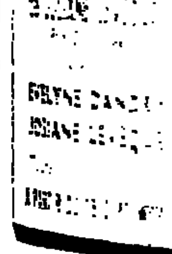
Si le mathématicien J. von Neumann est si célèbre en Union soviétique (A. Kondratov va même jusqu'à dire que c'est le plus grand mathématicien de notre siècle), la principale raison en est certainement qu'il est à l'origine, par ses travaux sur la théorie des jeux, de la preuve explicite que, dans plusieurs situations économiques, l'intérêt collectif diverge du résultat des stratégies individuelles. Cette découverte a été dans une large mesure considérée comme une justification *a posteriori* des systèmes socio-politiques fondés sur les valeurs collectives. Mais la question qui subsiste évidemment est celle de savoir si ces systèmes permettent néanmoins l'épanouissement individuel, et c'est là qu'on peut mesurer l'enjeu éminemment politique d'un combat comme celui de Karpov et de Kortchnoï.

C'est en effet une épreuve où chaque partenaire ne peut compter que sur la mobilisation de ses propres compétences. Pour cela, l'ambiance de la salle a son importance (qu'on se souvienne de l'attitude de Fisher). Il est impossible de dire si le psychologue incriminé par Kortchnoï tente effectivement de l'hypnotiser, ou bien s'il est simplement un spectateur très attentif. Toutefois, d'après le compte rendu de la dix-septième partie, les treize minutes durant lesquelles Kortchnoï a attendu que ce monsieur veuille bien s'éloigner lui ont été purement et simplement décomptées, le menant inévitablement à une défaite.



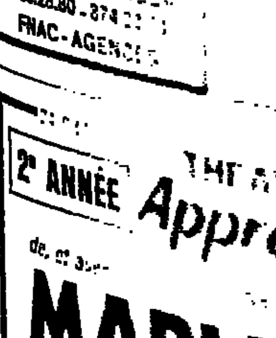














SPECTACLES

Lundi 11 septembre

théâtres

Cartoucherie, 21 h. 30 : Théâtre équestre.
Comédie Caumartin, 1 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Péniche, 20 h. 20 : la Dernière Bande.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Patate.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.



Les concerts

Lucernaire, 19 h. : R. Siegel, clavecin ; P. Gabard, violoncelle (Vivaldi, de Boismortier, Telemann) ; 21 h. : J.-C. Dalzon, flûte, A. Bartelloni, mezzo-soprano ; P. Grapeloup-Saliceti, piano (Mozart, Fauré, Bach, Roussel, Ibert, Sciortino).
Centre Pompidou, 19 h. : Les solistes de l'Ensemble intercontemporain, avec R. Trexler, soprano, et A. Planès, piano (Eisler, Schöenberg).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Benny Waters.
Chapelle des Lombards, 21 h. : Air.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Monama ; 18 h. 30 : Sugar Blue's Band ; 22 h. 30 : Sugar Blue.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Guest et Synchro Rythmic.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, hommage à King Vidor : 15 h., Happiness ; 17 h., Billy the Kid ; 19 h., la Légion des damnés.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., **) v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mar.).
ANNIE HALL (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A.) v.o. : Vidéostone, 6e.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (358-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

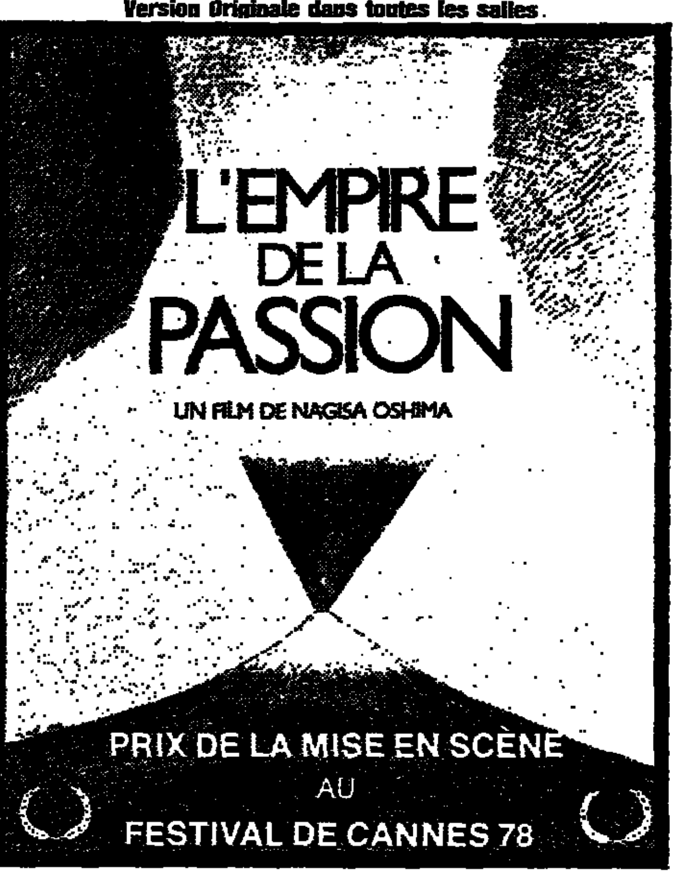
Les films nouveaux

L'EMPIRE DE LA PASSION, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), Vendôme, 2e (073-97-52). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Bonaparte, 6e (326-12-12). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Balzac, 8e (359-52-70).

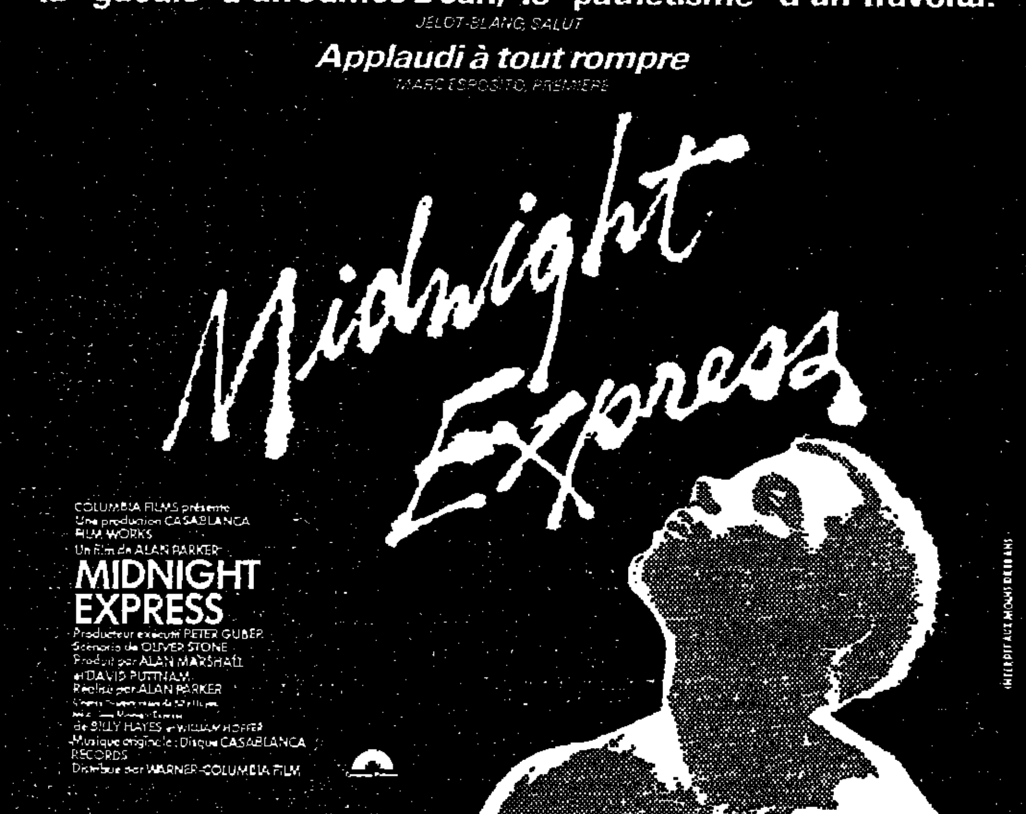
CRIS DE FEMMES, film américain de Jules Dassin (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CONTINENT FANTASTIQUE (Esp.) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
UN CANDIDAT AU POIL (A.), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) jusqu'à jeu. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CONVOI (A.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DAMIEN, LA MALEDICTION II (A., **), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) jusqu'à jeu. ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) jusqu'à jeu. ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DRIVER (A., *) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), jusqu'à jeudi, Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39.36).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), à partir de vendredi : Athéna, 12e (343-07-48).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-83) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MERCREDI APRES-MIDI (A., v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MERDIER (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MŒURS CACHÉES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (224-41-46) ; Gaumont-sud, 14e (331-51-16).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

(Suite page 20.)







On répète actuellement aux Deux Anes, Madame Rose est au Parfum, nouvelle revue de l'actualité avec ANNE-MARIE CARRIERE, MAURICE HORGUES, JACQUES MAILHOT et CHRISTIAN VEBEL, etc. Mise en scène de JACQUES ARDOUIN. Première publique le 23 septembre.

SPECTACLES

(Suite de la page 19.)

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-13) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PORTRAIT D'ENFANCE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
RÊVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Parnassien, 14e (329-83-11), jusqu'au jeudi.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), jusqu'au jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les séances spéciales

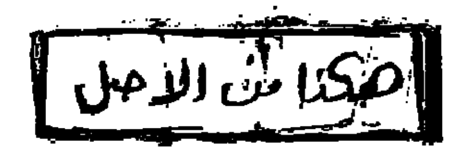
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h.
BARBEROUSSE (Jap., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Théâtre de la cité internationale, lun. 21 h.
LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) 19 h.
LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES DAMNES (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 23 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
ICI ET AILLEURS (Fr.) : Action République, 11e, 18 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
NATHALIE GRANGER (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PARIS VU PAR... (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
TROMPE-L'ŒIL (Fr.-Belg.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

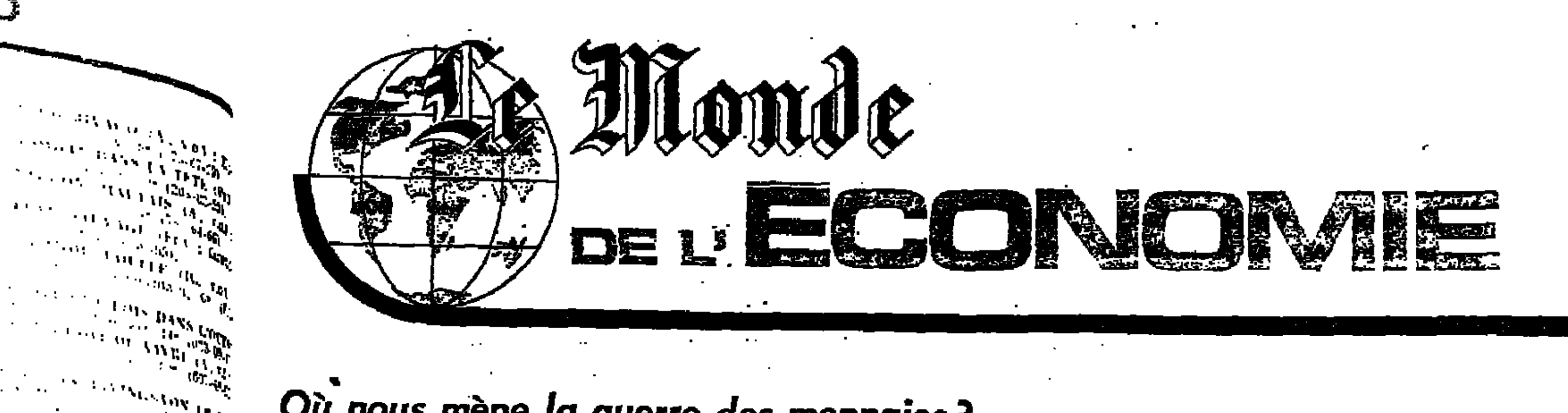
Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), le Parnassien, 14e (329-83-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), h. sp.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CORSAIRE ROUGE (A., v.f.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), mer., sam.
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.f.) : Palais des glaces, 10e (607-49-93), ven., mar.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), matinée.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MAMA ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), jusqu'à jeu., à partir de ven : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), dim., mar.
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à partir de 18 h.
ROMEO ET JULIETTE (It.-Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), h. sp.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Palais des glaces, 10e (607-49-93), mer., lun.
UN ETE 42 (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : le Parnassien, 14e (329-83-11).
LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : la Grande Illusion.
FILMS OUBLIES DES GRANDS METTEURS EN SCENE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Berlin express.
I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Sourires d'une nuit d'été.
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99). — I : 12 h. 30 (sf dim) : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. Dehors, dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : le Casanova de Fellini. — II : 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.
MARILYN MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 15 h. 15, 20 h. 15 : Marilyn ; 16 h. 15 : Niagara ; 18 h. 30 : la Rivière sans retour ; 22 h. : les Misfits.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 30 : Docteur Folamour ; 19 h. : Nos plus belles années ; 22 h. 30 : (V., S. + 24 h.) : Phantom of the Paradise.
H. BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Le mort n'était pas au rendez-vous ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Mystérieux docteur Clitterhouse.
J. FORD (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : la Prisonnière du désert.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Blonde Vénus.
COMEDIE MUSICALE AMERICAINE (v.o.), Mac - Mahon, 17e (380-24-81) : Entrons dans la danse.
CARLOS SAURA (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Chasse.
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : *Mon oncle.*
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I, 3 h. 10 : Frankenstein Junior ; 15 h. : la Flûte enchantée ; 17 h. 30 : le Miroir ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Salo ; vend., sam., 23 h. 30 : The Song remains the Same. — II, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : Panique à Needle-Park ; 16 h. 20 : Qui a tué le chat ? ; 18 h. 15 : Cabaret ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Délivrance ; vend., sam., 24 h. : l'Ile du docteur Moreau.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I, 14 h. : Jour de fête ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 (vend., sam. + 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 15 : le Droit du plus fort. — II, 14 h. 10 (+ sam., 24 h.) : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 10 : Citizen Kane ; 20 h. 15 : Providence ; 22 h. (+ vend., 24 h.) : Aguirre, la colère de Dieu.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Satyricon ; 15 h. 55 : Mort à Venise ; 18 h. 10 : les Fraises sauvages ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; vend., sam. + 24 h. : Répulsion.





Où nous mène la guerre des monnaies ?

L'imbrication dans la zone dollar

par CHRISTIAN BORROMÉE

LES crises de change de plus en plus fréquentes, la hausse des taux de croissance et la généralisation du chômage montrent que nous avons les conséquences que Jacques Rueff avait prévues dans tous ses écrits, et en particulier dans les différentes séries d'articles qu'il avait fait paraître à ce sujet dans *le Monde*, dès 1961 (27, 28 et 29 juin) et à plusieurs reprises depuis lors, les derniers étant datés des 19, 20-21 février et du 10 mai 1977.

Le fait pour une monnaie d'être inconvertible enlève tout frein à un excès de son émission intérieure. Ce même fait conduit les autorités des pays étrangers, si elles ont commencé à accepter la monnaie inconvertible en contrepartie de l'émission de leur propre monnaie, à continuer à la recevoir quasiment sans limite. Or le dollar est inconvertible partiellement depuis mars 1968 et totalement depuis août 1971.

Le total de l'endettement américain vis-à-vis de l'étranger à fin mars 1978 était de 207 milliards de dollars, dont 141 vis-à-vis des autorités monétaires officielles étrangères. Sur ce total, une part est depuis longtemps utilisée à des opérations sur les marchés monétaires internationaux du dollar hors des Etats-Unis.

Le tonneau des Danaïdes

Ce marché des eurodollars représente actuellement plus de 500 milliards de dollars. Comme sur tout marché monétaire, le multiplicateur bancaire y a joué son rôle et a provoqué la naissance d'un marché du crédit en grande partie autonome, c'est-à-dire libre vis-à-vis des restrictions généralement imposées au développement du crédit sur les marchés nationaux.

En outre, faute de pouvoir trouver une autre utilisation, une part croissante de ces dollars a servi à la souscription, par des autorités monétaires étrangères, de titres du Trésor américain. Ces souscriptions représentaient 105 milliards de dollars en mars 1978 contre 15 milliards à fin 1970.

L'utilisation des dollars issus du déficit des comptes extérieurs américains pour la souscription de bons du Trésor permet aux autorités monétaires américaines de combler plus facilement un déficit budgétaire interne en croissance considérable depuis quelque temps.

Ce déficit a atteint plus de 66 milliards de dollars durant l'exercice 1976, 45 milliards durant l'exercice 1977, et 21 milliards de dollars pour les cinq premiers mois de 1978. Du fait de la souscription de bons du Trésor par des étrangers, la dette publique brute de la trésorerie américaine se trouvait détenue à raison de 16 % par des étrangers en avril 1978, contre 14 % pour la part détenue par les banques fédérales de réserve.

Par ailleurs, les banques centrales des principaux pays créanciers en dollars ont des bases monétaires maintenant émises à raison de 30 à 60 % contre dollars.

Chaque Européen a désormais deux monnaies : la sienne et le dollar.

Pour lutter contre l'inflation en monnaie nationale ainsi créée, de très nombreux pays ont adopté des politiques de restrictions monétaires. Comme les autorités ne pouvaient empêcher l'émission de leur monnaie contre dollars, les restrictions ont uniquement porté sur les crédits en monnaie nationale. L'action des autorités pour restreindre la croissance de leur masse monétaire a donc pris un caractère déflationniste de plus en plus marqué (voir l'article de Paul Fabra dans *le Monde* du 10 août).

Aussi longtemps que les opérations en devises représenteront une nécessité au niveau des autorités monétaires, celles-ci auront tendance à restreindre les autres sources de leur base monétaire, c'est-à-dire en gros l'escompte des effets industriels et commerciaux normaux. On vide les crédits en monnaies nationales, mais en même temps on remplit les crédits en devises. C'est le tonneau des Danaïdes.

On constate donc la présence d'importants capitaux libellés en dollars mais ne s'investissant que faiblement à long terme, et l'absence de plus en plus marquée de capitaux à long terme en monnaies nationales à des taux compatibles avec le maintien de l'emploi. Faute d'une régulation monétaire internationale, on aboutit à la fois au maintien d'une forte inflation et à la croissance du chômage.

L'émission commune

L'intérêt pour les États-Unis de ne rien faire repose sur plusieurs facteurs.

Le premier et le plus connu est le fait que les Etats-Unis peuvent se permettre de payer tout achat excédentaire étranger à l'aide de la monnaie qu'ils émettent et dont on ne peut leur demander le remboursement puisqu'elle est, par définition, inconvertible.

Le second est lié à l'apparition du cartel pétrolier. Il consiste pour les Etats-Unis à jouer de la hausse des prix du pétrole et des variations du cours du dollar, à la fois pour valoriser les immenses réserves de pétrole situées sur leur territoire, et pour en augmenter concurremment le prix au niveau des industries utilisatrices européennes et japonaises.

Le troisième est plus récent et plus subtil. Il consiste pour les Etats-Unis à tirer la dernière conséquence des facteurs précédents et des importantes souscriptions de titres du Trésor américain par les banques centrales étrangères.

Le dollar étant inconvertible, le Système fédéral de réserve ne « doit » plus rien — au sens traditionnel du terme — aux porteurs étrangers de dollars.

De ce fait, le financement du déficit de la balance des paiements américaine par les étrangers n'est plus considéré comme une opération d'une nature différente du financement direct du déficit budgétaire par la souscription de bons du Trésor par un opérateur du Minnesota. La disparition des lignes de « soldes » de la balance des paiements américaine, celle, plus récente, du chiffre de l'endettement global du Fed vis-à-vis des étrangers, montrent bien qu'on en vient à mettre sur un pied d'égalité financière tous les porteurs de la dette publique américaine et tous les porteurs de dollars.

Les rapports entre le Fed et les banques centrales étrangères s'apparentent peu à peu à des rapports de banques centrales à banques commerciales. Le Système fédéral de réserve est, pour les banques centrales non américaines, le régulateur final et l'émetteur de leur principal actif : le dollar. On ne peut donc plus parler d'indépendance ni de dépendance vis-à-vis du dollar. Il y a une imbrication intime, une intégration des systèmes monétaires et en partie une émission commune, mais il n'y a pas de contrôle commun.

Telle est la situation.

Qui peut agir, dans quel but et avec quel résultat possible ?

L'or américain

Tout d'abord les Etats-Unis.

Le seul actif monétaire international des Etats-Unis qui leur appartienne en propre est constitué par leur stock d'or. Ce dernier reste, de loin, le plus considérable du monde et a une valeur, à 192 dollars l'once (31 grammes), de 55 milliards de dollars.

L'annonce de la vente de 750 000 onces par mois (144 millions de dollars à 192 dollars l'once) représente une action symbolique. Non seulement symbolique parce qu'insuffisante par rapport aux dollars circulant dans le monde, mais symbolique aussi dans l'autre sens, comme signifiant une action temporaire destinée à faire gagner un peu de temps avant que ne réapparaisse la notion de « stock d'or stratégique » intangible. En somme une nouvelle illustration de la politique de « *benign neglect* ».

Le fond du problème est le déficit budgétaire, qui est à la base de l'ensemble des déséquilibres qui entraînent le déficit des comptes extérieurs américains. Mais l'opinion américaine n'est pas convaincue de la gravité des conséquences de ce déficit. Nous verrons dans un prochain article ce que peut faire l'Europe dans de pareilles circonstances.

CONTRIBUTION NATIONALE NOUVEAU STYLE

LA façon dont M. Maurice Papon a présenté et tenté d'expliquer le très considérable déséquilibre apparu dans le budget de cette année et celui, encore important (quoique réduit de presque moitié, sur le papier) du prochain exercice devrait laisser pantois tout observateur, s'il n'était pas au courant des nouvelles mœurs internationales. Du temps où il existait encore un système économique et financier digne de ce nom dans les pays industrialisés du monde capitaliste, la « contribution » d'une nation à la solidarité envers les autres ou à la prospérité générale avait un sens positif. On discutait alors, par exemple, du pourcentage (très faible, mais cela est une autre histoire) du revenu national à consacrer à l'aide au tiers-monde. Ou bien, comme ce fut le cas à l'O.C.D.E. au début de la décennie précédente, des moyens propres à doubler globalement en dix ans la production (brute) de la zone, grâce notamment à un effort accru d'investissement.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Les prévisions sont devenues de plus en plus difficiles non seulement pour des raisons techniques (voir ci-dessous l'article du professeur Jacques Fontanel), mais aussi et surtout parce que les sociétés occidentales se sont délibérément privées d'un instrument d'échange stable, faute duquel il est vain pour elles de chercher à organiser, ensemble ou même séparément, leur avenir (Christian Borromée, dans l'article qu'on lira ci-contre, montre pour sa part quelques-unes des conséquences les plus importantes de l'effondrement du système monétaire de Bretton-Woods).

Le mot de contribution a perdu dans la débandade son sens. En réalité, la question devrait être inversée. Quand les « Grands » se réunissent, comme ils l'ont fait encore à la mi-juillet à Bonn, l'opinion publique devrait d'abord exiger d'eux qu'ils tentent d'établir leurs responsabilités à l'égard du désordre général et de la stagnation que tous les pays qu'ils représentent subissent, Etats-Unis exceptés (à cause de certains privilèges dont ils jouissent). Et avant de se demander : qui va contribuer au redressement et dans quelle proportion, savoir qui fomente l'inflation et le marasme, et dans quelle mesure. C'est bien ce qui se fait un peu dans la réalité, quand les Américains et les Britanniques dénoncent l'« égoïsme » ou le « conservatisme » des nations excédentaires, Allemagne et Japon, plus enclines, selon eux, à développer leurs exportations qu'à stimuler l'activité de leur marché intérieur. Cependant l'analyse est conduite de manière si unilatérale, et pour tout dire si partiale, qu'elle ne peut déboucher que sur des recommandations scabreuses.

Ce n'est que par suite d'une série d'abandons et de pseudo-raisonnements destinés à les justifier qu'on a pu en arriver à cette absurdité : le président des Etats-Unis, le président de la République française, le chancelier allemand, les premiers ministres britannique, japonais et canadien, le président du conseil italien tombant d'accord pour qualifier de « contribution » à l'économie mondiale le déficit budgétaire accru de pays (R.F.A., Japon et dans une certaine optique la France) qui se sont déjà beaucoup éloignés de l'équilibre dans ce domaine ! En réalité, l'augmentation des déficits budgétaires n'est pas autre chose, de la part des pays créanciers, qu'une tentative de plus en plus vaine de compenser les effets déflationnistes de la réévaluation de leurs monnaies respectives, consécutive à l'inflation américaine et à la faiblesse du dollar qui en résulte.

Une loi protectrice des inventions et des inventeurs

par GEORGES VIANES (*)

LA loi du 13 juillet 1978, adoptée par le Parlement au cours de sa dernière session, sur l'initiative de M. Jean Foyer, représente une amélioration importante du système français de protection des inventions.

Le premier objectif de cette modification de la législation sur les brevets d'invention était de l'harmoniser avec les dispositions des conventions européennes, dont le Parlement a autorisé la ratification l'an dernier. En effet, depuis le 1er juin, une protection peut être obtenue en France en même temps que dans d'autres pays européens, par une procédure unique administrée par l'Office européen des brevets à Munich ; dans quelques années, un brevet communautaire unique valable sur le territoire des neuf Etats membres de la Communauté pourra être obtenu par la même procédure. Il fallait donc, comme les Etats européens s'y étaient engagés, aligner notre droit interne sur le nouveau droit européen afin d'éviter la coexistence sur notre territoire de régimes de brevets se fondant sur des conceptions juridiques différentes et de faciliter le passage du système national au système européen.

L'avenir du brevet national

Ce premier objectif était suffisamment important pour justifier en soi une révision de la loi. Cependant, le législateur et le gouvernement ont voulu aller au-delà, répondant ainsi clairement aux inquiétudes qui s'étaient exprimées sur l'avenir du brevet national face à ces nouveaux instruments de protection. Le souci de maintenir le rôle du brevet français a en particulier été nettement affirmé au cours du débat par M. André Giraud, ministre de l'industrie, qui a déclaré : « *Dans une période d'intense compétition internationale, notre économie a besoin d'un titre national de protection qui favorise la recherche et l'exploitation de ses résultats.* »

Ainsi la loi, au-delà de la seule harmonisation, répond-elle à deux autres objectifs complémentaires : renforcer le brevet français et améliorer la protection des inventeurs.

Le renforcement du brevet français se traduit essentiellement dans la nouvelle procédure d'établissement de l'avis documentaire. L'originalité du système introduit en 1968 tient à ce que l'on a appelé « l'examen à la française » : le brevet est délivré, sans pouvoir de rejet quant au fond comme dans d'autres pays, mais assorti d'un avis documentaire qui permet d'apprécier la valeur de l'invention. Un tel système a l'avantage d'une procédure plus simple que celle de l'examen complet et d'être d'un coût plus réduit.

Cependant, la procédure instituée en 1968 avait le double inconvénient d'être relativement lourde (elle comportait quatre phases) et en partie inefficace. En effet, l'avis documentaire n'a de valeur réelle que s'il résulte d'un dialogue de l'examinateur avec le déposant, qui, en cours de procédure, présente des observations ou modifie ses revendications en fonction des antériorités opposées. Or la loi de 1968 n'imposant pas ce dialogue, un nombre croissant de déposants ne tenaient aucun compte des antériorités citées sans justifier le maintien de revendications apparemment abusives. La portée de l'avis documentaire était alors considérablement réduite puisque les tiers n'avaient pas le moyen d'apprécier la valeur du brevet. Une telle situation n'était pas acceptable alors que 70 % des brevets sont délivrés à des étrangers.

Un instrument complémentaire

La réforme introduite par la nouvelle loi consiste d'abord à simplifier la procédure, qui ne comporte plus que deux phases ; en outre, le rapport de recherche est aligné sur le rapport de recherche européenne, ce qui représente un avantage appréciable pour nos déposants en cas de dépôt d'une demande européenne.

Ensuite, la loi perfectionne la procédure en obligeant le demandeur, sous peine de rejet, à répondre lorsque des antériorités sont citées dans le rapport de recherche, et même à modifier ses revendications lorsque l'invention, au moins sur certains points, est manifestement dépourvue de nouveauté.

Ces modifications se situent donc dans le cadre du système institué en 1968, qu'elles visent à améliorer à partir de l'expérience acquise. Elles répondent au souci de faire du brevet national un instrument complémentaire et non concurrent du brevet européen, qui conservera un caractère attirant pour les inventeurs et les entreprises par son coût, ainsi que par ses délais et ses facilités d'obtention.

Deux mesures visent tout particulièrement à faciliter l'accès des inventeurs à la protection. L'introduction du régime de la licence de droit permet à tout breveté d'obtenir une réduction des taxes de maintien en vigueur en s'engageant à concéder licence à qui la demandera, ce qui devrait favoriser l'exploitation des inventions. Enfin, une réduction des taxes est instituée pour les inventeurs démunis de ressources.

(*) Directeur de l'Institut national de la propriété industrielle.

(Lire la suite page 24.)

Les « imprévisibles » prévisions économiques

Sacrifiant à l'habitude et aussi à la commodité, le gouvernement a chiffré, dans son projet de loi de finances, à 3,7 % la progression attendue en 1979, du « produit intérieur brut marchand », à 7 % et 6 % respectivement celle des importations et des exportations, à 3,8 % la croissance de la consommation des ménages et à 5,5 % celle des investissements. Pourtant, la prévision économique est un exercice périlleux, et certains des concepts sur lesquels elle porte, tel le « produit intérieur », manquent de réalité et de clarté. C'est pourquoi les chiffres publiés en France — et à l'étranger — sur les perspectives économiques et financières devraient être maniés avec prudence, et parfois avec un franc scepticisme.

L'ANALYSE de la conjoncture est à la fois « en crise » et « en expansion » ; en crise, parce que les écarts entre les prévisions et les réalisations concrètes deviennent considérables ; en expansion, parce que les sociétés de conjoncture produisant des prévisions très différentes prolifèrent. Les écarts entre les pronostics et la réalité sont absolument énormes, et on peut se demander s'il est vraiment utile de procéder à des calculs difficiles pour obtenir des résultats si dérisoires. Ce serait oublier que l'infaillibilité n'est pas le critère absolu de la qualité et de l'utilité de la prévision : d'abord, parce que les prévisions tendent parfois à modifier les comportements des agents économiques ; ensuite, parce que la mise en évidence d'une insuffisance de l'activité économique peut conduire à des actions correctives ; enfin, parce que les prévisions préparent l'avenir et facilitent grandement l'habitude au changement.

Les méthodes

Les méthodes de prévision ne sont pas encore très performantes. Les méthodes prévisionnelles qualitatives s'attachent plus à décrire l'avenir qu'à le calculer ; elles se présentent comme de véritables prophéties faites à la fois d'impression personnelle, d'intuition, de calculs et de jugement professionnel ; elles offrent plusieurs scénarios futuristes, faisant appel à l'imagination et à l'expérience. Ces méthodes s'avèrent fort peu coûteuses et elles jouissent d'une très grande popularité. Malheureusement, elles n'offrent guère de socle scientifique, car elles se présentent plutôt comme un art dont les pratiquants ne sont quasiment jamais des génies.

Les indicateurs conjoncturels, malgré la leçon du baromètre de Harvard, sont très couramment utilisés par les responsables de la prévision. La philosophie de cette méthode est simple : certaines informations du présent connaissent une forte corrélation avec les valeurs du futur que l'on se propose de prévoir ; il suffit alors de reconnaître ces données représentatives pour disposer de prévisions correctes. Malheureusement, le choix des « leading indicators » s'avère très délicat, car les indicateurs sont souvent irréguliers. La difficulté d'explication théorique du lien entre l'indicateur et la valeur économique à prévoir et l'existence de concordances momentanées rapidement évanouies rendent extrêmement difficile l'utilisation systématique de cette méthode. Si cette méthode est largement utilisée aux Etats-Unis, son application fait l'objet de nombreuses réserves en France (1).

Les questionnaires ont pour objectif de limiter les erreurs des méthodes qualitatives ; ils appellent des opinions subjectives sur une base objective et quantifiée. La méthode des questionnaires implique la formulation correcte des questions et des personnes à interroger, la formation des enquêteurs, le calcul des coûts compte tenu de la qualité requise.

JACQUES FONTANEL,
université des sciences économiques de Grenoble.

(Lire la suite page 24.)

(1) Voir à ce propos le débat publié dans la *Cote Desfossés*, repris par *Problèmes économiques* du 6 octobre 1976 entre Paul Turot et Edmond Malinvaud.

LES PRÉOCCUPATIONS

Industrie du cuir
Industrie textile
Sidérurgie
Bâtiment
Construction navale

Ce serait une vue simpliste que de se contenter, pour présenter un *tableau de l'industrie française à* la « rentrée », d'isoler les secteurs connaissant les plus graves problèmes, les autres étant réputés plus ou moins en bonne santé ! On trouvera ci-dessous une courte analyse de la situation des industries qui, au cours des mois et, pour certaines, des années à venir, devront continuer avec plus ou moins de bonheur de subir ou d'essayer d'organiser leur retraite.

Leur liste est suffisamment longue pour montrer qu'il ne s'agit pas *seulement d'accidents,* mais que, de proche en proche, c'est une bonne partie de l'appareil productif du pays qui est, directement ou indirectement, touché même si la localisation des « points chauds » (carte ci-contre) montre que certaines régions sont plus particulièrement frappées.

Face à un tel constat, le premier réflexe, en France, est de considérer que les points noirs de l'industrie constituent autant de « dossiers » pour la puissance publique. M. Raymond Barre et son ministre de l'économie, M. René Monory, ne manquent pas une occasion pour affirmer qu'il s'agit là d'un transfert de responsabilité abusif. S'ils parviennent à accréditer l'idée qu'en effet l'Etat n'est pas « a priori » un pourvoyeur d'aides et que ses capacités de prévision et d'organisation sont généralement surestimées, les propos, la doctrine

Les points noirs de l'industrie

● PROFESSIONS DU CUIR : amélioration pour la chaussure et difficultés persistantes pour la tannerie.

A la veille de la Semaine internationale qui réunit chaque automne, porte de Versailles, le monde du cuir et de la chaussure, la situation n'est guère brillante. Pour la première fois depuis plusieurs décennies, la balance commerciale de l'ensemble de la branche a été déficitaire en 1977, et, en dépit d'une relative stabilisation des importations, les choses ne se sont guère arrangées au cours du premier semestre 1978. Le secteur le plus touché est, de loin, la tannerie. La production a diminué de 6 % au premier semestre par rapport à l'an passé, et les licenciements se multiplient. Après l'effondrement de la première firme française, les Tanneries françaises réunies au Puy et à Bort-les-Orgues, dont les effectifs ont été réduits des trois quarts depuis quatre ans, la seconde entreprise du secteur, la société Costil-Tannerie de France, a été mise en règlement judiciaire en juillet et doit réduire ses effectifs de cent vingt personnes.

Devant l'étendue de la catastrophe, le gouvernement a entrepris une réorganisation des ventes de peaux brutes. Dès le 17 octobre, une vente publique unique pour toute la France sera instituée, et un organisme d'intervention régulateur des cours doit être mis en place à la fin de l'année avec le concours de l'ONIBEV. Ces mesures seront-elles suffisantes pour éviter de nouvelles hécatombes ? Les milieux professionnels paraissent sceptiques.

En comparaison, le secteur de la chaussure paraît en meilleure posture. Après la crise grave traversée il y a deux ans, la situation s'est sensiblement améliorée pour la plupart des firmes, grâce au léger ralentissement des importations (moins 1 % en valeur au premier semestre) et aux efforts entrepris par les professionnels pour reconquérir le marché intérieur. L'horizon n'est pas cependant sans nuage pour un certain nombre d'entreprises placées sur un mauvais créneau et éprouvées par la crise qui n'ont pas réussi à temps leur reconversion. C'est le cas notamment de la société Soulilac, à Bordeaux, qui emploie 1 140 salariés, ainsi que d'une société du Choletais, la société Sac et Sacar (deux cent cinquante personnes).

● TEXTILES : vers une réduction de 10 % à 30 % à terme des capacités de production.

APRÈS plus de quatre ans de crise, ponctuée d'effondrements spectaculaires (Boussac, Montefibre), dont les conséquences sur le plan social sont loin d'être réglées, et d'une multitude d'« accidents » plus limités, le textile a peine à retrouver son souffle.

Dans le secteur cotonnier, le plus touché depuis quatre ans, la situation s'améliore un peu, et la production devrait reprendre restant toutefois très inférieure (de 15 % environ) à son niveau de 1974. Les conséquences de la crise sont loin d'être effacées, et les suppressions d'emplois devraient se poursuivre soit dans les entreprises en difficulté (Le Blan à Lille, Ecrepont en Seine-Maritime), soit dans les groupes qui appliquent une stratégie de retrait des créneaux les moins rentables (D.M.C. à Flers-de-l'Orne, Agache-Willot dans le Nord et l'Est.

La bonneterie, après deux saisons très difficiles, sort lentement de l'ornière. Dans la laine, la situation très critique des filatures et des tissages de laine peignée laisse prévoir de nouveaux problèmes dans le Nord. Pour les fibres synthétiques, en revanche, la situation s'améliore sensiblement et la production retrouve ses niveaux d'avant la crise. La restructuration entreprise par le groupe Rhône-Poulenc afin d'adapter sa production au marché est cependant loin d'être encore achevée et de nombreuses suppressions d'emplois restent en cours ou à faire dans la région lyonnaise, l'Isère, le Rhône, l'Ardèche, à Besançon, à Albi et à Givet. L'avenir des huit cents salariés de Montefibre à Saint-Nabord (Vosges) n'est, en outre, toujours pas réglé.

Dans la confection, la situation des entreprises est également fort contrastée. A côté de firmes dynamiques et très bien portantes, un nombre assez important de sociétés petites et moyennes souvent placées sur un mauvais créneau ne parviennent pas à soutenir la concurrence. Ainsi Aunay-Fortier à Rouen, Jacquard à Chalon-sur-Saône, la Compagnie bretonne de confection à Châteaubriant, les Etablissements Hadenge et Plavoust à Béthune, la Société Prestil à Choisy-le-Roi, parmi d'autres, connaissent des difficultés plus ou moins dramatiques.

De fait, les problèmes d'emploi dans le textile et la confection sont loin d'être terminés. L'ensemble de la branche, passé la crise purement conjoncturelle doit en effet faire face à une profonde mutation, pour tenir compte notamment des nouvelles données de la concurrence internationale. L'adaptation — souvent douloureuse — de l'outil de production, se poursuivra sans doute pendant des mois, sinon des années encore, pour aboutir à terme à une réduction globale des capacités installées de 10 à 30 % selon les produits et les secteurs.

● SIDÉRURGIE FRANÇAISE : nouveaux sacrifiés.

POUR la sidérurgie française, l'heure des échéances a sonné, et de grandes décisions vont devoir être prises avant la fin de l'année, essentiellement sur le plan financier : cette industrie, écrasée sous le fardeau d'un endettement insupportable, est virtuellement en faillite et ne vit que grâce aux concours des banques, suivant, en cela, les consignes du Trésor. Sans doute le problème de fond est-il celui d'une surcapacité de production face à une consommation stagnante, bien inférieure aux prévisions, et à un avilissement des prix causé par des importations massives.

Un premier plan acier, lancé au printemps 1977, a prévu la fermeture des installations vétustes qui handicapent le fonctionnement d'un outil industriel comportant, à hauteur de 70 %, des installations ultra-modernes ou très bien adaptées. Il a prévu, hélas ! également, la suppression de 16 000 emplois d'ici à la fin avril 1979, essentiellement en Lorraine (plus de 11 000) et dans le Nord. Les prévisions sont respectées *point par point et même* au-delà, car l'ampleur de la crise a contraint les sidérurgistes à en formuler de nouvelles, qu'une société comme Usinor appelle, pudiquement, des « lignes d'orientation » : fermetures supplémentaires d'installations et nouveau train de suppressions d'emplois (une dizaine de mille peut-être, échelonnées d'ici 1980 ou 1982). Pour jouer de malchance, ces fermetures et ces suppressions risquent de toucher des régions et des localités déjà durement frappées : la Lorraine sidérurgique (Hayange, Rombas), les zones de Longwy et Neuves-Maisons, l'agglomération Valenciennes-Denain.

Parallèlement, des opérations de restructuration sont à l'étude : rapprochement peut-être très poussé entre Usinor et Chiers-Châtillon, pourparlers entre l'ancienne Métallurgique de Normandie (du groupe Empain-Schneider) avec Sacilor et, tout dernièrement, accord de concentration pour certaines spécialités (les petits tubes) entre la société française Vallourec (du groupe Denain-Usinor) et la société belge Cockerill.

Ajoutons que ces opérations se déroulent dans un climat de grandes manœuvres européennes : en peu de mois, Thyssen a retiré sa participation dans le complexe de Fos pour acheter une grosse société de mécanique américaine (BUDD) ; le puissant groupe luxembourgeois Arbed a pris le contrôle des aciéries sarroises et a conclu un accord avec le groupe Frère-Hainaut-Sambre de Charleroi pour former un axe de la Sarre à la mer du Nord ; Cockerill, enfin, se trouvant isolé, a conclu à son tour un accord de coopération avec le groupe germano-hollandais Estel. Partout fermeture d'installations, rationalisation, modernisation et, encore, hélas ! suppression d'emplois sont prévues ou en cours.

La sidérurgie française présente cependant une caractéristique : de statut privé, elle ne peut, comme ses homologues britanniques et italiennes, qui appartiennent à l'Etat, compter sur les fonds publics pour combler ses énormes déficits (10 milliards de francs en trois ans).

Sur les 5 milliards de francs et plus qu'il lui faut acquitter chaque année, une bonne moitié devrait faire l'objet d'un moratoire ou être consolidée à long terme pour lui permettre de ne plus avoir la tête sous l'eau, quelle que soit l'amélioration de ses coûts de production industrielle. C'est un problème aigu, presque insoluble, que pouvoirs publics, banquiers et sidérurgistes examinent depuis des mois, après l'intermède de la campagne électorale.

● BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS : alarme.

LA situation devient à ce point préoccupante dans le bâtiment et les travaux publics que le comité spécialisé du VIIe Plan la qualifie d'« alarmante » : au lieu d'une croissance annuelle prévue de 3,7 % à 5,3 %, on assiste à un recul d'activité de 1975 à 1978 de 1 % à 5 % par an. La baisse de la construction neuve de logements est particulièrement importante : de 549 300 mises en chantier en 1974, on est passé à 492 400 en 1976, à 465 000 en 1977 et on n'en prévoit guère que 430 000 en 1978, sans que les travaux de rénovation du parc ancien (rendu difficiles à engager dans le secteur H.L.M. par un système de conventionnement mal adapté et qui va être revu) aient fourni une suffisante activité de remplacement. Les autres constructions neuves (écoles, hôpitaux, usines, bureaux, commerces) ont également diminué.

Dans les travaux publics, dont l'activité dépend presque intégralement des pouvoirs publics, Etat ou collectivités locales, la situation n'est guère meilleure, avec une baisse constante d'activité (— 9,8 % en volume au premier semestre 1978 sur le premier semestre 1977).

Le nombre des défaillances d'entreprises du B.T.P. au premier semestre 1978, en accroissement de 22,5 % sur la période correspondante de 1977 (1776 contre 1 442) justifie le pessimisme des professionnels.

Seul rayon de soleil dans ce tableau très noir, la bonne tenue des exportations. En 1977, le chiffre d'affaires total du secteur à l'exportation a atteint 33 milliards de francs dont 25 sont dus aux travaux publics et 8 au bâtiment. Les exportations des entreprises de travaux publics représentent 30 % de l'activité totale (82 milliards), tandis que, dans le bâtiment, il faut comparer les 8 milliards des constructions à l'étranger aux 201 milliards réalisés en France.

Encore les exportations sont-elles le fait des grosses entreprises, soutenues par des groupes bancaires puissants, ce qui leur permet d'enlever en France des marchés aux entreprises moyennes.

Le plan de développement à l'exportation qu'élabore actuellement le ministre de l'environnement et du cadre de vie est-il susceptible de quelque résultat pour les moyennes entreprises ? L'aide envisagée aux entreprises performantes qui se lanceraient dans des technologies de pointe aura-t-elle une efficacité ? Dans la mesure où de telles entreprises demandent de lourds investissements, on peut douter que de nombreux chefs d'entreprise se lancent dans l'aventure étrangère ou technologique, s'ils ne peuvent s'appuyer en France sur un marché porteur.

Il serait cependant dangereux que la nécessaire adaptation du secteur du bâtiment et des travaux publics à un nouveau type de croissance se traduise par la seule survie des géants de la profession et des entreprises artisanales.

● RAFFINAGE : surcapacité.

CE que l'on appelle crise du raffinage — il faudrait dire du transport et du raffinage — provient de la surcapacité de ces deux secteurs pétroliers, les investissements ayant été programmés avant le retournement de la demande de 1974.

La capacité de traitement des raffineries est de 171,2 millions de tonnes au 1er janvier 1978. En 1977, les raffineries n'ont traité que 119 millions de tonnes (70 %).

Quant à la flotte pétrolière française, elle dispose de 82 navires avec un port en lourd de 16,2 millions de tonnes au 1er janvier 1978 (4 % de plus qu'au 1er janvier 1977). Cela est largement excédentaire par rapport aux besoins.

Cette surcapacité est européenne. Dans les neuf pays du Marché commun, elle atteint 37 % et même 47 % en Italie. Il s'en est suivi un développement des prix marginaux dans le vieux continent, à partir du marché de Rotterdam.

En France, les compagnies disent avoir perdu de ce fait 10 milliards de francs en quatre ans. Elles se sont surtout fortement endettées (40 milliards de francs).

Cette sous-utilisation de l'outil de transport et de production pèse sur les coûts d'exploitation et sur la rentabilité à une époque où il faut investir (10 milliards de francs d'ici à 1985) pour s'adapter à l'évolution future, mais déjà perceptible, de la structure de la consommation (diminution des fuels lourds en raison de l'arrivée du nucléaire) et pour abaisser la teneur en soufre des produits conformément à la réglementation (création de nouvelles unités de désulfuration).

Cependant la crise ne saurait être comparée à celle de la sidérurgie.

La consommation de produits pétroliers a repris (mais moins rapidement qu'avant 1973) une ascension de l'ordre de 2 % par an.

Les sociétés ont déjà pris certaines mesures : pour réduire les surcapacités de raffinage, l'unité de distillation d'Ambès a été arrêtée et celle de Gonfreville réduite de 1 million de tonnes par an. Pour adapter l'outil de production à la demande future, le craqueur catalytique de Frontignac a été modernisé et sa capacité augmentée ; la construction d'unités de conversion est en cours, notamment à Grandpuits.

La main-d'œuvre est peu importante : 14 000 personnes sont employées dans le raffinage sur l'ensemble de la France.

Une certain nombre de ces sociétés disposent de « rentes » à la production qui leur permettent de compenser largement les pertes actuelles du raffinage.

Enfin les récentes mesures gouvernementales devraient permettre aux compagnies de répercuter immédiatement les hausses du prix du brut. Or, ces dernières années, les répercussions « tardives et partielles » de ces hausses sur les prix des produits étaient, selon la profession pétrolière, à l'origine des pertes économiques.

● PAPIER : le « dégraissage » va continuer.

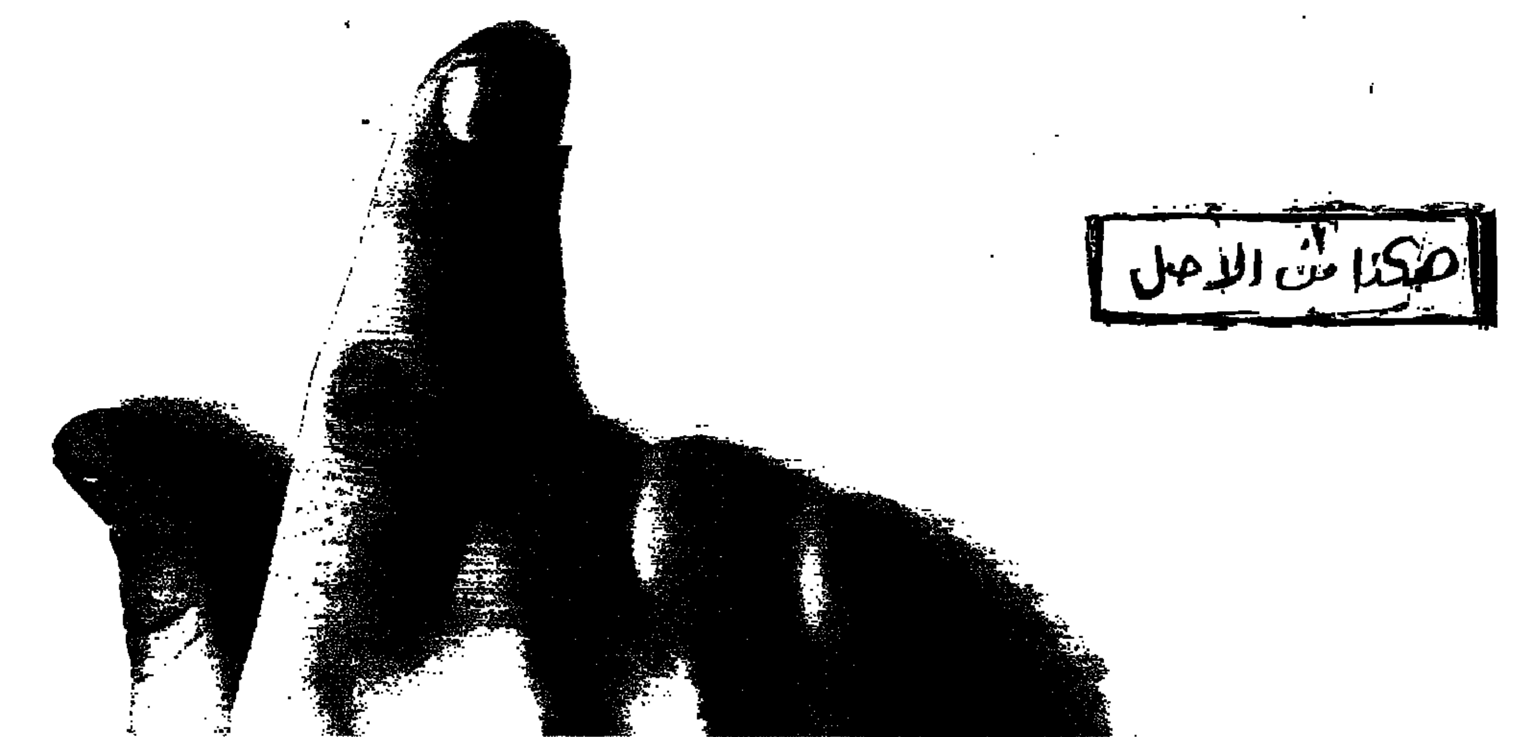
ON a souvent tendance à comparer l'industrie papetière à la sidérurgie. De fait, il y a — toutes proportions gardées — bien des points communs entre ces *deux industries lourdes.* A commencer par la crise, les fermetures d'usines et les réductions d'effectifs qui sont leur lot commun depuis des années.

L'industrie papetière souffre de plusieurs maux. Elle n'a pas fait sa concentration en temps voulu et n'a pas suffisamment renouvelé son outil de production. La forêt française étant mal exploitée, elle dépend d'une matière première importée qui subit des variations de prix importantes. Son manque d'intégration, à la différence des groupes canadiens et scandinaves, pèse sur sa rentabilité. A cela s'ajoutent les effets du blocage des prix, qui a prévalu pendant des années en France. Enfin, ces derniers mois, la baisse du dollar (monnaie de référence dans l'industrie papetière mondiale) a favorisé les exportations nord-américaines.

Les pouvoirs publics ont bien tenté de restructurer le secteur.

En quatre ans, le nombre d'usines est revenu de quarante-cinq à quarante pour la pâte à papier et de deux cent vingt-quatre à cent quatre-vingt-quinze pour les papiers-cartons. Les effectifs employés diminuent d'environ deux mille personnes par an (trente quatre mille deux cent cinquante à fin 1977). Au cours des six derniers mois, le mouvement s'est poursuivi. La Rochette-Cenpa a fermé son usine de deux cent vingt personnes en Meurthe-et-Moselle, et la Cellulose du Pin a fait de même avec son unité de Roquefort (Landes), où les deux cent vingt-deux salariés ont cependant presque tous été reclassés. Dans d'autres sociétés, on ferme ici et là des ateliers, et l'embauche est, d'une façon générale, stoppée. Bien que la conjoncture soit un peu meilleure, on s'attend encore à des « *dégraissages* » dans la profession, au cours des prochains mois, et les bilans de nombre d'entreprises afficheront encore des pertes importantes pour 1978.





ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA RENTRÉE

qu'ils répètent à l'envi n'auront sans doute pas été inutiles. Mais quand des branches d'activité tout entières sont menacées dans leur survie, la nécessité s'impose — même du point de vue de l'orthodoxie libérale — de ménager pour le moins des étapes d'adaptation, et, libéralisme ou pas, de s'interroger sur l'opportunité de laisser certaines industries disparaître purement et simplement. Le rôle du Fonds de conversion nouvellement créé, et son articulation avec les organismes déjà existants d'intervention, restent à être définis « sur le terrain ». Il en est de même du pacte national pour l'emploi.

C'est évidemment au vu de la conjoncture de crise à laquelle doivent faire face les entreprises que sont conçus les projets sociaux du moment. Dans la plupart des cas, ceux-ci doivent faire l'objet, comme on le verra ci-dessous, de négociations entre le patronat et les syndicats. Aux différents thèmes à propos desquels nous faisons le point, il conviendrait d'ajouter les conversations, encore à leur début il est vrai, sur les conditions de travail. Quoi qu'il en soit, on n'avait jamais vu, depuis longtemps un éventail aussi large de sujets de discussions entre les partenaires sociaux.

L'aménagement du système d'indemnisation du chômage, en vue de ne pas décourager la recherche d'un emploi, est un des points forts de l'ordre du jour, où politique d'apaisement social et logique économique risquent tout particulièrement d'entrer en conflit.

Parmi les mesures nouvelles envisagées par les pouvoirs publics, nous n'avons pas mentionné ici celles qui concernent la Sécurité sociale : création d'un régime d'assurance-vie en faveur des veuves et amélioration du cumul des retraites lors de la disparition du conjoint (amélioration annoncée par le président de la République dans sa conférence de presse du 14 juin). Reste aussi à examiner au cours des mois prochains le problème, qui, faute d'une solution d'ensemble, est appelé à resurgir chaque année, du déficit de la Sécurité sociale.

P. F.

● CONSTRUCTION NAVALE : une poudrière dans la région marseillaise.

DÉLICATE en 1976, préoccupante en 1977, la situation de la construction et de la réparation navales dans le monde et en France est devenue franchement catastrophique depuis quelques mois. Les licenciements se multiplient par centaines, faisant suite aux réductions d'horaires, tandis que les carnets de commandes de navires sont en train de fondre à une vitesse considérable. Et cette rétraction observée dans tous les pays du monde touche tous les types de navires.

Le printemps et l'été en France ont été marqués par des événements dont la répétition revêt un caractère d'autant plus tragique qu'aucune amorce de solution positive n'apparaît à court terme. C'est d'abord le « roman noir » du groupe marseillais Terrin qui retient l'attention. Ce groupe comprend plusieurs sociétés de travaux maritimes, mais l'activité de la réparation navale en constituait le fleuron sur les rives de la Joliette. Ni les plans de liquidation successifs présentés par les syndics ni la proposition de reprise partielle faite par M. Gilbert Fournier, P.-D. G. des Ateliers et Chantiers du Havre, n'ont rencontré l'aval des syndicats. Et, le vendredi 8 septembre, les syndicats ont annoncé le licenciement collectif de onze cent cinquante personnes à la Société provençale des Ateliers Terrin (SPAT). On attend que le tribunal de commerce se prononce sur la liquidation au milieu de cette semaine.

La région marseillaise risque de présenter à la rentrée tous les signes annonciateurs d'une poudrière sociale, car, non loin de là, les Chantiers de La Ciotat sont aux abois. L'entreprise, détenue pour l'essentiel par des capitaux arabes, manque de ressources financières et les propriétaires ne seraient pas mécontents de céder leurs actifs à un autre acquéreur. Mais qui, en dehors de l'Etat français ou d'une société mixte ? Et au prix de quels sacrifices sociaux ?

Plus à l'est, sur la côte varoise, les Chantiers de La Seyne, propriété du groupe Herlicq, sont eux aussi dans une passe délicate, bien que les efforts de diversification industrielle engagés depuis longtemps par cette entreprise aient donné des fruits.

La basse Loire constitue l'autre « clignotant » névralgique pour la construction et la réparation navales. La Société Dubigeon-Normandie, à Nantes, vit au jour le jour grâce au ballon d'oxygène que constituent les commandes, passées au compte-gouttes, de car-ferries pour les lignes de Corse. Les Chantiers de l'Atlantique, sans doute l'entreprise la plus inventive du secteur, ont dû « encaisser » de plein fouet, à partir de 1975, l'arrêt brutal des commandes de grands pétroliers. C'est à Saint-Nazaire qu'on s'enorgueillit d'avoir construit pour des armateurs français les quatre plus gros pétroliers du monde, de 550 000 tonnes chacun. Mais là aussi les réductions d'horaires inquiètent la population nazairienne, constituée à plus de 50 % de métallos.

Comment, dans ce sauve-qui-peut général, qui atteint aussi bien la Corée du Sud, Singapour, le Brésil, que les vieux pays industriels, éviter le naufrage définitif de ce secteur de l'activité française, qui présente le double avantage de travailler pour l'exportation en très grande partie et d'utiliser beaucoup de main-d'œuvre qualifiée (la profession emploie trente mille personnes au total).

Bon an, mal an, le budget de l'Etat consacre 1 milliard de francs à la construction navale sous forme de primes ou de garantie de prix. 15 %, 20 % ou plus actuellement du prix des navires peuvent être ainsi financés par le contribuable afin de rapprocher le coût de fabrication national du niveau du marché international considérablement déprimé dans les jours actuels.

Les pouvoirs publics depuis dix ans tentent vraiment d'inciter les grands chantiers navals à rationaliser leurs structures financières et commerciales, mais, sur ce plan, c'est un échec complet. Une telle impuissance gouvernementale et administrative apparaît d'autant plus choquante que la construction navale est un secteur « budgétivore » et que les aides publiques ne permettent pas apparemment de sauvegarder l'emploi. Le champ libre est donc laissé aux deux grands groupes industriels et financiers d'Alsthom-Atlantique et d'Empain-Schneider. Ces groupes, tout en continuant de recevoir les subsides de l'Etat, cherchent tout naturellement à concentrer leurs efforts sur les secteurs les plus dynamiques (électronique, mécanique).

Une relance des commandes de navires par les armateurs français, et notamment une relance du programme de paquebots de croisière, permettrait-elle de sauver la construction navale ? Les transporteurs maritimes français ont déjà considérablement rajeuni leur flotte depuis quelques années, et ils n'échappent pas aux difficultés de tous les secteurs industriels « lourds » (endettement excessif, faible rentabilité, concurrence des pays en voie de développement et des pays du Comecon).

La saturation maritime, en dépit de l'usure naturelle des navires en service, ou en chômage dans les fjords de Norvège, ne sera donc sûrement pas résorbée avant 1982-1983. D'ici là, faute d'avoir suffisamment exploité les créneaux les plus dynamiques où la production française était la plus efficace (les méthaniers par exemple), la France en sera réduite à organiser une réduction rapide des effectifs ; mais il ne faudra pas qu'on aille trop loin dans cette voie, en prévision d'une future reprise.

Les sujets de négociations entre patronat et syndicats

● MISE EN PLACE D'UNE GARANTIE ANNUELLE DES RESSOURCES?

A partir de la recommandation gouvernementale d'accomplir un effort sur les bas salaires, le C.N.P.F. a décidé, en mai dernier, de recommander à ses fédérations « l'ouverture de négociations en vue de conclure des accords instituant une garantie annuelle de ressources incluant tous les éléments de la rémunération ».

Dans sa lettre aux syndicats, le C.N.P.F. précisait que ces discussions devraient également porter sur les classifications et le salaire au rendement. Avant le retour des vacances, quarante-deux accords ont été signés, notamment dans l'alimentation, le bois, le commerce, la chimie, la chaussure, le ciment, ainsi qu'un accord-cadre dans la métallurgie. Selon un bilan dressé par le C.N.P.F., un nombre important d'accords (les deux tiers) ont porté le salaire minimum mensuel au-delà de 2 000 F. Certains d'entre eux se traduisent par un effort en faveur des bas salaires : + 11,24 % en bas de la hiérarchie à l'indice 100, mais + 5 % seulement au coefficient 300, dans la chocolaterie et la confiserie : + 13 % au coefficient 115, mais + 3 % seulement au coefficient 240, dans l'industrie laitière.

En revanche, les partenaires sociaux se sont rarement mis d'accord sur l'institution d'une garantie annuelle de ressources : sur les quarante-deux conventions citées par le C.N.P.F., on n'en compte que cinq : pâtes alimentaires (28 600 F, compte tenu du treizième mois) ; sucre (27 465,24 F) ; chimie (27 600 francs) ; commerce de la quincaillerie pour le Limousin, le Poitou-Charente et la Dordogne (24 000 F) ; enfin la métallurgie, où le principe d'une rémunération annuelle garantie a été retenu, le montant de celle-ci devant être négocié au niveau des branches ou des régions. Au total, deux millions de salariés, quatre millions et demi si l'on compte la métallurgie, sont couverts.

Les discussions doivent se poursuivre ou commencer en principe dans tous les autres secteurs (le C.N.P.F. regroupe quatre-vingts fédérations auxquelles s'ajoutent des dizaines et des dizaines d'unions départementales, régionales et professionnelles). Les rendez-vous les plus importants auront lieu dans le bâtiment, dans les assurances, et, surtout, dans la métallurgie (quatre-vingt-quatorze chambres territoriales). Dans la métallurgie parisienne, une garantie annuelle de ressources, de l'ordre de 26 000 à 28 000 francs, serait prochainement proposée, le 13 septembre, aux syndicats.

S'il est vrai, comme l'indique le C.N.P.F., que sa recommandation a permis de relancer la politique contractuelle dans le domaine salarial, les syndicats sont loin d'avoir tort en affirmant que le nombre des salariés directement intéressés par les majorations des bas salaires est encore très faible, bien qu'aucun chiffre ne soit donné. L'objectif des organisations syndicales est d'accentuer leur pression dans les régions et les branches, pour obtenir un salaire mensuel garanti de 2 400 F, ce qui a été rarement le cas jusqu'à présent.

● INDEMNISATION DU CHOMAGE : vers un système plus incitatif.

LE gouvernement, dans une lettre du 27 avril, et à nouveau au conseil des ministres du 6 septembre, ainsi que le C.N.P.F. dans sa lettre du 24 mai, ont proposé de réexaminer le système des prestations versées par le régime d'assurances complémentaires qu'est l'Unedic. Trois objectifs ont été avancés : combler le déficit à venir de l'institution ; reconsidérer l'allocation supplémentaire d'attente (90 % des salaires), qui n'est pas jugée suffisamment incitative à la recherche d'un nouvel emploi ; réduire les inégalités entre les chômeurs, certains ne recevant aucune indemnité, d'autres seulement l'allocation publique (16,50 F par jour), d'autres encore 35, 40, 90 et même 110 % de leur précédente rémunération. Lors d'une première réunion entre les syndicats et le C.N.P.F., avant les vacances, il a été décidé de suspendre les discussions pour permettre à l'Unedic d'établir un rapport chiffrant les différentes réformes préconisées par les uns et par les autres. Schématiquement, l'on constate que si l'allocation supplémentaire d'attente (ASA) est, ou bien maintenue, ou bien rendue degressive (90 %, puis 80 %, 70 % et 60 % sur douze ou dix-huit mois), et que les prestations à 35 % passent à 50 ou 60 %, il faudra trouver de 1,2 à 1,5 milliard de francs. Syndicats et C.N.P.F. souhaitent que l'Etat majore considérablement l'allocation publique (24 à 30 F par jour au lieu de 16,50 F, soit un coût supplémentaire de 1,2 à 1,9 milliard de francs), dans la mesure où la prise en charge par l'Etat des indemnisations de chômage est passée en vingt ans de 50 % à 25 %. Au conseil des ministres du 6 septembre, le gouvernement a présenté une autre hypothèse : si l'ASA devient dégressive, et qu'une allocation différentielle est versée aux chômeurs qui acceptent un emploi moins rémunéré que celui qu'ils occupaient précédemment, un projet de loi instituerait une taxe sur les heures supplémentaires qui rapporterait, en 1979, 1,5 milliard de francs, soit la somme nécessaire à la réforme souhaitée par le C.N.P.F. Lors de la reprise des discussions, le 6 septembre, entre les syndicats et le patronat, celui-ci s'est déclaré d'accord pour relever l'allocation à 35 %, prolonger d'un cinquième trimestre le droit à l'ASA dans les bassins régionaux en crise, et rendre pour les autres l'ASA dégressive. Cette dernière proposition est, pour l'instant, vivement rejetée par la C.G.T. et la C.F.D.T., et les discussions s'avèrent difficiles. Deux nouvelles réunions sont prévues les 18 et 29 septembre.

● AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL.

DANS sa lettre du 24 mai aux syndicats, le C.N.P.F. avait proposé de constituer un groupe d'experts qui étudierait les possibilités d'échelonner le temps de travail tout au long de l'année. Un premier contact a eu lieu avant les congés payés et de nouvelles réunions sont prévues pour les 14 et 27 septembre. Le patronat souhaite aboutir d'ici à la fin du mois à un bilan paritaire qui fixerait les orientations à prendre et les procédures à utiliser. L'ambition du C.N.P.F., qui se déclare volontiers sur ce point revendicatif, est d'aboutir à une modification de la réglementation sur la semaine de quarante heures et sur la durée maximale du travail. Son objectif est d'obtenir une variation hebdomadaire des horaires du style des horaires souples pour à la fois faciliter la gestion des entreprises en cas de commande importante et répondre aux aspirations de certains salariés qui voudraient [illegible] à leur guise les jours de repos hebdomadaires ou annuels. Ces propositions se heurtent pour l'instant aux revendications des syndicats qui réclament avant tout une réduction de la durée effective des horaires avant d'aborder l'aménagement du temps de travail. Certaines organisations syndicales, notamment F.O., la C.F.T.C. et la C.G.T., seraient prêtes à accepter la formule du patronat, à condition que les salariés et le comité d'entreprise puissent donner un avis préalable, à condition aussi que des garde-fous (durée quotidienne et hebdomadaire maximale) soient instaurés.

De son côté, le gouvernement, lors du conseil des ministres du 6 septembre, a demandé aux partenaires sociaux d'aborder les questions suivantes : l'assouplissement des horaires, certes, mais aussi la réduction de la durée maximale hebdomadaire, celle des équivalences, la création d'une demi-équipe supplémentaire pour les travailleurs postés et la diminution de la semaine de travail en cas de travaux pénibles. En cas d'échec des négociations, le gouvernement prendra unilatéralement des mesures législatives ; en cas de succès, l'Etat pourrait dans certains cas alléger les charges sociales des entreprises. Une promesse a été faite dans ce sens pour la sidérurgie.

Les projets sociaux du gouvernement

● CONSEILS DES PRUD'HOMMES : un rajeunissement.

LE projet de loi réformant cette institution a été déposé au Parlement au printemps. Alors que le ministre souhaitait engager aussitôt le débat, la double opposition, en commission, de la gauche et du R.P.R., a obligé le gouvernement à reporter à cette session d'automne le vote d'un texte qui devrait rajeunir, améliorer et démocratiser le fonctionnement des conseils où salariés et patrons sont jugés par leurs pairs. L'un des sujets de discussion qui opposait les défenseurs du système de nomination des conseillers par la désignation (F.O., C.N.P.F.) à ceux attachés à l'amélioration de la règle actuelle de l'élection, aurait été réglé, F.O. et le C.N.P.F. admettant finalement la formule de l'élection. Les autres modifications importantes du projet de loi portent sur la généralisation territoriale (au moins un conseil par département) ; l'extension de leur compétence (tous les différends individuels que soulève l'application des contrats de travail) ; la reconnaissance du droit des cadres à être jugés par leurs pairs ; la prise en charge par l'Etat, et non plus par les collectivités locales des frais de fonctionnement.

● CONVENTIONS COLLECTIVES : réformer la loi de 1950.

SUR l'initiative du gouvernement, les partenaires sociaux ont été invités à se concerter sur un réforme de la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives. Une large consultation a été engagée au sein de la commission supérieure des conventions collectives, qui rassemble les syndicats et le patronat. Une première réunion s'est tenue le 25 mai, et les rencontres ont repris le 4 septembre. Les objectifs du gouvernement sont les suivants : mettre en place un véritable fichier des conventions collectives, afin de parvenir à une meilleure connaissance des règles et avantages sociaux qui ont été fixés par voie contractuelles dans les différentes branches professionnelles. Actuellement, le ministère comme les syndicats sont très gênés pour engager des réformes ou présenter des revendications, dans la mesure où ils ignorent où en est la politique sociale menée dans les fédérations et, encore plus, dans les entreprises. Deuxième objectif : redonner un nouvel élan à la négociation collective par une amélioration des procédures de discussion, de signature et d'extension des conventions collectives.

Différentes hypothèses, très discutées, sont avancées : une convention collective est-elle valable quand elle est signée par un ou des syndicats qui représentent moins de 10 % des salariés ? En cas d'extension, ne faudrait-il pas exiger la signature d'organisations représentant au moins 20 % des salariés, comme le demande la C.F.D.T., et même 50 %, comme le suggère la C.G.T. ? Ou faut-il envisager un droit de veto d'au moins deux confédérations représentatives ? Est-il possible de rendre de nouvelles clauses obligatoires, de fixer les conditions de renouvellement des conventions, d'étendre la réglementation aux accords d'entreprise ? Peut-on, comme le souhaite le ministère du travail, créer une sorte de magistrature sociale qui, en cas de vide conventionnel ou d'impasse lors des discussions, pourrait intervenir par des conseils, voire même par une médiation, et pourquoi pas, à l'extrême, par un arbitrage ?

● PARTICIPATION

LE ministre du travail, qui est aussi celui de la participation, doit présenter avec M. Stoléru, secrétaire d'Etat, plusieurs projets de loi sur ce thème dans trois domaines différents : la participation financière, la participation aux décisions et la participation au niveau des ateliers.

● *Participation financière.* — Lors de sa conférence de presse le 14 juin 1978, le président de la République a annoncé qu'en 1979 une distribution gratuite et exceptionnelle d'actions représentant jusqu'à 5 % du montant du capital devait être instituée dans les entreprises cotées en Bourse et intéressant 2 millions de salariés. Un projet de loi devrait être rapidement déposé ; le problème le plus délicat qui se pose au gouvernement étant celui des modalités et de l'importance de l'indemnisation des actionnaires (coût évalué à 600 ou 700 millions de francs).

● *Participation aux décisions.* — Le Parlement devrait prochainement se prononcer sur un projet de loi, qui a déjà été déposé, sur la participation des cadres au conseil d'administration et de surveillance dans les entreprises de plus de 500 salariés. Des difficultés pourraient surgir au cours des débats dans la mesure où le R.P.R. souhaiterait pouvoir étendre cette disposition à l'ensemble des salariés, dans la mesure aussi ou l'opposition manifestera son mécontentement à propos du système de nomination des nouveaux administrateurs : il s'agit du problème délicat de la liberté des candidatures qui, indirectement, remettraient en cause le monopole des organisations syndicales représentatives.

● *Participation dans les ateliers.* — M. Stoléru envisage de déposer un projet de loi qui consisterait à permettre aux salariés, dans les services et les ateliers, de disposer d'un budget annuel consacré à l'amélioration des conditions de travail. Il s'agit, pour le secrétaire d'Etat, de lancer l'idée du PARTAGE (la Participation A la Revalorisation du Travail d'Atelier dans la Gestion des Entreprises ».

● AUTRES MESURES ENVISAGÉES

LE ministère du travail devrait, dans les trois à six mois qui viennent, présenter divers autres réformes ou projets de loi à partir de rapports qui ont été demandés à différentes personnalités : temps partiel (M. Robert Fabre) ; concertation sur l'emploi au niveau des départements (M. Claude Vimont) ; Agence nationale pour l'emploi (M. Jean Farge). D'autres textes devraient être prochainement soumis au conseil des ministres : la réglementation du travail temporaire et la mise en place dans les entreprises d'un système d'alerte permettant aux salariés d'intervenir avant que la firme ne soit mise en liquidation. En outre, le ministère du travail se propose de réexaminer complètement l'élaboration des règlements intérieurs dans les entreprises : un rapport, confié au professeur Jean Rivero, devrait être prochainement remis à M. Robert Boulin et mettre en lumière le caractère parfois moyenâgeux de certains règlements intérieurs. Enfin, le ministère du travail doit publier un décret sur le contrôle patronal des arrêts de travail, un décret qui aurait dû être publié en juillet si les syndicats et le patronat, consultés, s'étaient mis d'accord. Des discussions très difficiles se poursuivent sur cette délicate question de l'absentéisme.

Ces articles ont été rédigés par Bruno Dethomas, Josée Doyère, Jean-Pierre Dumont, François Grosrichard, Véronique Maurus, Jean-Michel Quatrepoint, François Renard.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● ACCUMULATION DU CAPITAL HUMAIN

Michelle Riboud

Depuis longtemps déjà, la comptabilité financière étend ses tentacules dans le domaine non marchand. En particulier, la valeur de l'éducation, individuelle ou collective, a donné lieu à de nombreuses recherches, après la guerre.

Il s'agit ici de calculs, souvent bien abstraits, plus que d'observation. Cependant, en dehors même des Etats-Unis, la documentation est moins pauvre que semble l'admettre l'auteur. La tentation des modèles, dans le confort intérieur, est-elle vraiment si impérieuse ?

Nous voyons l'individu, dès son jeune âge, investir, dans sa famille et à l'école, et escompter les gains de cette accumulation. Cet investissement n'a cependant pas pour seul fruit un salaire plus élevé, plus tard, mais diverses satisfactions, d'activité, de dignité, qui doivent entrer en compte. Et, inversement, le salaire futur ne résulte pas seulement de l'investissement, mais de tout un réseau de relations à considérer comme un élément du modèle. Du fait de ces deux observations, les modèles proposés nous semblent trop purs, trop dépouillés.

L'étude nous conduit à l'évolution des salaires d'une personne au cours de sa vie active. Un peu optimiste semble l'hypothèse selon laquelle les capacités intellectuelles et productives d'un individu ne s'altèrent pas jusqu'à soixante ans ; il faudrait tenir compte d'un double phénomène de dégradation et d'accumulation. Sans doute, les courbes données pour les salaires selon l'âge suivent-elles à peu près la loi adoptée, mais il s'agit d'observations transversales et non le long de la vie d'un homme ; du reste, les pratiques de l'avancement à l'ancienneté, les grandes difficultés que présente la réduction du salaire d'un non-manuel ne facilitent pas les vérifications expérimentales. Par ailleurs, il eût été utile, à ce propos, de citer les résultats obtenus, en France, sur la valeur et le coût de la vie humaine, selon l'âge ; l'explication de cette lacune, nous la trouvons dans la bibliographie, presque entièrement anglo-saxonne.

Quoi qu'il en soit, ce remarquable travail nous fait pénétrer dans un domaine fertile, où interviennent la santé, les migrations, l'effort en vue de la meilleure consommation possible, etc., domaine qui se complique encore, au fil du temps, ne serait-ce que du fait des déceptions causées par certains diplômes. Espérons que l'auteur poursuivra cet... investissement, pour notre grand profit, sans oublier le sien.

★ Avant-propos de Jacob Mincer. Préface de Jean Bénard. Economica, Paris, 1978, 24 cm, 209 pages, 50 F.

● LE COMMERCE INTERNATIONAL

Duc Loi Phan

Il s'agit ici, nous en sommes bien avertis par le professeur de Paris-XIII, d'un ouvrage de théorie pure ; plus d'un passage est cependant inspiré par le tumulte des faits.

Nous commençons, très classiquement, par le modèle ricardien de l'avantage comparatif, qui, bien innocent au début, nous conduit doucement à la maximation du bien-être mondial.

Et puis, c'est le grand parcours à travers les modèles. Nous pouvons retenir, parmi eux, celui de H. Denis, sur les « débouchés préalables », qui pourrait, lui-même, « déboucher » sur l'impérialisme et celui de A. Lamfalussy d'inspiration néo-keynésienne. L'état de « surchauffe » est bien analysé, mais non celui de « stagflation », encore ignoré, en Europe, à l'époque de construction du modèle, ce qui confirme la nécessité de l'observation continue.

Avec le modèle de W. Beckermann, nous sommes agréablement plongés dans la prospérité des années 60, sous le vent favorable de la compétitivité pour bénéficier de débouchés extérieurs, mais déjà apparaît l'influence des salaires dans l'esprit de Phillips ; on n'ose pas aller plus loin.

Le passage qui retient peut-être le plus l'attention est celui qui juge les effets du progrès technique, ce parent pauvre de la famille économique. Les deux cas classiques de l'économie de main-d'œuvre et de l'économie de capital y sont bien distingués et même combinés, mais l'analyse reste, comme toujours, microéconomique, sans appel au déversement des consommations vers de nouveaux emplois.

Et voici que tombe sous la patte du « théoricien », le cas paradoxal de la croissance appauvrissante, sous l'effet de la détérioration des termes d'échange. C'est un des cas où le bénéficiaire d'un progrès en est victime. Cependant, l'application presque classique aux pays peu développés, évoquée ici, résulte, une fois de plus, de l'erreur de calcul sur les prix des objets fabriqués. Par ailleurs, la théorie de l'échange inégal de A. Emmanuel est démentie ici, au moyen de la démonstration de Samuelson.

En conclusion, excellent enchaînement, dépassant largement le seul commerce extérieur. Une réserve toutefois : s'il est bien question de transferts de marchandises, à travers les frontières, de capitaux aussi et de technique, il n'est pas fait mention des déplacements des hommes, correctif fréquent.

Bibliographie substantielle, à la fin de chaque chapitre, où ne figurent cependant pas les Français Byé et Weiller.

★ Economica, Paris, 1977, 24 cm, 296 pages, 65 F.

● L'AGE DE LA POLITIQUE SOCIALE

Patrick de Laubier

Opposé au libéral, le *social* en est le complément logique. C'est le fond de cet ouvrage-panorama, qui remonte à peu près aux derniers jours du despotisme. Selon la déclaration de 1969 aux Nations unies, est-il précisé, le *social* présente quatre faces : emploi, revenu, sécurité sociale, enseignement.

A travers la division assez arbitraire, en chapitres, on distingue cinq parties : jugement général sur le début du dix-neuvième siècle, dilemme éternel de l'aide charitable, attitude des Internationales et des partis socialistes, politiques vers 1936 en divers pays, tendances actuelles aux Etats-Unis et en Union soviétique.

Dans la première partie, où est célébré de Sismondi, prophète du réformisme, le maître genevois décrit, de façon classique, la misère industrielle, plus « visible » que l'autre, mais néglige, non moins classiquement, l'accroissement de la population et la migration continue de l'agriculture vers l'industrie, sans reflux.

L'histoire de 1830 à 1914 voit les difficultés classiques de l'aide sociale, qui risque de compromettre la production des richesses. Cependant, Bismarck tranche ouvertement en créant la sécurité sociale ; c'est le plein paternalisme.

C'est sans doute la quatrième partie, sur les années 30, qui retient le plus l'attention. Après une bonne étude de l'Italie fasciste, éclairée surtout par L. Franck, viennent la France du Front populaire et les Etats-Unis de Roosevelt. Pour la France, il est dommage que le jugement s'abrite derrière deux ou trois témoignages, plutôt que de remonter à la source, aux faits.

Plus poussée est l'étude de Roosevelt : les jeunes de 1978 auront du mal à croire que son but était d'augmenter les prix, mais non la production ! Cette fois encore, une étude des résultats, comparés à ceux du Canada ou de l'Angleterre, eût été la bienvenue. Aussi bien pour la France que pour les Etats-Unis, d'ailleurs, l'influence, si bénéfique, à ses débuts, de la rupture de l'amarre monétaire, est passée sous silence. Du classique, s'il en fut.

Et nous avons encore, à ce riche menu, la politique soviétique à l'égard des paysans et les efforts actuels aux Etats-Unis contre la pauvreté, mot qui avait été un peu légèrement oublié. L'adhésion des libéraux, comme M. Friedman, à l'impôt négatif montre l'ampleur du chemin parcouru.

En bref, lecture très utile, parcours pittoresque et instructif, ouvrant la voie à de nombreuses controverses toujours renouvelées.

★ Editions techniques et économiques, Paris, 1978, 21 cm, 275 pages, 48 F.

● ACCUMULATION, INFLATION, CRISES

Robert Boyer et Jacques Mistral

Le terme « accumulation » ne s'applique ici pas seulement au capital, mais à la masse de connaissances, de documents, de raisonnements entrelacés.

Dès l'abord, une note favorable : il s'agit d'expérience, plus encore que d'une théorie *a priori*, qu'il importerait seulement de vérifier. Certes, les comparaisons entre les périodes appelées *crises* sont trompeuses, mais le chercheur du CEPREMAP et le maître antillais font bien remarquer l'antinomie entre l'effondrement des prix pendant les années 30 et la hausse persistante depuis 1975. Comme bien des non-libéraux, cependant, ils voudraient sous-estimer l'influence du « coup du pétrole » et plus encore celle du refus de la population de supporter la perte de 3 % du P.N.B. qui en résultait.

L'observation et la déduction portent particulièrement sur les investissements et leurs mobiles ; l'analyse est pénétrante, souvent originale, mais vient, comme tant d'autres, buter sur le « mur » de l'emploi. En outre, un entraînement fatal conduit à oublier un peu que les comportements des hommes, dans les mêmes circonstances, évoluent dans le temps. Déjà, la profondeur de la crise de 1929 avait résulté de la résistance — phénomène nouveau — du « secteur abrité », ce que Varga n'a pas bien saisi ; 1975 a été bien plus loin, puisque même les terrains urbains ont résisté. Seules mobiles, les valeurs mobilières ne suffisent pas à équilibrer l'ensemble.

Conclusion franchement antilibérale ou, plus exactement, faite de très peu d'espoir dans le fonctionnement des mécanismes libéraux, car, de voie positive, il n'en apparaît guère. Le recul de la rentabilité n'est pas contesté, mais ses dures conséquences ne sont pas abordées. Bref, sous une forme résolument scientifique, nous retrouvons le fond de l'opinion actuelle de la plus grande partie des Français, qui, paradoxalement, a porté au pouvoir un gouvernement d'intentions libérales.

En résumé, excellent *exercice*, qui mérite d'être creusé plus encore, avec de nouveaux paramètres.

Quant à la présentation de ces résultats, de ces « réflexions qui font réfléchir », elle serait très bonne, si la facilité n'avait conduit à reporter, en fin de volume, près de 50 pages de tableaux et plus de 250 notes, qui auraient dû accompagner le texte. Une fois de plus, le lecteur est victime.

★ P.U.F., Paris, 1978, 22 cm, 250 pages, 69 F.

● POURQUOI SONT-ILS SI PAUVRES ?

Rudolf H. Strahm

« Ils », ce sont ces pays que l'on ne sait plus comment appeler. Dès le début, il y a, d'ailleurs, refus à ce sujet. L'auteur, suisse, a rassemblé ici des documents sous forme de réquisitoire, après avoir déjà écrit un livre sur le sujet, en 1972. L'édition allemande de celui-ci remonte à 1975, mais une mise à jour a été faite.

Il ne s'agit pas d'une étude balancée : l'auteur signale, lui-même, avoir opéré une sélection parmi les documents. Nous sommes prévenus aussi de la parenté avec le rapport « *Que faire ?* » de la Fondation Dag-Hammarskjöld (quelque peu dépassé même sur divers points) et la déclaration de Cocoyoc.

Les inégalités sont cruelles, non seulement entre les pays industriels et les autres, mais à l'intérieur de ceux-ci. Dans sa fougue justicière, l'auteur évite même l'hommage, devenu classique, aux accords de Lomé, dont il n'a, du reste, pas bien saisi le mécanisme stabex ; peu importe après tout, tant il y a d'aspects choquants dans les rapports entre riches et pauvres. Parmi les cibles, ne nous étonnons pas de trouver les multinationales, Nestlé en tête, selon les critiques formulées récemment, en Suisse même.

Les hommes du haut ne sont pas les seuls visés, car nous voyons dénoncer nettement les pratiques alimentaires de la population européenne ou américaine, qui prive de céréales les plus dépourvus.

Sans doute, des arguments si serrés se nuisent-ils quelque peu réciproquement, provoquant un certain découragement chez le lecteur ; mais l'essentiel est évidemment dans les correctifs à trouver. Faute d'une étude critique du rapport Léontief, nous trouvons, à tout le moins, une indication bien utile sur la priorité à accorder à l'agriculture.

Entre le statut quo et le nouvel ordre international est présenté, avec faveur, le désengagement. Les rappels historiques cités ici étonnent de la part d'un ancien collaborateur de la CNUCED, car parmi les « rares pays du tiers-monde dans lesquels, aujourd'hui, on ne meurt pratiquement plus de faim » ne faut-il pas placer les nations d'Extrême-Orient, qui ont, au contraire, multiplié les liens avec les pays riches ? Un tel systématisme atténue malheureusement la force de ce vigoureux pamphlet.

★ Adapté de l'allemand par François de Vargas, Anton Gisler et Pier Luigi Giovannini. A la Baconnière, Neufchâtel, 1978, 19,5 cm, 147 pages, 25,50 F.

LES « IMPRÉVISIBLES » PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

(Suite de la page 21.)

Les méthodes du panel (réalisations d'enquêtes continues sur un groupe statistiquement représentatif) et la méthode Delphi (interrogation systématique des experts) sont très utilisées, car, de manière indirecte, elles se présentent comme la synthèse de toutes les méthodes de prévision.

L'analyse des séries chronologiques donne la connaissance d'une suite d'informations statistiques enregistrées au cours d'une période donnée ; elle permet l'identification des différentes composantes de la série en les isolant, en mettant en évidence les variations saisonnières, le *trend* des fluctuations cycliques ou des fluctuations erratiques. Il existe plusieurs techniques statistiques d'analyse des éléments d'une série chronologique (moyenne mobile, lissage exponentiel, méthode de Box-Jenkins, analyse spectrale, calcul des régressions).

Les modèles de prévision se développent considérablement à l'heure actuelle, d'autant que le calcul économique s'est peu à peu dégagé de sa gangue de l'idéologie néo-classique. Les modèles économétriques constituent sans doute le moyen le plus sophistiqué pour appréhender le comportement d'une économie nationale. Ils permettent de donner une image précise des relations complexes qui existent entre les principales grandeurs économiques à un moment donné. Cependant, ils impliquent la connaissance de nombreuses séries chronologiques de bonne qualité, ils sont coûteux, ils ignorent la nouveauté, ils ne prennent que très rarement en compte les projets et les intentions des hommes et, surtout, ils n'offrent pas de résultats substantiellement meilleurs que les autres instruments de prévision. L'erreur de la prévision est tellement fréquente qu'elle apparaît comme une caractéristique de la prévision. Les causes d'erreurs sont nombreuses, et, pour tenter de les réduire, il est nécessaire de bien les connaître.

Les causes d'erreur

Les causes d'erreur de la prévision ne peuvent pas être mises en évidence de manière exhaustive et nous nous contenterons d'indiquer les principales. Les informations statistiques disponibles ne sont pas suffisamment précises, elles sont incomplètes et elles sont entachées d'erreurs. Or, au-delà des phénomènes volontaires de rétention des informations, il faut bien admettre à la suite de Morgenstern (2) que les informations statistiques de l'économie ne peuvent avoir de signification que si l'on dispose d'informations concernant les erreurs d'observation ou d'estimation. Les concepts calculés n'ont pas toujours une signification économique précise (le concept de P.N.B. par exemple mériterait d'être revu).

La sensibilité des résultats doit nécessairement être mesurée, de façon à mettre en évidence l'insuffisance des informations, l'arbitraire de certaines simplifications et l'incapacité actuelle de la théorie économique à prendre en compte avec précision tous les éléments de la vie sociale influençant les variables étudiées.

La notion de relations immuables n'est pas très satisfaisante, même s'il est difficile d'éviter les extrapolations pures et simples. L'hypothèse selon laquelle les structures économiques sont indépendantes du temps ne peut pas toujours être retenue. L'analogie entre le présent et le passé reste une démarche dominante dans la réflexion économique. Présent et passé sont inscrits dans le même continuum, mais les liens qui les unissent apparemment se cachent derrière la complexité des phénomènes sociaux et la multiplicité de leurs extrants. L'accélération du changement explique l'insuffisance des prévisions en même temps qu'elle les justifie. Il est illusoire de ne représenter qu'un avenir ; l'existence de variables exogènes montre la nécessité de recourir à des prévisions conditionnelles fondées sur les incertitudes que le modèle de prévision ne peut pas prendre en compte. L'utilisation des conditions « *ceteris paribus* » (toutes choses étant égales par ailleurs) met en évidence l'idée selon laquelle, selon les termes d'Althusser, « *l'économique est une structure régionale inscrite dans la structure de la totalité sociale* » (3). Il n'existe pas de secteur autonome de l'économie, tout comme l'économie n'est elle-même qu'une partie de l'explication des phénomènes sociaux.

Les modèles de prévision sont quasi exclusivement quantitatifs. Les économistes aiment les chiffres car ils leur donnent l'illusion d'une réflexion plus scientifique. Pourtant, il ne faut jamais oublier que la plupart des relations économétriques se contentent d'une confusion entre colinéarité et causalité pour expliquer les phénomènes économiques. Cette attitude positiviste encouragée par Milton Friedman est dangereuse, car elle peut camoufler l'essence des phénomènes. Or, la plupart des mouvements sociaux opèrent dans le réel et non dans l'apparent, et les phénomènes qualitatifs de transformation des structures s'avèrent souvent extrêmement difficiles à saisir dans leur intégralité. Un effet social n'a jamais vraiment la même cause et il n'a pratiquement jamais les mêmes effets. Les économistes ne doivent pas oublier que le temps et l'homme transforment sans cesse le sens de l'histoire. Un modèle ne représente que lui-même, et son analogie avec l'évolution économique doit toujours être remise en cause. Il n'y a pas de réalité indépendante de la perception des faits, et celle-ci est étroitement liée à la théorie ou à l'idéologie de l'observateur.

Enfin, la connaissance d'une information par les agents économiques peut conduire inéluctablement à son obsolescence. L'effet d'annonce est particulièrement important dans les pays développés capitalistes, car la plupart des instances de décision n'ont pas de relations immédiates avec le centre.

La prévision économique souffre à la fois des difficultés inhérentes au recueil de l'information, des insuffisances des théories économiques au niveau de l'analyse conjoncturelle, de la médiocrité des instruments utilisés et de la non-réduction des phénomènes économiques à des analyses strictement quantitatives. En outre, son statut scientifique est mal défini. La théorie économique la recherche parfois pour elle-même, mais aussi elle l'utilise comme test de validité d'une théorie. Les voies d'amélioration des prévisions économiques passent par le développement systématique d'une véritable science prévisionnelle, évitant les visions par trop partielles des phénomènes étudiés, analysant les résultats de la condition *ceteris paribus*, incluant les phénomènes qualitatifs et présentant un avenir incertain, multiple et novateur par rapport au passé. Pour supprimer l'extrême variation des prévisions, il est nécessaire de donner non plus un chiffre représentatif, mais plusieurs chiffres pour une même variable, en fonction d'hypothèses portant sur la qualité des informations, de la théorie sous-jacente ou des conditions *ceteris paribus*. Prévoir, c'est informer. La prévision tenant compte des plages d'erreur améliore considérablement l'information des citoyens.

JACQUES FONTANEL.

(2) Morgenstern O. : *Précision et incertitude des données économiques*, Dunod, 1972.

(3) Althusser : *Lire le capital*, tome II, p. 42, Maspero, 1968.

Une loi protectrice des inventions...

(Suite de la page 21.)

Cet ensemble de mesures renforce notablement notre système de protection des inventions. Le législateur a entendu aller plus loin en améliorant la protection des inventeurs eux-mêmes, et tout particulièrement des inventeurs salariés, comblant ainsi un vide législatif constaté depuis plus d'un demi-siècle.

Tout d'abord, la nouvelle loi, suivant en cela le droit européen, dispose que le droit au brevet appartient à l'inventeur et non plus au déposant, comme c'est le cas actuellement. De même, elle prescrit que l'inventeur est mentionné dans le brevet, alors que la loi de 1968 lui en ouvrait seulement la possibilité. La loi affirme donc le droit matériel et moral de l'inventeur et traduit cette affirmation dans deux dispositions essentielles qui concernent le régime des inventions de salariés et le régime de la copropriété des inventions.

Le Parlement a été saisi pour la première fois de la question des inventions de salariés en [illegible] et à plusieurs autres reprises sans la résoudre jusqu'à cette année, ce qui en démontre la nature complexe. Le silence de la loi, à la différence de nombreux pays industrialisés, avait l'inconvénient de laisser cette question aux seules relations contractuelles, les tribunaux n'intervenant qu'à titre supplétif. Or seulement un très petit nombre de conventions collectives (une trentaine sur un millier) en traitaient.

La solution adoptée, dont le mérite revient au rapporteur de la commission des lois du Sénat, M. Pierre Marcilhacy, règle les questions de principe, à savoir la dévolution des inventions et la procédure de règlement des litiges, en laissant à un décret en Conseil d'Etat le soin d'en préciser l'application.

La loi retient une classification des inventions favorable au salarié. L'invention de service, propriété de l'employeur, est celle qu'il a reçu mission de chercher dans le cadre de ses fonctions. Toutes ses autres inventions lui appartiennent. Toutefois, il doit concéder à l'employeur, moyennant compensation pécuniaire, ses inventions faites dans le domaine d'activité de l'entreprise ou avec son concours.

Par contre, la loi renvoie le problème de la rémunération supplémentaire de l'invention de service aux relations contractuelles. Il n'a pas paru souhaitable d'introduire dans la loi le principe selon lequel un salarié serait payé deux fois : pour chercher et pour trouver. Il convient d'ailleurs de noter que les législations étrangères qui ont retenu ce principe n'ont pas une classification des inventions aussi favorable au salarié.

Enfin, la loi prévoit, pour régler les litiges, une commission paritaire de conciliation créée auprès de l'Institut national de la propriété industrielle.

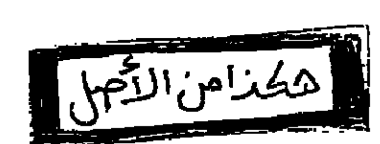
Le nouveau régime de copropriété des inventions vise à mieux préserver les droits de toutes les catégories d'inventeurs. Une copropriété de brevet comprend en effet souvent des partenaires de nature différente : entreprise et salarié, entreprise et laboratoire public, par exemple. Or le régime de 1968 consacrait une égalité fictive entre partenaires en reconnaissant à chacun le droit d'exploiter personnellement l'invention mais en imposant l'accord de tous les copropriétaires pour la concession d'une licence. L'inventeur non exploitant était donc défavorisé par rapport à l'inventeur exploitant, cependant que l'exigence de l'unanimité pour la concession de licence constituait une entrave à l'exploitation des inventions.

La loi institue un équilibre absolu dans les relations entre copropriétaires. Chacun peut soit exploiter directement, soit concéder une licence à son profit, mais doit alors indemniser équitablement les autres copropriétaires qui n'exploitent pas directement ou indirectement. Si un copropriétaire s'oppose à la concession de licence, il doit alors racheter la quote-part du concédant. Dans la pratique, le propriétaire non exploitant aura ainsi trois possibilités de rémunération de son apport inventif : l'indemnisation du copropriétaire exploitant, la concession d'une licence à un tiers, la cession de sa quote-part. Il faut cependant souligner le caractère supplétif de ces dispositions, auxquelles les intéressés peuvent déroger à tout moment par un règlement de copropriété.

La loi du 13 juillet 1978, qui s'insère dans la tradition des grandes lois françaises sur les brevets de 1791, 1944 et 1968, est donc une loi importante à bien des égards qui entrera en vigueur dès l'an prochain.

GEORGES VIANES.

٢



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Xénakis l'aérolite

En une heure, dimanche soir sur FR 3, Pierre-André Boutang a voulu faire un portrait complet de Iannis Xénakis : c'était sans doute trop ambitieux, et la plupart des téléspectateurs se seront peut-être perdus au fil de ces interviews ou dialogues sur une musique qu'ils ne connaissent guère et dont ils n'ont, par force, entendu que des bribes sans beaucoup de signification.

L'homme Xénakis pourtant était là, avec son extraordinaire présence, son existence irrécusable comme celle d'un aérolite, sa face foudroyée par le feu non du ciel mais des hommes, sa conviction massive, sa simplicité excluant toute attitude théâtrale, ses paroles traduisant une pensée qui toujours vient de beaucoup plus loin que nos systèmes habituels de référence. Tel que Michel Tabachnik l'a admirablement défini : « *Xénakis, c'est une vision globale du monde, une vision totale de l'univers au sein de laquelle se trouve l'homme, et le sentiment humain devient un cas particulier du grand tout. L'énergie violente au fond des choses, une quintessence de la force, c'est là ce que nous transmet la musique de Xénakis.* »

Mais on regrette que ce portrait n'ait pas été réalisé sous une forme plus télévisuelle et centré, par exemple, sur la présentation récente du polytope de Mycènes (*le Monde* daté 10-11 septembre) dont les trop rares images ont illuminé l'émission : Xénakis, torse nu dans les collines de Grèce, dessinant des lignes avec des pierres, déchaînant les foudres de Persephassa, embrasant le palais des Atrides, le tombeau d'Agamemnon, c'était le musicien dans toute sa dimension originelle et ultime à l'intérieur de laquelle peut s'expliquer toute la genèse d'une pensée de plus en plus universelle.

En faisant participer à sa création le sol et l'histoire de la Grèce après des années d'exil, Xénakis, tel Antée, revigore ses forces dans la terre nourricière, cette terre à laquelle il n'a jamais cessé de s'y référer, comme en témoignent les titres et la philosophie de la plupart de ses œuvres, fussent-elles les plus radicalement abstraites.

Ce qui, en tout cas, ressortait de l'émission fort bien réalisée par Jean Baronnet, c'est l'essentiel, la capacité de Xénakis à « vivre dans l'utopie, à prendre des risques, à foncer par tous les moyens sans aucune restriction » dans des champs nouveaux, où la musique n'est qu'un cas particulier, ou plutôt une forme d'incarnation, de processus universel de pensée, où les arts, les philosophies et les sciences se rejoignent. D'où le caractère étrange d'une œuvre hasardeuse, difficile d'accès, parce qu'elle nous entraîne sur des chemins jamais explorés, mais extrêmement féconde, qu'il faut suivre dans la ligne même que Xénakis a définie avec autant de modestie que de conviction.

« *Je ne suis pas sûr du tout de ce que je fais*, dit-il, *ni de mon goût esthétique et de mes choix. Et c'est une lutte constante avec moi-même pour me dépasser et garder une conscience ouverte. Quand je dis conscience ouverte, je veux dire que tout homme doit être comme en état d'hypnose, mais une hypnose à la fois réceptrice et active. Ce n'est que de cette façon-là qu'on peut comprendre et critiquer, contrôler ce qu'on perçoit, ce qu'on pense et ce qu'on fait, par une attitude de liberté totale et de distance, qui est aussi une insécurité, une incertitude perpétuelle.* »

JACQUES LONCHAMPT.

Programmes de rentrée sur France-Inter...

France-Inter mettra en place, à partir du 18 septembre, ses programmes de rentrée, qui composeront une grille nettement différente de celle que la station avait adoptée en mai dernier.

Pierre Douglas occupera l'antenne de 7 heures à 9 heures, entre les différents bulletins et chroniques (dont celle de Pierre Bouteiller, tous les jours, de 8 h. 45 à 8 h. 55), à la place de Jacques Paugam, qui animera la « tranche » 9 heures-11 heures avec une émission « de service et de dialogue » intitulée « La vie qui va ». De 11 heures à midi, Jean-Christophe Averty et Jacques Crépineau produiront « Les cinglés du music-hall », et de 12 heures à 12 h. 45, Louis Bozon présentera une émission d'humour.

Après le « Jeu des 1 000 F » (12 h. 45-13 heures) et le journal de 13 heures confié à Gilbert Denoyan, on entendra le « Bloc-notes » de Pierre Bouteiller (13 h. 45-14 heures), « Le livre des contes » lu par François Périer (14 heures-14 h. 20), « Avec ou sans sucre » de José Artur (14 h. 20-15 h. 30) et une émission d'Henri Gougaud et Jacques Pradel sur le monde du mystère (15 h. 30-16 heures). L'heure de musique de Jean-Michel Damian (16 heures- 17 heures) sera suivie de « Radioscopie », de Jacques Chancel, qui retrouve son horaire antérieur (17 heures-18 heures) puis d'une émission de Jacques Antoine et Daniel Hamelin plus particulièrement destinée aux jeunes (18 heures-19 heures).

Dans la soirée, Patrice Blanc-Francard animera, de 20 heures à 21 heures, « Loup-garou », émission d' « *exploration du domaine des sons* », puis Bernard Lenoir continuera de présenter « Feed-Back », de 21 heures à 22 heures. Enfin, de 22 heures à 24 heures, Claude Villers proposera « Comme on fait sa nuit on se couche », sur le thème de la musique et des voyages.

Quelques nouveautés sont annoncées pour le samedi. Jacques Houde prendra l'antenne le samedi de 5 heures à 9 heures (le dimanche de 5 heures à 9 h. 30) ; Thierry Le Luron proposera une émission d'humour et de fantaisie de 9 heures à 10 h. 30, et Michel Tauriac produira « Vécu » de 12 heures à 12 h. 45. De 18 heures à 19 heures, André Asséo décernera « Les étoiles de France-Inter » à une sélection de livres, de disques et de films.

...et sur Europe 1

Le journal du matin nouvelle manière ayant été mis en route le 4 septembre (*le Monde* du 2 septembre), quelques changements interviendront dans les programmes à partir du 18 septembre. Comme Roger Gicquel dans le secteur de l'information, Jacques Martin fait son entrée sur l'antenne d'Europe 1 avec une émission nouvelle « La vie en or », chaque jour de 11 heures à 12 heures (*le Monde* du 26 août). Cette variété édulcorée de jeu consiste à interroger les auditeurs sur leur propre vie. Ils raconteront celle-ci auparavant et l'animateur des « Bons Dimanches » d'Antenne 2 leur posera des « colles » à partir de ce qu'ils croient savoir le mieux, ce qu'ils savent d'eux-mêmes : ce qu'ils ont fait, les endroits qu'ils connaissent et les métiers qu'ils pratiquent... Quatre auditeurs peuvent gagner chaque semaine. Pierre Bellemare, lui, propose de 12 heures à 13 heures « Interpol », une série qui remplacera « Les aventuriers » : l'animateur des anciens « Dossiers extraordinaires » raconte les grandes escroqueries que l'organisation des polices nationales, depuis 1923, a démasquées. De son côté, Gonzague Saint-Bris, qui conserve sa « Ligne ouverte » à partir de minuit, sera l'hôte qui fera connaître aux auditeurs les romanciers, acteurs de cinéma et de théâtre, réalisateurs, chanteurs, peintres, etc. : il les recevra chaque soir au cours de « Drugstore », de 22 h. 45 à 24 heures, en direct d'un studio installé au premier étage du Drugstore Matignon. Voilà pour les innovations.

Des « aménagements » ont été, d'autre part, prévus dans les émissions existantes : Stéphane Collaro (de 8 h. 45 à 11 heures avec Brigitte) présentera souvent son « A vos souhaits » de l'extérieur (en direct des marchés de Paris ou de province, par exemple...). Il répondra aux questions des auditeurs. Coluche dispose d'une demi-heure supplémentaire : « On n'est pas là pour se faire engueuler » (15 heures à 17 heures). François Diwo édulcore le hit parade : en classant douze chansons de 20 h. 30 à 22 h. 30 il donne aux joueurs qui l'appelleront la possibilité de gagner mille vingt-quatre disques « dodécaé » de la chanson. Pierre Lescure en plus des nouvelles du soir présente toujours la chanson, les chansons (vieilles et neuves) de 19 h. 15 à 19 h. 30.

Le dimanche ne change guère, animé successivement par Pierre Bonte (le bonheur), Christian Morin (les enfants), Jean-Michel Desjeunes (les stars), Jean-Claude Kerbourc'h (les livres), Eric Lipman (le concert). Viviane reste l'organisatrice du Rallye. Et le soir le Club de la presse, le Journal auto-moto et la Machine à remonter le temps... demeurent. En attendant qu'Europe émette vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Bientôt probablement...

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 11 SEPTEMBRE

— Le magazine « Spécial question de temps » consacré au débat sur la communication du gouvernement du 6 septembre, réunit MM. *Robert Boulin*, ministre du travail et de la participation, *Claude Estier*, membre du secrétariat national du P.S., *Bernard Pons*, délégué national du R.P.R. pour l'action sociale, *Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, et un représentant du P.C. sur A 2, à 20 h. 30.

— Le magazine « Questionnaire » est consacré à la peine de mort, sur TF 1, à 22 h. 10.

LUNDI 11 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (premier épisode) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : Oui, le père compte plus que jamais ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

Un nouveau jeu. Il se présente comme faisant appel à l'imagination, au sens de l'observation et à l'humour des téléspectateurs...

20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : CONDAMNÉ AU SILENCE, d'O. Preminger (1955), avec G. Cooper, C. Bickford, R. Bellamy, R. Steiger, E. Montgomery.

Dans les années 20, un général d'aviation, écœuré du peu de cas que l'on fait de l'armée de l'air, accuse publiquement ses chefs d'incompétence. Il est traduit en cours martiale.

Un sujet authentique traité avec un réalisme conventionnel. Intéressant surtout pour ses intentions politiques.

22 h. 10, *Magazine* : Questionnaire, réal. A. François.

Me Badinter parle de la peine de mort.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Question de temps : débat sur la communication du gouvernement du 6 septembre consacré aux problèmes de l'emploi.

Avec Robert Boulin, ministre du travail, et les représentants des quatre groupes parlementaires.

21 h. 35, Alain Decaux raconte... La marche sur Rome.

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'Union des athées ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h. : Les jeux.

20 h. 30, FILM : NANA, de Christian-Jaque (1955), avec Martine Carol, Ch. Boyer, J. Castelot, D. Doll, E. Cegani, W. Chiari, N. Roquevert.

Une fille de théâtre se hausse jusqu'à la courtisanerie de luxe, séduit et mène à la déchéance l'austère chambellan de Napoléon III.

Le naturalisme du roman de Zola s'efface dans les tableaux en couleurs raffinés d'une société Second Empire pour comédie et drame de boulevard. Et Nana, jouée par Martine Carol, n'est plus qu'une belle fille au corps généreux, femme fatale malgré elle.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne, d'après « la Légende des chevaliers de la Table ronde » ; 19 h. 25, Présence des arts : la peinture en Provence au dix-septième siècle ;

20 h., Théâtre de l'étrange : « Vie et Mort d'Untel », de S. Martel, avec J. Leuvrais, G. Wallery, P. Trabaud, H. Buthion, R. de Baecker, O. Poisson et G. Mnich (redif.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Narcisse et Goldmund » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Aller-retour détours ».

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine : musique contemporaine et classique ; 19 h., Jazz time : jeu de plages ; 19 h. 35, Kiosques ; 19 h. 40, XXe concours international de guitare : Hinojosa, Dowland ; 20 h., Les grandes voix.

20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Soirée Gilbert Amy : « Laetentur coeli, Vigilate » (Byrd), « Lux aeterna » (Ligeti), par le B.B.C. Singers, dir. J. Poole ; « la Main heureuse » (Schoenberg), par l'Orchestre national de France, dir. Amy ; « Strophes » et « Stretto » (G. Amy) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Méridiens de septembre.

MARDI 12 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes.

16 h. 10, FILM : HANTISE, de G. Cukor (1944), avec C. Boyer, I. Bergman, J. Cotten, A. Lansbury, Dame M. Whitty, B. Everest, E. Rameau. (N. Rediffusion.)

Pour s'emparer de bijoux cachés dans une maison où il a commis autrefois un meurtre, un homme essaie de faire croire à sa femme qu'elle devient folle.

Une réussite de Cukor dans le drame d'angoisse psychologique. Trois grands interprètes : Ingrid Bergman, Charles Boyer, Joseph Cotten.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 2) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Reportage : Concorde... Histoire d'un avion.

André Turcat, le plus fameux des pilotes d'essai, a écrit le livre des aventures du supersonique qui sert de trame au huitième des films de la série de Daniel Castelle. Une aventure vraie.

22 h., Sports : Tennis (Flushing-Meadow).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame ; 16 h., Série : Moïse ; 16 h. 55, Sport : Rugby ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : A TOUS LES COUPS L'ON GAGNE, téléfilm de P. Bogart (1975), avec S. Jones, S. Groon, L. Luckinbil.

Une joueuse acharnée, après avoir dilapidé les économies de son mari, essaie de reconstruire sa vie, aidée par les joueurs anonymes.

Vers 22 h., Débat : La passion du jeu.

Le professeur Serge Leibovici, médecin psychiatre, M. Jacques Gilbert, président du Syndicat des casinos, et d'anciens joueurs guéris parlent de cette passion où l'on peut tout « flamber ».

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le club des quatre ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : AU-DELA DU MISSOURI, de W. Wellman (1951), avec C. Gable, R. Montalban, J. Hodiak, A. Menjou, M.-E. Marques, J. Holt. (Rediffusion.)

Un trappeur des montagnes Rocheuses qui a épousé une Indienne se trouve pris dans une guerre sanglante.

Aventure, grands espaces et mise en scène épique. Le problème du racisme posé en termes romanesques.

21 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : P.-J. Jouve (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les civilisations de l'écriture ; 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres : les Baoulés de Côte-d'Ivoire ; le symbolisme de l'eau dans l'islam ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : « Notre ferraille en or », d'Axionov ; 11 h. 2, La musique et l'amour : Fauré, Gounod, Berlioz, Offenbach, Verdet, Saint-Saëns, Chausson ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Partenaire inconnu », de J. Kosinski ; 14 h. 47, Géométrie variable : la presse féminine ; 16 h., Match, le rôle de l'architecte dans la société ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, La musique et l'amour : Frederique, Liszt, Rossini, de Falla, Massenet, Alkan, Ibert ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne : « L'enfance de Merlin » ; 19 h. 25, Jules Verne : le pacifiste ;

20 h., Dialogues : « *Le croire, le craindre* », avec F. Deligny et F. Guattari ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Aller-retour, détours ».

FRANCE-MUSIQUE

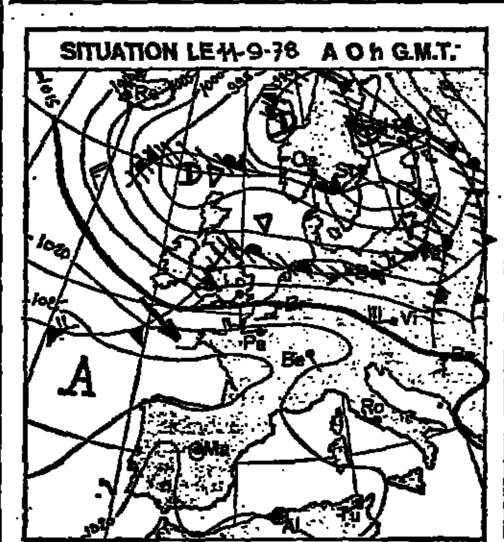
7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 40, Jazz classique : les étapes de Louis Armstron. ;

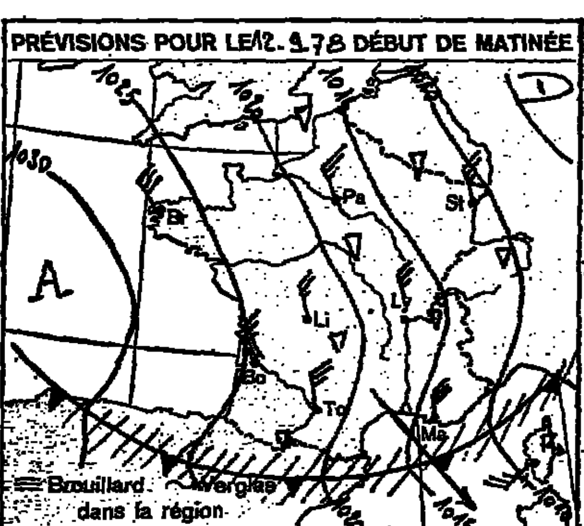
14 h., Divertimento : Sibert, Strauss, Sandauer, Eysler, Ferstl, Ziliner ; 14 h. 30, Triptyque : Brahms, Fauré ; 13 h. 32, Musiques d'autrefois : Tallis, Schein, Vivaldi, Scarlatti ; 17 h., Postlude : Mozart, Schumann ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique folklorique, ethnique, non écrite et extra-européenne ; 19 h., Jazz time : « les Défricheurs » ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Salzbourg : « Symphonie n° 27 en sol majeur », « Concerto pour piano n° 26 en ré majeur », « Airs », « Symphonie n° 28 en ut majeur » (Mozart), par le Mozarteumorchester de Salzbourg, dir. P. Maag, avec E. Tappy, ténor ; J. Demus, piano ; 23 h., Jour « J » de la musique, œuvres pour guitares classiques ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Neusidler, Bulman, Molinaro, Besard, Bach ; 0 h. 5, Méridiens de septembre.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 septembre à 0 heure et le mardi 12 septembre à 24 heures :

La perturbation pluvieuse qui atteignait lundi matin nos régions voisines de la Manche traversera la France, atteignant le sud et l'est du pays en fin de nuit de lundi à mardi ; elle sera suivie par le nord-ouest par un temps plus frais et instable.

Mardi, des résidus pluvieux persisteront encore en début de matinée sur les Pyrénées, les Alpes et le Sud, puis le temps deviendra plus variable. Des éclaircies se développeront près du golfe du Lion, où le mistral et la tramontane se renforceront.

Sur le reste de la France, les éclaircies alterneront avec des passages nuageux, qui seront accompagnées d'averses. Celles-ci seront plus fréquentes sur les versants nord et nord-ouest des montagnes, tandis que des éclaircies plus nombreuses se développeront près de l'Atlantique. Les vents, de nord-ouest, seront modérés à assez forts et irréguliers.

Les températures seront en baisse assez sensible, surtout sur la moitié est.

Lundi 11 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,9 millibars, soit 762,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 26 et 12 ; Brest, 20 et 16 ; Caen, 23 et 19 ; Cherbourg, 18 et 15 ; Clermont-Ferrand, 25 et 11 ; Dijon, 24 et 11 ; Grenoble, 26 et 10 ; Lille, 20 et 19 ; Lyon, 23 et 11 ; Marseille, 30 et 16 ; Nancy, 24 et 18 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice, 25 et 18 ; Paris - Le Bourget, 25 et 19 ; Pau, 24 et 13 ; Perpignan, 30 et 21 ; Rennes, 25 et 17 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 16 degrés ; Amsterdam, 22 et 18 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 17 et 16 ; Bonn, 20 et 19 ; Bruxelles, 22 et 19 ; Iles Canaries, 27 et 23 ; Copenhague, 18 et 13 ; Genève, 24 et 9 ; Lisbonne, 34 et 20 ; Londres, 25 et 17 ; Madrid, 35 et 14 ; Moscou, 15 et 11 ; New-York, 21 et 18 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 25 et 18 ; Stockholm, 15 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 10 septembre 1978 :

UN DECRET

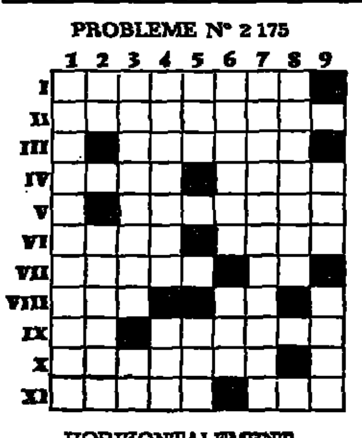
● Modifiant le décret n° 58-776 du 25 août 1958 relatif au statut particulier du corps des receveurs et chefs de centre des postes et télécommunications.

UN ARRETE

● Fixant le taux d'intérêt des obligations cautionnées.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 175



HORIZONTALEMENT

I. Exigé quand le père est inconnu. — II. Marqué par le feu. — III. Bien embarrassé. — IV. Montrer des lacunes ; Invite à une répétition. — V. Fit partie d'une illustre compagnie. — VI. On la caresse avant de l'épouser ; Pas libre. — VII. Qui ne doit donc pas être enfermé ; Note. — VIII. Un point sur une carte ; Marque de dédain. — IX. Escale désaffectée pour villégiatures imposées ; Casser la graine. — X. Méprisée par ceux qui aiment pas le grand air. — XI. Passe son temps à la fenêtre ; Ne se frappe plus.

VERTICALEMENT

1. Agiras en soupirant. — 2. Fréquemment émis par un Tunisien ; Il a le cœur particulièrement sec. — 3. Bouge quand il est mal tenu ; Fut contrainte de délaisser les jeunes gens pour le bœuf à la mode. — 4. Ont donc besoin d'être éclairées ; Peut avoir le bras long. — 5. Moitié d'enfant ; Va jusqu'au ravissement. — 6. On en a plein le dos ; A un gros ventre. — 7. Perdent leurs feuilles tout au long de l'année. — 8. Souvent sortie à l'heure du goûter. — 9. Se remplit à l'office ; N'a donc pas envie de pavoiser.

Solution du problème n° 2 174

Horizontalement

I. Besogne. — II. Améliorée. — III. Religion. — IV. Or ; Murs. — V. Mil ; Es ; Al. — VI. As ; Une. — VII. Tirelires. — VIII. Rompus. — IX. Naïve. — X. Sesterce. XI. Dire.

Verticalement

1. Baromètres. — 2. Emeri ; Io ; Eu. — 3. Sel ; Larmes. — 4. Olim ; Sep ; Tu. — 5. Gigue ; Lune. — 6. Noirs ; Isard. — 7. Eros ; Ur ; Ici. — 8. En ; Ane ; Ver. — 9. Té ; Sieste.

GUY BROUTY.

Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

ACCIDENT AU GRAND PRIX D'ITALIE

Le Suédois Peterson meurt des suites de ses blessures

Le Suédois Ronnie Peterson est mort lundi 11 septembre à l'hôpital De Niguarda de Milan où il avait été transporté à la suite de l'accident survenu dimanche 10 septembre dans le Grand Prix d'Italie. Ronnie Peterson avait été rapidement extrait de sa voiture en feu, mais pas assez vite, semble-t-il, pour l'empêcher de respirer des gaz de combustion. Atteint de plusieurs fractures aux jambes, il avait subi dans la nuit de dimanche à lundi une longue opération à la suite de laquelle il était entré dans un profond coma. Les médecins après avoir constaté des complications respiratoires et rénales annonçaient aux premières heures de la matinée que son état était désespéré.

L'autre victime de l'accident, l'Italien Vittorio Branbilla, est dans un état grave. Il souffre de fractures multiples et d'une commotion cérébrale.

Carambolage

Une dizaine de voitures se sont heurtées dans la zone de rétrécissement de la piste, à l'endroit où la course s'ordonne avant d'aborder la première chicane. La cause principale du carambolage est sans doute liée au départ donné trop rapidement aux concurrents après le tour de reconnaissance et de chauffe. Le starter n'a pas attendu que les dernières voitures soient immobilisées à leur place, sur la grille, de sorte qu'une bonne partie du peloton, en tête de la course, était à l'arrêt et que l'autre, sur l'arrière, a profité de son mouvement pour effecter un départ lancé. Dans le goulet, ce qui était à craindre s'est produit. Le resserrement a été extrême, il y a eu bousculade et il semble que ce soit la McLaren de James Hunt qui ait heurté la Lotus de Ronnie Peterson.

Soit projetées, soit pour éviter le carambolage, les voitures sont parties dans tous les sens, et l'Italien Vittorio Brambilla a d'abord été touché par un concurrent puis a tapé avec force dans le rail de sécurité.

La course a été naturellement interrompue et il a fallu longtemps pour dégager la piste et la remettre en état. Mais il était dit que le Grand Prix d'Italie ne serait pas une épreuve comme les autres. Avant que le deuxième départ ne soit donné aux dix-neuf rescapés, Jody Scheckter était à son tour victime d'une accident dans le tour de reconnaissance. Sa Wolf percutait et défonçait assez les rails de sécurité pour qu'une délégation de pilotes — Lauda, Andretti, Reutemann, Hunt, Fittipaldi — se rende sur les lieux et décide que la remise en état était nécessaire.

Les cent cinquante mille spectateurs de Monza commençaient à trouver le temps long et, lorsque le bruit courut que le Grand Prix d'Italie pouvait être annulé ou différé à ce lundi, les esprits s'échauffèrent encore plus. En définitive, ce sont les organisateurs, les pouvoirs sportifs et les constructeurs qui contraignirent les pilotes à prendre part au grand prix, avec le premier souci d'éviter une émeute.

L'épreuve avait, comme on peut le penser, perdu beaucoup de son intérêt et, plus encore, l'incidence du résultat sur le classement du championnat du monde était réduite à néant. Quoi qu'il arrive, Mario Andretti était sûr de devenir champion du monde. Chez Lotus ,on en avait d'ailleurs décidé ainsi depuis le début de la saison, et on en a encore eu la preuve dans la matinée de dimanche ,au cours de la séance départ avec « vieille » 78, faute effet détruit en partie sa Lotus-79, et il dut prendre le départ avec « vieille » 78, faute que Lotus veuille bien lui confier la 79 de réserve, attribuée à Andretti.

L'heure passant, il fut décidé que la course serait amputée de 25 % de la distance à parcourir. Au mois de septembre, la nuit tombe tôt à Milan et les monoplaces de formule 1 ne sont pas faites pour rouler dans la pénombre. Le public de Monza n'était pas au bout de ses émotions. Au carambolage, aux palabres, aux heures perdues à taper la semelle, devait s'ajouter une décision de pénalisation et de déclassement qui fit que le Grand Prix d'Italie prit fin dans l'extrême pagaille. Mario Andretti et Gilles Villeneuve (Ferrari), respectivement vainqueur et deuxième de la course, furent pénalisés d'une minute et relégués à la sixième et septième place pour avoir, selon les commissaires, « volé » le départ. De ce fait, Niki Lauda (Brabham), classé troisième, était déclaré vainqueur après que Mario Andretti eut reçu les félicitations traditionnelles allant, comme de coutume, au premier. Apparemment, les transmissions n'avaient pas bien fonctionné entre la piste et l'élégante tribune officielle. La farce était consommée. Il ne restait plus à Lotus et à Ferrari, les constructeurs de Andretti et de Villeneuve, lésés, de leur point de vue, par cette décision, qu'à déposer une réclamation. Tout le monde se retrouvera autour d'un tapis vert pour confirmer ou infirmer les sanctions.

Il faut souhaiter qu'en même temps ceux qui ont la responsabilité de gérer le sport automobile prennent pleinement conscience de l'urgence qu'il y a à ce que les départs des courses soient donnés par des professionnels avertis. C'est dans les quelques secondes qui précèdent et suivent le début d'une épreuve que les risques sont les plus grands, au moment où les voitures sont groupées avec leur plein d'essence. Rennie Peterson est mort aussi parce que toutes les règles de prudence n'ont pas été observées.

FRANÇOIS JANIN.

SON CENT VINGT-TROISIÈME GRAND PRIX

Ronnie Peterson était âgé de trente-quatre ans. Il participait à Monza à son cent vingt-troisième Grand Prix. Depuis ses débuts en formule 1, à Monaco, en 1970, il avait remporté dix victoires, la dernière remontant au Grand Prix d'Autriche, le 13 août 1978. Deuxième du championnat du monde en cours derrière son coéquipier Mario Andretti, il avait décidé il y a quelques semaines de quitter Lotus et de conduire l'année prochaine pour l'écurie McLaren.

En neuf ans, son itinéraire professionnel l'avait mené chez March, Lotus, Tyrell, et il était revenu chez Lotus au début de la saison. Il n'y avait pas trouvé la possibilité réelle de devenir champion du monde, malgré les qualités de sa voiture, la priorité étant accordée à Mario Andretti. Peterson s'était d'ailleurs engagé à ne rien tenter qui risque de porter tort à son coéquipier. Il a été jusqu'au bout fidèle à sa parole.

Ronnie Peterson était marié et il vivait à Cookam-Dene, en Grande-Bretagne, dans le Berkshire.

FOOTBALL

Les Américains en tournée en Europe

International et... apprenti au pays du dollar

De notre envoyé spécial

Le Havre. — International et... apprenti au pays du dollar. Ce pourrait être l'histoire de Rick Davis, trop petit (1,72 mètre) pour jouer au basket-ball, pas assez étoffé (72 kilos) pour se mêler aux mastodontes du football américain, mais assez vif et adroit pour se faire remarquer parmi les nouveaux adeptes du soccer (1), dans son collège de Santa-Clara (Californie).

Huit ans après sa découverte de ce sport, champion des Etats-Unis avec le Cosmos de New-York, où il a pris la place de... Pelé dans la ligne de demis, entre Frantz Beckenbauer et Werner Roth, le capitaine américain de l'équipe, le voilà, à dix-neuf ans, l'un des membres les plus remarqués de la sélection nationale américaine qui effectue sa première grande tournée en Europe du 1er au 21 septembre.

Samedi 9 septembre, au Havre, où une nouvelle équipe de dirigeants tente de faire renouer le premier club de football fondé en France en 1872 avec un glorieux passé, dans un stade en reconstruction, doté seulement de la moitié de ses tribunes pour accueillir sept mille spectateurs, Rick Davis était très loin de l'ambiance du Giant-Stadium d'East-Rutherford (New-Jersey) où le Cosmos opère habituellement.

Ce Cosmos de New-York, c'est le symbole de la nouvelle conquête des Etats-Unis par le soccer. C'est le club qui met en scène le soccer dans son stade géant de soixante quinze mille places, avec ses majorettes, les Cosmos Girls, son orchestre, son écran géant sur lequel s'inscrivent : *Did you see that ?* (Aviez-vous vu cela ?) pendant que repassent instantanément les phases de jeu principales ou les plus confuses, commentées par les haut-parleurs, ou encore charge quand le public est invité à soutenir son équipe qui attaque, puis défense quand le ballon est perdu.

C'est le club qui a investi 7 millions de dollars (plus de 30 millions de francs) et les impôts correspondants, pour faire sortir Pelé de sa retraite pendant trois ans, puis 3 millions de dollars (plus de 13 millions de francs) pour engager Frantz Beckenbauer.

C'est surtout le club champion des Etats-Unis pour la deuxième année consécutive, après avoir attiré cette saison près d'un million deux cent mille spectateurs, dont plus de huit cent mille New-yorkais, au Giant Stadium (soit une moyenne de cinquante mille spectateurs par match).

En Europe pour apprendre

Malgré son contrat de professionnel et sa nouvelle promotion au rang d'international américain, Rick Davis fait encore figure d'apprenti dans ce Cosmos peuplé des plus prestigieuses étoiles de ce sport : « *Pour moi, c'est formidable de jouer et d'apprendre aux côtés de Frantz Beckenbauer*, reconnait-il. *Il m'encourage, me conseille, sans arrêt. Tu n'aurais pas dû faire ceci, mais plutôt cela... Le mois dernier nous nous sommes entraînés avec Johan Cruijff. Prodigieux... Nous avons encore beaucoup de progrès à faire.* »

Financièrement Rick Davis n'est pas sur un pied d'égalité avec ses partenaires étrangers. Il gagne 20 000 dollars (88 000 F) pour les six mois que dure le championnat des Etats-Unis, d'avril à septembre. Par rapport à ses coéquipiers de la sélection américaine il est pourtant privilégié. Le Cosmos de New-York l'envoie chaque année en compagnie de Gary Etherington, élu meilleur débutant du dernier championnat, et de trois autres espoirs, effectuer des stages de perfectionnement dans les grands clubs européens. L'an dernier c'était le Milan Athletic Club.

Cette fois Rick Davis va partir deux mois a Amsterdam partager l'entraînement des footballeurs de l'Ajax. Le Cosmos paie le stage et lui offre 200 dollars (880 F) par semaine pour son argent de poche. Dans le même temps, ses partenaires de la sélection américaine reprendront leurs études, devront entraîner des jeunes ou trouver un « job » en attendant la prochaine saison.

« *Cette brièveté du championnat me pose, bien sûr, des problèmes*, dit Walt Chyzowych, un Américain né en Ukraine, qui entraîne la sélection nationale depuis deux ans. *Mais elle permet à des joueurs étrangers de participer à notre compétition après leurs propres championnats. La présence de joueurs de premier plan n'est pas un barrage pour les jeunes Américains, car elle leur permet de progresser plus vite. D'ailleurs, les étrangers de second plan, qui venaient encore nombreux ces dernières années, n'ont déjà plus leur place.* »

« *Nous sommes en Europe pour apprendre*, reconnaît modestement Gene Edwards, président de l'United States Soccer Federation (U.S.S.F.). *Nous allons multiplier les rencontres internationales au rythme de dix à quinze par an pour être prêts en 1982.* » Dès 1979, les Etats-Unis devraient d'ailleurs recevoir l'équipe de France.

Depuis le début de leur tournée, les Américains ont été tenus en échec par l'Islande (0-0), puis battus par la Suisse (2-0). Samedi 9 septembre, au Havre, ils ont enfin marqué leur premier but par Gary Etherington et obtenu leur première victoire contre l'Olympique de Marseille, privé il est vrai de trois de ses internationaux : Marius Trésor, François Bracci et Marc Berdoll. S'ils pêchent encore dans la finition et ont tendance à trop porter le ballon au lieu de le faire circuler, les jeunes Américains ont fait preuve d'agressivité, d'une condition physique irréprochable, d'un enthousiasme et d'un désir de progresser qui pourraient leur permettre de brûler quelques étapes.

« *Dès 1982, nous devrions battre le Mexique et être le représentant de l'Amérique centrale et du Nord à la Coupe du monde en Espagne* », estime Walt Chyzowych. « *Peut-être*, répond Michel Hidalgo, qui assistait au Havre à cette première apparition de l'équipe des Etats-Unis en France, *mais les Américains ne seront pas dangereux pour les meilleurs avant la Coupe du monde de 1986.* »

GÉRARD ALBOUY.

(1) Nom donné au football aux Etats-Unis pour le différencier du football américain qui s'apparenterait au rugby.

PELOTE BASQUE

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Un hommage au terroir

Biarritz. — *Connaissez-vous un pays dont la frontière occidentale passe par San-Francisco, l'orientale du côté de Manille, dont la limite nord se situe quelque part du côté de Paris et qui s'étend au sud jusqu'à la Terre de feu ? C'est le Pays basque.*

Prenez la liste des nations participant aux championnats du monde amateurs de pelote qui viennent de s'achever à Biarritz, dimanche 10 septembre, par la finale de l'épreuve reine, celle de la « cesta punta ». Six équipes venaient d'Amérique (Argentine, Chili, Etats-Unis, Mexique, Uruguay et Venezuela), trois d'Europe (Espagne, Italie et France), et si l'Asie était absente, c'est que les Philippines avaient déclaré forfait à la veille de la compétition.

De notre envoyé spécial

Bien sûr, on peut jouer à la pelote sans être basque, comme être torero sans être espagnol, judoka hors du Japon et égyptologue loin du Nil. Ainsi, les Etats-Unis avaient-ils envoyé deux équipes, mais sur les quelque deux cents compétiteurs, on devait compter 20 à 25 % de non-Basques. Reste que ce sport est profondément enraciné dans le sol du pays d'Euzkadi et que cette compétition quadriannuelle, qu'elle se déroule à Saint-Sébastien, comme il y a huit ans, ou à Montevideo, comme en 1974, est un hommage à ce terroir, à cette civilisation et à ceux qui, à travers le monde, ont diffusé le génie, l'énergie, l'inventivité basques.

Ce sport ? Il n'y en a pas un, mais une bonne quinzaine et, sur ce plan, les Basques en remontrent même aux Anglais, qui ont inventé, du rugby au golf, dix jeux de balle. Ce petit objet de laine, de gomme et de cuir qu'est la pelote, les Basques la font virevolter de plus de façons que l'on ne saurait imaginer, en des jeux mystérieux et savants qui s'appellent le rebot, le sare, la remonte, le pasaka, la pala corta, ou la cesta punta. Et bien que les jeux en place libre, à fronton unique ou sans fronton, aient été éliminés de ces championnats parce que seules l'Espagne et la France disposent de telles installations et auraient pu y participer, douze types de compétitions viennent de se dérouler entre Biarritz, Bayonne et Saint-Pierre d'Irube.

Pas de pelote en plein air... C'est par là que ces championnats nous ont paru un peu inférieurs à leur ambition. Pelote sans soleil, sans village alentour, bien vivant, joyeux et fervent à la fois, pelote de petit espace, plus technique que libre, plus savante et spécialisée, ouverte à tous, jeux à appareillage compliqué et instruments subtils, n'exprimant pas tout à fait l'esprit de ce pays de vent, d'altitude et de franchise communale.

Domination espagnole

Mais quoi : ne demandons pas le spécifique là où l'on vise au général. En essaimant d'Amérique en Asie, les Basques ont pris dans leur poche leur pelote, pas leurs montagnes. Ils ont bâti des trinquets et des jaï-alaï. Alors, pour les voir réunis, entrons dans ces abris et regardons.

Depuis une dizaine d'années, en France, la révélation était pour la plupart d'entre nous le jeu de cesta punta, où la puissance et la vitesse qu'imprime le chistera s'allient à la fantaisie et à l'inattendu des frontons en angle, de sols et de pelotes rapides et glissants. Jeu superbe, le plus beau de tous ceux qu'ont inventé les Basques d'au-delà des mers. Cette année nous aurons découvert plutôt que le frontennis, essentiellement mexicain et à vrai dire un peu décevant, le sare (prononcer charé, qui nous vient surtout d'Argentine.

Jouer en trinquet, avec une raquette cordée très légère, détendue, en forme de palme ou dépuisette, dans un cadre qui ressemble à un jeu de paume avec ses chicanes, ses fenêtres, son pan coupé et son filet, c'est un jeu élégant et sournois, où la ruse et l'adresse de l'avorton peuvent braver la puissance des athlètes. Un jeu pour philosophes en vacances et diplomates avides d'affûter leur astuce manœuvrières.

Nous y avons vu en finale deux bons joueurs français, Camino et Léon, résister avec une fougue candide aux maîtres argentins *Leyenda*, le félin, et Pissozzeko, l'athlète complet des trinquets, engagé dans quatre compétitions et qui disputait là son douzième match de la semaine.

Les pelotaris français, dominés dans l'ensemble des compétitions par les Espagnols — ils n'en ont remporté que deux, à main nue en trinquet, individuellement et par équipe — nous ont paru dans l'ensemble manquer de verve, de panache, plus appliqués qu'éclatants, plus soucieux d'assurer les coups que de s'amuser, peu fidèles au souvenir qu'ont laissé leurs plus fameux prédécesseurs, tels Amédée Arcée ou Jean Urruty.

Ainsi les vainqueurs français de la compétition à main nue par équipes ont réussi à endormir, samedi soir, le trinquet de Bayonne que venait d'enflammer la superbe finale de paleta entre Uruguayens et Argentins. Il faut, nous explique-t-on, « fatiguer l'adversaire » avant de lui porter l'estocade. Mais avant l'adversaire, c'est le public qui est ainsi fatigué. Jeu de picadors, dont ne s'inspirent heureusement pas les rugbymen basques de l'Aviron bayonnais ou du Biarritz Olympique.

C'était à la cesta punta que devait heureusement rester le dernier mot, dimanche soir. Après que les deux champions français eurent arraché la troisième place aux joueurs des Etats-Unis, les jeunes Mexicains, les frères Elorduy (vainqueurs des Français en demi-finale) affrontaient la grande équipe espagnole Tororica à Peribay : un match superbe, d'une émotion intense, disputé dans une ambiance de corrida, le public français soutenant à fond les jeunes Mexicains, vainqueurs de leurs propres champions et d'une élégance, d'une désinvolture, d'une classe proprement éblouissantes.

Ce type de partie se joue en 40 points. Quand les Infants du Mexique égalisèrent à 33, on put se croire à Mexico, ce est peu dire en matière de décibels d'enthousiasme. Alors le résultat se joue sur les nerfs. Eduardo Elorduy semble planer sur le match. Mais les Espagnols sont plus sûrs et leur avant Aperibay a de la dynamite dans sa chistera. Trent-cinq partout, 37-36 pour les Espagnols : « *Mexico ! Mexico !* » Les jeunes gens d'Amérique s'inclineront enfin 40 à 37. L'Espagne a ainsi affirmé sa supériorité d'ensemble, le Pays basque garde son centre, sa capitale et son berceau. Mais il aura partout, pendant cette semaine, affirmé sa diversité dans la vitalité.

JEAN LACOUTURE.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

FORMULE 1 : CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

Grand Prix d'Italie à Monza

1. Lauda (Brabham) ; 2. Watson (Brabham), à 1 sec. 52 ; 3. Reutemann (Ferrari), à 20 sec. 5 ; 4. Laffite (Ligier), à 38 sec. ; 5. Tambay (Mac Laren), à 40 sec. ; 6. Andretti (Lotus), à 46 sec. (avec une pénalisation de 60 sec.) ; 7. Villeneuve (Ferrari), à 49 sec. (avec une pénalisation de 60 sec.), etc.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE

1. Andretti, 64 points ; 2. Peterson, 51 ; 3. Lauda, 44 ; 4. Reutemann, 35 ; 5. Depailler, 32 ; 6. Watson, 24 ; 7. Laffite, 19, etc.

Hippisme

Le prix Fedora, disputé à Longchamp et retenu pour le tiercé, a été gagné par Marson, *suivi de* Pridonia *et d'*El Condor. *La combinaison gagnante est 17, 9, 18.*

Tennis

CHAMPIONNAT NATIONAL

Pour la deuxième année consécutive, le Nice Lawn-Tennis-Club a battu le Racing-Club de France en finale du championnat national par 5 victoires à 4.

FLUSHING-MEADOW

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales

Connors (E.-U.) bat McEnroe (E.-U.), 6-2, 6-2, 7-5 ; Borg (Suéd.) bat Gerulaitis (E.-U.), 6-3, 6-2, 7-6.

Finale

Connors bat Borg, 6-4, 6-2, 6-2.

SIMPLE DAMES

Finale

C. Evert (E.-U.) bat P. Shriver (E.-U.), 7-5, 6-4.

TENNIS

La revanche de Connors

Jimmy Connors a pris une revanche éclatante sur Bjorn Borg, son vainqueur de Wimbledon, en le battant par 6-4, 6-2, 6-2, en finale des championnats des Etats-Unis.

Autour du nouveau Central de Flushing-Meadow (qui a remplacé l'ancien Forest-Hills new-yorkais), dix-huit mille spectateurs ont assisté à ce match au sommet.

Très avantagé par la surface en dur, où les balles rebondissent très haut, Connors a attaqué furieusement sur tous les points, témoignant de bout en bout de cette agressivité qui lui aura ainsi permis de remporter trois fois le titre sur ses cinq finales disputées en cinq ans. Battu l'an dernier à Forest-Hills par Vilas, écrasé en juillet par Borg à Wimbledon (6-2, 6-2, 6-2), Connors voulait terriblement cette victoire.

Borg n'a pas « baissé les bras » dans cette empoignade au sommet. Nullement déçu de ne plus pouvoir réaliser le « grand chelem », il a reconnu sportivement après le match qu'il n'avait pas été gêné par une légère blessure au pouce droit. Mais son service, qui lui avait permis de battre sans rémission Gerulaitis en demi-finale samedi (6-3, 6-2, 7-6), n'était pas aussi percutant que lors de la finale de Wimbledon.

Quant à Connors, c'est précisément le service qu'il n'a cessé de délivrer de toutes ses forces qui a été son arme maîtresse (déjà contre McEnroe, qu'il avait éliminé en demi-finale, 6-2, 6-2, 7-5).

« *Je jouerai tant que je saurai que je puis être le numéro un mondial* », a déclaré le vainqueur. « *J'estime qu'un joueur n'atteint son sommet qu'à vingt-sept ou vingt-huit ans.* » Rappelons que Connors a vingt-six ans et Borge vingt-deux.

Chris Evert (vingt-trois ans) en battant l'inédite Pam Shriver (seize ans) dans la finale des dames 7-5, 6-4, a gagné pour la quatrième année consécutive le titre américain, rejoignant dans les annales du tennis les figures d'avant-guerre Molla Mallorg et Helen Jacobs.

Dans le double messieurs, Smith-Lutz l'ont emporté d'extrême justesse (1-6, 7-5, 6-3) sur Ricssen-Stewart, lesquels avaient éliminé l'équipe reine Hewitt-McMillan.

VOILE

La Micro Cup pour un « Edel II »

De notre envoyé spécial

Deauville. — Ayant triomphé à Deauville dans quatre épreuves sur cinq aux mains de Bernard Ancel, *Nuits blanches* n'obtient, en définitive, que la troisième place parmi les vingt concurrents de la deuxième Micro Cup, courue du 4 au 9 septembre. Ce prototype avait cassé son mât au début de la grande course de 25 milles, disputée, jeudi 7 septembre, dans la brise. Au classement général, le vainquer est *Décagone*, robuste Edel I légèrement retouché habilement mené par Gérard Devillard, maître voilier à Saint-Etienne, qui précède Jean Chaussade sur *Pétroleuse-Baba*.

Les dix premiers comprennent cinq bateaux de série et cinq prototypes. Cette coexistence peu commune est l'une des caractéristiques de la Micro Cup, créée pour des voilires habitables à trois couchettes, rapides et accessibles aux jeunes. L'âge moyen des équipiers — trois par bateau — était d'ailleurs peu élevé ; on trouvait parmi eux des jeunes femmes et des adolescents.

Conçue selon une formule due à Didier Maupas, la Micro Cup suscite, en sa deuxième année, un mouvement qui s'amplifie. Après le Cap-Baba, le Micro-Challenger, le Micro-Kelt, voici que se préparent de nouveaux lancements en série avec le Micro-First des chantiers vendéens Béneteau (plans Jean-Marie Finot) et, dans le Midi, les coques dessinées par Daniel Tortarolo et par Jacques Fauroux. Vingt-cinq ans après la naissance du Corsaire de Jean-Jacques Herbulot, il apparaît que le voilier habitable de 5,50 mètres, facile à transporter en remorque, intéresse un public toujours plus large.

Cette « explosion » sera perceptible au prochain Salon nautique, en janvier. Puisse-t-elle ne pas détourner de son crayon et de ses outils l'architecte et le constructeur amateur ! La voile a besoin de créations réalisées sous des appentis, avec amour et avec patience. Dieu merci, la voile vit de rêves autant que de régates...

YVES ANDRÉ.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

AGRICULTURALISTS

THE CHALLENGE

The World Bank, the leading international institution in the field of economic development, promotes progress in developing countries through project financing and policy advice. To face this challenge, the World Bank offers a unique working environment where highly qualified staff have wide ranging responsibilities from sector policy analysis to project evaluation and supervision. Staff reside in Washington, D.C., U.S.A. but work demands frequent international travel.

THE TASKS

Multidisciplinary teams of agricultural experts are responsible for sector and project work. Sector work includes assessing the resource potential and bottlenecks to development in rural areas. Sector assessments lead to policy advice and identification of priority projects. Project work covers the full cycle from identification and preparation to evaluation and supervision of project execution. Projects vary widely and include crop or livestock schemes, basic irrigation infrastructure, agricultural credit operations and small farmer focussed rural development programs.

THE REQUIREMENTS

Relevant advanced academic education and extensive experience (about five years) in planning, evaluation, execution and management of agricultural and/or irrigation projects or in agricultural institutions. Familiarity with developing country problems, a good command of the English language and for agriculturalists a thorough know-how of tropical agriculture are also essential. Some knowledge of French, Spanish, Portuguese or Arabic and some experience in public sector institutions are highly desirable.

Salaries are based on qualifications and experience.

THE WORLD BANK

Please send detailed personal resume in English quoting ref. 79-5-00401 (A) to :

The World Bank
Recruitment Division - 1818 H Street, N.W.
Washington, D.C., 20433 - U.S.A.



OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Munations, 47, rue Richer, Paris (9e).

ECCO T.T.
DIVISION INTERNATIONALE
recherche
MOYEN-ORIENT
LABORANTIN
MECANIQUE DES SOLS
(Essais de compactage)

Téléph. : 246-09-01 ou 824-65-60 ou se pr., 5, r. Drouot, Paris-9e, muni des certificats de travail et diplômes.

URGENT recherchons pour PAYS SAHELIENS

● **UN INGÉNIEUR**
GENIE RURAL
ou HYDRAULICIEN
grande expérience, pour étude aménagement hydro-agricole.

● **INGÉNIEUR AGRONOME**
expér. 5 ans min. p. mise en exploitation de périmètres irrigués. — Adresser C.V. à Association internationale de développement rural, 20, rue du Commerce, 1040 BRUXELLES.

Dans le cadre d'interventions de longue durée en Amérique latine, une société française d'ingénierie recherche des experts dans les différentes spécialités du domaine

ÉTUDES
TRANSPORT URBAIN
(planification, circulation, administration, conception et projet aménagement de voirie).
Pratique de l'espagnol et/ou du portugais nécessaire.
Les personnalités intéressées pouvant faire état d'une expérience confirmée dans leur spécialité (minimum 5 ans) sont invités à prendre contact sans retard en écrivant sous référ. 1.273 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

On recherche, ayant une première expérience de l'Afrique et une expérience confirmée ds le secteur des

TRAVAUX PUBLICS
UN INSPECTEUR
DU MATERIEL
Formation ingénieur ou équivalent, 30 ans min. (référ. 6.195).
UN CHEF D'ATELIER
Niveau technicien supérieur, activité de formation souhaitée (référ. 6.269).
Pour ces deux postes à pourvoir rapidement : contrat d'expatrié + avantages. Prière d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunérat.) en précisant sur l'enveloppe la réf. du poste à MEDIA P.A., 9, boulev. des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

Le chef du département routier d'une importante société française souhaite, dans le cadre de ses opérations à l'étranger, entrer en contact avec des

INGÉNIEURS ROUTIERS
ayant le goût du travail outre-mer et désireux de mettre en œuvre leurs compétences en études, travaux, supervision. Les ingénieurs intéressés de 30 ans minimum, ayant déjà une expérience de l'étranger, sont priés d'écrire (joindre C.U. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 8.140 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Organisme à vocation internationale recherche pour séjour à l'étranger

ÉCONOMISTE
spécialiste des études de planification des transports à l'échelon sectoriel, national ou régional. Diplômé de 30 ans minim., cet économiste s'exprime en anglais et a déjà une expérience professionnelle à l'étranger.
Vous êtes invités à écrire (joindre C.V. et mentionner votre rémunération) sous référ. 3.270 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Transports Internationaux
150 000

AFRIQUE FRANCOPHONE

Vous avez plusieurs années d'expérience dans le transport maritime, le transit portuaire, douane et aconages, et dans la gestion d'un département ou d'une agence, vous êtes âgé d'environ 30 ans, bilingue français - anglais et vous connaissez l'Afrique francophone.

Nous sommes un groupe français (CA : 700 millions, plus de 1 000 personnes dans le monde) spécialisé dans les transports internationaux. Nous souhaitons vous confier la direction d'une de nos sociétés africaines et vous présenter plus en détail ce poste au cours d'un premier entretien.

Envoyer C.V., photo récente et rémun. actuelle sous réf. 809285 M (à mentionner sur l'enveloppe) à M. RENOTTE.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Booz, Allen & Hamilton
INTERNATIONAL
MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes une des plus importantes sociétés internationales de Conseil en Direction. En raison de l'expansion de nos activités internationales, nous développons nos équipes implantées en Amérique du Sud, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Nous recherchons, pour intervenir auprès d'entreprises nationalisées appartenant à l'industrie pétrolière et sidérurgique, des :

SPECIALISTES INCONTESTABLES du PERSONNEL

— capables de concevoir et mettre en place les structures nécessaires à la décentralisation d'un Département Personnel ; capables d'estimer les besoins en personnes, de définir les profils de poste, les systèmes de rémunération les besoins de formation et les plans de carrière.

CONSULTANTS GENERALISTES

— capables, au sein de diverses équipes pluridisciplinaires et internationales :
- d'établir des diagnostics de situation
- de concevoir et mettre en place les structures d'organisation et les systèmes de gestion appropriés.
- d'effectuer la synthèse et la présentation des conclusions obtenues par différents spécialistes.

Les candidats retenus devront avoir :
- au moins trente ans
- reçu une formation de type MBA ou équivalent
- acquis une expérience de conseil, soit dans un cabinet, soit dans l'industrie lourde.

Les rémunérations seront fonction des expériences acquises et seront accompagnées de nombreux avantages.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé et, si possible, photo à :

Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, avenue Kléber 75016 PARIS

NEW YORK - DUSSELDORF - LONDON - PARIS

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PREMIÈRE IMPORTANCE
recherche
pour son nouveau restaurant du standing le plus élevé à l'étranger

UN DIRECTEUR DE HAUT NIVEAU

- Il aura non seulement à répondre aux exigences d'une clientèle d'élite, mais en plus à assurer la réalisation des objectifs de résultats.
- Il sera donc un gestionnaire hors pair.
- Il assumera la direction complète tant des cuisines que de la salle de cent trente couverts et du bar.
- Il conduira la politique du restaurant tant au niveau de la carte qu'au niveau des services et des achats.
- Il participera au recrutement du personnel qualifié et aux préparatifs d'ouverture.
- Il aura une expérience professionnelle confirmée et sera au moins bilingue : français-anglais.

Nous offrons une rémunération de premier ordre avec les avantages habituels à l'expatriation dans le cadre d'un contrat renouvelable de deux ans.

Les candidatures, avec curriculum vitae, sont à adresser à G.B.I., Service Recrutement, réf. 101, 26, rue du Damier, 1000 Bruxelles.

METALLURGIE

Nous sommes une société établie en Amérique du Sud avec participation française et nous avons construit et mis en route une usine à feu continu.

Nous souhaitons confier la responsabilité du service entretien à un ingénieur A. et M. ou équivalent.

Cet
ingénieur entretien

aura acquis une première expérience industrielle dans la fonction et de préférence dans l'industrie lourde. La connaissance de la langue espagnole serait souhaitable.

Avantages habituels de l'expatriation avec logement, voiture et scolarisation éventuelle des enfants.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 10.67-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92430 Vaucresson

We are a division of a large international group we design, engineer, manufacture and market highly technical mass produced products,

WE ARE LOOKING FOR A

SALES MANAGER

To manage a group of professional sales engineers to expand our present sales volume and to develop new markets for our new products.

An ideal candidate will have a university degree, ten years of successfull working experience, will be fluent in english and preferably one other european language.

CONTROLLER

He will be responsible for all phases of the controllership activity including but not limited to budget, costs, financial controls, inventory management, cash management, insurance, taxes, edp, etc., minimum 3 years experience as controller in a manufacturing environnement.
The applicant should have the ability to motivate employees and cooperate well with management team.
He should be fluent in english and french.

The two jobs are in a pleasant location.
We offer excellent working conditions and career opportunities.

Send resume with salary history in confidence to nº 77.988 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), who will forward.

IMPORTANT GROUPE TEXTILE
COTE D'IVOIRE
(5 Sociétés - 450 per. C.A. 60 Millions FF.)
recherche son

CHEF COMPTABLE

pour lui confier la responsabilité de sa comptabilité générale et analytique.
Profil : 32 ans min., DECS, connaissances administratives et plan comptable OCAM souhaitées.
Rémunération : 182.000 FF.
Logement et avantages expatriés.

Ecrire Service J à P.A. JUSTET
2, rue des Dardanelles
75017 PARIS

P.A. JUSTET membre d'international recruiting group

UNE FIRME AÉRONAUTIQUE
Pour répondre à un marché en plein développement recherche deux

Team Leaders Ingénieurs Maintenance

LEUR MISSION :
Assurer, chez et pour les compagnies clientes, mise en route et suivi de l'exploitation de leurs avions.

LEURS MOYENS :
- une équipe complète : techniciens, logisticiens, pilote ;
- une large autonomie de décision.

LEUR PROFIL :
Très grande expérience : chef d'escale dans une compagnie ou responsable après vente — assistance technique sur le terrain pour le compte d'un constructeur.

Ces postes impliquent des déplacements lointains et de longue durée. Ils peuvent, à moyen terme, évoluer vers des fonctions plus sédentaires au sein même de l'entreprise.

Envoyer CV + photo + prétentions s/réf. 4129 à



publival
70, rue du Point-du-Jour
92100 BOULOGNE qui transmettra.

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS
OUTRE-MER, ÉTRANGER

Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T 40), 3, rue de Montyon - 75429 PARIS, CEDEX 09

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Société Agro Industrielle
CAMEROUN
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

avec très bonne connaissance comptabilité, formation ESSEC Ecoles Supérieures de Commerce D.E.C.S.

Env. C.V. et photo, référ. Nº T 07849 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE DE DISTRIBUTION (C.A. 2 MILLIARDS)
RECHERCHE POUR SA SOCIETE HOLDING

CONTROLEUR DE GESTION

NOTRE PROFIL DE GROUPE :
Nous sommes des spécialistes dans la distribution de détail.
Notre implantation, régionale à l'origine, est désormais nationale.
Nous opérons dans des circuits diversifiés tels que : hypermarchés, supermarchés, magasins traditionnels, restauration.
Nous connaissons une très forte expansion et sommes animés d'un fort souci de rentabilité.
Notre diversification implique la coéxistence de différentes méthodes de gestion.
Nous voulons perfectionner notre système de gestion, développer la rigueur dans notre groupe sans toutefois mettre en cause son dynamisme et la souplesse d'adaptation dont il a fait preuve.

NOTRE PROFIL DE POSTE :
- La candidat sera responsable de l'établissement et de la qualité des budgets et objectifs des différents départements. A ce titre, il sera en contact avec la direction générale et les différents responsables de départements et d'établissements.
- Il aura a assurer le controle des budgets d'investissements et d'exploitation. Il devra analyser les écarts et préconiser les actions correctives. Il établira les tableaux de bord pour la direction générale et les différentes directions du groupe.
- Il réalisera ou fera réaliser des études de rentabilité ponctuelles sur différents secteurs activité de groupe ainsi que sur des nouvelles acquisitions.
- Il sera garant du respect des procédures administratives et budgétaires et aura, éventuellement, à collaborer avec des conseils extérieurs.
- Il participera à la formation de l'encadrement en ce qui concerne la gestion et les procédures administratives et conseillera les responsables opérationnels sur le contrôle de leurs propres unités.

VOTRE PROFIL :
- Une authentique expérience dans les problèmes évoqués ci-dessus, si possible dans la grande distribution,
- Etre familier de la gestion décentralisée,
- Une formation supérieure et spécialisée est souhaitée,
- Susceptible de s'intégrer dans une équipe jeune et ambitieuse.

Si vous estimez correspondre à ce profil, adresser C.V. très précis sur vos responsabilités et vos réalisations, photo s/réf. 2083 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Poste situé dans une grande ville de l'Ouest.

COGEMA COMPAGNIE GENERALE DES MATIERES NUCLEAIRES

nous créons de nouveaux emplois dans notre Etablissement de LA HAGUE (proximité de Cherbourg).

Nous offrons une carrière intéressante à :

de jeunes

licenciés en droit

Nous leur proposons des postes de :

CADRE ADMINISTRATIF

Service du personnel (droit privé - option droit social)
Rattaché au Chef du Personnel, il se verra confier des responsabilités de gestion administrative et financière du personnel et participera aux relations sociales de l'Etablissement. Une formation complémentaire en gestion du personnel serait souhaitable.
(Réf. 10.61-M)

CADRE JURIDIQUE

Administration des Marchés (droit privé - option droit des affaires ou droit de l'entreprise)
Négociateur et conseil juridique au sein du service commercial, il sera principalement chargé des négociations avec les fournisseurs et de la rédaction des marchés. Il gèrera également les assurances de l'Etablissement en relation avec le Siège Social. Formation commerciale complémentaire appréciée.
(Réf. 10.62-M)

NEGOCIATEUR

Service des Marchés (droit privé)
Au sein du service commercial, il sera chargé de négocier et de passer les contrats avec les entreprises sous-traitantes. Une première expérience technico-commerciale serait appréciée. *(Réf. 10.63-M)*

ingénieur mécanicien

ADJOINT DE CHEF DE GROUPE

Dans le cadre de la production, il dirigera les équipes chargées du transport et du stockage des combustibles.

Il sera également responsable de l'atelier d'entretien des emballages et de la maintenance des installations de refroidissement et de traitement des eaux.

Cet Ingénieur diplômé aura pu acquérir une première expérience industrielle en production ou en entretien.

La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée.
(Réf. 10.60-M)

Si une de ces perspectives vous intéresse, écrivez en précisant la référence aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

---

psychologue à orléans

Homme ou femme

Vous avez 26 ans minimum, une formation de psychologie clinique ou industrielle et une connaissance de l'entreprise acquise par une première expérience ou par des stages de longue durée ; vous croyez que le choix des hommes dans l'entreprise est essentiel à l'amélioration de ses performances ; nous proposons de vous intégrer à notre service sélection-orientation-recrutement en tant qu'adjoint du responsable.
Votre mission est double : recruter des commerciaux et des techniciens de l'informatique, participer à l'amélioration de nos outils psychotechniques notamment.
Notre société de service (1 000 salariés) est l'une des premières en France sur son marché. Poste à pourvoir à Orléans après une période de formation dans la région lyonnaise.

Ecrire à R. BEROUD, réf. 434 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

La D.D.A.S.S. de la Sarthe recrute un médecin de P.M.I. S'adresser : D.D.A.S.S., 34, rue Chanzy, 72000 LE MANS.

Société d'Expertise comptable recherche
COLLABORATEURS
experts comptables, commissaires inscrits, diplômés Grandes Ecoles Commerciales ou expérience approfondie du contrôle pour exécution missions censoriales avec résidence à LILLE, NANCY, LE MANS, BOURGES, NANTES, CHALON-SUR-SAONE, RENNES, CALAIS et stagiaires avec DECS pour LIMOGES, NANCY, PARIS et RENNES.
Ecr. à 7.908, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.



LA CHAMBRE DE COMMERCE et d'INDUSTRIE D'ANGERS
recherche un

collaborateur

pour son service

commerce extérieur

Il sera chargé de missions d'information et de conseil auprès des entreprises et de la mise en place tant en France qu'à l'Etranger d'actions de promotion.

Il lui sera également demandé de participer à la réalisation d'études de marché et à la recherche de débouchés.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant acquis, de préférence sur le terrain, une expérience sérieuse en COMMERCE INTERNATIONAL.

Adressez votre dossier de candidature en indiquant vos prétentions sous réf. 7200-M, à

ouest recrutement B.P. 2281 - 49022 Angers Cedex.
Les dossiers ne seront transmis qu'avec l'accord des candidats.

Nous sommes une société internationale du secteur de la métallurgie, employant 900 personnes dans une région touristique de l'est de la France renforçant
LA FONCTION «PERSONNEL»,
nous recherchons

un responsable de la gestion du personnel

RATTACHE AU DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

IL DEVRA NOTAMMENT :
- participer au recrutement du personnel Etam et ouvrier
- procéder à l'évaluation des fonctions
- élaborer le tableau de bord social de l'entreprise
- organiser les enquêtes de salaires
- établir les procédures nécessaires à une gestion dynamique du personnel.

Si vous avez un
D.U.T. OPTION GESTION DU PERSONNEL,
une première expérience dans la fonction et la volonté d'établir de nouveaux rapports sociaux à l'intérieur de l'entreprise,

Envoyez votre C.V. photo et prétentions s/réf. 6336 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CCMC

Société de Services :
1200 personnes.
Leader en Informatique de Gestion. 3 centres de production.
30 agences commerciales. 55.000 entreprises clientes.
C.A. en progression régulière depuis 1962 de 30% par an.

désire intégrer à ses équipes de vente

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

- Grandes Écoles Commerciales.
- Second cycle universitaire de gestion.

— Vous êtes à la recherche de votre premier emploi,
— Vous estimez posséder une personnalité capable de s'exprimer, entre autre, dans le domaine de la vente à haut niveau.

Après un stage de formation de 2 mois à notre école "Produits",

vous pourrez guider le choix des dirigeants d'entreprise pour une acquisition judicieuse de systèmes de gestion informatisée.

Notre réelle politique de promotion interne et l'expansion de l'entreprise sont les meilleurs garants de votre évolution future.

Postes à pourvoir en priorité : PARIS - LYON.

Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions, sous référence 5501, à Jean-Pierre POHU, Service du Personnel - B.P. 621, 38207 Vienne.

HAVAS CONSEIL



emplois internationaux

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M. 72), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

Pour séjour gde ville AFRIQUE NOIRE, société recherche
CONDUCTEUR TRAVAUX
Expér. bât. Rens., entrevue Hôtel Méridien, vend. 15 sept. 15 h. 30-18 h. 30 (s'ad. récept.).

DIRECTEUR École Internationale des Nations unies

Le poste de directeur de l'Ecole Internationale des Nations unies est ouvert pr prise de fonctions au 1er septembre 1979. Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 novembre 1978.
La tâche essentielle du directeur est la direction d'une école internationale de 1.300 étudiants et 130 professeurs, située à New-York. Le directeur sera responsable de l'administrat. génér. de l'école et de la surveillance de ses affaires fisc. et académiq. Le candid. doit avoir une bonne expér. de l'éducation internat., doit posséder de très htes qualifications académiq., doit avoir fait preuve de compétence fiscale et doit parler anglais ainsi qu'au moins une autre langue. Salaire en proport. de l'expér. et des qualifications. Durée du contrat 3 a. avec prorogat. poss. Env. candid. et dem. de rens. à
THE SEARCH COMMITTEE
U.N.I.S. BOARD OFFICE
ROOM 2541
UNITED NATIONS, N.Y. 10017.

IRAN, pour chantiers de Centrales
INGÉNIEUR-MECANICIEN
TURBINE - TUYAUTERIE
Expérience de chantier indispensable. Anglais courant. Env. C.V. détaillé, à A.T., 29, av. de Friedland, Paris-8e

---

ABIDJAN
Société Industrielle recherche UN
JEUNE DIPLOMÉ IVOIRIEN
issu de préférence d'une Grande École d'Ingénieur ou à défaut d'une Ecole Supérieure de Gestion.

Une expérience d'un ou deux ans en milieu industriel est souhaitée.

Il bénéficiera d'une formation pratique à l'intérieur de l'Entreprise assortie de responsabilités progressives et devra occuper au bout de quelques années des fonctions de direction,

Ecrire avec C.V. explicite, sous référence SCI, à
CETAGEP
30, avenue Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI

Etablissement Enseignement Français à New-York recherche pour présente année scolaire
PROFESSEUR AGRÉGÉ MATHÉMATIQUES
ou admission agrégation
Tél. NEUILLY - 624-35-44

GESTION 2000
Pour déplacement étranger
INGÉNIEURS
INSTRUMENTATION
REGULATION
CHEFS OPÉRATEURS
PROCEDES PETROCHIMIE
MATERIEL RAFFINERIE
Anglais souhaité
Tél. 246-42-01

SOCIETE D'ENGINEERING cherche pour le MIDI de la FRANCE
UN INGÉNIEUR SYSTÈME
ayant de sérieuses connaissances des matériels de sûreté et une expérience en automatismes.
Ecrire no 78.100, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Recherchons à l'intérieur d'un internat de semaine pour enfants caractériels intelligents
ÉDUCATEURS ÉDUCATRICES
spécialisés, diplômés ou
MONITEURS ÉDUCATEURS
(EDUCATRICES) diplômés avec responsabilités.
Fonctionnant surtout pendant les horaires de classe. Convention collective 1966. Prière de téléphoner ou écrire pr R.-V. Institut Psychopédagogique, place de l'Eglise - 60740 ST-MAXIMIN (16-4) 455-96-10.

Société de matériel ferroviaire recherche pour poste en province
INGENIEUR
Formation Arts et Métiers ou similaire. Age : 30 ans min. Le candidat devra avoir exercé en usine, pendant au moins 5 ans, le commandement d'une unité d'entretien ou de fabrication. Une expérience en chaudronnerie et mécano-soudure est indispensable. Références en matière d'entretien ou de construction de matériel ferroviaire remorqué souhaitées.
Accès rapide à poste de Direction si capable.
Adresser C.V. et photo à EPSI, 19, av. Victor-Hugo, 75116 Paris, qui transmettra (ss réf. M 110).

Offre bourses de thèse en physique et chimie-physique à Ingénieur-Chimiste ou M.S. avec D.E.A. Ecrire E. ZIEGLER, C.M.A., 3, rue Werner, 68093 MULHOUSE Cedex.

Importante Société Mécanique Bordure Atlantique, recrute pour son département Fabrication

Jeunes Ingénieurs

Débutants ou presque

Formation A.M., E.N.S.M., E.N.S.M.A. ou équivalent. Dans un premier temps, les candidats seront chargés de missions ponctuelles et diversifiées. Ils se verront ensuite confier des responsabilités opérationnelles de commandement.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à :

MICHEL AUBRY C.P.A. 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

---

Jeune pharmacien industriel

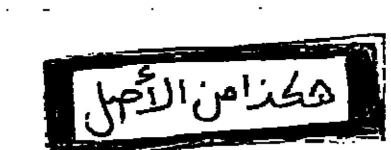
NOVO INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, filiale française d'un groupe danois, leader mondial de l'insulinothérapie, cherche le responsable de production de son usine de Chartres.

Après une formation de quelques semaines à Copenhague, il sera responsable des ateliers de fabrication et de conditionnement, de l'entretien et de la gestion des stocks.

Ce poste convient à un jeune pharmacien industriel parlant l'anglais, intéressé par l'évolution des techniques de fabrication et par l'animation de petites équipes, disponible pour des déplacements de courte durée mais périodiques à l'étranger.

sélé CEGOS

Adr. lettre man. + C.V. détaillé à M. J. FOURNIAT, ss réf. 23509/M, 33, quai Galliéni, 92152 SURESNES. Discrétion totale garantie.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Dans le cadre de la diversification de ses actions publi-promotionnelles, LA REDOUTE renforce sa Direction Marketing en créant un poste de

RESPONSABLE DE LA PROMOTION

Le cadre recherché est un jeune diplômé d'Études Supérieures, disposant de toutes les qualités nécessaires à un gestionnaire de budgets promotionnels : rigueur et sens pratique, mais aussi créativité, sens de la communication...
Prenant en compte les éléments budgétaires (montants d'investissements, ratios de rentabilité...), il conçoit, propose et met en œuvre les opérations d'animation de clientèle et de promotion (à l'exception des opérations de mailing), en accord avec les structures internes de l'entreprise.
Il en négocie les modalités de réalisation avec les partenaires extérieurs concernés.
Il poursuit de même les opérations existantes dans le sens d'une amélioration de la communication.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un C.V., sous la référence 83924 à
LA REDOUTE
DIRECTION DU PERSONNEL DIVISION CADRES
57, rue Blanchemaille, 59100 ROUBAIX

HAVAS CONTACT

La Redoute

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche
CADRE SUPERIEUR
pour lui confier la

DIRECTION GENERALE

de la branche
ALIMENTATION ANIMALE
de sa filiale française

Ce poste, situé en BRETAGNE, nécessite impérativement :
- 35 ans minimum
- parfaite maîtrise de la langue anglaise
- expérience probante dans
  a) la VENTE de produits pour l'AGRICULTURE
  b) la GESTION GENERALE d'une entreprise performante

Il permettra à une personnalité de 1er plan de se réaliser pleinement (responsabilités et rémunération) dans une entreprise appelée à devenir une des premières en France.

Ecrire manuscrit (+ photo) à
L. JUSTET - Psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

P.LICHAU

Pour le Nord, deux jeunes

Notre métier - car c'en est véritablement un - c'est de distribuer à grande échelle et de gérer les matériels que nous confient nos clients (produits VPC, livres, disques, etc...). Notre ambition, c'est d'évoluer sans cesse pour un service de toujours meilleure qualité. Filiale d'un puissant groupe international et implantés dans le Pas-de-Calais, notre développement est très rapide (C A 25 MF).

Pour poursuivre ce développement, notre Direction Générale cherche à s'appuyer sur deux jeunes collaborateurs. Tous deux diplômés d'études supérieures et possédant de sérieuses bases d'allemand. Nous confierons à un ingénieur de formation les problèmes techniques et logistiques liés à l'évolution de l'exploitation; à un gestionnaire, la responsabilité de promouvoir une véritable gestion.

Votre expérience en entreprise peut être courte (1 à 2 ans); ce qui compte surtout, c'est votre aptitude à aller de l'avant. Votre avenir est dans le nôtre.

Si vous êtes partant, prenez sans délai contact avec les consultants du cabinet de recrutement SIRCA sous référence 782 137 M.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

IBM
recherche pour son usine de
BOIGNY-SUR-BIONNE (près d'Orléans)

INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN

– Homme ou Femme –

Il devra justifier d'une spécialisation complémentaire dans le domaine de la mise en œuvre des matériaux plastiques et d'un bon niveau de connaissance de la langue anglaise (parlée et écrite).

Il pourra être débutant ou posséder quelques années d'expérience.

Au sein du département des études industrielles, il sera chargé du support technique des fabrications de fournitures pour matériel de bureau et de la mise en place de nouveaux produits.

Le poste peut impliquer des stages ou missions à l'étranger.

Les candidatures seront adressées à M. R. POULAIN, Cie IBM France - B. P. 56, 45800 Saint-Jean-de-Braye.

IBM

Directeur Administratif et Financier

130 000 +

ANGOULEME

Société Industrielle (CA 130 M) rattachée à un groupe international important, propose à un Directeur Administratif et financier de bon niveau, de prendre en charge un Département d'une trentaine de personnes organisées autour des services suivants : Achats, Comptabilité, Informatique et Administration du personnel. Outre les fonctions habituelles de sa charge le cadre sera responsable de la gestion budgétaire et prévisionnelle de la Société.
Agé d'au moins 35 ans, le candidat aura une formation comptable et financière supérieure (niveau d'expertise comptable) complétée par une expérience solide de la fonction en entreprise.

Connaissance de l'allemand souhaitée.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 809284 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'ELECTROMECANIQUE
recherche

le chef du service informatique de son siège social

Il s'agit d'un équipement classique de dimensions moyennes en vue de développement rapide.
Les traitements sont classiques (Facturation, Gestion des Stocks, Comptabilité Générale et Analytique, Gestion du Personnel).
Le lieu de travail se situe dans une ville Universitaire de l'Ouest.

Ecrire avec c.v. et prétentions sous n° 43365, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS.

CCMC VIENNE (sud de LYON)
Informatique de gestion
cherche pour sa direction financière (50 000 clients) un :

comptable-audit facturation

En relation avec les trois directeurs de centre de traitement, il est chargé d'harmoniser les procédures de facturation, d'en contrôler la bonne application, de proposer des solutions nouvelles.
C'est un homme de rigueur et d'organisation qui a acquis une expérience de la facturation dans une société de vente par correspondance, chez un grossiste en quincaillerie ou en produits alimentaires par exemple. Il peut avoir également une expérience de comptable ou d'auditeur chez un expert-comptable ou dans un cabinet conseil. Formation souhaitée : ESC, DECS ou BTS en comptabilité...
Ecrire à P. BUCCAI, réf. 480 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE : Il s'agit de diriger une unité autonome située dans la région RHONE-ALPES, ayant ses moyens de production (s'apparentant à l'industrie lourde) et de ventes et réalisant actuellement un chiffre d'affaires de 130 millions.

LE CANDIDAT : diplômé grande école, aura une expérience commerciale, de très bonnes connaissances en gestion générale, des qualités d'animateur et de gestionnaire.

Ordre de grandeur de rémunération :
240 000 F

Ecrire sous référence GN 533 CM, PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

SOCIÉTÉ
CHIMIE ORGANIQUE FINE
SUD-EST
recherche

ingénieur chimiste

pour développement chimie organique.
Responsable de l'optimisation des procédés et du post-développement, le candidat devra justifier de quelques années d'expérience en synthèse organique au niveau du laboratoire ainsi que d'une bonne connaissance du matériel industriel. Réf. 7107 IC

technicien chimiste

TITULAIRE B.T.S.
Débutant ou quelques années d'expérience pour son laboratoire d'analyses. Réf. 7107 TC

Adresser photo, C.V. manuscrit et prétentions sous la référence choisie à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Sté TRANSPAC
DIRECTION TECHNIQUE
103, avenue de Crimée
B.P. 22-09. — 35022 RENNES CEDEX

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Fonction :
  — Chef de la section EQUIPEMENTS et LABORATOIRE.
- Secteur d'activité :
  — TELE-INFORMATIQUE, RESEAU PUBLIC.
- Profil type :
  — E.S.E., E.N.S.T. ou équivalent ;
  — 4 à 10 ans de bureau d'étude.

Ecrire avec curriculum vitae, photographie et prétentions à l'adresse ci-dessus.

---

centre de recherches Clin-Midy

A MONTPELLIER
recrute

CHERCHEUR-BIOCHIMISTE

de niveau élevé, ingénieur docteur ou docteur ès-Sciences possédant expérience de recherche en Chimie des protéines (spécialement des immunoglobulines) ainsi qu'en enzymologie.

Ce poste nécessite des capacités élevées de conception et comporte l'encadrement d'une équipe de Techniciens Supérieurs.
Il s'inscrit dans un important projet de recherche multidisciplinaire.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à Madame BENAIN, Responsable de la Fonction Personnel.
Centre de Recherches CLIN-MIDY
Rue du Professeur J. Blayac
34082 MONTPELLIER CEDEX

P.LICHAU

SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE
(C.A. 150 M.F.)
spécialisée dans
L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
POUR AUTOMOBILES
recherche son

DIRECTEUR D'USINE

Poste à pourvoir en
NORMANDIE

- Agé de 46 ans minimum, INGENIEUR électro-mécanicien de préférence, il aura la responsabilité complète d'une usine de 500 personnes.
- Dépendant directement du Directeur Général, ce sera un «PATRON» au sens plein du terme ; en plus des compétences techniques, une solide expérience de direction et de gestion acquise à la tête d'unités de production autonomes est indispensable pour réussir dans le poste.
- Ce sera un «MENEUR D'HOMMES» rompu aux contacts sociaux : homme de dialogue mais aussi de commandement.
- ANGLAIS ou ALLEMAND courant (écrit et parlé) INDISPENSABLE.
- La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à :

200.000 F

Envoyer C.V. + photo sous réf. MEM/11 à

mjc
michel jouhannaud conseils
40 Bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS
Discrétion absolue garantie à toutes les candidatures

sperar

Importante Société Mécanique Bordure Atlantique, recrute

Jne Sup. de Co ou Equivalent

débutant ou presque.

Après quelques missions ponctuelles dans le domaine de la gestion administrative et commerciale, il pourra évoluer vers des responsabilités plus larges à l'intérieur du groupe.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à :

MICHEL AUBRY C.P.A. 10, impasse P.Loti 85000 LA ROCHE s/YON

TOULOUSE



ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour une Société de Télétraitement Informatique en Temps Réel opérant sur toute la France.

- Formation IUT avec expérience d'environ deux ans à un poste similaire en informatique de gestion.

Pour information complémentaire adresser C.V. sous réf. 8160 L.

ORES
54 Bis, rue d'Alsace
31000 TOULOUSE

sperar

Groupe BOSSARD

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Sté Internationale de premier plan

commercialisant engrais et produits *pour* l'agriculture recherche pour grandes villes de province

PLUSIEURS INGÉNIEURS AGRONOMES

Formation : I.N.A. PARIS - GRIGNON ayant une certaine expérience de la commercialisation en milieu agricole.

Les Ingénieurs attirés par l'aspect commercial du poste seront responsables d'une agence couvrant 4 à 6 départements.

Dans le cadre d'une direction par objectifs, ils devront :
- — animer leur secteur par tous les moyens appropriés ;
- — négocier à niveau élevé ;
- — vendre et promouvoir des engrais et des produits diversifiés à tous niveaux.

Une rémunération élevée avec avantages sociaux est offerte aux ingénieurs désireux de faire carrière dans notre Société.

Les candidats peuvent adresser leur C.V., lettre manuscrite, photo et désidérata à : EUROLEAD, 63, rue de Rennes, 75006 PARIS sous réf. n° 7893. - Discrétion absolue.

WARNER FRANCE

Spécialiste en transmission de puissance recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pour région Ouest Paris résidence Versailles ou environs

Ce poste convient à candidat :
- Age minimum 30 ans ;
- Formation : ingénieur ou technicien supérieur avec expérience commerciale, ou commerçant avec expérience de vente de produits techniques ;
- Langue anglaise souhaitée.

Nous offrons :
- Intégration dans une société internationale de premier plan ;
- Salaire en rapport avec expérience ;
- Voiture.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions personnellement à M. Paul Brosson, directeur, Warner France, S.A., B.P. 313, 72007 *Le Mans Cedex.*

TRES IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL

Nous recherchons pour une de nos unités de Production située en Bourgogne.

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(MINES, E.C.P., SUP. ELEC., A M...)

— 3 à 5 années d'expérience industrielle — pour la mise en œuvre d'un système de

GESTION DE PRODUCTION

Ce poste de haut niveau implique :
- une bonne connaissance de la production ;
- des bases informatiques solides ;
- des facilités de contact.

La formation complémentaire sera assurée. Une évolution de carrière est prévue au sein du groupe après quelques années dans le poste. L'anglais parlé est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous le n° 764 308 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME

SECTEUR TERTIAIRE recherche :

CADRE RELATIONS EXTÉRIEURES

- — 25 ans minimum ;
- — formation supérieure ;
- — bonnes connaissances allemand.

Contacts et déplacements région **STRASBOURG**

Bonne rémunération.

Ecrire lettre manuscrite C.V. + photo à n° 77.913 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01

Importante usine filiale d'un des premiers groupes industriels français produisant un matériel de très haut degré de technicité recherche pour son usine région Ouest

UN INGÉNIEUR

formation A.M. ou assimilé

au poste de responsable *du service entretien* outillage, disposant déjà d'une sérieuse expérience de plusieurs années dans l'entretien mécanique et électromécanique, mais tout particulièrement dans la section conception et réalisation de l'outillage.

Il disposera d'une autonomie particulière. Anglais courant indispensable. Poste à pourvoir au plus tôt.

Adresser C.V. et prétentions à n° 9073 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

SUNDSTRAND - FRANCE

MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche immédiatement Pour son Service Engineering - Développement (Ligne de Produits : POMPE A MAZOUT)

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Formation A.M., I.N.S.A. ou équivalent pour recherche, conception, essais de matériel Relations avec service commercial et production

- — Anglais courant exigé
- — Résidence : Dijon

Adresser C.V., photo et prétentions à : M. F. de Bucy, SUNDSTRAND - France, B.P. 30 21600 LONGVIC

BEGHIN SAY

(C.A. 4 milliards de F.)

division kaysersberg

Pour notre Cartonnerie, l'une des plus importantes de France, située dans un cadre agréable d'Alsace (68).

Nous offrons une situation intéressante avec d'importantes possibilités de développement de carrière à :

un jeune ingénieur adjoint au directeur général

Il sera chargé du suivi de la gestion de la production et du service technique.

Cette fonction exige des connaissances d'Ingénieur de Haut Niveau en Mécanique - Vapeur - Electricité - Hydraulique.

Rémunération élevée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référence 04 à : BEGHIN-SAY - Bureau de Psychologie Appliquée - 26-32, rue Beaujon - 75008 PARIS

ROYAL CANIN

recherche

INGÉNIEUR

- Formation A.M. ou équivalent ;
- 2 à 3 ans d'expérience.

Pour :
- Définir les équipements nouveaux ;
- Concevoir les améliorations techniques ;
- Garantir en permanence le parfait fonctionnement de l'outil de fabrication.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à : Usine de LES RUES DES VIGNES ROYAL CANIN S.A. 59258 - CREVECŒUR-SUR-ESCAUT

Importante usine filiale d'un des premiers groupes industriels français produisant un matériel de très haut degré de technicité recherche pour son usine région Ouest

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

diplômé grande école

en position d'adjoint au Chef des fabrications il participera au projet et animera le démarrage et la production de cette unité. Une formation de base métallurgiste-mécanicien est indispensable ainsi que des ressources évidentes de dynamisme et d'efficacité. Anglais courant indispensable.

Poste à créer et à pourvoir d'urgence.

Adresser C.V. et prétentions à n° 9070 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Importante Société de Distribution

SAONE-ET-LOIRE

recherche

ADJOINT DE DIRECTION

Poste comportant responsabilité des fonctions : administrative, financière et contrôle de gestion. Expérience plusieurs années indispensable comportant utilisation outil informatique.

Ecrire sous n° 7861 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

ORGANISME DE RECHERCHE implanté DANS LE SUD-EST, recherche

JEUNE BIOCHIMISTE

préférence formation Grande Ecole

Titulaire du Doctorat d'Etat et possédant de bonnes connaissances en enzymologie. Rapidement disponible.

Adresser C.V. N° 78090, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

Importante Société d'ANGERS (Maine-et-Loire) recherche

1 MÉDECIN DU TRAVAIL à *temps plein* (homme ou femme)

Il sera chargé :
- — des visites médicales d'embauche ;
- — du suivi médical de l'ensemble du personnel ;
- — de l'assistance auprès des services Sécurité et Conditions de Travail de l'usine.

Adresser curr. vitae, photographie et prétentions sous N° 7.930 « LE MONDE » Publicité,

5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Fabricant région Rhône-Alpes (200 personnes) recherche pour emploi immédiat :

COLLABORATEUR DIRECTION GÉNÉRALE

Formation Ingénieur Arts-et-Métiers, Centrale ou équivalent complétée par connaissances administratives Coordination ensemble des services. Age minimum 40 ans. Envoyer C.V. + photo.

Ecrire n° 7.921 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FABRICATION PIÈCES GRANDE SÉRIE POUR L'AUTOMOBILE

recherche pour son **Usine de l'EST de la France**

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION

pour son département extrusion-injection plastique

Expérience confirmée dans ce domaine.

Langue allemande appréciée.

Possibilité de logement.

Adresser C.V. à no 77.306 - CONTESSE Publicité, 20. av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmet.

Importante Affaire Négoce Matériel Agricole Région lyonnaise recherche

CADRE SUPÉRIEUR

DE HAUT NIVEAU

Expérience professionnelle technique, commerciale et gestion souhaitée.

Situation d'avenir avec possibilité d'évolution vers la Direction Générale de l'Entreprise.

Envoyer C.V. détaillé sous référence N° T 07873 M

REGIE PRESSE

85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société Construction Mécanique et Mécano-Soudure P.M.E. REGION D'ARRAS - 350 personnes filiale d'un groupe important

recherche

INGÉNIEUR DE VENTE

dépendant du Directeur Général, il sera le Chef hiérarchique des Techniciens de vente. Il aura personnellement pour la ligne de produits la plus importante à suivre et à élargir une clientèle de constructeurs français et étrangers dont certains sont des multinationales.

Il devra analyser les marchés de la Société, proposer les nouvelles orientations et établir des plans annuels de vente et de publicité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à DIRECTION GENERALE ACM, Bienvillers-au-Bois, 62111 FONCQUEVILLERS

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE

GROUPE SPÉCIALISÉ

dans pièces grandes séries pour l'automobile METAL ET PLASTIQUE recherche pour usine neuve dans ville agréable des Vosges

DIRECTEUR D'USINE

Formation A.M. ou équivalent
Expérience confirmée dans ce domaine
Langue allemande ou anglaise appréciée.
LOGEMENT ASSURE

Adresser C.V. et prétentions s. réf. 5.062 à : P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

---

INTERNATIONAL GELOMER

recherche

UN MANAGER

pour prendre en charge dans un délai de 2 ans la direction de son usine de production de peintures, près du Havre.

Ingénieur qualifié, il devra avoir une bonne expérience dans cette même activité ou dans une activité semblable (batch process).

Pendant 2 ans il participera aux études et à la réalisation des extensions d'une usine existante et du transfert de 2 autres installations. Adresser C.V. et prétentions à B.P. 188, 76052 Le Havre Cedex.

IMPORTANT GROUPE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour la

Région Rhône-Alpes un CADRE SUPÉRIEUR

RESPONSABLE D'UNE AGENCE TRAVAUX (Chiffre d'affaires : 50.000.000 de francs)

- — Formation Ecole Ingénieur
- — Age minimum 35 ans
- — Expérience confirmée dans la DIRECTION ET GESTION TRAVAUX

Le poste immédiatement à pourvoir implique des relations déjà établies dans cette région, au niveau des collectivités locales et administratives. Ultérieurement, si le candidat réussi dans sa première fonction, sa carrière pourra se développer au sein du groupe.

Adr. C.V., photo et prétentions sous le n° 77.038 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES 150 km au SUD-EST DE PARIS recherche

PROGRAMMEURS FORTRAN IBM 3/12

Expérience souhaitée, contrat à durée déterminée (15 mois) disponibles rapidement

Adresser C.V. sous réf. n° 22.092, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

Importante Société d'ORLEANS recrute

PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ

- — Formation Cobol ;
- — Connaissance niveau 62 CII HB et télégestion souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions BELLETESTE S.A. 9, place du Jardin-des-Plantes 45100 ORLEANS

CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE GISORS 27140 Urgent, recherche

1 CHIRURGIEN

pour remplacement. Conviendrait à assistant chef de clinique. S'adr. à M. le Directeur. Tél. : (32) 55-06-80.

INGENIEUR GRANDE ECOLE Expérience professionn. 5 ans, recherché pour coopération avec centres de recherche publics inventeurs et industriels.

En vue de suivre et valoriser des inventions dans le cadre d'une opération régionale de recherche développement. Rémunér. ann. de base 80.000 F. Libre 1er novembre 1978. Lieu BORDEAUX. Ec. à H 5.328 HAVAS BORDEAUX 33000.

Important Cabinet Juridique et Fiscal rech. pour Grenoble

FISCALITE confirmé

Env. C.V. et prétent. HAVAS 1.285, BP 297, 38044 Grenoble.

La Mairie de CARCASSONNE (Aude), et le Conseil communal de la culture recrutent pour le 1er octobre 1978

UN DIRECTEUR

chargé de l'animation de la ville. Formation élevée. Expérience similaire indispensable.

Adr. candidat. avec C.V. à M. le Maire de CARCASSONNE.

P.M.E. NANCY *recherche*

CHEF COMPTABLE

Convient à cadre expérimenté ayant reçu formation supérieure en comptabilité (DECS) et gestion administrative. Appointements élevés. Ecrire sous n° 2.835 ou téléphoner (83) 35-42-63 BLIQUE CONSEIL 160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY.

L'Université scientifique et médicale de Grenoble rech.

UN INGÉN. INFORMATICIEN

pr les services administratifs, *notamm. de scolarité, chargé d'études* et de réalisation de gestion universitaire (niveau C.N.R.S. 2A).

Faire acte de candidat. auprès du présid. de l'Université scientifique et médicale de Grenoble B. P. 53 X, 38041 GRENOBLE CEDEX, avant le 25 sept. 1978.

Bureau d'études en économie industrielle situé à *Montpellier* recherche

JEUNE ÉCONOMISTE ou INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

libre suite, niveau 3e cycle, expér. d'études de quelq. ann. ds le sect. des biens d'équipem. au plan internat. Anglais et si poss. allem. Tél. (67) 63-13-30.

IMPORTANT GROUPE AUTO RHONE-ALPES recherche

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

cciales, capable d'accéder après format. à direction administrat., comptable, financière et cciale. *Ecrire,* BERNARD, 15, av. des Sports, 01004 BOURG.

IMPRIMERIE DE L'OUEST (+ de 100 personnes) équipée photogravure, machines feuilles et rotatives offset recherche le

RESPONSABLE de son équipe **COMMERCIALE**

Envoyer photo et C.V., s/n° *764.237 M,* REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t. Discrétion assurée

---

IMPRIMERIE DE L'OUEST (+ de 100 personnes) équipée photogravure, machines feuilles et rotatives offset recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX pour PARIS

Introduits éditions et pub. Envoyer photo et C.V., s/n° 764.192 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE recherche pour une de ses divisions dans l'OUEST (CHOLET)

UN CHEF DE PRODUITS

SA MISSION :
- — Développer *deux lignes de* produits existant en assurant leur adaptation *aux besoins* ponctuels et à moyen terme du marché.
- — Apporter son assistance technique *à la force de vente.*

SON PROFIL :
- — Une formation d'ingénieur en bâtiment ou équivalence en valeur professionnelle.

Adr. C.V., prétentions, n° *77.407,* CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

LE CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE CALCUL DE GRENOBLE *comprenant 49 personnes* recherche

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

niveau C.N.R.S. *de catégorie 2 A ou 1 A.* Ce poste conviendrait à un ingénieur informaticien de haut niveau justifiant d'une expérience préalable du fonctionnement d'un centre de calcul à vocation interdisciplinaire.

Agé de 30 ans au moins, le candidat souhaité devra faire la preuve sur le plan technique de connaissances solides dans les domaines suivants :
- — Gros système informatique
- — Temps partagé et conversationnel
- — Réseaux d'ordinateurs et télécommunications
- — Développement de progiciels.

Le directeur technique assumera sous la direction d'un directeur général universitaire la responsabilité du fonctionnement technique, administratif et financier du C.I.C.G. ; l'exercice d'une telle fonction nécessite donc un goût affirmé pour l'exercice des responsabilités, mais aussi un sens profond des problèmes humains dans les relations avec le personnel et le contact avec les utilisateurs.

Les candidatures sont à adresser avant le 25 septembre 1978 à M. le Président de l'Université scientifique et médicale de Grenoble B.P. 53 X, 38041 Grenoble Cedex

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes

Groupe THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

animateurs(trices) de formation

MINI-INFORMATIQUE

Expérience : 2 à 3 années d'assistance technique en logiciel ou en matériel mini-informatique Anglais souhaité.

Fonction : animation de stages techniques pour la formation de nos clients.

Lieu de travail : banlieue Ouest avec possibilité de déplacements de courte durée.

Adresser lettre manuscrite et CV à SEMS Service du Personnel 36/38, rue de la Princesse 78340 Louveciennes

IMPORTANT ORGANISME - secteur assurances -

recherche

TECHNICIENS

ou

INGENIEURS-SYSTEME

Ces postes sont à pourvoir dans un service informatique utilisant des ordinateurs IBM 370/138 et 148/VM/CMS. (IBM 3031 prévu pour fin 1979).

Les informaticiens-système que nous souhaitons engager devront être titulaires d'un diplôme Supérieur (ENSIMAG ou Maîtrise d'Informatique, option système ou équivalent), posséder une expérience d'une à trois années de DOS/VS. La pratique de DL1 et/ou de CICS/VS constituerait un atout supplémentaire pour ces fonctions.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leur C.V. et prétentions à Jean PORRACCHIA - réf. 2961 M.

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

PS Conseil

Une entreprise du secteur public recherche, pour seconder un Chef de Projet de dimension nationale, un

INFORMATICIEN

85.000 F

Chargé d'encadrer des informaticiens, ce collaborateur aura la responsabilité technique des projets, de leur maintenance, de leurs interfaces et de leur mise en place dans les centres informatiques répartis dans toute la France. De formation générale et technique supérieure, le candidat devra avoir, en outre, une expérience confirmée et récente des langages et du matériel H.B. de haut de gamme.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. B/500M *à*

PS CONSEIL
8, rue Bellini 75782 Paris - Cedex 16

qui transmettra

cegi tymshare

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(X., E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C. ...)

Filiale commune de CRÉDIT LYONNAIS
TYMSHARE
CEGOS

vous propose à Paris le poste de : APPLICATION CONSULTANT. Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.

Vous acquerrez rapidement :

- des contacts approfondis dans un large éventail des plus importantes entreprises nationales et internationales de tous les secteurs économiques ;
- une connaissance pratique des techniques utilisées (simulations financières, contrôle de production, gestion du personnel, études de marketing...) et de leurs solutions informatiques les plus évoluées) ;
- l'expérience des responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de 40 gros systèmes interconnectés. Nous y utilisons une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.

Ce poste requiert :

- *la meilleure formation Grande Ecole ;*
- *un caractère actif et ouvert aux contacts ;*
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et la diversité ;
- une première expérience de langage informatique ;
- la connaissance de l'anglais.

Une formation ou une expérience complémentaire seront appréciées.

Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière. Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (et photo) sous la réf. 9.048, à : CEGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud. Tél. 602-70-12.

FLEX SERVICE

PARIS

Entreprise internationale de pose de canalisations sous-marines et équipements off-shore

ingénieurs d'affaires

CONFIRMES

Les candidats, âgés d'au moins 28 ans, diplômés d'Etudes Supérieures et de préférence Ingénieurs, impérativement bilingues Anglais-Français, auront une première expérience du montage technique et financier et de la négociation des propositions d'intervention pour l'équipement de champs pétroliers off-shore, notamment dans le domaine du transport des fluides et de l'énergie.

Toutes informations sur ces offres seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi heures de bureau par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés. Référence 442.

Information Carrière SVP 11-11

On peut aussi adresser son dossier à

SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

spécialisée dans la location de matériels informatiques, filiale d'un groupe industriel d'importance mondiale

cherche

directeur commercial

ingénieur diplômé

ayant au moins 8 à 10 ans d'expérience professionnelle dont quelques années chez IBM.

Le poste à pourvoir, de haut niveau, exige une forte ambition et de solides capacités personnelles.

ANGLAIS EXIGÉ

Adresser C.V. sous réf. OBET (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Il s'en va à la retraite notre Directeur Commercial.

Il lui reste un an pour préparer son successeur, lui faire connaître les produits (meules, scies, outils coupants à base de diamant), la force de vente, les clientèles (industries mécaniques et électriques, verre et optique, industries de la pierre, etc...).

Le Président du Directoire attend du futur Directeur Commercial, 10 ans d'expérience professionnelle, une réussite commerciale incontestée dans des produits techniques, des qualités de «mordant» puisque la poursuite du développement du CA et de la rentabilité passe par la commercialisation.

Une opportunité intéressante pour laquelle il convient d'établir un premier contact avec les conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 784 136 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

Expertise comptable

Plusieurs années d'expérience professionnelle ont fait de vous un expert comptable confirmé. Aujourd'hui, l'opportunité vous est offerte d'enrichir encore cette expérience chez nous, dans un grand établissement financier. Notre comptabilité générale consolide et contrôle une centaine de comptabilités d'organismes distincts; c'est elle qui fait autorité quand on parle comptabilité. Dans le cadre du renforcement de la fonction comptable de l'Etablissement, nous voulons confier à deux experts la responsabilité d'activités nouvelles.

Un expert consultant interne qui, s'appuyant sur une très large expérience, étudiera les problèmes comptables les plus divers et incarnera les principes comptables pour l'ensemble de l'Etablissement.

Un expert chargé des contrôles qui, grâce à la pratique de l'audit acquise dans un cabinet spécialisé, pourra concevoir et mettre en œuvre de nouveaux types de contrôles adaptés à l'Etablissement.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA étudieront votre candidature dans la plus stricte confidentialité et vous préciseront la nature des deux postes; écrivez-leur sous référence 782 135 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

SIEMENS

division composants

recherche

- **INGENIEURS technico - commerciaux**

pour la vente de composants électroniques auprès de la clientèle industrielle et professionnelle.
Ces postes nécessitent de nombreux déplacements.
Langues allemande et anglaise appréciées mais non indispensables.

- **INGENIEURS d'application**

pour circuits intégrés et systèmes à microprocesseurs.
Une expérience en matériel et en logiciel est exigée, ainsi qu'une bonne connaissance des langues allemande et anglaise.

Nous remercions les candidats de bien vouloir envoyer leur C.V. et rémunération actuelle à :

SIEMENS S.A.
Département du Personnel
BP 122
93204 SAINT DENIS Cedex 1.

Chef du service comptabilité haut niveau

Formation supérieure et Expertise comptable

Filiale en expansion rapide d'un groupe international, concevant et réalisant, en liaison avec des administrations françaises et étrangères, des projets importants et complexes à budgets élevés, comportant une forte part d'études, recherche un spécialiste comptable de haut niveau (35 ans) pour diriger son service de comptabilité (siège social plus deux établissements).

Directement rattaché au Directeur financier, il devra mettre en place une organisation comptable adaptée pour répondre aux exigences de la complexité des affaires traitées dans un contexte d'évolution rapide.

Ses missions :

Résoudre les problèmes comptables courants (effectifs 8 personnes).
S'assurer personnellement de la rectitude des comptes par rapport aux normes.
Harmoniser et superviser les comptabilités décentralisées des établissements.
Assurer la liaison avec la fiscalité groupe pour les cas difficiles.
Suivre très strictement la comptabilité analytique : tenue des en cours de chantiers (longue durée, « items » nombreux et variés), ventilation des dépenses, etc.
Participer à l'élaboration des budgets et gérer les problèmes quotidiens.
Participer aux opérations de financement liées à l'exportation et suivre les dossiers.
Participer à la réflexion des « choix » informatiques, être un interface actif des informaticiens pour les nombreuses applications prévisibles.
Concevoir les compléments nécessaires au manuel groupe pour l'adapter aux problèmes spécifiques de l'entreprise.

Rémunération élevée. Lieu de travail : Paris.



Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73 456/M à M. CLERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Important constructeur d'ordinateurs dans le cadre de ses activités Grands Systèmes recherche

CHEFS DE PROJETS

confirmés en applications bancaires

L'activité des banques n'a plus de secret pour vous.
Les bases de données et le télétraitement vous sont familiers.
Votre soif de responsabilités n'a d'égal que votre détermination à résoudre des problèmes nouveaux.
Il est difficile de vous faire baisser les bras.
Vous savez convaincre, alors venez rejoindre et encadrer nos équipes.

Des postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Adresser C.V. sous réf. 3 212 à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra les candidatures.

PLAIN CHAMPS

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche un

gérant de portefeuille

ayant quelques années d'expérience professionnelle et le goût des contacts commerciaux.

Une très bonne connaissance du Marché Obligataire serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. M 911, à :

Direction des Carrières
B.P. 704 08 - 75361 Paris Cedex 08

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi



Chef du Personnel
Homme ou Femme

Filiale française (400 personnes) d'un important groupe international PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION, nous prévoyons de doubler notre C.A. dans les cinq ans à venir.
Nous créons le poste CHEF DU PERSONNEL, Homme ou Femme.
Rattaché (e) directement au P.D.G., ses responsabilités s'exerceront dans tous les domaines de la gestion et de l'administration du personnel.
Ce poste évolutif basé à Paris intéresse un cadre de formation supérieure, 32 ans minimum, possédant de bonnes connaissances de droit du travail et justifiant d'au moins cinq ans d'expérience dans la fonction Personnel. Anglais apprécié.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 894 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS



Futur Directeur Général

INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT — PARIS

SEILIGMANN est une entreprise française qui fabrique et commercialise des chemises et du homewear masculin. Son C.A. est de 60 M de Francs. Elle est l'une des filiales d'Indreco. Son Directeur Général est appelé à des fonction importantes au sein du groupe. La nouvelle structure prévoit le recrutement d'un collaborateur qui, dans un premier temps, prend en charge la définition et la réalisation de la politique commerciale : élaboration du produit, coordination des plans de collection, fixation et contrôle des objectifs commerciaux. Il s'appuie sur 3 Directeurs des ventes responsables chacun d'un circuit de distribution. Dans un deuxième temps, ce collaborateur, doit pouvoir devenir Directeur Général.
Nous donnerons la préférence à un homme jeune, ayant déjà fait ses preuves en tant que Directeur du marketing et des ventes dans une entreprise de l'habillement et dont l'envergure personnelle soit suffisante pour évoluer vers des responsabilités plus larges.
Envoyer C.V., photo récente et rémun. actuelle, sous réf. 1070 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

chef de projets - gestion de production

Un groupe industriel français de taille européenne produisant des biens de consommation (Paris Ouest) vous propose de concevoir et réaliser son système informatique de gestion de production. Vous disposez des moyens informatiques, pour certains reliés entre eux, de plusieurs sociétés et notamment d'un 370-148/DOS-VS et de deux 370-125 et 115.
C'est un ingénieur ayant acquis une bonne connaissance des techniques (temps réel, base de données, Cobol), une solide expérience en gestion de production et le sens du dialogue avec les hommes d'usine.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'informatique, réf. 3424 LM.

ingénieur système os

Une grande entreprise de mécanique (banlieue ouest) renforce l'équipe système de l'informatique du siège équipé d'un AMDAHL et de deux 370, tous exploités sous OS. Sa mission : implanter MVS, mettre en place des mesures de performance permettant d'optimiser le fonctionnement du centre et, bien sûr, de maintenir le système d'exploitation.
Il a une formation supérieure de préférence, cinq ans d'expérience dans la fonction système, la connaissance de l'OS-VS et le souci d'assister l'exploitation.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'informatique, réf. 3423 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

ACHATS — MÉCANIQUE
La Direction des Achats d'un très important groupe international de CONSTRUCTION MÉCANIQUE situé à l'Ouest de Paris, recherche

chef de service achats

Agé au minimum de 35 ans, de formation Ingénieur (Métallurgie, Mécanique) et ayant acquis une solide expérience des ACHATS en Entreprise si possible dans le secteur AUTOMOBILE, ou Similaire. En position fonctionnelle par rapport aux différents services Achats situés dans les unités de production, il sera le concepteur et le gardien des politiques ACHATS appliquées dans ces unités (choix des fournisseurs, contrôle des budgets, analyses spécifiques sur les plans économique, technique, et expérimentaux). Par ailleurs, il aura à participer au niveau européen aux Comités spécialisés devant étudier et préparer les décisions relatives à la politique Achat du groupe.
Connaissance de l'Anglais indispensable et de l'Italien souhaitée.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous la réf. 487 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche

RESPONSABLE DES SERVICES D'EXPLOITATION INFORMATIQUE
Plusieurs Unités Centrales

Collaborateur du Directeur de l'informatique, le candidat prendra la responsabilité complète des centres parisiens et régionaux et devra assurer les liaisons d'exploitation de nombreux mini-systèmes connectés. Cette fonction ne peut être offerte, qu'à un cadre de formation supérieure connaissant l'OS et le télétraitement, pouvant apporter son expérience d'un centre important ou à un élément susceptible d'évoluer vers un tel poste pour lequel une rémunération de 150.000 F est prévue la 1ère année. Une expérience acquise dans un service « études » constituerait un atout complémentaire.
Les intéressés voudront bien adresser leur candidature sous référ. 2860M à Jean PORRACCHIA



CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT HONORE 75001 PARIS

Société d'electronique réputée
(HAUTS DE SEINE)
recherche

1) ingénieurs électroniciens

formation ESE - ENST - Grenoble - ISEN - ISEP Toulouse.
Débutants ou quelques années d'expérience
Pour étude et développement équipements aéroportés en particulier dans le domaine des techniques radar et logiciel pour expérimentation sur le terrain.

2) agents techniques électroniciens

formation BTS - DUT
débutants ou quelques années d'expérience
Pour mise au point équipements de haute technologie en collaboration avec ingénieurs électroniciens confirmés.
Très intéressantes perspectives d'évolution de carrière.
Ambiance dynamique.
Salaires et avantages sociaux motivants.
Sérieuses références exigées.
Adresser C.V. et photo, prétentions No 77.571 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



CONSEILLERS D'ENTREPRISES
- Une équipe de 15 jeunes ingénieurs
- Un style impliquant un fort engagement personnel
- Un objectif : obtenir des résultats rapides et mesurables chez nos clients
- Des références dans des sociétés industrielles, moyennes et grandes, de forte notoriété.

La croissance de notre affaire nous conduit à recruter

1 INGENIEUR CONFIRME
(5 ans d'expérience minimum), spécialiste
Analyse de la Valeur

2 JEUNES INGENIEURS
(2 à 5 ans d'expérience), spécialistes
Organisation et Gestion Production
Connaissances informatiques nécessaires

Merci d'envoyer votre C.V. détaillé à :
OUROUMOFF & ASSOCIES
21 rue de la Source 75016 Paris

CITIBANK

Filiale Française de
CITIBANK U.S.A.
Quartier des Champs-Élysées
propose un poste de

correspondant informatique

de haut niveau, pour sa Division
Audit Interne et Comptabilité
Expérience minimum 2 ans
sur IBM 370/138
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Expérience bancaire appréciée.
Niveau études supérieures.
Adresser lettre manuscrite
et C.V. à CITIBANK
B.P. 738 - 08 75361
Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

Importante société d'assurances
située PARIS 9ème
recherche pour son
DEPARTEMENT INFORMATIQUE
(matériel IBM 370 DOS/VS CICS ..)

ingénieur analyste confirmé
(3 ans d'expérience)

Formation supérieure de IIIè cycle informatique ou grandes écoles pour participer au développement de nouvelles applications.
Envoyer C.V., prétentions, photo No 77789 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous construisons plusieurs centaines de maisons individuelles par an. Notre réussite nous conduit à décider d'étendre notre activité à l'ensemble du pays et à mettre en place de nouvelles implantations qui bénéficieront de l'autonomie la plus large et adapteront leurs actions aux conditions locales tout en restant dans les grandes lignes de la Société.
Nous recherchons donc l'homme qui assistera notre PDG dans la création de ces nouvelles structures :

futur secrétaire général

L'intégration des hommes dans notre équipe est pour nous une préoccupation importante. Pour ce faire, il vous sera confié parallèlement des responsabilités administratives et financières au siège.
Vous avez au minimum 30 ans. Homme de dialogue, vous êtes un réalisateur. Vous êtes capable de vous intégrer dans une structure où peu de frontières existent entre le fonctionnel et l'opérationnel.
Basé à Paris, vous effectuerez de fréquents déplacements de courte durée en province.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 4527 à Mme Ribault au 1, rue de Berri, 75008 PARIS.

bernard julhiet psycom



Responsable Export
120 000 F

PRET A PORTER FEMININ — PARIS

Notre entreprise, créé et commercialise des articles de prêt à porter féminin de bon standing.
Notre expansion est importante et régulière.
Notre développement nécessite la création du poste de responsable export.
La mission de cet homme sera de définir, en liaison avec la Direction, les objectifs et les moyens du secteur export, de créer et d'animer le réseau et le service export.
Ce poste sera confié à un homme justifiant d'une expérience confirmée de l'exportation acquise dans l'habillement et parlant l'anglais et si possible l'allemand.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 809287 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Informaticiens de haut niveau

teci Une société de conseil qui se consacre aux applications avancées de l'informatique. Une petite équipe, autonome mais filiale d'un grand groupe, la C.G.E.

Notre développement nous conduit à rechercher des hommes de valeur, confirmés par leur réussite dans des sociétés de service ou chez des utilisateurs, familiers de la mini ou de la micro-informatique. A rechercher aussi de jeunes ingénieurs qui aient complété leur formation d'informaticien aux Etats-Unis.

Vous aurez à concevoir des systèmes, définir leur architecture, encadrer leur réalisation, assurer les relations avec nos clients. Compétence technique, sens des relations, esprit d'entreprise vous sont nécessaires au départ; vous les développerez encore chez nous. La nature de notre activité vous ouvre de nombreuses possibilités de carrière.

C'est au cabinet de recrutement SIRCA que nous avons demandé de nous présenter votre candidature; écrivez-lui sous référence 782 126 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris





EUROPEAN CHEMICAL TECHNICAL CENTER
PRES DE PARIS

recherche pour accroître sa position prépondérante dans la production des polymères :

DEUX SPECIALISTES

EN THERMOPLASTIQUE

Il sera chargé de coordonner tous les aspects techniques du développement des modifiants polymériques et stabilisants pour l'industrie du thermoplastique.
Il définira les besoins actuels et futurs sur le marché des plastiques et élaborera les programmes de recherche les plus appropriés.

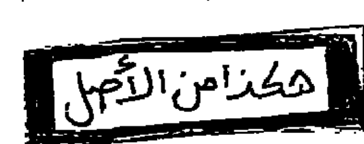
EN LATEX

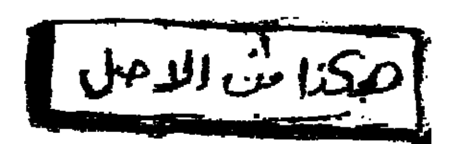
Il sera chargé du programme de recherche dans le domaine du latex pour assurer le développement de nouvelles applications dans le service technique pour augmenter notre gamme de produits pour l'industrie du textile, du papier et de la chaussure.

Ces deux postes sont importants pour notre organisation et seront rémunérés en conséquence. Ils nécessitent d'être créatif, de posséder le sens commercial et plusieurs années d'expérience pratique dans un domaine similaire.

La connaissance de l'anglais est exigée et la connaissance d'une autre langue européenne serait appréciée.

Si vous êtes intéressé par un travail dynamique et créatif au sein d'une équipe internationale écrire, sous référence 7807MG avec C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET 30, rue Croix des Petits Champs - 75001 PARIS.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

NOUS SOMMES une Société jeune, avec une forte cohésion. Notre domaine d'activité **(TRAVAUX MARITIMES, PORTUAIRES et OFFSHORE)** fait appel à une technologie de pointe. La progression de notre C.A. (x 3 en 4 ans) et notre développement à l'étranger (75 % à l'exportation sur 4 continents) prouvent que nous sommes dynamiques et performants.

NOUS RECHERCHONS plusieurs Ingénieurs **X - PONTS - ECP - ETP - AM** ou équivalent de **HAUT NIVEAU**, **bilingues anglais** ou au moins "fluent", jeunes ou non mais de toute façon dynamiques, accrocheurs et ambitieux, pour être :

responsable de projet

Pour ce poste, une expérience de quelques années en calcul de structures métal et/ou béton est indispensable, ainsi qu'une bonne capacité à prendre des responsabilités. Sa mission au sein de notre B.E.T. consistera à coordonner de façon dynamique et efficace des études d'avant-projet et d'exécution pour des ouvrages maritimes et offshore. (Réf. : RP)

ingénieur commercial

Une expérience en T.P. est nécessaire ainsi qu'une formation complémentaire du type MBA — INSEAD. Il devra avoir aussi et surtout des qualités de négociateur, une forte personnalité, beaucoup de disponibilité. Il sera l'un de nos "Globe-trotters" pour vendre nos techniques et devra être animé d'une foi indéfectible dans notre capacité de prouesses. (Réf. : IC)

Nous ne recherchons que des hommes de premier plan, les meilleurs, pour en faire nos **DIRECTEURS DE DEMAIN**. Leur salaire pourra être élevé car c'est pour nous un investissement capital.

Si vous pensez pouvoir être un de ceux-là, nous devons nous rencontrer pour discuter ensemble de votre intégration à notre équipe, de votre carrière et de votre évolution dans notre Société.

Si vous ne correspondez pas au profil de ces postes, mais si vous pensez correspondre au profil des hommes que nous recherchons, écrivez-nous tout de même, sous référence D, même si vous êtes débutant : nous aurons peut-être besoin de vous bientôt.

Envoyer courrier sous référence correspondante à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

REVUE ECONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE
de diffusion nationale

recherche

un journaliste expérimenté

ayant excellente formation universitaire, rompu à toutes les formes d'expression de la presse écrite, aimant déplacements en France et à l'Etranger, habitué aux contacts avec personnalités de tous horizons, capable de s'insérer et d'assumer des responsabilités au sein d'une équipe rédactionnelle structurée et d'y remplir rapidement des fonctions importantes.

un jeune journaliste

ayant ou non expérience professionnelle, possédant excellente formation universitaire, attiré par déplacements, notamment hors de France, capable de s'insérer rapidement dans une équipe existante et d'y acquérir une formation pouvant le conduire à un poste à responsabilités.

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 7885 à RSC Carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS en précisant bien la référence du poste choisi.

rsc carrières

Important groupe français recherche

CADRE SUPÉRIEUR COMPTABLE

Sous l'autorité directe du Chef des services comptables et audit du groupe (70 sociétés).

Il participera

- sur le plan externe, à l'animation des missions de contrôle des commissaires aux comptes des filiales en vue de la certification des comptes consolidés,
- sur le plan interne, à l'étude des systèmes comptables et à la définition des méthodes et procédures applicables dans le groupe.

Profil recherché : âge 30 ans minimum, expérience de 3 ans au moins dans un cabinet d'audit (ou équivalent).
Formation souhaitée : Expertise comptable ou École de commerce niveau D.E.C.S.
Lieu de travail : Paris. Déplacements en France brefs et fréquents.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 3182 à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder 75009 PARIS qui transmettra les candidatures.

Plain Champs

IMPORTANTE SOCIETE DU TERTIAIRE
recherche pour PARIS

2 INGENIEURS INFORMATICIENS DE PREMIER PLAN

1) UN INGENIEUR SYSTEME DEBUTANT

après une période d'adaptation il prendra la responsabilité des études prospectives du département informatique. (matériels nouveaux ...)

Ce poste très évolutif conviendrait à un candidat ayant une forte personnalité, le sens des responsabilités et une formation de haut niveau (Mines, Centrale, etc ...)

2) UN INGENIEUR ANALYSTE DEBUTANT

Pour participer au développement d'importantes applications en informatique de gestion.

Ce poste formateur et évolutif sera confié à un ingénieur de grande école (Supelec, Centrale, Sup de CO informatique, etc ...)

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 77788 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Industrie électronique
Grande banlieue ouest

Notre client est la filiale d'une société américaine qui fabrique et commercialise des produits de haute technologie, destinés aux industries électroniques et aéronautiques. Dans le cadre de son développement actuel, il cherche à renforcer son équipe commerciale en recrutant un ingénieur diplômé d'une école d'électricité ou d'électronique, afin de lui confier la prospection et la négociation de contrats auprès des industries concernées. Une première expérience industrielle et commerciale ainsi que la connaissance de l'anglais sont nécessaires. Par ailleurs, il est prévu de faire suivre à la personne qui sera recrutée, un stage de formation aux méthodes et aux produits que fabrique la société dans ses usines européennes. Outre une rémunération attrayante, de nombreux avantages dont une voiture de fonction, les possibilités de carrières sont particulièrement intéressantes pour une personne compétente et dynamique. Veuillez adresser votre curriculum vitae et vos prétentions à Michel Soyer, 6, avenue Marceau 75008 Paris, sous la référ. 891. La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

Dans le cadre du développement du Service EXPORTATION de sa Division TELEPHONIE PRIVEE

SOCIETE DES TELEPHONES STE (THOMSON ERICSSON)

recherche des

ingénieurs

destinés aux fonctions de CHEFS DE ZONE
Ces postes nécessitent une expérience confirmée dans le domaine de l'exportation et si possible spécialisés en télécommunication.

Une pratique courante de l'Espagnol est nécessaire, celle de l'Anglais est appréciée.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 10.805
Direction du Personnel
146, Bld de Valmy
92707 COLOMBES Cedex.

Une activité

Rémunérations - Spécialisations - Insertion - Perspectives promotionnelles.

totalement dépendante du

quotient personnel

QI, caractère, niveau culturel, quotient énergétique, puissance travail. Imagination. Santé physique, nerveuse et mentale.

dans un Groupe

Technostructure largement décentralisée - Souplesse Adaptabilité - Volume et Puissance financière - Innovation.

entièrement articulé sur

la libre Entreprise

Elitisme basé sur le mérite personnel. Absence totale de ségrégation sociale ou culturelle.

Condition spéciale exigée 21 ans minimum.

1re lettre manuscrite à P. SIMON sous réf. BE 1233 101, r. Croix-Nivert - 75015 PARIS, qui transmettra.
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

SOCIETE D'IMPORTATION DE MATERIEL DE HAUTE TECHNICITE

recherche

1 JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour son département

EQUIPEMENTS POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

Formation : diplôme d'ingénieur en électronique, débutant ou quelques années d'expérience.

Déplacements fréquents.

Envoyer Curriculum Vitae et photo à :

DISA ELECTRONIQUE S.A.R.L.
3, rue Léon-Blum, 91120 PALAISEAU.
Téléph. : 920-64-68.

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM

Un cabinet international employant 15.000 personnes recherche, pour ses activités de conseil en gestion, en informatique, et en ressources humaines :

jeunes diplomés grandes écoles

débutants ou 2 à 3 ans d'expérience

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, ESCP, ESSEC, HEC, Mines, Polytechnique, Sciences Politiques.

Ils possèderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil. Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux Etats-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Adresser C.V. détaillé sous référence 2090 à :

INTER P.A. B.P. 508, - 75006 PARIS cédex 02
qui transmettra

Proche Banlieue Ouest, Société Importante recherche

CADRE SUPERIEUR DE HAUT NIVEAU
assistant directement le Directeur Général

C'est un homme âgé de 35 ans minimum, ayant des bases solides en droit, sachant bien rédiger, pratiquant l'anglais et possédant une expérience approfondie des problèmes de gestion et d'administration d'une entreprise. Il doit notamment être capable d'établir des plans d'approvisionnement à moyen terme en tenant compte de la conjoncture nationale et internationale, d'en adapter la réalisation à l'évolution économique générale et professionnelle.

Ayant le sens de l'intérêt collectif et capable d'entretenir d'excellents contacts humains, il devra s'imposer dans l'entreprise par ses qualités personnelles et entretenir des relations à un niveau élevé avec l'Administration et la Direction d'importantes sociétés de la profession.

Le poste offre la possibilité d'accéder à une carrière de premier plan pour une personnalité de qualité.

Les candidats intéressés voudront bien adresser une lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence 2357 M à

jp jean porracchia conseil
149 Rue St-Honoré - 75001 Paris

SOCIETE MULTINATIONALE
distribuant des équipements professionnels et des matériels CINE — AUDIO-VISUELS ET VIDEO
recherche

directeur département vidéo

Age : environ 35 ans.
Formation Commerciale Supérieure et (ou) ayant acquis une expérience de plusieurs années comme : CHEF de PRODUITS ou RESPONSABLE des VENTES d'une ligne de produits identiques. Il sera responsable du développement des applications et de la clientèle existante à travers des objectifs dont il devra contrôler la réalisation en terme de profit et de qualité du service sur le plan technique.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 489 M au :

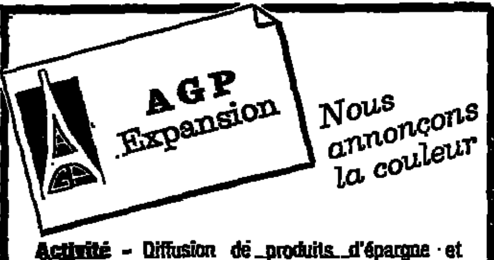
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

CADRE EXPORT
90-110.000 F

Biens d'Equipement
Paris

Une société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits second œuvre pour le bâtiment recherche un Cadre pour son Service Exportation. Il analysera les marchés, la concurrence et les produits afin de déterminer les actions à entreprendre et il mettra en œuvre les moyens propres à atteindre les buts ainsi fixés. Le candidat retenu, âgé d'au moins 25 ans, de formation type E.S.C., possèdera au minimum 4 à 5 ans d'expérience de l'exportation de produits finis industriels ou de second œuvre. Il sera impérativement bilingue Français-Anglais et la connaissance de l'Allemand est souhaitée. Ce poste implique 50 % du temps en déplacements (Europe Occidentale et Moyen-Orient). Ecrire sous la référence 201 M.

GRH Conseils
3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



Activité - Diffusion de produits d'épargne et d'investissement immobiliers et mobiliers.

Motivation - Formation et développement d'une force de vente puissante et originale.

Proposition - Formation, conversion ou perfectionnement intégralement assurés et rémunérés. Rémunération et perspectives promotionnelles exceptionnelles.

PROFIL TYPE (candidat ou candidate)

21 ans minim. Bon niveau de formation générale (bac ou bac +). Caractère, volonté, persévérance au-dessus de la moyenne habituelle. Esprit de conquête individuelle. Responsabilité, initiative. Bonnes relations humaines et sociales. Talent et volonté de convaincre.

1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. BE 1232, 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

SOCIETE DE TRAITEMENT DES EAUX
PROCHE BANLIEUE SAINT-LAZARE
recherche

pour son département ETUDES

TRADUCTEURS

— Trilingue anglais - allemand (notions d'espagnol appréciées)
— Bilingue anglais (bonnes notions d'allemand souhaitées).

Dactylographie indispensable

Libre rapidement

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous no 6.458, à L.T.P. 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02

UN CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT

D'UN DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

AGREE PREMIER DEGRE
est ouvert et aura lieu mardi 26 septembre 1978 à l'hôtel de ville des LILAS.
— Les épreuves d'admiss. sont celles fixées par les arrêtés du 6 août 1970 et arrêté ministériel du 19 avril 1972.
— Les inscriptions seront reçues jusqu'au 23 septembre 1978 inclus (le cachet de la poste faisant foi) au Secrétariat général de la Mairie, 96, rue de Paris, 93260 LES LILAS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

EXPORTATION
PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

Nous sommes une importante Société industrielle française.
Nous cherchons pour notre Département **LOISIRS :**

un responsable exportation

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

Il sera chargé de suivre la clientèle existante (distributeurs et clients directs) et de la développer.

Le candidat souhaité aura si possible une formation supérieure et obligatoirement une 1ère expérience commerciale de vente produits grande consommation.

Il sera très disponible pour de fréquents déplacements en Europe.

Allemand courant indispensable.
Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V., prétentions à No 77.408, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Grande Banque Privée
à Paris
crée un Service Euro-Obligataire
et recherche un

CADRE COMMERCIAL

- Diplômé de l'enseignement supérieur,
- ayant 4 à 5 ans d'expérience bancaire et en particulier une bonne connaissance du marché des euro-obligations,
- la pratique courante de l'allemand et de l'anglais est impérative.

Dans son activité, il dépendra hiérarchiquement de la Direction financière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) sous réf. 3 213, à PLAIN CHAMPS, 5 rue du Helder, 75009 Paris.

PLAIN CHAMPS

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
POUR SERVICES JURIDIQUES
DU SIÈGE SOCIAL A PARIS

RECHERCHE

JEUNES JURISTES
DE HAUT NIVEAU

Ils seront formés aux problèmes variés d'un très GRAND GROUPE dans des domaines tels que : droit commercial, droit des sociétés, négociations de contrats à l'échelon international, affaires immobilières, droit du travail, fiscalité...

Formation exigée :

— DOCTORAT EN DROIT PRIVE ;
— Anglais courant.

Quelques années de pratique seraient appréciées.

Larges perspectives de carrière dans un Groupe de premier plan.

Envoyer dossier de candidature sous n° 763.547 à REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

CAISSE DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES
QUARTIER OPÉRA

recherche

pour son service informatique (40 personnes) équipé d'un IBM 370/138 et de 3790

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- débutants ou 1 an expérience.
- titulaires d'une maitrise informatique ou équivalent pour participer au développement d'applications en cobol - D.L/I

Adresser C.V. et prétentions à :
M.BROSSARD - 3, rue Taitbout, 75009 PARIS

CENTRE D'ETUDES près Versailles recherche

UN TECHNICIEN SUPERIEUR
NIVEAU B.T.S. ou I.U.T.

Formation métallurgie ou mécanique pour recherche et développement dans le domaine des traitements thermiques.

Ecrire avec CV et photo à AIR LIQUIDE
B.P. 126 - 78350 JOUY EN JOSAS

MATRA INFORMATIQUE
GROUPE MATRA

qui commercialise avec succès une gamme de mini-ordinateurs dont 20 000 unités sont déjà installées dans le Monde.

développe ses forces commerciales de PARIS et recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

de formation supérieure
et disposant d'au moins 2 années d'expérience réussie dans la vente de systèmes informatiques.

La rémunération élevée saura intéresser des candidats dynamiques. La connaissance de l'anglais est appréciée.

Adresser C.V. à Monsieur J.-L. DUHAMEAU
MATRA INFORMATIQUE
18 rue de Chatillon - 75014 PARIS

---

ingénieur process
INGENIERIE PETROCHIMIQUE
PARIS

Notre client, une société d'ingénierie mondialement connue, recherche dans le cadre du développement de ses activités, un Ingénieur Process confirmé pour renforcer son département procédés. Il sera chargé de l'amélioration des procédés, du suivi des propositions et des contrats ; des relations internes et externes avec les bailleurs de licences, clients et les équipes projets. Outre une formation d'ingénieur, il devra justifier d'une expérience de cinq à sept ans dans le domaine procédés, exercée en particulier dans le pétrole et la pétrochimie. Le goût du travail en équipe, le sens des négociations et une bonne connaissance de l'anglais, sont aussi nécessaires. La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

Envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions sous la référence 198-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 77135 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

INGENIEUR COMMERCIAL
en informatique

Si vous souhaitez évoluer dans une Société de Service «pas comme les autres»,

Si vous possédez une expérience de praticien informatique et de vendeur de service (régie, clés en mains...),

Si vos ambitions financières sont à la hauteur de vos capacités commerciales,

LA COMPAGNIE GENERALE D'ORGANISATION vous offre sa structure d'accueil.

Pour en savoir plus, envoyez votre C.V. avec photo et mention de vos gains actuels sous la référence 66.07/JC/160 à ADEQUATION Conseil en Recrutement 54, Avenue de Versailles 75016 PARIS

Adequation

Important ORGANISME TERTIAIRE
recherche pour son service INFORMATIQUE

UN CHEF DE PROJETS

Mission : prise en charge des traitements informatiques existants, conception et réalisation de nouvelles applications.

Profil :
— Niveau d'études supérieures ;
— Expérience de 3 ans dans la conduite et la réalisation de projets d'informatique de gestion.

Expérience de télétraitement appréciée.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1.116 à AXIAL PUBLICITE
91, fbg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transm.

LE CARBONE-LORRAINE
GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A CARACTERE INTERNATIONAL

recherche pour REGION PARISIENNE

1) INGÉNIEUR FABRICATION
(A.M. - CENTRALE - E.E.G. - ou équivalent)
débutant ou 2 à 3 ans d'expérience.

- aura la responsabilité technique, administrative et humaine d'un petit atelier (imprégnation de produits carbonés) et pourra par la suite élargir ses responsabilités et s'occuper d'un service plus important.
- Possibilités d'avenir intéressantes pour candidat dynamique.

Réf. 434

2) INGÉNIEUR PHYSICO-MÉCANICIEN
(MINES - AM - PHYSIQUE CHIMIE PARIS - EEG)
débutant ou 2 à 3 ans expérience.

CHEF D'UN SERVICE MÉTHODES FABRICATION DE MATÉRIAUX CARBONÉS

- aura à définir les procédés de fabrication par produit et à établir les gammes d'opération.
- poste nouveau, très ouvert, amené à se développer et permettant une évolution ultérieure vers des responsabilités variées.

Réf. 435

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence à Direction du Personnel et des Relations Sociales,
45, rue des Acacias, 75017 PARIS

Entière discrétion assurée.

Une Société de Produits Chimiques
appartenant à
un important groupe international
recherche

un ingénieur chimiste

pour assurer les fonctions de

TECHNICO-COMMERCIAL

auprès d'une clientèle concernée par les thermoplastiques.

Il sera responsable de son secteur d'activité : prévisions - budgets - programmes d'action - essais d'applications.

Une première expérience dans un domaine similaire ou proche est nécessaire.

Ce poste est basé en région parisienne.

Adresser CV et prétentions à No 77.665 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

La B.N.P. recherche

POUR SON CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
de MARNE-LA-VALLÉE

UN SPÉCIALISTE PRATICIEN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Familier des mesures des lignes «Téléinformatiques» selon les normes P. et T.

Réponse à adresser avec C.V. + prétentions à :
B.N.P.
Direction de la Prévision et de l'Organisation
Division Exploitation
14, rue Bergère - 75009 PARIS

Société Financière de Cautionnement
(quartier OPERA)
recherche pour son

SERVICE DES ENGAGEMENTS
UN CADRE

ayant une solide formation comptable, juridique et financière, appuyée par une expérience confirmée. Il sera chargé de la surveillance permanente des risques et, à ce titre, il analysera les bilans, suivra l'exécution des contrôles comptables et examinera l'évolution de la situation juridique, administrative et financière des personnes garanties.

Adresser C.V. très détaillé et rémunér. souhaitée à PUBLICITE VERO-FRANCE
49, rue de Rivoli, 75001 Paris, qui transm., n° 1000.

LA SORGEM
recherche

UN ÉCONOMISTE D'ÉTUDES

IL DEVRA AVOIR :
- Un niveau 3e cycle d'économie et une formation en gestion ;
- Une expérience d'un à trois ans, si possible dans un service ou bureau d'études.

Adresser curr. vitae manuscrit, photo et prétent., SORGEM - 152, boulevard PEREIRE, 75017 PARIS.

THOMSON-CSF
Division Télécommunications

INGÉNIEURS Grandes Ecoles

à vocation électronique
E.N.S.T., E.S.E., SUP aéro, A.-M., I.N.S.A.

Chargés des études d'ensembles de systèmes de télécommunications utilisant des techniques de pointe ou de la conception et de la réalisation de matériels de télécommunications (emploi de techniques digitales, micro-électronique).

Larges possibilités d'évolution au sein de la division et du groupe.

Adr. C.V. à Norbert ROGE, 16, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche

2 ANALYSTES
3 PROGRAMMEURS
(Cobol, PL1, Assembleur)

Les candidats retenus seront des informaticiens de gestion expérimentés et ils seront intégrés dans des équipes existantes.

La travail proposé consiste en des missions en clientèle principalement située à PARIS et dans la Région Parisienne. Essentiellement varié, il permet la mise en oeuvre des compétences et favorise l'élargissement du champ d'expérience.

Notre Société offre de réelles possibilités de promotion aux éléments de valeur ayant le goût du travail bien fait et le sens des responsabilités.

Adresser C.V. avec photo en précisant prétentions et date de disponibilité éventuelle à No 77137, CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

GROUPE DE PRESSE TECHNIQUE
PARIS

leader du marché
des publications professionnelles
d'informatique
recherche

TECHNICO - COMMERCIAL

bonne expérience du marché des
automatismes industriels
et/ou matériels connexes

pour renforcer l'équipe commerciale
d'une publication technique
d'audience internationale
spécialisée dans les automatismes

carrière passionnante
situation évolutive
dans un groupe en expansion

Adressez votre curriculum vitae manuscrit à Contesse Publicité sous réf. 76 750 - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01.

Important Groupement Financier (17000 personnes) recherche au niveau du siège de son organisation nationale

organisateur comptable
DE HAUT NIVEAU

afin de lui confier la responsabilité de la conception, de l'organisation et de la maintenance des systèmes comptables du réseau.

Gardien des procédures et circuits, il devra promouvoir ces procédures auprès des utilisateurs et assister ceux-ci dans la mise en place des réformes.

Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC ou équivalent complété par un DECS) le candidat retenu devra posséder une expérience comptable acquise dans une fonction d'organisation ou d'audit si possible dans un Etablissement FINANCIER.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 412 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE

TRAPIL

recherche

UN INFORMATICIEN INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE DÉBUTANT

Dégagé des Obligations Militaires

pour SERVICE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE PARIS

L'Ingénieur sera diplômé d'une Grande Ecole et devra avoir acquis une formation spécifique en informatique.

L'Universitaire devra justifier d'un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) en Informatique

ANGLAIS COURANT

Le Candidat retenu s'intégrera à une équipe d'ingénieurs dont la mission est de concevoir et de réaliser des outils informatiques efficaces dans tous les domaines relevant de l'exploitation du pipe-line.

Env. C.V., photo et dispon. au Chef du Personnel, 7 et 9, rue des Frères-Morane, 75738 PARIS Cedex 15.



Recherche

pour son siège équipé d'un UNIVAC Série 1100 à RUNGIS, futur

chefs de projet

possédant MIAG

ou maîtrise informatique
débutant à 1 an d'expérience

Adresser lettre de candidature avec curriculum à SEPT INFORMATIQUE-LM 14, Rue du Séminaire, 94150 RUNGIS CEDEX.



Assurances I.A.R.D

recherche pour sa
DIVISION GRANDS RISQUES

souscripteur

De formation supérieure, ayant impérativement plusieurs années de pratique dans la négociation et la gestion d'affaires importantes.

Il se situera à un niveau élevé de responsabilités.

— Poste situé à Paris, avec déplacements —

Toutes les offres (C.V., photo et prétentions) seront traitées confidentiellement par :
M. GUILLON - 14, Bd. Poissonnière - Paris 9ème, qui est prêt à donner toute information complémentaire lors d'un entretien téléphonique. (824.85.12)

H.B.S.

Filiale du groupe THOMSON

recherche

3 AGENTS TECHNIQUES

- — B.E.I. ou B.E.P. électromécanique avec expér.
- — Bac F3.
- — Dipl. A.F.P.A. automatisme ou électrotechnique.
- — B.T.S./D.U.T. électrotechnique ou automatisme.
- — Dégagé des O.M.

Env. C.V. avec photo à M. BORDAT, 64, rue Pleyel, 93203 SAINT-DENIS. - Tél. 821-60-20.

Direction européenne d'une Compagnie d'Assurances américaine

recherche pour son siège à PARIS

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour mise en place, lancement et exploitation mini-ordinateur DATA GENERAL, éclipse COBOL.

- — Age minimum : 25 ans ;
- — Position cadre ;
- — Expérience deux ans minimum ;
- — Anglais courant souhaité, allemand apprécié.

Adresser référ., C.V. manuscrit, photo et prét. à A.F.M., 21-23, rue Vernet - 75008 PARIS, à l'attention de Mme LASSAUT.

IRTE

CONSEILS ET RÉALISATIONS INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Nous demandons :

- — Formation commerciale ;
- — Sens de la négociation ;
- — Expérience réussie dans société similaire ;
- — Volonté de réussir.

Nous offrons :

- — Une équipe jeune et dynamique ;
- — Perspectives d'avenir vers poste Directeur commercial ;
- — Rémunération intéressante.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, 3, rue de Provence - 75009 PARIS.

ingénieurs commerciaux

Dans le cadre de son important développement, l'un des tous premiers groupes de services informatiques (filiale BNP, 1000 personnes)



recherche des ingénieurs commerciaux pour la vente :

- de produits de gestion élaborés,
- de produits de télé-gestion.

Diplômés d'une grande Ecole Commerciale ou Scientifique, débutants ou confirmés, les candidats devront être aptes à des contacts de haut niveau

Rémunération motivante et réelles possibilités d'évolution.

Postes à pourvoir immédiatement parmi les centres régionaux de PARIS, LE MANS, TOULOUSE, RENNES, NANTES.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 33.08/IC/153 à ADEQUATION Conseil en Recrutement, 54, avenue de Versailles 75016 Paris.

Adéquation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Banlieue Sud-Ouest

recherche

UN RESPONSABLE DE COMPTABILITÉ DE HAUT NIVEAU

Il aura l'entière responsabilité de :

- — la centralisation de 10 unités industrielles ;
- — la consolidation de 3 unités de gestion autonomes ;
- — la trésorerie courante de 5 milliards de mouvements ;
- — l'organisation et l'animation d'une équipe de plusieurs personnes en direct et fonctionnellement de cadres comptables décentralisés.

Nous recherchons un candidat :

- — de formation supérieure (Essec, Sup. de Co Paris) ;
- — avec un D.E.C.S. complet ;
- — ayant une expérience indispensable de quelques années dans une très grande entreprise au service de comptabilité générale, d'audit ou d'analyse en informatique de gestion.

Des qualités d'organisateur sont indispensables.

Envoyer curric. vitae et prétentions (avec photo) sous la référence 77.081 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.



recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

- — Formation grande écoles,
- — Bonne expérience des systèmes temps réels,
- — Connaissant, si possible, l'UNIVAC 9030.

Adresser C.V., photo à : SIGMA CONSEIL S.A., 28, rue de Naples, 75008 PARIS.

directeur du marketing

INDUSTRIE TEXTILE
120.000 +

Notre client est la filiale d'un groupe européen qui fabrique et distribue un produit de grande consommation. Dans le cadre de son développement commercial en France, il crée un poste de Directeur du Marketing, directement rattaché au Directeur Général de cette filiale. Nous recherchons donc une personne de formation supérieure pouvant justifier d'une expérience pratique des méthodes modernes de marketing en matière de produits de grande consommation et possédant aussi, si possible, la pratique de l'animation d'un réseau de vente. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire. Cette société en pleine expansion offre des perspectives d'évolution intéressantes pour un homme compétent, capable de communiquer à tous les niveaux de direction. La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

Envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions sous référence 298-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

BANQUE PRIVÉE

PARIS (8e)
cherche à renforcer sa

DIRECTION DU PERSONNEL

par un

RESPONSABLE DE FORMATION

qui devra :

- participer à l'élaboration de la politique de formation,
- détecter les besoins de formation et concevoir les moyens d'y répondre (notamment en liaison avec les organismes extérieurs),
- personnaliser la formation bancaire dispensée par le C.F.P.B.,
- animer lui-même certaines actions de formation.

Ce poste peut convenir à un homme d'esprit concret, de formation supérieure, ouvert aux problèmes d'évolution de l'Entreprise.

La préférence sera donnée à un candidat :

- pouvant justifier de plusieurs années d'expérience de la fonction dans un établissement bancaire ;
- ou ayant acquis l'expérience solide d'autres postes de la profession bancaire et éprouvant une *forte* motivation pour la fonction formation.

Possibilités d'évolution ultérieure soit dans le cadre de la Direction du Personnel, soit vers d'autres secteurs de la Banque.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous réf. 3215 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

leader dans sa branche

recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF

de la fonction « Personnel »

Responsable de :

- la sélection et l'embauche du personnel ;
- les formalités administratives des mouvements du personnel permanent et temporaire ;
- l'établissement et le suivi des contrats de travail et d'intéressement.

Le poste, à pourvoir à PARIS, nécessite une formation supérieure, une expérience affirmée dans ces domaines et une bonne connaissance de la langue allemande.

Nous remercions les candidats de bien vouloir envoyer leur C.V. sous référence n° 45.187 à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS (qui transmettra).

jeune diplômé gestionnaire

NORD de PARIS — 50 - 60.000 F

Dans une société du Secteur BATIMENT (1000 personnes) au sein de la Direction Administrative et en relation étroite avec la comptabilité générale, il sera seul responsable de la COMPTABILITE ANALYTIQUE.

Il est requis une formation supérieure (du type Sup. de Co. option Finances, ou IUT + 1 à 2 ans d'expérience), des compétences en gestion, comptabilité et informatique (il devra lui-même effectuer ses traitements sur ordinateur). Poste évolutif après intégration réussie.

Adresser C.V. détaillé + lettre manuscrite sous référence 7184 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

MAZDA

lampes et appareils d'éclairage

L'activité croissante de notre Centre de Stockage situé à SUCY EN BRIE (94 - RER) nous amène à rechercher

UN CADRE

qui assistera le Responsable du Service RECEPTION et STOCKAGE dans l'intégralité de ses fonctions et plus particulièrement dans l'encadrement et l'animation des hommes, l'établissement et le suivi des budgets, la recherche et la mise en œuvre de nouvelles procédures ou de nouveaux matériels.

Ce poste devrait intéresser un jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecole de Commerce par ex.) ayant acquis si possible une première expérience d'encadrement. Toutefois, nous attacherons plus d'importance à ses qualités HUMAINES qu'à ses titres.

Envoyer lettre manuscrite, photo, CV, prét. à COMPAGNIE DES LAMPES - Service Recrutement 29, rue de Lisbonne 75008 PARIS.

Stauffer CHEMICALS

Cherche pour le développement en France de ses spécialités agricoles telles que DEVRINOL (R), DYFONATE (R), ERADICANE (R), RO-NEET (R), etc. un

INGÉNIEUR AGRONOME

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des phytosanitaires (distribution, prescription, expérimentation) acquise auprès d'une grande société.

Connaissances d'anglais souhaitables.

Il sera chargé :

- — d'assurer l'assistance technique et commerciale aux distributeurs pour le développement et la promotion des produits de notre gamme.
- — de rechercher de nouvelles applications et de participer à l'introduction des produits nouveaux.
- — d'entretenir les contacts avec les autorités et organismes officiels.
- — de réaliser les études nécessaires à la bonne connaissance du marché.

Ce poste à responsabilité et à travail indépendant suppose une personnalité dynamique et ambitieuse, très apte aux contacts humains.

Si vous êtes intéressé par ce poste, veuillez adresser votre curriculum vitae au Département du Personnel :

STAUFFER CHEMICAL S.A.
25, rue des Caroubier, CH - 1227 Carouge - Genève
Tél. : (22) 42-27-00.



THOMSON-CSF

Division Télécommunications

JEUNE CADRE

ESSEC - Sciences PO - SUP de CO
pour renforcer la structure actuelle de son

CONTROLE DE GESTION

Le candidat retenu sera affecté dans un premier temps dans les services centraux et chargé de réaliser des études économiques ponctuelles.
Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution de carrière au sein de la division ou du groupe.

Adresser C.V., photo et prétent. à J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc. — 92231 GENNEVILLIERS.

Nous diffusons les produits cosmétologiques d'un important groupe chimique et pharmaceutique

Nous recherchons pour Paris :

un chef de produits confirmé (Homme ou Femme)

De formation supérieure, il a l'expérience des produits de cosmétologie ou à défaut des produits de luxe.

Il connaît l'anglais et il sera disponible le 1er novembre 1978.

Adresser lettre manuscrite, photo, curriculum vitae et rémunération souhaitée sous référence ODER (mentionnée sur l'enveloppe) à :



SCREG INFORMATIQUE S.A.

recherche

programmeurs débutants

ou ayant un an d'expérience sur les applications de gestion. Connaissance COBOL et FORTRAN.
D.U.T. INFORMATIQUE exigé.
Formation assurée sur ordinateur interactif ou mini-ordinateurs.

Envoyer CV et prétentions à :
SCREG INFORMATIQUE S.A.
BP 26, 75562 PARIS CEDEX 12

P.LICHAU

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE DANS LES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE recherche

INGENIEURS Agro/Agri

pour promouvoir ses produits au niveau international.

Expérience des cultures tropicales et pratique de la vente des produits phytosanitaires sont indispensables.

La parfaite maîtrise de la langue anglaise est requise. La connaissance d'autres langues étrangères est vivement souhaitée.

Ces postes seront *basés soit à Paris*, soit directement à l'Etranger.

Adr. lettre manuscrite C.V., photo et prét. à A.M.P. s/réf.5368/S - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

SOCIÉTÉ DE SERVICES

d'importance nationale
(conseil, organisation, formation)
élargit son équipe d'

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

chargés de conclure et coordonner les interventions auprès des entreprises.

— FORMATION SUPÉRIEURE (ingénieur ou commerce)

— Plusieurs années d'expérience en Entreprise

Ecrire + C.V. + photo au N° 7.363, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.



THOMSON-CSF

Division SEMICONDUCTEURS

CHARGÉ D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(Ingénieur - Ecole de Commerce ou de gestion - Faculté)
28 ans minimum
Expérience de plusieurs années comme Chef de Projet Informatique.

En collaboration étroite avec la Direction et les utilisateurs assurera :
— le fonctionnement de l'informatique ;
— l'étude et la conception des nouvelles applications de gestion (systèmes d'information) et le suivi de leur mise en place.

Ecrire avec C.V. dét. manuscr. et photo au Service du Personnel THOMSON C.S.F., Division Semi-conducteurs, 50, rue J.-P.-Timbaud, B.P. 5, 92403 COURBEVOIE.

INFORMATIQUE DE GESTION



organise une formation destinée à des

CADRES DE GESTION COMPTABLE OU COMMERCIALE

souhaitant s'adapter à l'évolution de leur fonction provoquée par l'utilisation de l'outil informatique

Stage rémunéré de 5 mois à temps plein
Début : 16 octobre

Pour tous renseignements :
Institut Français de Gestion
37, quai de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 578-61-52, Mlle DUTHOIT

Constructeur de matériel électromécanique destiné au Génie Chimique, recherche sur proche banlieue PARIS

INGÉNIEUR INDUSTRIALISATION

100.000 F par an

Il réalise les études techniques et de mise au point des produits, assure l'évolution des produits et prépare leur industrialisation par la standardisation et analyse de la valeur.

Les candidats, de formation Ingénieur en Mécanique, devront avoir :
— Expérience de cinq ans minimum ;
— De solides connaissances en électronique, hydraulique et automatisme ;
— L'expérience de commandement d'une petite équipe ;
— Une bonne pratique de l'anglais.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous n° 8.091 à CINOREN, 104, rue La Fayette, 75010 PARIS.

cinoren

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Nous recherchons de jeunes Ingénieurs ou universitaires pour les former Informaticien spécialisé en système d'exploitation.

Nous sommes une Société de Gérance Informatique en progression rapide, nos partenaires sont parmi les plus importantes entreprises. Notre force réside dans la qualité de notre équipe.

Nous offrons à nos collaborateurs un travail de réalisations sur de nouveaux systèmes et de nouvelles méthodes de rentabilisation des Centres Informatiques.

Envoyer lettre manuscrite, curric. vitæ et photo à : PUBLIVAL n° 8.822, 70, rue du Point-du-Jour, 92100 BOULOGNE.

IMPORTANTE FILIALE
D'UNE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
Située banlieue sud-ouest de Paris
recherche
pour son Service Informatique
équipé d'un IBM 370/125 II
DOS/VS - POWER/VS - VTAM

CHEF DE SERVICE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE OU UNIVERSITAIRE
(DEA ou 3e cycle)

Capable d'animer une équipe d'informaticiens et d'assurer les relations avec les services utilisateurs

Env. C.V. et prét. à n° 77.754 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

leader dans ses marchés, recherche pour sa division des PRODUITS D'ENTRETIEN

UN ASSISTANT CHEF DE MARQUES

Ce poste intéresse un HEC, ESSEC, ESCP, SCIENCES PO, ayant acquis 2 ans d'expérience du marketing des produits de grande consommation soit chez l'annonceur, soit dans une agence de publicité.

Nous offrons la possibilité à une personnalité dynamique et imaginative, d'assumer complètement des responsabilités et d'évoluer très rapidement vers un poste de CHEF DE MARQUES.

Anglais indispensable.
Poste situé à PARIS OUEST.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo n° 77.586 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa
DIRECTION INFORMATIQUE

INGÉNIEUR

FONCTION : – assumer la responsabilité d'études de matériel et de logiciels liés à la TÉLÉ-INFORMATION.

FORMATION : – diplôme d'une École ingénieur (option : télécommunication et/ou informatique).

Écrire avec C.V. et photo sous réf. 44744 B
BLEU PUBLICITÉ, 17, rue Lebel
94300 VINCENNES qui transmettra

Bleu

GROUPE INDUSTRIEL
à vocation internationale
recherche pour son service Informatique

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Formation supérieur D.U.T.-M.I.A.G. ;
— expérience de quelques années ;
— si possible pratique du matériel CII-HB série 60 niveau 64 et du télétraitement ;
— formation complémentaire assurée ;
— disponibilité rapide souhaitée.

Ces deux postes sont à pourvoir dans l'Est de la région Parisienne mais seront transférés avec le siège social à Rennes dans un avenir proche.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous la réf. 1.367 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Filiale américaine en forte expansion, distribuant des biens d'équipement industriel, recherche

cadre administratif et financier

de formation supérieure (ESC ou équivalent) et possédant une première expérience de la gestion, acquise dans une Société Anglo-saxonne. Le candidat retenu se verra confier la responsabilité de l'ensemble des problèmes administratifs et financiers propres au bon fonctionnement d'une petite Entreprise (20 personnes) dans le cadre de règles et de procédures établies du fait de son appartenance à un groupe international. Connaissance de l'Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 492 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

ALLIANZ Assurances

recherche pour
Service Méthodes Organisation

JEUNE COLLABORATEUR

Pour lui confier la GESTION DES IMPRIMES (création - modification) et des travaux d'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Niveau DUT (administration des entreprises), CNAM (organisation administrative), ou équivalent avec expérience dans domaine concerné.

Adresser C.V., photo et prétent. annuelles brutes ALLIANZ - Service du Personnel, B.P. 24 - 75761 - PARIS Cedex 16.

ETABLISSEMENT FINANCIER - PARIS (8e)
Spécialisé dans l'affacturage (factoring) à l'exportation
recherche

CADRE COMPTABLE QUALIFIÉ

35 ans minimum : DECS et expérience de plusieurs années exigés.
Pour seconder responsable administratif et financier : Comptabilité générale, questions fiscales et sociales, Trésorerie, réglementation propre aux établissements financiers (poste appelé à un certain développement dans les années à venir).

Adr. C.V. photo et prétentions s/réf. 1125 à Axial Pub., 91 fg St-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

TRES IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL
recherche

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Formation : MINES PARIS, ECP, SUP. AERO, ESE, ENSTA, A M, ENSIMAG...
débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Postes à pourvoir :
- Organisation et systèmes de gestion : ordonnancement, comptabilité industrielle...
- Informatique scientifique.
- Conception assistée par ordinateur.

Formation assurée pour ces postes.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans des domaines variés.
Anglais indispensable.

Lieu de travail : PROVINCE et Paris

Prière d'adresser votre C.V. sous n° 784307 M à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra, en précisant la fonction et l'implantation géographique souhaitées.

CADRE COMMERCIAL
exp. sanitaires ou quincaillerie-visserie, vendeur actif et efficace, recherché par grossiste importateur marques 1er plan. Possib. direction pr élém. capab. Ecr. n° 3.044, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CABIN. ETUDES DE MARCHE recherche
ENQUÊTEURS (TRICES)
ayt expérience des enquêtes en milieu industriel. Tél. 657-43-77.

L'INSTITUT DE TRAVAIL SOCIAL ET DE RECHERCHES SOCIALES DE MONTROUGE recherche

1) UN CADRE PÉDAGOGIQUE
A TEMPS PLEIN, responsable coordinat. stage, associé à l'enseignem. des méthodes de trav. social (diplôme d'Etat d'assistant(e) social(e) exigé, expér. polyvalence, format. supér. en travail social ou niv. universit.).

2) UN CADRE PÉDAGOGIQUE
A MI-TEMPS, chargé de l'organisation de l'expression écrite et des méthodes administrat., formation droit ou lettres modernes souhait. (diplôme d'Etat d'assistant(e) social(e) exigé, expér. polyvalence, format. supér. en travail ou niveau universitaire).

Adr. lettre candidat. et C.V. à Mme la Directrice, Institut de Travail social et de Recherches sociales, 1, rue du 11-Novembre, 92120 MONTROUGE.

SAXBY
« Automatismes industriels », technique de haut niveau en pleine évolution, recherche
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
pour mise au point de systèmes à base de microprocesseurs.
Poste d'avenir pour candidat de valeur.
Ecr. avec C.V. détail., photo et prétent. à SAXBY, 40, rue de l'Orillon, 75526 Paris Cédex 11.

1°) Institut d'Enseignement privé recherche - temps partiel - docteurs et agrégés Histoire et Géographie, pour préparation SC. PO. Ecrire ss n° 76.4361 M. Régie-Presse, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris, qui. transm.

2°) Institut d'Enseignement Privé recherche - temps partiel - docteurs et agrégés Physique et Chimie, pour préparation P.C.E.M. 1 Ecr. ss n° 764.382 M. à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Ecole de Langues recherche PROFESSEUR qualifié expérimenté ALLEMAND aux adultes, langue maternelle. Env. C.V. détaillé et sal. souhaité sous n° 64.087 à Havas-Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

NEUILLY, pr. M°, cherche J.F. au pair pour s'occuper 2 enfants 14 et 10 ans. Logée, nourrie, repas en semaine. Conditions très intéressantes. Téléphoner : 723-64-34, heures bureau.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ (Paris-La Défense) recherche pour son Informatique de Gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (DUT ou équivalent). Ecrire M. RENAUT, Boîte Postale 97, 92405 COURBEVOIE Cedex.

Sté Marketing Bâtiment PARIS-OUEST recherche
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
Goûts des contacts. Libre immédiatement pour enquêtes et études de marchés. Première expérience étude de marchés appréciée.
Ecrire avec prét., C.V. et photo à REGIE-PRESSE n° T.07496 M., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Société Electronique Paris-10e, recherche
AT 2 - AT 3 ÉLECTRONICIEN
3 ans expér. minimum pour études automatisme logique. Connaissances relais et microprocesseur appréciées. Envoi C.V., prét., et disponibilité, S. T. P. I., 58, avenue Claude-Vellefaux, PARIS-10e.

Société Rébus à Paris, cherche 2 ASSISTANTS DE
PROMOTION PUBLICITAIRE
issus d'Ecoles de commerce ou de publicité. Sens de l'indépendance, de la créativité. Relat. ht niv. av. industriels. Ecr. av. C.V.+photo M. Bault, 51, r. des Ecoles, 75005 Paris.

Mairie de Sarcelles recrute :
— 1 cadre supérieur (ou moyen) ayant, si possible, connaissance et expérience en « Organisation et Méthodes » et, le cas échéant, en informatique. Le recrutement peut avoir lieu dans différents statuts et différents emplois selon les diplômes, l'âge. Les cadres du secteur privé licenciés pour motif économique peuvent être recrutés avec dispense de diplômes.
— Cadres en gestion comptable pour services financiers, niveau D.U.T. gestion. Salaire net 2.700, 5 sem. congés payés. Ec. mairie de Sarcelles 95200.

ECOLE PRIVEE, 20e arrondiss., rech. pr encadrem. pédagog. UN SURVEILLANT HOMME à temps complet. Conditions exigées : connaiss. parfaite en dactylo, 25 ans mini., excell. présentation, formation scientifique, expérience professionnelle, références écrites. Se présenter mardi 12 septembre, à partir de 10 heures, L'INSTITUT BONAPARTE 96, avenue de la République, 75011 PARIS - M° ST-MAUR.

CENTRE DE FORMATION PERMANENTE ET CONSEIL D'ENTREPRISES recherche
3 ANIMATEURS CONSULTANTS
A - Pour management et gestion des ressources humaines.
B - Pour marketing et formation commerciale.
C.- Pour formation en méthodologie et développement personnel.
28 ans minimum. Formation supérieure exigée. Expérience 3 ans minimum d'animation et de conseil.
Adr. C.V., liste détaillée des thèmes et program. pratiqués, photo et prétent. à n° 78.268, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE ELECTRONIQUE proche banlieue Nord-Ouest recherche
INGÉNIEUR
E.N.S.T., E.S.E. DEBUTANT, pour participer à des études avancées de Télécommunications, mettant en œuvre théorie du signal et informatique. (Réf. D)
INGÉNIEUR
E.S.E. + A.M. ou équivalent pour effectuer travaux sur antennes et hyperfréquences. - Nombreux déplacements, France et étranger. Anglais nécessaire. (Réf. FL)
Adr. C.V. détaillé (en précisant la référence.) à TH.-C.S.F., Service recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Importante société recherche pour son service intégré
GRAPHISTE CONCEPTEUR qualifié
Envoyer C.V. à SONATRACH, 105, av. R.-Poincaré, Paris-16e.

Société d'expertise comptable dynamique recherche UN(E) COLLABORATEUR niveau
ASSISTANT CONTROLEUR
Poste évolutif. Envoyer C.V. et prétentions G.F.P., 23, r. des Mathurins-8e.

ORGANISME NATIONAL de RETRAITES des PROFESSIONS LIBERALES cherche pour son siège à PARIS
ADJOINT ou DIRECTEUR
— Homme 30 ans minimum.
— Formation juridique.
— Quelques années d'expérience, dans une des branches suivantes : Contentieux, Gestion Immobilière, Notariat.
— Cette situation est évolutive avec possibilité de promotion à moyen terme.
Adresser C.V. détaillé avec prétent., par lettre manuscrite à HAVAS CONTACT, n° 43.315, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE PAPETIERE ENVERGURE INTERNATIONALE recherche
CHEF FABRICATION
Le candidat devra obligatoirement avoir plusieurs années d'expérience dans le domaine de la fabrication des papiers, des qualités d'animation, d'organisation et le goût des contacts humains, des connaissances en gestion et en anglais seront appréciées.
Ecr. n° 7844 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris, cedex 09, av. C.V. manuscrit et photo d'identité, qui transm.

IMPTE SOCIETE INGENIERIE ET ENTREPRISE GENERALE recherche
CHEF DE GROUPE DE COMPTABILITÉ
30 ans mini. B.T.S. ou niveau D.E.C.S. poste d'aven. pr candid. sérieux et compétent. Lieu de travail : proche banl. Sud, accès par bus 215. Denfert-Rochereau. Libre rapidement
Adr. lettre manus. C.V. et prét. à n° 77.608 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01.

Laboratoire pharmaceutique équipé d'un IBM 32 recherche
son RESPONSABLE d'analyse PROGRAMMATION
DE PREFERENCE DEBUTANT
Envoyer lettre manuscrite + CV + photo récente à : Laboratoires NEGMA, rue Fourny, ZAC, 78530 BUC.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE proximité Versailles recherche
1) OPÉRATEUR (TRICE) pour un IBM 32
2) STANDARDISTE
Envoyer lettre manuscrite + CV + photo récente à : Laboratoires NEGMA, rue Fourny, ZAC, 78530 BUC.

SALAIRES ÉLEVÉS
DISPONIBLES RAPIDEMENT
INGÉNIEURS ELECTRONICIENS
Connaissance Métrologie
Temps réel
Microprocesseur
Expérience 2 ans
Connaiss. logiciel souhait.
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
Temps réel sur mini ordinat.
Bases de données
Expérience 2 ans
ANALYSTES (Réf. 3)
Niveau maîtrise informatique
Connaiss. temps réel/assembl.
Méthodes programmation
PROGRAMMEURS (Réf. 4)
Assembleur
Temps réel
Niveau D.U.T.
Adresser C.V. photo et prétent. : S. I. B., 2, rue du Bois-de-Boulogne 75116 PARIS.

IMPTE STE LEVALLOIS Prox. métro recherche
CHEF DE GROUPE
COMPTABILITE GENERALE
COMPTABLE 2e échelon
Expériences confirmées
POSTES à responsabilités
PR EMBAUCHE IMMEDIATE
Ecrire avec C.V. sous n° 45.236 RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS.

Importante Société d'équipements et d'entreprises électriques recherche :
UN INGÉNIEUR
RESPONSABLE DE LA SECTION FABRICATION EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES D'AUTOMATISMES
Chargé de l'encadrement de plusieurs techniciens, assure l'industrialisation, la supervision des approvisionnements et des sous-traitants, le respect des délais, le contrôle qualité des équipements.
Plusieurs années d'expérience souhaitées dans la responsabilité d'un poste similaire
Lieu de travail : Paris et proche banlieue
Envoyer C.V. manuscrit, prét., à n° 77.075 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

SOCIETE FRANÇAISE filiale d'un important groupe étranger recherche
TECHNICIEN-CHIMISTE
TITULAIRE D'UN DUT GENIE CHIMIQUE
Le candidat doit être capable d'assurer seul la conduite d'un atelier de condensation de résines synthétiques.
Connaissance de la langue anglaise lue, écrite, parlée exigée.
Lieu de travail : BANLIEUE NORD DE PARIS
Env. C.V., prét. à n° 77.927, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Fiduciaire d'Expertise et de Révision Comptable PARIS (6e), recherche :
AUDITEURS INTERNES
Expérience AUDIT 1 an min.
Adr. C.V. dét. et prétent. à : n° 77.981 - CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Imprimerie dynamique plat et continu, région parisienne, recherche
1) Pr son serv. COMMERCIAL
2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS
Commissions importantes.
2) Pour son LABORATOIRE
DESSINATEUR
connaissant photo et montage.
COMPOSPHÉRISTE EXPÉRIMENTÉ
Imprimerie DINAPRIM, 6, rue Aristide-Briand 94100 - SAINT-MAUR Téléph. : 883-24-71.

Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
RECHERCHE
COLLABORATEURS et ASSISTANTS confirmés
avec solide expérience tenue et surveillance de comptabilité.
Env. C.V. et prétentions à : R. BONNAULT, 2, aven. Hoche 75008 PARIS.

Jne Fille au pair, 18 à 22 a., pour fam. française à New-York 1 an, référ. morales sérieuses. Tél. 551-63-17 pour interview le 14 et le 15 septembre.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS 6e, rech.
COMPTABLE QUALIFIÉ (E)
pour traiter dossiers P.M.E. Expérience cabinet exigée.
Env. C.V. et prét., à n° 77.779, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

CAISSE RETRAITE recherche pour son SIEGE A PARIS
CHEF COMPTABLE
Diplôme exigé certificat comptable du D.E.C.S.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions : HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS sous réf. 43.316.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE du BATIMENT recherche
UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(Polytechnique, Mines, Ponts et Chaussées)
ou
UN DOCTEUR D'ÉTAT
pour des recherches fondamentales et appliquées de haut niveau.
Tout d'abord, dans le domaine de la ventilation, ensuite dans le domaine plus large de la thermique du bâtiment.
25 ans minimum. Situation d'avenir.
Env. C.V. et prét. au C.S.T.B., Serv. HTAE, 84, av. J.-Jaurès, 77428 Marne-la-Vallée Cedex 2.

Pour REGION PARISIENNE
ÉLECTRONICIENS AT V1 ET 2
LOGIQUE-ANALOGIQUE
Pour études de modifications sur matériel et équipements électroniques.
Expér. similaire indispensable.
Envoyer C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland, Paris-8e.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
C.N.T.E. recherche
ANALYSTE-CHEF DE PROJET
— Maîtrise info., Ingénieur informaticien ou équivalent.
— Expér. projets de gestion.
— Contrat C.N.R.S. niveau 2 A.
Envoyer C.V. au C.N.T.E. (M. Deana), 60, bd du Lycée, 92171 VANVES CEDEX.

Bureau d'Etudes, PARIS (7e) recherche
COLLABORATRICE
35 ans minimum pour assurer Secrétariat général et comptabilité.
Poste requérant initiative, décision et responsabilité. Libre rap. Téléph. 551-35-82, Mlle Buguet.

Moyenne Entreprise recherche
INGÉNIEUR
pour études d'automatismes.
— Connaiss. micro-processeur.
— Expér. 6.800 M appréciée.
— Proche banlieue Sud Paris.
Ecr. n° T 07.856 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS.

Société près M° Porte-de-la-Villette, recherche
1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS
CONFIRMES COBOL-ANS
Places stables
2) PROGRAMMEURS
COBOL CONFIRMES
Pour contrat à durée déterminée. Matériel C.I.I. HB 64.
5 X 8. Avantages sociaux. Ecrire avec C.V., prétentions, date disponibilité, au n° 4.210 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE
recherche
TITULAIRES MAITRISE SCIENCES-ÉCO
POUR DEPARTEMENT STATISTIQUES
Les candidats devront être dégagés des obligations militaires.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo, au Département Gestion du Personnel 8-10, rue d'Astorg. 75008 PARIS

ORGANISME INTERNATIONAL cherche
TRADUCTEUR/TRICE
DIPLOME(E) de langue maternelle
ITALIENNE
résidant dans la région paris., pour travaux périodiques de traductions, à la pige, de textes économiques et bancaires du français vers l'italien.
Ecr. M. MORACCHINI, 131, av. Wagram, 75017 PARIS.

Centre National de transfusion sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel, Paris 15e, rech. pour Ets ORSAY (91)
TECHNICIENNE DE LABORATOIRE
possédant BTS.
Salaire brut annuel : 47.000 F.
Adresser C.V.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,82
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,51
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

secrétaires

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'une Société de Publicité
RÉGION VERSAILLES
recherche

sa secrétaire

Ce poste nécessite une expérience dans une fonction similaire.

Dans le choix de la candidate, il sera attaché un intérêt tout particulier :
- Aux qualités de contact, devant permettre l'établissement de relations de très haut niveau.
- Aux facilités dans la rédaction du courrier à partir d'idées directrices.

Voiture indispensable pour se rendre sur le lieu de travail.

Les C.V. détaillés précisant prétentions salaire, accompagnés d'une photo récente (retournée), sont à adresser ss réf. OTEZ (mentionnée sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Pour l'un de ses départements commerciaux
SOCIETE de MATERIEL d'EQUIPEMENT
recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

pour secrétariat et suivi des clients
- Possédant parfaitement la langue allemande et de bonnes notions en anglais ;
- Expérimentée ;
- Age minimum 30 ans.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à REGIE PRESSE
N° T 007809 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER - PARIS (8e)
spécialisé dans l'affacturage (factoring) à l'exportation - recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

POSITION CADRE

Poste exigeant initiative, sens des contacts, sténodactylographie convenable - anglais exigé

Adr. C.V., photo et prétentions ss réf. 1.127, à Axial Pub., 91, faubg St-Honoré, 75008 Paris, qui transm.

GK CONSEILS recherche secrétaire sténo anglaise, secrétaire sténo allemande. ...39, Champs-Elysées. — 225-63-84.

SOCIETE IMPORTATION PRET A PORTER PARIS (11e) recherche SECRETAIRE DE DIRECTION bilingue anglais, connaissant import, pour poste polyvalent comportant entre autres contact clientèle et notions comptabilité. Cinq jours + 13e mois. Téléph. TEXIMPORT, 805-22-29.

INTÉRIM NATION

Très longues missions. Postes intéressants.

5 SECRÉTAIRES BILINGUES

Langue maternelle anglaise.

17-19-38
..., boulevard de Picpus (M° NATION)

15-76-41
..., avenue Mac-Mahon (M° ETOILE)

..., rue du Montparnasse (M° MONTPARNASSE)

7-54-52
..., rue Sophie-Germain (M° MOUTON-DUVERNET)

0-53-62
..., rue Boulard (M° DENFERT-ROCHEREAU)

KLOCKNER INA FRANCE

LANGUE MATERNELLE ALLEMANDE
...ançais courant, anglais sténo ...ançais, allemand obligatoires, ...mpue aux tâches administrat., ...périence comptable souhaitée.
BONNE PRÉSENTATION
Age : 25 ans environ.

...res, C.V. + photo récente, ... r. Marbeuf, Paris. 359-59-18.

PAPST FRANCE

...gage à CRETEIL/L'ECHAT

UNE SECRÉTAIRE

Bilingue allemand
...r assistance ingénieur, tél., ...rrier, classement, organisat., ...ue fiches, suite affaires. Tél. R.-V. : 898-18-38 — 899-58-58.

DIRECTION GROUPE SOCIETES EST/PARIS recherche

UNE SECRÉTAIRE JURIDIQUE STÉNODACTYLO

Plusieurs années expérience exigées ;
Bonne connaissance des fonctions administratives ;
Sens de l'organisation et méthode.
... C.V., photo et prét. à : ...5.335 B - BLEU Publ., 17, r. ...l - 94300 - VINCENNES.

SOCIETE D'EDITION
recherche

SECRÉTAIRE STENODACTYLO

Anglais souhaité.

Grande adaptabilité et esprit d'équipe indispensable.

Ecr. n° 764.297 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représent. offre

Société recherche REPRESENTANT EXPERIM. Vente PAPIERS D'IMPRESSION sur région parisienne. Env. C.V. manuscrit et photo n° T 07836 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Fabricants de conserves Alimentaires espagnols, rech. REPRESENTANTS bien introduits collectivité cantines et super marché. Px vte ss concur. off. cond. avant. Bon % à conv. Ec. HAVAS BIARRITZ, n° 145615

représent. demande

Textiles. Repr. bien introduit, 45 a., rech. vte au mètre Paris. Ecr. n° 3.010, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

CAPITAUX POUR IMPORT-EXPORT
Conditions intéressantes, discrétion assurée. Ecr. E. KALFON, B.P. 130-16, 75763 Cedex 16. Téléph. : 870-79-43.

GAINS IMPORTANTS ASSURES
- Vous désirez créer une agence matrimoniale,
- Vous disposez d'un local,
- Vous pouvez investir 40 000 F

NOUS VOUS ASSURONS :
1. Une formation, grâce à notre expér. et à nos psychologues.
2. L'usage de notre fichier comp. de nombr. adhérents.
3. Votre publicité.

Si vous êtes intéressé, écrivez à : SOGEX PUBLICITE M 1 96, rue du Faub.-Poissonnière, 75010 PARIS, qui transmettra.

Disposons près Monaco magasin avec bureau et téléph. en vue diversification activité, recherch. Représentation pour distribution dans le Sud-Est à titre de dépositaire exclusif. Adresser offre sous n° 2.173 à AGENCE HAVAS, 4, rue des Iris, MONTE-CARLO, qui tr.

FIRME SUÉDOISE BIEN CONNUE

fabricant de treuils hydrauliques, recherche représentant / importateur, bien implanté. Objectifs très intéressants peuvent être offerts.
Répondre à :

MORA HYDRAULICS AB
P. O. Box 233, S-79201 MORA, Suède. Telex : Hydras 7705.

demandes d'emploi

J.H., 25 a., célib., dég. O.M., MAITRISE GEOGRAPHIE REG. sous contrat jusq. 1-1-79, prép. 3e cycle séo. des transp aériens EXPER. TOUR OPERATOR angl., ital. cour., étud. tte prop. Paris et étranger domaine :

TOURISME - TRANSPORT
Ecr. n° 7862 « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE BANQUE
35 ans - Formation supérieure et technique - Expérience professionnelle 18 ans :
— Secrétariat général service juridique - Personnel formation, engagements.
— Service Etranger Spécialisé règlements des changes.
recherche situation stable et d'avenir
Ecr. n° 76.462, Contesse Publicité, 20, av. Opéra - Paris-1er.

ANC. DIRECTEUR GENERAL puis Président des princ. fil. de l'une des prem. holdings franç., Ingén. civil des Mines, Docteur en droit, parlant anglais, italien, 60 ans., excel. santé, cherche
DIRECTION GÉNÉRALE
fil. franç. de multinat. ou PMI en expansion
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
association purofessionnelle
GESTION
affaires en difficultés
POSTE
dans cabinet conseil de direction
Ecr. n° 3017, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICIEN CCIAL
Enseign. Commercial Supérieur I.U.T. - C.N.A.M.
24 ans - dégagé O.M. oct. 78
1 an dessinateur projeteur construction mécanique,
1 an Attaché Commercial et de Direction, distribution produits grande consommation. Export. via aux U.S.A.

Recherche poste au sein service commercial dans entreprise importante Paris - région paris. Ecr. n° 84.079 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

FISCALISTE
Licencié en droit - 36 ans - Diplômé E.N.I. - 15 ans expér., cherche collaboration à temps partiel dans cabinet. Ecrire : ME PUBLITEC 10, rue Lafayette - 75009 PARIS qui transmettra.

Cadre 32 ans, Autodidacte, formation B.T.S. électronique, 10 ans expérience professionnelle dont 4 en Afrique, cherche place
CHEF ATELIER ou CHEF SERV. TECHN.
B.F., vidéo, ds rég. Var ou limit. Ecr. n° T 07871 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ACTUAIRE FINANCIER
34 ans. FORMATION : Sc. Eco., monnaie et crédit, épargne et placement gestion financière de l'entreprise.
EXPERIENCE : statistiques et maths fiancières, actuaire spécialiste d'obligations, gestion de portefeuille.
RECHERCHE : poste de gestionnaire dans direction financière ou actuariat financier.
Ecr. n° T 07858 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. H., 18 ans, Ecole Hôtelière du Touquet, référ. **** cherche place
COMMIS RESTAURANT
LOGE
Tél. M. Baudesson : (28) 53-02-28

INGÉNIEUR
GENIE MECANIQUE, 36 ans, nationalité française, anglais, ARABE COURAMMENT rech. empl. France ou étranger : Engineering, constructions centrales, complexes pétrochimiques. Ecrire n° 944 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Américaine tril. franc., espagnol, permis de travail, expérience, enseignement des entreprises et secrétariat export. ch. situation intéressante. Tél. 8 h 30-12 h 842-07-79.

J. F. lic. et maîtrise Droit des affaires, certif. Droit europ. DEA, Droit ccial, ch. stage de préf. chez Conseil juridique. Ecr. n° 07.891 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

BIBLIOTHECAIRE DOCUMENTALISTE
J. F. 25 ans, maîtrise droit DUEL espagnol, anglais, allem. Expérience. MARRIE, 4, av. de Gradignan, 33600 PESSAC. T. (56) 45-05-58.

Femme chef de comptabilité. Formation CNAM, ayant également bonne formation gestion du personnel, très bonnes connaissances fiscalité, contentieux, législation sociale. Très sérieus. références, libre rapidement ch. situation.
Ecr. n° 3.048 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 27 ans, licenciée ès lettres (espagnol), anglais courant, portugais, dipl. CREDIF, référ., b. connais. dactylo. Anglais commercial, ch. emploi stable à Madrid et ttes propositions. Ecr. n° T 07.857 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J.H. 22 a, matr. gestion Dauphine (opt. finance/fisca.) DECS intec., prof. compt. et stats. 77/78, exp. assistant comptable et financière ds P.M.E., cherche stage expertise.
Ecr. n° 84.148 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE JURISTE
Maîtrise droit. DEA science PO, certificat européen, cherche sit. dans cabinet juridique ou service juridique gde entreprise Paris ou province.
Ecr. Hertz, 7, pl. Bellecour, 69002 Lyon.

Jeune femme, 29 ans, maîtrise lettres modernes, cherche prem. emploi. Perspectives d'avenir. Ecrire : Mme BENHAIM, 82, r. de Cléry, 75002 Paris. Tél. : 508-41-49.

JOURNALISTE MAQUETTISTE
Fem., bonne expér., reportage, photo, interview et relations publiques, aimerait participer lancement revue ou autre. Tél. 366-93-30 ou écr. n° T 07815 M Régie-Presse

COMPTABLE ANALYTIQUE
Cadre, 39 ans, responsable service, prix revient, budget compte exploit. ch. poste resp. Ecr. n° 3039 « le Monde » Pub, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

---

VOUS RECHERCHEZ dans Région Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL ou Adjoint Directeur de P.M.E.

Expérience de plusieurs années :
— vente ;
— relations à tous niveaux ;
— animation, organisation, gestion d'un résau commercial.

Collaboration étroite avec services informatique, comptabilité, personnel.

Liaisons avec administrations.

Homme de 36 ans.
Etudes scientifiques.
Dynamique, combatif.
Ayant sens des responsabilités.
Aimant le travail en équipe.

Ecrivez à N° 3.032 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

LE JEUNE DIRIGEANT
que vous recherchez...
- Ingénieur des T.P. et formation complémentaire en économie-gestion.
- Possède une expérience de plus de trois ans de consultant en organisation et gestion.
- Participe depuis septembre dernier, en tant que dirigeant, au redémarrage d'une entreprise fermée en décembre 1976.
- Face à une nouvelle équipe ayant récemment acquis la major. du capital de cette petite S.A.

Il recherche un poste de responsabilité et ne craint ni les difficultés ni le risque.

Ecrire N° 3049 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens — 75427 PARIS-9e.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

l'Institut de la Construction et de l'Habitation vous propose

CADRES CONFIRMÉS

pour postes administratifs, juridiques, financiers, techniques et commerciaux.

S'adresser : ASSOCIATION I.C.H. (Commission de l'Emploi) - CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

1, rue Montgolfier, 75003 PARIS.
Tél. : 277-52-96
ou 271-24-14 (poste 666 ou 521)

CADRE SUPÉRIEUR

Act. directeur société financière (factoring) 32, nat. française, suisse E.S.O., expérience étranger, dynamique, parl. anglais, allemand, italien,
recherche

POSTE A RESPONSABILITÉS

dans Sté commerce international, banque, finance, import-export.
Lieu de travail : Afrique francophone, Maroc, Paris ou grande ville de province.
Etudie toutes propositions.

Ecrire n° 7.876 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Gérant de Patrimoines de Banque

cherche à créer ou à développer secteur gestion de l'épargne privée,
Paris - Province.
Responsabilité - Rémunération.

Ecrire n° 3.030 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Psycho-comptable

SPECIALISTE FORMATION

35 ans, huit ans de pratique en Relations humaines et audit social. Nombreuses expériences d'amélioration des conditions de travail et de rentabilisation des structures, cherche poste de responsabilité en formation ou gestion du presonnel.

Ecrire n° 6.094 « Le Monde » Publicité 5, r. des Italiens - 75427 PARIS-9e qui transmettra

---

J. H. DECS COMPLET, cherche stage. Exp. cabinet et CCMC. Tél. 985-80-94.

DOCUMENTALISTE
spécialisée (médecine, hygiène générale, toxicologie, environnement), cherche s'intégrer à équipe médicale ou para-médicale. Huit ans d'expérience comme responsable de service spécialisé. INTD 1970.
Ecr. n° 7.874 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

« Après 37 ann. expér. Sécur. soc., Mutuelle, retraites S.S. et complément., rech. un emploi similaire. Position cadre. Sal. mens. 7.000 F.
Ecr. n° 6.092 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ALLEMANDE
35 ans, habitant Paris + anglais et français, souhaite collaborer avec Sté allemande ou franco-allemande de préférence. Interprétariat - Secrétariat - Compt. Ecr. n° 3.023 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Collaboratrice direction bilingue anglais, 40 ans. Expérience exp. 12 ans. Stage Institut commerce international. Libre voyager, rech. situation cadre. Disponible fin octobre. S. Dubois, 12, rue des Hanots, 93100 Montreuil.

ORTHOPHONISTE
5 ans expér. ch. situation temps partiel Paris et proche banlieue. Ecr. n° 7.902 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire sténodactylo, 39 ans, confirmée, ch. mi-tps matin trav. varié. Ecr. JUGLARET, 51, rue Boulard, 75014 Paris.

DOCUMENTALISTE
Jeune femme, 38 ans, documentaliste presse, expérimentée, dynamique, cherche emploi bien rémunéré dans entreprise presse (agences quotidiens, périodiques).
Ecr. n° 84109 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Fme dynam. sens oganisation et contacts sociaux
LIC. PSYCHO-CLINIQUE
Doctor. Ethno-psychologie
expér. hôpital. Etudie ttes pro pos. en mil. médic. et psychiat. Paris ou Lyon. Ecr. Mme Souchier-Bert, 159, rue Blomet, Paris-15e. - Tél. 532-92-14.

JURISTE
J. H., 27 ans, lic. droit + DESS conseil juridiq. et fiscal + instit. droit des affaires, 3 ans expér., profess. dans cabinet conseil juridique, ch. emploi stable et intéressant, préfér. Paris n° T 07724 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H., 27 a., 3 ans exp. TRADER, matières prem. Paris-New-York, ch. situation ds EXPORT ou com. internat., possib. résid. étranger. Ecr. n° 07.816 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 25 a., célib., dég. O.M., goût des resp., BTS, technico-ccial génie mécanique, anglais, notion espagnol. Disp. pour tous déplac. France et étranger. Etudie toutes propositions. Ecrire n° T 07.840 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

JEUNE FEMME - 33 ans
DYNAMIQUE
cherche
POSTE SECRETAIRE A RESPONSABILITES
Sténodactylo, bilingue anglais. Possibilités déplacements.
LIBRE DEBUT OCTOBRE
examine ttes propositions.
Ecr. n° 6.091 « le Monde » Pub.,

CADRE COMPTABLE
Longue expérience responsabilit. comptable, administr., financ. Algérie et Vietnam, ENOES, EOST, rech. situat. outre-mer. Ecr. n° 7.879 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme 24 a., langue matern. allem., lic. lettres françaises, dipl. pédagogie, étudie ttes propositions format., enseign., trad. Ecr. Galharret, c/o Verdou, 10, r. H.-Barbusse, 94 Villejuif. Tél. 678-51-53 matin.

JURISTE HAUT NIVEAU
Lic. droit, DES droit privé, diplôme institut droit des affaires, anglais courant, 7 a. collaboratrice avocat, 11 a. respons. service juridique entreprise (assurances terrestres et maritimes, transports, contentieux général) ch. situation stable. Libre tr. rapidement.
Ecr. n° 2.969 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE PUBLICITÉ
D.P.E., 32 ans, 8 ans d'expér. agence annoncées, sur budget impor, industriel, immobilier, services et automobiles.
Connaiss. étendues : média, édition, promotion, P.L.V., R.P. etc. Compétences de haut niveau confirmées pr résultats obtenus. Etud. ttes prop. sér., agence ou annonceurs, Paris, rég. paris. LIBRE RAPIDEM. T. 913-63-80

Iranienne, 29 ans, lic. Sc. Po., Université Columbia (U.S.A.), cherche poste assistante juridique ou administrative.
- 6 ans d'expérience juridique.
- 2 ans d'expér. organ. internat.
- Langues : Franç., Angl., Farsi.
Lieu de travail souhaité Paris. Ecrire à R. TRAUFFER 27, rue Saint-Ferdinand 75017 PARIS.

JEUNE HOMME
Lic. maîtrise D.E.A. Philosophie expérience enseignement, disponible immédiat. cherche emploi. Téléphoner 527-48-15.

JURISTE DEBUTANT
26 ans, lic. droit des affaires, maîtrise droit public, lic. russe, D.E.S.S. sc. po., anglais, expér. comptable 2 : Téléph. 024-01-15.

Homme, 24 ans, libéré des obl. militaires. D.E.A. de biophysicochimie, étudierait toutes propositions. Ecrire : n° 123 756, Agence Havas Orléans.

Secrétaire trilingue, BTS, 21 a., français, anglais, espagnol, ch. place stable Paris banlieue est. Libre immédiat. Tél. 927-31-44.

Direct. adm. et fin. en Afr., conn. français, angl., allemand, gde expérience : org. et redress. comptabilités, format. person. Exc. référ., cherche sit. Afrique francophone. Ecr. ROSSEL R.P. n° 510.279, rue Royale, 112, 1000 BRUXELLES (Belgique).

INGENIEUR ELECTRONICIEN
34 a., 9 a. d'exp. indust. circ. et systèmes anal. et digitaux. Libre de suite. Ecrire : FABRIZI, 15, rue du Petit-Musc, Paris-4e.

Dame veuve, 60 ans, retraitée éducation nationale, bne santé, permis conduire, ch. place dame compagnie. Milieu : profession libérale ou assimilée. Départements préférés 35 et limitroph. Ecr. à 7.819, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune ESSEC+dipl. ING. CHIM. ch. poste à responsabilités en rapport avec formation PARIS, FRANCE ou ETRANG. Ecr. à 2.976, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Educatrice techn. spécial. (7 a. exp.) M.A. dessin indust. (3 a.), ch. empl. ds établiss. privés médico, éducatifs, sect. social. Ecr. à 3.018, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIPLOME I.E.P.
D.E.S. Sc. PO
Exp. 3 a. d'enseign. supér. à l'étrang. Etud. toute proposit. Ecr. à 3.051, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

34 a., pers. affirmée, tril. angl. +arabe, 12 a. exp. diversifiée, gest. fin, lancement filiales, dev. export, rompu aux dépl. M.O.+U.S.A., ch. sit., préfér. base FRANCE.
Ecr. à 3.013, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 27 a., cél., actuell. prof. secondaire. - Maîtrise Droit, licence espagnol, DUEL portug., esp., port., angl. courant, ch. poste resp. après formation nécess. Voyages fréquents ou poste étranger préférence, étud. toute proposition.
Ecr. à 3.003, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Responsable administratif et comptable ESC, expert-comptable ICG (A. comte), 20 ans d'expér. - Informatique, gestion, fiscalité, lois sociales, grandes habitudes du commandement et de l'organisation, rech. poste à son profil, régions indiffér. Ecr. à 7.898, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Veuve, 31 a., secrét. sténodact. confirmée, 14 a. expér., bonne présent., ch. pl. stable à resp. Paris-Sud et limit. IBM direction libre de suite. 4.000 FX13. - 680-01-14.

J.F., licence arabe, parle angl. couramment, diplômé russe, ch. travail contacts humains, accueil, rédaction, documentation, information. - Particulièrement intéressée pédagogie, psychologie et relations pays culture arabe. Etudie toutes proposit. Ecr. à 84.027 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 20 a., B.T.S. comptab.-gestion, certif. éco., D.E.C.S., ch. poste intér. comptab. gén. ou analyt., tt entrepr., dès 1er-10-78 Ecr. à 6.082, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 41 a., Sc. Eco., Sc. Po., st. gest. 3 c. planif., org., expér., Dr Urbain logt ch. e. Malherbe, 8, passage Moselle, 75019 Paris.

H., 28 a., maîtrise lettres, dipl. audio-visuel, angl. parlé, 3 a. exp. formation, étud. ttes propositions format., enseign., anim. Ecr. Galharret, c/o Verdou, 10, r. H.-Barbusse, 94-Villejuif. Tél. : 678-51-53, le matin.

EDITION : Jne Fme, 29 ans, MAITRE ÈS LETTRES, niveau agrégé, stages dactylo et secrét. de formation à l'Aafored, expér. rédaction compte rendu de lecture pr grand club de livres, cherche poste édition :
SECRETAIRE D'EDITION
ASSISTANTE LITTERAIRE
ou autre. Ecrire référence n° T 07.841 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Femme 56 ans. CHEF DE PERSONNEL et de la PAYE, libre de suite, rech. situation. Tél. : 328-68-36.

Professeur certifié d'anglais éduc. nationale, av, 7 a. expér., cours d'adultes, assurerait heures formation permanente dans entreprise ou école de langues. Tél. : 607-82-60.

J. H., 29 ans, Maîtrise droit, Sc. Po, D.E.A. Histoire, expér. attaché commercial, éditions, cherche poste similaire PARIS. BRIOTTET, 24 bis, av. Jean-Jaurès, - 94220 CHARENTON.

Hme, 46 a., direct. informatique, expér. en réalisation de gestion télétraitement démarrage et direction de serv., ch. pl. stable. Ecr. n° T 07.825 M., Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, 30 a., Maîtrise, Droit Publ., DES Sc. Po, exp. secteur privé et secteur formation, recherche poste collectivité locale ou chargé de cours, mais étudie toute autre proposition. Tél. : le soir, 350-84-93.

J. Fme, 30 a., licence en droit, D.E.A. droit immobilier, secrétariat de direction C.P.S.S., ch. poste banl. Ouest, de préfér. temps partiel possible. 090-68-54.

Précepteur ancienne manière dirigerait les études d'enfants, d'adolescents ou d'étudiants. Tél. : 357-78-25.

HME 26 ans **D.E.C.S.** Cadre entrep. et de cabinet
cherche poste
CHEF COMPTABLE
Ecr. n° T 07733 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 29 a., licence sciences éco. DESUP d'ergonomie. 6 ans d'expérience professionnelle, dt 4 dans service d'information juridique et social recherche travail à temps partiel avec responsabil. Tt secteur envisagé. Ecr. n° T 007779 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 21 ans DUT TC anglais - italien - allemand, cherche POSTE INTERESSANT service information ou commercial. Tél. : 830-79-10

J.H. 22 ans, niveau IV 2
DUT MESURES PHYSIQUES + CNAM
cherche POSTE Paris/banlieue. Tél. : 606-10-13, mardi 9 à 16 h.

Spéc. Pr.-Orient. Fr., angl., all., ar., s'intéresse à tte proposit. de travail France-étranger. Ecr. n° 3.037 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaires de 20 à 30 ans, sortant de formation (10 mois), étudient toutes propositions, plus spécialement dans collectivités. Ecrire Institut Léo-Lagrange, 32, av. Carnot, 94230 CACHAN, ou téléph. 665-74-40.

CADRE CCIAL (31 ans)
5 ans expér. multi-national dans vente de service haut niveau, FRANCE + MOYEN-ORIENT ANGLAIS COURANT + ESPAG. ETUDIE TOUTE PROPOSITION préfér. banque, import-export, immobilier.
LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. n° T 07737 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. CELIBATAIRE - 25 ans maîtrise de gestion 78, licence espag., stages d'entrepr., cherche situation en rapport. Ecrire Mlle Dominique COMBES 3, villa Cerre, 94300 Vincennes.

J. F. CHEF DE PUBLICITE, dipl. en pub., 2 a. exp. agence, 3 a. annonceur, ch. place simil. Angl., espag., ital. Tél. 329-89-55.

J. F. 32 ans, cadre parfaitem. triling. allem., franç., anglais, 10 ans expér. traduct. secrét. export., ch. nouvelle situation pour fin d'année Paris, banlieue. Ecr. n° T 7.607 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 ans, licence droit + niv. probat. D.E.C.S., ch. emploi stable, service comptable ou juridique, ou cabinet. — Marc LEVASSEUR, 118, aven. Foch. 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

H. 28 ans. bne présentation, bon niv. culture génér., sens des responsabilités, tr. bonne connaiss. voyages et étranger, poss. voit., tél. Emploi actuel : éducateur Résidence Verdun. Libre 1er oct. Et. ttes prop. France ou étrang. Ecr. n° T 7.232 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune femme cherche emploi écritures environ gare de l'Est. Téléph. 957-20-34, après 9 heures.

AMERIQUE DU SUD. CADRE 40 a. offre 15 a. expér. gestion exploitat. industrielles en Amérique du Sud pour poste direction Brésil. Argentine préfér. Ecr. MIRABEL, 26, r. Daubenton, PARIS (5e). Tél. 331-23-97.

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE appelez G.K. CONSEILS, 225-63-84.

H. 34 a., ESC. BUSINESS SCHOOL
CHEF DE MARCHÉ ou CHEF DE PRODUIT
SENIOR (France ou Export)
Communication - Actions de promotion. Etudes de marché.
EXPER. Stés Internationales Marketing. Gestion. Vente Grande consommation. Banque, bien d'équipement.
Province ou Paris.
Ecr. n° 3046 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE TRANSPORTS MARITIMES. — 32 ans. Officier marine marchande. 7 ans navigation. 3 ans exploitation chargement navires conventionnels et porte-containers. Anglais parlé et écrit.
RECHERCHE : poste responsable exploitation transports en province. (Section B.)

J.F. — 30 ans. Diplômée commerce international. Licenciée allemand, diplômée russe + anglais, italien courant, expérience étranger.
RECHERCHE : poste responsabilité exportation Paris ou préférence étranger. (Section F.)

CADRE ASSISTANTE DE DIRECTION. — 47 ans. Bilingue anglais en sténo-dactylo, grande expérience pratique (transit, achats administration) dans P.M.E. et multinationales secteurs « aéronautique, pharmacie, chimie ».
RECHERCHE : poste similaire comportant responsabilités - Paris - R.P. (Section BCO/JCB.)

CADRE ATTACHE DE DIRECTION bancaire. — 31 ans. Doctorat relations financières internationales. Sciences Po, droit des affaires. D.E.S., I.T.B. Anglais courant. 6 ans d'expérience dans le domaine international (relations étrangères - financement commerce extérieur). Habitude des négociations de haut niveau avec pays « Afrique francophone - Brésil - Europe ».
RECHERCHE : situation similaire (banque, société multinationale, etc.) France, étranger (si possible Afrique). (Section BCO/JCB).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

formation profession.

STAGES D'INITIATION A LA PROGRAMMATION SUR MICROS ORDINATEURS
Cessions PARIS-PROVINCE
Pour renseignem., tél. 375-77-92.

cours et leçons

FRANÇAIS TOUS NIVEAUX rattrapage, préparat. examens par professeur. Tél. : 228-51-03.

J. F. diplômée origine américaine donne cours anglais. PRIX INTERESSANT. Tél. : 707-51-95.

Professeur, 6 a., expér. suivrait ét. enfants toutes matières jusqu'en 3e. - Tél. 651-59-16

enseignem.

Cours de gestion
Promotion sociale
Formation grat. en cours du soir sur 1 an : rentrée déb. octobre. Ecr. M. LE MOAN L.E.P. Curial 19, rue Curial, 75019 PARIS.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Collaborat. Simca-Chrysler vend HORIZON G L S, 15 avril 1978, 4.500 km., bleu métallisé, toutes options. Tél. domicile, le soir : 974-84-74. Bureau : 965-40-00, poste 40-75.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

A Marseille

Syndicats, partis et élus multiplient les manifestations de solidarité avec les salariés de Terrin

Après l'assemblée générale de leurs entreprises respectives, les salariés du groupe Terrin, de la Compagnie marseillaise de réparation navale et des établissements Paoli ont manifesté ce lundi 11 septembre aux cris de : « Les Marseillais avec nous ! » et « Non à la liquidation ! », et ont bloqué pendant deux heures, avec des poids lourds, les artères du centre-ville autour du Vieux-Port et de la Canebière.

De notre correspondant

Marseille. — Depuis le vendredi 8 septembre, cadres et ouvriers de la Société provençale des ateliers Terrin, licenciés collectivement, occupent à tour de rôle les divers ateliers. Occupation pacifique, mais active, tandis que les premières lettres de licenciement arrivent à leurs destinataires.

De son côté, M. Gaston Defferre, député (P.S.), maire de Marseille, a annoncé son intention de réunir en séance extraordinaire le conseil municipal de Marseille pour le jeudi 14 septembre, à 21 heures. L'ordre du jour portera sur le seul et unique point : la situation dans la réparation navale marseillaise. « *Devant un tel drame humain et économique*, a dit le maire de Marseille, *on ne peut se contenter de déplorer, il faut agir. J'espère être en mesure de faire des propositions jeudi, notamment après les rendez-vous que j'ai en début de semaine.* » Le maire de Marseille doit en effet rencontrer ce lundi 11 septembre, à Paris, M. Joël Le Theule, ministre des transports. « *Il est de mon devoir*, ajoute M. Defferre, *d'empêcher le démantèlement et la mise à l'encan des entreprises du groupe Terrin ou encore d'empêcher qu'un acheteur, après que les licenciements eurent été signifiés ou le matériel dispersé, ne se rende propriétaire d'une partie du groupe, soit pour arrêter ses activités, soit pour attirer ailleurs la clientèle...* »

Le syndicat C.G.T. de la métallurgie annonce une série « *d'actions dures* ». « *La riposte doit être rapide et d'envergure nationale* », a souligné M. Henri Sarrian, secrétaire de l'union départementale C.G.T. Pour sa part, la fédération du P.S. des Bouches-du-Rhône organise le mercredi 13 septembre, dans les quartiers de Marseille, une opération de solidarité dénommée « Mille points Terrin ».

Le point culminant des actions prévues sera le jeudi 14 septembre à l'occasion de la venue à Marseille du ministre du travail et de la participation avec l'opération « Marseille ville morte » préconisée par la C.F.D.T.

Les organisations syndicales ont en effet prévu de faire converger des cortèges de travailleurs des portes de Marseille et de La Ciotat vers la préfecture des Bouches-du-Rhône, alors que M. Boulin présidera au lancement dans la région du pacte national pour l'emploi. — J. C.

Nord-Pas-de-Calais

Les responsables du port de Dunkerque s'inquiètent du glissement des activités maritimes vers Le Havre

De notre correspondant

Dunkerque. — Au lendemain de la fusion entre la Compagnie générale transatlantique et les Messageries maritimes, le président de la nouvelle Compagnie générale maritime (C.G.M.), M. Friedmann, avait prononcé, à bord de l'un de ses navires, une allocution pouvant se résumer ainsi : pas de parti pris entre deux familles d'armateurs unissant leurs destinées ni entre leurs fiefs portuaires : Le Havre, point fort de la Transat ; Dunkerque, point fort des Messageries.

Les temps ont bien changé... Depuis la fusion des deux agences dunkerquoises, leurs effectifs, qui atteignaient près de trois cents personnes, sont tombés à cent soixante-dix et, d'après ce que l'on sait du plan d'entreprise qui sera soumis cet automne aux pouvoirs publics, ce chiffre pourrait être réduit encore de moitié. Les services des ex-Messageries vont être transférés au Havre.

« *Que restera-t-il de la fonction commerciale de l'agence générale de Dunkerque ?* » vient de s'inquiéter la délégation intersyndicale qui a été reçue à Paris par le directeur de la flotte de commerce. L'évolution des transports joue encore en faveur du Havre, choisi de préférence à Dunkerque comme terminal des grandes lignes de navires porte-conteneurs.

Les quatre sections syndicales craignent que le plan d'entreprise ne soit, pour leur agence générale, un plan de démantèlement, et les autres milieux professionnels du port s'émeuvent. Pour ce qui est des réseaux de lignes régulières assurées par la C.G.M., l'incertitude pèse sur celles des Antilles et de l'Afrique du Sud. La conteneurisation (dont le programme des armements français (C.G.M. et ... ne paraît pas avoir tenu suffisamment compte de la survivance d'un fort potentiel de fret dont le volume ou la pauvreté exclut la mis en boîte) va-t-elle être aussi fatale à la desserte du port du Nord ? Au sujet de l'Afrique du Sud, notons que les deux armements français (C.G.M.) et Chargeur réunis), membres du Club Euro-Sud-africain, ont cessé le 1er août de participer à la réunion du capital investi dans la construction d'une dizaine de très gros porte-conteneurs.

Dans le secteur de l'industrie navale, les intérêts havrais et dunkerquois se retrouvent aussi en compétition. Les réparateurs du port du Nord ont cru satisfaire aux conditions des pouvoirs publics en se regroupant pour exploiter les ouvrages portuaires et autofinancer une cale sèche pour des navires de 170 000 tonnes. Pour eux, il serait donc douteux que l'État accepte de financer à 60 % un dock flottant au Havre de la même capacité. On a fait aussi observer que la condition du regroupement n'était pas remplie au Havre comme elle l'est à Dunkerque. Or, après la lettre du premier ministre engageant les pouvoirs publics et celle que M. Le Theule vient d'adresser à M. Antoine Rufenacht, député R.P.R. de Seine-Maritime, donnant le feu vert pour l'adjudication des travaux au début de l'an prochain au Havre, le doute n'est plus permis. Quelle sera la compétitivité de la forme « privée » de Dunkerque par rapport au dock « public » du Havre ? Dans les milieux professionnels dunkerquois, on estime que le jeu de la concurrence va s'en trouvé faussé. On se souvient que ce même argument a été soulevé par le président des chantiers navals de Dunkerque, M. Gérard Chauchat, à propos d'une subvention gouvernementale qui devait permettre aux Chantiers de l'Atlantique (à Saint-Nazaire) de « souffler » à France-Dunkerque la commande de deux porte-conteneurs pour la C.G.M.

MARC BURNOD.

Bretagne

UN MAUVAIS COUP POUR RENNES

Le principal client de l'abattoir municipal rentre dans le privé

De notre correspondant

Rennes. — Le départ de l'abattoir municipal de Rennes de son principal usager (43 % du tonnage global), qui aurait obtenu un avis favorable d'un groupe de travail interministériel pour la création d'un abattoir privé à Châteaubourg (Ille-et-Vilaine), risque d'entraîner la fermeture de l'abattoir public de la ville qui, pour la première fois depuis sa création en 1968, se trouve en équilibre d'exploitation.

Jusqu'à présent, le transfert envisagé par cet abattoir, qui, bénéficiant d'investissements financés par les contribuables rennais, a multiplié son tonnage par quatre en dix ans, avait toujours fait l'objet d'un avis défavorable. Jeudi 7 septembre, le maire, M. Edmond Hervé (P.S.), a insisté sur les conséquences, pour sa ville, d'un tel départ : déficit annuel de 2 millions de francs, baisse de la taxe professionnelle et remboursement des emprunts contractés pour construire l'abattoir (1,3 million de francs par an). Autre conséquence : l'augmentation de l'ordre de 35 à 40 % des redevances, qui entraînerait le départ des autres abatteurs et en même temps la suppression d'une centaine d'emplois.

Depuis la création de l'abattoir municipal, les contribuables rennais ont déjà supporté un déficit cumulé de 10 millions de francs, et cette année des travaux d'un montant de 531 000 F ont été réalisés. « *Si l'autorisation de quitter Rennes est accordée à cet abatteur* », a déclaré le maire, « *c'est un scandale* ». « *Si le gouvernement entend poursuivre la privatisation de ce secteur, nous espérons qu'il saura le dire clairement et qu'il prendra ses responsabilités financières à l'égard des communes* » (en Bretagne le tonnage des abattoirs privés est passé de 41,5 % en 1970 à 69,4 % en 1977).

Mais, pour le maire de Rennes, l'autorisation ministérielle qui pourrait intervenir prochainement a peut-être une signification politique. Nantes, Angers, Saint-Brieuc, Alençon et Laval sont confrontés à des problèmes identiques. Or ces villes sont, comme Rennes, dirigées par des municipalités de gauche.

YANN ENJEU.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

GOBELINS. — Local de 100 m2, possible appartement + atelier. Affaire rare. — Tél. 320-99-89.

47, RUE BONAPARTE. Propriét. vend GD STUDIO, S. de B., wc, gde cuis., tt cft, sur belle cour ravalée, soleil. ME VOIR SAMEDI DE 14 A 16 HEURES

47, RUE BONAPARTE. Propriétaire vend GD SEJOUR, 2 CHAMBRES, dressing, S. de B., wc, cuisine, sur belle cour ravalée, calme. — Me voir : SAMEDI, DE 14 A 16 HEURES.

ATELIER ARTISTE, tout conft, 60 m2. S/pl., mercredi 13, de 13 à 19 h., 1 bis, rue Vaneau.

XIVe - RUE BEAUNIER. Imm. rénové, 6e étage, ascens., living, S. à M., 3 chambres, tt confort, balcon. Tél. : 337-88-14.

CITE UNIVERSITAIRE. 9e et dernier étage, 165 m2 : récept. 55 m2, 4 chbres, 2 bns, gar. I.M.O. 23, Tél. : 633-38-39.

BAC - RASPAIL, 6e, ascenseur, balc., 5 P., 165 m2, 2 bains, 2 services. Marnier : 222-69-50.

BOURDONNAIS, 3e, ascenseur, 77 m2, à rénover, 420.000 F. Soleil. MARNIER : 222-69-50.

UNIVERSITE-BAC, 2 PIECES, 50 m2. Charme. Calme. Tout confort. MARNIER : 222-69-50.

RUE FROIDEVAUX. Magnifique atelier peintre : 65 m2, décoration, boiseries : 550.000 F. Téléphone : 567-22-88.

3 P., STDG, GRAND BALCON, état nf. Me voir, 22, boulevard Saint-Michel, le 12 et le 13, de 14 heures à 18 h. 30.

VAVIN. Grand studio, tout cft, entr., cuis., penderies, 3e étage, refait à neuf. Tél. : 331-86-22.

PANTHÉON. rue Saint-Jacques, R.-de-Chaus., cour clair, calme, appt 150 m2, 4-5 P. + studio indép., 50 m2, tout confort. - Tél. : 325-82-66.

RUE LABROUSSE. Beau 3 Pièces, parking. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

RUE SAINT-DOMINIQUE. 2 Pièces, grande cuis., caract. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

ALMA. Part. vd appart. 2 pces, cuis., bains, 5e étage, standing, soleil. - 722-81-56.

7e Imm. p. de taille. A modern. 120 m2 av. balcon s/jardin. Vis. mardi 12 (13-16 h), 5e ét. : 18, RUE DE BABYLONE

PASTEUR. 3 pièces, grand standing, 85 m2. Possibilité profession libérale 220.000 F pour 11 ans ou location 2.500 F mensuel. 197, rue de Vaugirard, 1er étage. Mardi, mercredi de 13 à 16 h.

5e Bel immeuble sur rue, soleil. 1 PIECE + 1 CUISINE. Mardi-merc. 14-18 h, T. 233-62-46. 43, RUE CLAUDE-BERNARD

MONTPARNASSE. CHARME - SOLEIL. Atelier + chambre, tout conft, balcon, terrasse : 350.000 F. EXCLUSIVITE MEL. 325-60-80.

RUE MADAME - 6 PIÈCES. TT CFT, 282 M2, STANDING. PROPRIETAIRE : 280-26-22.

6e LUXEMBOURG 140 m2 très bel imm. XVIIIe, 6 pièces, bains, tout confort - 266-67-06.

SAINT-MÉDARD. 128, RUE MOUFFETARD. Restauration de grande qualité. DU 2 AU 5 PIÈCES. VUES SUR RUE ET COUR OU COUR ET JARDIN. PLUSIEURS DUPLEX. Sur place mardi et mercredi, de 14 à 18 heures, ou : 755-98-57.

Paris Rive droite

MICHEL-BIZOT, récent vaste 5 pièces, entrée, cuis., w.-c., s. de bains, cab. toilette, balcon, parking. 535.000 F. - 346-63-85.

REUILLY-DIDEROT, bel imm. pierre de taille, vaste 2 pièces, entrée, cuis., tt confort, balcon, calme. 240.000 F. - 345-82-72.

30, av. PRESID.-WILSON. VASTE 3 PIECES, tout confort + 2 chambres serv. aménagées. Idéal profess. libérale. Visite : MARDI, de 14 h. à 17 h.

PRES PLACE PASSY (16e). Studio tt conft, bel imm. ancien. JOUBERT et ANDRÉ - 266-67-06.

Bvd HAUSSMANN, carrefour St-Honoré, Friedland, 4e étage, 5 pces, 107 m2, chbre service. Prix : 700.000 F. - 227-07-06.

REPUBLIQUE, sur jardin, récent 4 pces, tout confort, 80 m2, 305.000 F. Tél. : 229-52-98.

29, VILLA SAID (66, AVENUE FOCH). 1°) duplex original, 130 m2 + terrasse 50 m2, ds pet. hôtel partic., vue très agréable ; 2°) studio exceptionn. av. mezzanine et cheminée, 80 m2. Lundi, mardi, 14 h. 30 à 18 h.

122 APPARTEMENTS DANS LE 11e. 4.000 PARIS et AUTOUR. SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ : MAISON DE L'IMMOBILIER C.I.M.I. 27 bis, av. de VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

MUETTE. Magnif. DUPLEX 140 m2 + 2 ch., 2 terrasses 60 m2. Belle vue dégagée. DORESSAY - 548-43-94

IDEAL PLACEMENT. STUDIOS à partir de 74.000 F. Location et gestion assurées. Crédit possible 80 %. 256-26-01 et 256-02-64

16e - RÉSIDENTIEL. TRES GRAND STUDIO sur jardin, immeuble standing. TEL. 345.000 F. Tél. 704-88-18.

Région parisienne

PRÈS LYCÉE ENGHIEN. Résid. de luxe, quartier ultra résid, appt 121 m2, séj. double, 3 ch., 2 bns + boxe, parking, 2 caves. 750 000 F. - 989-31-74.

Résid. neuve, séj., 3 ch., 106 m2 + 16 m2 terr. 550.000 F. 989-31-74.

VAUCRESSON, près gare, URGENT, vends appart 100 m2 + garage. Résid. gd standing. Tél. : pr rendez-vous, 958-63-34.

NEUILLY, studio, cuis., bains, dans hôtel particulier, parfait état. — 547-22-88.

ELANCOURT (78), 25' Montparnasse, ds résid. calme, av. parc et pisc., 3 p., réc., loggia, 2 park., près écoles et commerces. 85.000 + 105.000. PIC, 050-61-01, p. 430.

S/BOIS VINCENNES. Fontenay-s/Bois, R.E.R., imm. récent, stdg, 4 Pièces, cuisine équipée, 2 bains, 125 m2 + balcon 15 m2, luxueux, décorat. exceptionn., box, chbre de serv. COURTOIS : 265-49-85.

NEUILLY boul. Victor-Hugo près Porte-Ternes. Moderne 5 p., s. bains, 120 m2, 3e étage, s/gds jardins, parking. MICHEL & REYL - 265-90-05

Province

SKI A CHATEL (Hte-Savoie). Studio 4 personnes, 2-3 pièces. Avec 31.000 F cpt + crédit. Gestion assurée — ERIGE, 84, rue de Genève, 74240 GAILLARD. Tél. (50) 38-52-89.

37000 - TOURS, Saint-Cyr-sur-Loire, part. à part. vds appt libre, 4 pces, 98 m2, tt cft, tél., balcon, cave. Petite résidence dans verdure. Px : 300.000 F. Tél. : 16 (47) 05-73-29 hres bur.

MEGEVE, vendons 2 p. + cuis. 53 m2 + 13 m2 de balcon, soleil max., prox. centre. 260.000 F. Possibilité vente meublé pour location immédiate. Téléph. : (50) 21-18-65.

NICE NORD. Part. vd F3, état impec., urgt. 190.000 F + 10.000 F, Créd. fonc. Téléphone : (93) 53-28-64.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE. OFFICE DES LOCATAIRES. 18, r. la Michodière, Mo Opéra. 84, r. d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 350 F - 266-82-04.

appartem. achat

URGENT, RECHERCHE 5/7 pces, tt cft, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL : 265-90-05.

Sté recherche appts même à rén., secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V. Gieri - 373-05-81.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 pces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou ss travaux. Paiem. compt chez notaire - 873-23-55.

Part. ch. appt Paris-Ouest, 110 à 120 m2, préf. imm. ancien, bon état, 2e étage ou plus, clair, calme, proximité transport et comm. Tél. matin : 527-71-45.

immeubles

Ach. cpt IMMEUBLES LIBRES ou OCCUPES. Tél. 878-95-86

82, RUE DE PROVENCE - Ancien HOTEL R+5. Libre, S/pl. lundi, mardi, de 13 à 15 h.

villas

SAINT-MAUR RESIDENTIEL. 5' R.E.R., part. vd villa 6 P. tt cft, jard., gar. - 283-81-42

Limite ENGHIEN près Lac, villa, séj. 50 m2 + 4 ch., 4 bns, ss-sol total. Jardin. - 989-31-74.

CAHORS (Lot) villa 200 m2, 7 p., 2 s. de bns, 2 gar., cuis. équip., 900 m2 arbres, terrasses. Part. à part. 520.000 F. Tél. : 16 (1) 644-42-75.

locations meublées Offre

Paris

PEREIRE, magnifique APPT, très gd stdg, 145 M2 HABIT., meublés de style, belle récept., sur jardin. LIBRE DE SUITE : 5.500 F C. C. - Tél. : 969-66-43.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. stud. ou appart., Paris, villa, banl. Ouest. - 265-67-77.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 P., pour cadres étrangers. Garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 556-17-49.

locations non meublées Offre

Paris

101-103, BD PEREIRE, standing, living, 2 chbres, 90 m2 + balc., terrasse, gd cft, tél., possib. park., 3.900 F charges compr. MARDI, de 15 à 19 h.

XVIe, GRANDE-ARMEE, Métro Argentine, très agréable 4 Pces, cft, 80 m2 (dble liv. + 2 chbr.), téléphone, 5e étage. Téléphone, le matin, à Ségéco : 522-69-92.

15-17, AVENUE DE SEGUR à saisir, 5 P., gd stdg, imm. P. de T., calme, ensoleillé, 5e étg., asc., 2 S. de B., cave, téléph., libre de suite, 5.600 F + charg., possible chbre de service. Vis., sur place, mardi 12, de 11 à 17 h. ou téléphoner au : 622-35-05.

16e, KLEBER, appart., 6e étage, gd liv., 3 chbres, 2 bains, cuis., téléphone, cave, 2.950 F + ch. Téléphone : 720-82-18.

Mo PLACE-DES-FÊTES. FACE SORTIE COMPANS. Immeuble neuf, jamais habités : gds studios + loggia, 1.590 F, — 3 PIECES, 71 m2, 1.890 F, — 4 PIECES, 91 m2, 2.360 F, — 5 PIECES, 108 m2, 2.750 F. Parking sous-sol et provisions s/charges compris. Garderie ds l'immeuble sous réserve autorisation minister. + étg. médical. Vis. lundi, mercredi, de 13 à 19 h. ; samedi, de 10 à 18 h., PLACE DES FETES à côté magasin RADAR. H. LE CLAIR.

Exceptionnel NOTRE DAME. S/square et ATELIER D'ARTISTE dernier étage, petite terrasse, ascenseur, tt conft, PARKING. 3.500 F - Libre le 1er octobre. SERGE KAYSER - 329-60-60

manoirs

SARTHE. Part. Manoir XVIe 20 ha, rivière, douves. ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet, 92190 MEUDON. Tél. 027-12-90 - 225-72-87

locations non meublées Demande

Paris

Couple enseignant rech. 2/3 P., 13e, 14e, 5e, calme, imm. ancien, 1.300 F C. C. maxim. 584-44-66.

Pour P.-D. G. et DIRECTEUR Cie SUISSE 4 à 6 pièces, standing. Rech. DIRECT par Propriétaire, heures bureau : 555-84-23.

Région parisienne

Pr société européenne cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

pavillons

Pav. pr. gare, banl. est, 112 m. sur 383 m. bord forêt, F. ss-sol tot., cave, patio, central, chemin., 2 bains, cuis., bois, grès, ard. bois, exotiq. 028-38-68 soir.

BRY-SUR-MARNE. BORDURE MARNE. Pavill. 5 P., cuis., bns, jardin clos de 700 m2. Prix 490.000 F. AGENCE REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. - 324-17-63.

appartements occupés

MONGE ARAGO (Proche Facultés). Appt sur gde cour calme, claire, 2 pces, entrée, cuis., w.-c., poss. s. de bns. Occupé dame seule. Droit de reprise : 125.000 F av. 25.000 F. Pptaire, mardi 17 h. 30 à 19 h., 12 bis, avenue Gobelins.

3 PCES OCCUPE, loi de 1948, dans bel immeuble, ascenseur. PRIX INTERESSANT. Tous les jours de 14 h. à 18 h. 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

locaux commerciaux

ORGANISME PUBLIC recherche 300 m2, rez-de-chaussée, bien éclairé à proximité métro : Châtelet, Réaumur, République ou Bastille. Ecrire No 764.490 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur — 75002 PARIS

bureaux bureaux

A LOUER

5.333 m2 BUREAUX NEUFS sur 2 niveaux (Proximité station métro et R.E.R. « Nation »)

490 F/m2/AN/H.T. — Parkings — Cloisons — Standard téléph. indépendant

(Charges estimées : 50 F/m2/an, chauffage compr.)

DISPONIBLES NOVEMBRE 1978

Groupes d'Assurances Mutuelles de France. 7, avenue Marcel-Proust, 28024 CHARTRES. Tél. : (16-37) - 21-59-17 service immeubles.

VOTRE BUREAU A LILLE entièrement équipé, meublé, domiciliation commerciale, permanence téléphonique, secrétariat multilingue, télex, traductions interprètes. BUROTEL, 28, place de la Gare, 59000 LILLE. Tél. (20) 51-82-38. Télex : 120137 Nortx

1 à 20 BUREAUX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

Domicil. Artis. et commerc. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes statuts informations juridiques, secrét., tél., Télex. Bureaux à partir de 100 F/mois PARIS 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04

fonds de commerce

90 m2, 66, Champs-Elysées. 220.000 F, fds commerce chaussures, bail neuf et prêt à port. Tél. 723-48-59

Vends avec facilités ou échange contre propriété magnifiq. restaurant, murs et fonds, plein centre gde ville Ouest, 200 places assises, bon chiffre d'affaires, superficie 900 m2. Ecr. M. SANTONI, 20, avenue Emile-Sari, 20200 BASTIA.

NEVERS A LOUER SANS PAS-DE-PORTE. BRASSERIE-RESTAURANT AMÉNAGÉE. Possib. TABAC - PMU - LOTO. Ds centre commercial périphér. Pour renseignements, écr. SAEMANE, 3, pl. du Grand-Courlis - 58000 NEVERS ou TEL. : (86) 57-75-22

viagers

Vendez rapidement Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL. 35, bd Voltaire, 355-61-58

propriétés

ALPES DE HAUTE-PROVENCE. 20 km d'Apt, part. vend 10 ha avec maison de maître : 14 pces, s. de bns, 2 w.-c., greniers, remises, garage, dépendances, parc, eau, force, tél., source potable. Prix : 750.000 à débt. MARTINATTI, « Le Cros » 04470 SIMIANE-LA-ROTONDE. Tél. (16-92) 73-91-11 84 à Simiane

Limite ENGHIEN (95) Ppté 180 m2 habitables + 90 m2 de communs. 860.000 F. SOGIDEC. - 359-94-04

44 VENDONS PROPRIETE IMPECCABLE grand confort, 19 ha. 900.000 F. LOUONS CHATEAU tt cft, 25.000 F. T. (40) 71-80-18. Celtique, 2, r. Cadeniers, Nantes.

RIVES DE LA CREUSE. VASTE MOULIN SUPERBEMENT AMENAGE DANS SITE EXCEPTIONNEL. Salle commune 70 m2, séjour salon, 2 chbres, salle de bains, 2 w.-c., cellier, terrasse couverte 190 m2, habitable. - Terrain 1.900 m2 en partie en île. Possibilité de pêche et voile. Prix 585.000 F. Possibilité crédit. S.I.T.E. 7, rue Théophraste-Renaudot, 86000 Poitiers. Tél. : 16 (49) 88-86-38

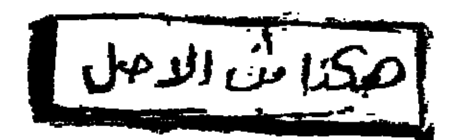
chalets

PRES GERARDMER, cadre unique de mont. Vosges. Vaste chalet 580 m2 hab. 15 chbres, 2 âtres, 2 bains, 2 cuis., 2 livings + biblioth., salle jeux + gde salle 130 m2, garage, cave, sur 679 m2 terr. Tél. (29) 61-70-81.

châteaux

CHATEAU HISTORIQUE entre AIX ET MARSEILLE. 5 ha 1/2 de parc, forêt, entièrement clôturé, très bon état, cadre luxueux, une soixantaine de pièces dont une trentaine de chambres. Grande salle de musique, gd hall d'honneur, chapelle, chf. centr. nf. (88 radiateurs), piscine, étangs, fontaines alimentées par source privée, tennis, volley-ball. Conviendrait pour collectivités. Prix élevé justifié. Interm. s'abst. Tél. 16 (67) 63-36-03.

Immobilier (information)



Ile-de-France

LOGER LES ARTISTES

NANTERRE : foyer-résidence pour musiciens

« L'étudiant musicien n'est pas un étudiant comme les autres. » C'est par cette formule laconique que M. Willy-Paul Romain résume les motifs qui l'ont amené, voici sept ans, à envisager la création d'*« un logement spécifique pour les étudiants instrumentistes ou chanteurs »*. Parmi les quelque trois mille étudiants musiciens qui résident dans la capitale, trop nombreux étaient, en effet, chaque année, ceux qui, lassés de s'attirer les foudres de leur voisinage, allaient chercher à l'étranger des *foyers* qui les accueilleraient.

Contacté par plusieurs professeurs du Conservatoire de musique, inquiets de cette situation, M. Romain, inspecteur général en service détaché auprès de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (S.C.I.C.), décida, en 1971, de fonder une association intitulée la Maison des jeunes musiciens. Celle-là se donnait comme principal objectif de mener à bien la construction dans la région parisienne d'un foyer-résidence où les élèves musiciens pourraient exercer leur art dans les meilleures conditions.

C'est aujourd'hui chose faite. Situé en bordure du parc de la Défense, à deux pas de la station Nanterre-Préfecture du métro express, le foyer Maurice-Ravel a ouvert ses portes le 1er septembre. Conçu par l'architecte Jacques Kalisz, c'est un ensemble de cent logements meublés de type F 1, à l'isolation phonique particulièrement soignée, qui, pour concilier l'indépendance de chacun dans la communauté, se présente comme un assemblage fantaisiste de gros cubes blancs empilés comme par une main d'enfant et reliés entre eux par un dédale de couloirs et d'escaliers.

Soixante résidents sont déjà inscrits. Ces « pionniers », qui comptent une importante proportion d'étudiants étrangers, disposeront, en outre, de nombreux locaux collectifs (salle d'écoute, discothèque, salle de concert, etc.) et devront acquitter un loyer mensuel de 750 francs. L'ensemble aura coûté 20 millions de francs ; il sera financé sur crédits H.L.M. pour 13 millions, par le ministère des affaires culturelles pour 5 millions, le restant étant couvert par un emprunt à long terme de la Caisse des dépôts.

F. R.

LIRE ET RELIRE

ÉVRY : la bibliothèque est dans la gare

La gare d'Evry ne trahit pas le décor moderniste mais déjà conventionnel des villes nouvelles. Chaque jour des milliers de banlieusards y pénètrent au pas de course, un escalier mécanique les dépose sur les quais en souterrain et les trains s'engouffrent dans une sorte de sombre boyau. A quelques mètres plus haut, nichée dans un coin du vaste hall, insolite, entre le kiosque à journaux et une succursale bancaire... l'annexe de la bibliothèque municipale discrètement annoncée par une devanture standardisée. Sur 135 mètres carrés, au hasard des rayonnages et classés par ordre alphabétique, quelque cinq mille volumes, du roman policier à l'essai de mathématiques, en passant par des ouvrages en langue étrangère avec une priorité aisément compréhensible pour les livres de poche, sont proposés à un public d'habitués — on compte actuellement cinq cents inscrits — mais aussi à d'autres.

L'idée d'installer un tel équipement dans une gare, dont la vocation n'était pas d'être un lieu culturel privilégié, revient au directeur de la bibliothèque municipale. Cette expérience, unique en Europe, n'est qu'un aspect de l'action qu'il mène avec brio et succès pour le développement de la lecture publique dans cette ville.

Cette annexe de la bibliothèque fut ouverte en février 1977 sans tapage. « *Au début*, raconte son animatrice, Mme Catherine Bernard, *les usagers passaient sans la voir* », puis elle est devenue un lieu de rendez-vous beaucoup plus accueillant que la salle d'attente. « *L'ambiance y est familiale. Même s'ils n'ont guère de temps, s'ils doivent courir, les « clients » viennent volontiers et se parlent.* »

Le profil des usagers est encourageant par sa diversité : employés en majorité, étudiants, cadres moyens, quelques ouvriers. Beaucoup n'habitent pas Evry, mais viennent y travailler.

STÉPHANE BUGAT.

● RECTIFICATIF. — Deux coquilles se sont glissées dans la lettre de M. A. Malabard (*le Monde* du 5 septembre) intitulé « Priorité aux espaces verts », concernant la proposition de M. Gilbert Gantier, député P.R. de Paris, d'installer sur le terrain des anciens abattoirs de La Villette un Musée de la science et de la technique.

« *La seule réponse*, écrivait M. Malabard, *consiste dans un terrain pour l'aventure de 2 000 à 3 000 mètres carrés (et non de 200 à 300) et deux buttes au rond-point des canaux (et non des cars).* »

CONTRE LE GACHIS

Une Bourse des déchets industriels

« Trois tonnes d'archives empaquetées en chemises à sangle. Production semestrielle. Don. » « Une tonne par mois de films polyéthylène. Enlèvement hebdomadaire demandé. Vente. » « Un mètre cube par jour de cendres de bois humides. Cession à étudier. » Tels sont quelques exemples des « petites annonces » originales que les industriels d'Ile-de-France pourront désormais lire ou publier dans le bulletin périodique de la nouvelle Bourse des déchets industriels d'Ile-de-France (1).

Créée en mai dernier par la chambre de commerce et d'industrie de Paris et la chambre régionale de commerce et d'industrie d'Ile-de-France, la Bourse des déchets aura pour mission de « *recueillir les offres et les demandes de déchets émanant des entreprises, et de fournir aux utilisateurs une information sur leur mode de traitement ou sur la législation en vigueur.* » « *Outre le service qu'il peut rendre aux industriels*, explique M. Daniel Bourgoin, responsable de la Bourse des déchets, *notre organisme poursuit un double but, économique et écologique, en encourageant le recyclage et le retraitement de déchets jusqu'ici rejetés en décharge ou à l'égout, et dont la récupération permet pourtant des économies non négligeables de matières premières.* »

Le marché, pour manquer de noblesse, n'en est pas moins très important, puisqu'un recensement effectué en 1976 permettait d'estimer à 12 millions de tonnes la quantité totale de déchets accumulés chaque année par les industriels d'Ile-de-France, soit une « production » de 7,8 tonnes par salarié et par an. Et si la part actuellement revendue atteint 84 % pour les déchets métalliques, elle reste en revanche très faible pour des matières moins « précieuses » comme le bois ou les papiers et les cartons, ne représentant finalement que 18,4 % du total des déchets. Quant au reste, il est jeté, pour 26 % en décharge, pour 25 % en épandage-remblai, pour 17 % à l'égout.

« *Notre action*, poursuit M. Bourgoin, *consistera d'abord à regrouper des offres de déchets de même nature pour recréer des quantités exploitables. Par la suite, nous ne serions pas fâchés de voir nos industriels s'équiper (à l'instar de leurs homologues américains) en installations nécessaires au retraitement de certains déchets — polymères et copolymères notamment — dont la mise en décharge constitue incontestablement un gâchis.* »

FRANÇOIS ROLLIN.

(1) 9, rue Salvador-Allende, 92000 Nanterre.

Le château de La Motte-Tilly change de mains

SUR la route de Nogent-sur-Seine à Bray (Seine-et-Marne), à 120 kilomètres de Paris, s'élève le château de La Motte-Tilly, un des plus beaux et des plus purs exemples de l'architecture française du dix-huitième siècle. Il est désormais la propriété de la Caisse nationale des monuments historiques, à qui il a été légué par la marquise de Maillé, présidente de la Société de sauvegarde de l'art français, disparue il y a quelques années. Succédant à une maison forte du Moyen Age, La Motte-Tilly a été construit par l'abbé Terray, devenu par la grâce du roi ministre d'Etat et contrôleur des finances en 1769.

C'est en 1755 que, après avoir rasé le château médiéval, l'abbé Terray confiait à l'architecte François Lancret le soin de bâtir cette belle demeure et de dessiner le parc qui sont ouverts maintenant au public.

De sa façade nord, La Motte-Tilly domine la Seine, et sa partie centrale dessine un avant-corps à peine souligné par des ailes peu saillantes. La construction en grès, qui frappe par la sûreté des volumes et la sobre richesse de son décor, est recouverte d'un toit d'ardoise d'une grande importance.

Devenue maison nationale à la Révolution, le château fut vidé, après un inventaire, de tout son mobilier et c'est seulement sous le Consulat que le neveu du contrôleur-abbé put se réinstaller à La Motte-Tilly, qu'il transforma d'une façon plus ou moins heureuse.

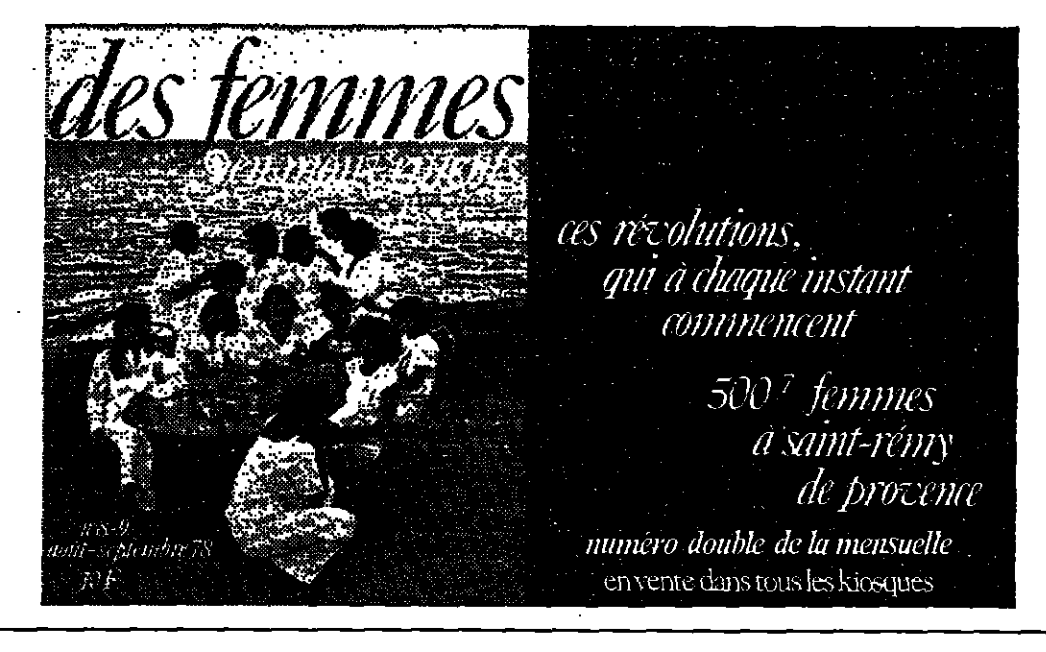
En 1910, le château fut acquis par le comte de Rohan-Chabot, descendant de la famille Terray, qui y entreprit des travaux de restauration à la faveur desquels le domaine put reprendre l'aspect qu'il avait au dix-huitième siècle ; mais c'est à sa fille, la marquise de Maillé, que l'on doit le remarquable décor intérieur qui donne à La Motte-Tilly une valeur inestimable.

La salle à manger, décorée de boiseries Louis XVI, au sol dallé, le grand salon aux meubles estampillés Tilliard, qui proviennent du mobilier de la marquise de Pompadour au château de La Celle-Saint-Cloud, le charmant salon bleu, élégant et raffiné, le billard et les chambres d'hôtes forment un ensemble unique. Enfin, l'un des attraits de la propriété réside dans la beauté de son parc à la française.

ANDRÉE JACOB.

★ Ouvert au public du 1er avril au 30 septembre, tous les jours, sauf le mardi, de 9 h. à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 45.

Du 1er octobre au 31 décembre, les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 h. à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. Tél. (25) 25-83-54.



Le Monde

économie

FISCALITÉ

Le calendrier des mesures décidées ou proposées

*Le projet de loi de budget pour 1979 (*le Monde *du 8 septembre) comprend diverses mesures fiscales, qui s'appliquent — si ce texte est voté tel quel — tantôt en 1979 tantôt en 1980. Mais dès cette année, l'application de la loi de finances de 1978 va entraîner le relèvement de la vignette le 2 décembre. Voici donc le calendrier des mesures fiscales décidées (pour 1978) ou prévues (1979 et 1980) par le gouvernement.*

● EN 1978

La vignette-auto que paieront le 1er décembre les automobilistes sera fortement majorée par rapport à celle de l'an dernier : + 20 %, sauf pour les 5 à 7 CV qui, elles, subiront une hausse de 33 %. Le nouveau tarif avait été fixé il y a un an, dans le cadre du budget de 1978, voté par le Parlement fin 1977. L'actuel projet de budget pour 1979 ne prévoit en revanche aucune nouvelle hausse de la vignette en décembre 1979.

● EN 1979

● *Les droits d'enregistrement* passeront — si le projet de budget est voté — de 2 à 4 % sur les propriétés autres que les résidences principales.

● *La taxe sur les carburants* augmentera de 13 centimes sur le super, de 12 centimes sur l'essence, de 10 sur le gasoil et de 4,4 sur le fuel domestique. Ces modifications fiscales (c'est-à-dire de la part du prix revenant à l'Etat) ne préjugent ni la date ni le montant de la hausse des prix qui sera effectivement appliquée au consommateur, la possibilité de faire des rabais devant être progressivement élargie.

● *La carte d'identité* passera de 18 à 30 F et les droits de timbre augmenteront pour le *permis de chasser*, la *carte grise* et la *carte de séjour*.

● *La redevance télévision* passe de 178 à 207 F pour le noir et blanc et de 267 à 310 F pour la couleur.

● *Les nouvelles limites des tranches de revenu imposable* au titre de l'impôt sur le revenu (limites relevées de 9 % pour les dix premières et de 5 % pour les deux dernières, afin de tenir partiellement compte de la hausse des prix : entre 10 % et 11 % cette année) s'appliquent en 1979 aux revenus perçus en 1978.

● *L'abattement de 20 %* applicable aux salaires, revenus et pensions de 1978 ne s'appliquera plus à la tranche de revenu supérieure à 360 000 F.

● *Les taux de déductions applicables aux revenus fonciers* de 1978 diminueront de 5 % (revenant de 25 à 20 % pour les propriétés urbaines et de 20 à 15 % pour les propriétés rurales).

● *Les droits de fabrication et de consommation des alcools* seront relevés de 10 %.

● *Les tabacs et cigarettes* augmenteront de 8 % environ dans le courant de 1979, à une date qui n'est pas encore précisée.

Notons que les banques délivreront l'année prochaine des chéquiers barrés (les autres sur demande expresse et payants.)

● EN 1980

● *Les indemnités journalières* versées aux assurés sociaux et perçues en 1979 seront imposables. Cela augmentera donc les impôts payés en 1980.

● *Les abattements supplémentaires pour frais professionnels accordés à quatre-vingt-neuf professions* seront plafonnés à 25 000 F (au lieu de 50 000 F précédemment).

● *La déduction générale de 10 % accordée pour frais professionnels* sera plafonnée à 40 000 F sur les revenus de 1979.

● *Les bases d'imposition d'après les signes extérieurs de richesse* (évalués en francs) seront relevées de 25 %. Cette modification de l'article 168 du code général des impôts aura des conséquences pour les impositions forfaitaires payables en 1980.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	4,3998	4,4110	— 80	— 50	— 120	— 80	— 295	— 235
$ can.	3,9000	3,8120	— 80	— 50	— 120	— 80	— 330	— 270
Yen (100)	2,2770	2,2860	+ 90	+ 120	+ 180	+ 220	+ 520	+ 580
D.M.	2,1785	2,1870	+ 55	+ 80	+ 120	+ 155	+ 420	+ 470
Florin	2,0285	2,0370	+ 20	+ 50	+ 50	+ 80	+ 130	+ 180
F. B. (100)	13,8230	13,8730	— 225	— 5	— 265	— 10	— 510	— 200
F. S.	2,6760	2,6910	+ 135	+ 170	+ 285	+ 325	+ 880	+ 940
L. (1 000).	5,2241	5,2406	— 240	— 190	— 480	— 400	—1370	— 990
£	8,4710	8,4990	— 370	— 305	— 695	— 600	—1795	—1660

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 5/16	3 11/16	3 9/16	3 15/16
$ E.-U.	8 1/4	8 5/8	9	9 3/8	8 5/8	9	9	9 3/8
Florin	4 3/4	5 1/4	4 5/8	5 1/16	5 3/16	5 9/16	6 1/16	6 7/16
F. B. (100)	4 1/4	5 3/4	6 7/8	7 5/8	7 3/8	8 1/8	7 3/4	8 1/2
F. S.	0	0 1/2	0 1/4	0 5/8	0 5/16	0 11/16	0 7/8	1 1/4
L. (1 000).	8 3/4	12 1/4	11 5/8	12 3/8	11 7/8	12 5/8	12 5/8	13 3/8
£	12 1/8	13	12	12 7/8	11 3/4	13	12	12 3/4
Fr. franç..	7	7 5/8	7 5/16	7 13/16	7 15/16	8 3/8	9	9 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

Dynamite pour les petits oiseaux

De notre correspondant

Le Mans. — *Les viticulteurs de la Sarthe, qui exploitent un vignoble de 2 700 hectares, produisant de bons petits vins de pays et un blanc, le jasnières, jadis vanté par Curnonski, vivent le drame porté à l'écran par Hitchcock.*

Les oiseaux, en l'occurrence des dizaines de milliers d'étourneaux, pillent actuellement le vignoble avec une joyeuse allégresse, compromettant une récolte déjà maigre du fait des intempéries. Voici quinze ans, lorsque commencèrent à se multiplier ces déprédateurs, les vignerons ne s'étaient pas inquiétés. Il n'en va plus de même aujourd'hui. La colère s'est emparée d'eux devant la carence des pouvoirs publics à leur donner le droit de détruire efficacement les étourneaux. Les solutions proposées le 8 septembre par les représentants de la préfecture — effaroucher les oiseaux par une sonorisation puissante et acheter des filets pour couvrir une partie du vignoble — leur paraissent des « pis aller ».

En effet, les épouvantails, pétards et autres fumigènes se sont depuis longtemps avérés inefficaces face à l'intelligence des oiseaux. Seul le filet apporte une protection à peu près efficace, mais partielle et surtout fort coûteuse (de 1 000 F à 6 000 F par hectare selon le type de filet utilisé !).

Pour les vignerons sarthois, il n'y a plus désormais qu'une solution : la destruction à la dynamite des bosquets-dortoirs où les étourneaux viennent nicher par centaines de milliers. La fureur aidant, on n'y va pas par quatre chemins dans l'estimation des charges nécessaires : ne parlait-on pas ces derniers temps à Lhomme, au centre du vignoble sarthois, de 250 kilos de dynamite pour faire sauter d'un seul coup un de ces « dortoirs », avec ou sans autorisation officielle...

JULES BRÉAU.

● *Le gouvernement italien* n'est pas favorable à l'institution éventuelle d'un prix minimum pour la commercialisation des vins, a indiqué samedi 9 septembre, à Asti, M. Giuseppe Zurlo, sous-secrétaire d'Etat italien à l'agriculture. *« Naturellement, il faut procéder à une révision de la réglementation communautaire, établie sur les critères d'un marché qui ne présenterait pas les déséquilibres actuels entre production et consommation »*, a-t-il précisé. *« Mais il faut que la restructuration se fasse en tenant compte des besoins de notre viticulture à travers, par exemple, des aides à l'exportation vers les pays non membres. » — (A.F.P.)*

Le débat sur l'élargissement de la C.E.E.

(Suite de la première page.)

L'inégalité des prix de revient, c'est l'argument massue des agriculteurs du midi de la France, qui ont calculé, dans les Pyrénées-Orientales, par exemple, que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun diminuerait d'un tiers leur revenu actuel. Dans l'Hérault, à Hérépian, à la sortie d'une réunion technique consacrée à la viticulture, deux membres du Mouvement d'intervention des viticulteurs occitans (MIVOC) vont plus loin : « *L'entrée de l'Espagne, ce serait la fin accélérée de la petite viticulture, des exploitations de 5 à 10 hectares, dont les coûts de production sont trois fois supérieurs à ceux des Espagnols. Les grands domaines de la plaine ne se sentent pas concernés, grâce à la mécanisation et à une main-d'œuvre étrangère pas toujours déclarée... Nous, on ne pourrait pas produire plus. Pour qui produirait-on d'ailleurs ?* »

A écouter les jeunes des Pyrénées-Orientales, l'Espagne est déjà entrée dans la C.E.E. par le canal du négoce : « *Le marché international Saint-Charles, à Perpignan, avait été créé en 1970 pour exporter les produits de la région et compléter les chargements français avec des agrumes espagnols. Dès l'ouverture, c'est le contraire qui s'est passé : nos expéditeurs se sont reconvertis en importateurs. Il y avait plus d'argent à gagner pour eux à faire de la sorte.* » Pour M. Maffre-Baugé, aussi, c'est le négoce des vins qui gagnerait à l'élargissement de la Communauté : « *En réduisant d'un tiers d'ici vingt ans la vigne dans ce pays, on provoquera la disparition des autres productions. Pourquoi ? L'Espagne et le Portugal produisent des vins médecins livrés à bas prix. Pas buvables en l'état, ils serviront au coupage des petits vins. Cela fera des vins de marque pas forcément mauvais et pour le plus grand profit du négoce.*

» *Et nous, avec nos deux tiers de vignobles restants, qualitativement bons, améliorés avec bien des efforts, nous trouverons preneurs pour nos vins de pays... mais au cours mondial. Je ne dis pas que des vins du Midi, dans les Corbières ou le Minervois, ne rejoindront pas les grands vins comme les bons bourgognes ou les bons bordeaux. Mais le bataillon des vins de pays sera amené à lutter au prix international. Les exploitations familiales n'y résisteront pas, au seul profit de la grande agriculture capitaliste.* »

Profits pour le négoce

La politique de qualité, entreprise par certains, ne payait guère encore ; elle ne paiera plus jamais, disent les viticulteurs, si l'Espagne entre dans la C.E.E. « *Elle augmente simplement la marge des négociants* », ajoute un jeune administratif du syndicalisme montpelliérain. Et Maffre, comme on l'appelle ici, qui a fait un gros effort pour promouvoir les vins de pays, améliorer les techniques de vinification, constate avec amertume : « *Pour sauver mes vignes, je vends des vignes, comme l'aéronaute qui lâche des sacs de lest quand il touche terre.* » M. François Dubin, secrétaire général de la chambre régionale du Languedoc-Roussillon, expert auprès de la C.E.E., note, lui aussi : « *Pour augmenter le revenu des producteurs de 30 à 50 %, nous avons choisi la qualité qu'il faudrait privilégier par le prix. Or la réussite commerciale des marques des groupements de producteurs n'est pas tellement payante. Le taux de profit le plus élevé se fait avec le vin du coupage. Si j'étais négociant, je serais pour l'entrée de l'Espagne, car le vin y est moins cher et meilleur qu'en Italie.* »

La C.E.E. cherche, on le sait, à obtenir une conversion partielle du vignoble français. Pour le Languedoc-Roussillon, elle propose des primes d'arrachage de 15 000 F par hectare. Tentante, assurément. Mais, « *pour devenir producteur de légumes, il faut une mentalité de joueur de poker*, estime M. François Dubin. *Une année on roulerait en voiture de sport, l'année d'après en 2 CV* ». Quand on arrache une vigne, il faut, avant d'en planter une autre, laisser reposer la terre pendant six ans au moins, pour des raisons sanitaires. « *Douze ans serait mieux. Douze années pendant lesquelles on pourrait cultiver autre chose. Pas seulement des fruits ou des légumes, mais aussi des semences, des asperges, des cornichons. Cela suppose des investissements en matériel qui ne sont réalisables que dans le cadre d'une agriculture de groupe. Cela suppose surtout une révolution mentale. C'est une question de génération.* »

Pour M. Maffre-Baugé, la reconversion est une escroquerie : « *On fait des conditions d'arrachage doucereuses, sans apporter aucune garantie pour les cultures de remplacement.* » « *La reconversion, pourquoi pas ?* dit-on à la fédération départementale de l'Hérault ; *mais, sur le plan local, les marchés de fruits ou de légumes ne sont pas adaptés. Quand un détaillant se pointe sur le marché-gare de Montpellier, on l'éjecte.* »

L'Aquitaine plus nuancée

En Aquitaine, cette région disparate qui va des Causses du Lot ou de la Dordogne au Pays basque, on n'a pas le sang aussi chaud. Pas de « nationale » connue pour ses barrages de vignerons ; pas de camions espagnols arraisonnés sur une autoroute. Mais un constat froid : le revenu moyen brut d'exploitation y est égal à la moitié de celui du Languedoc-Roussillon (28 000 F par habitant contre 56 000 F par habitant), avec des disparités internes très fortes.

La position officielle des dirigeants agricoles est d'hostilité à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ; on n'y veut pas d'adhésion sans engagement précis. Mais on ne veut pas non plus prendre de positions trop tranchées, qui marqueraient une opposition totale. « *Ici*, dit M. Pousset, directeur de la chambre régionale d'agriculture, *l'entrée de l'Espagne, ce n'est pas le drame à l'état pur. Le revenu est déjà tellement faible qu'on ne voit pas jusqu'où il pourrait descendre encore. Nous, on cherche la meilleure voie pour se développer. L'entrée de l'Espagne n'apparaît pas globalement comme une catastrophe. Au contraire, ce peut être une occasion de désenclaver l'Aquitaine.* »

On ne cache pas cependant les difficultés : depuis la création du Marché commun, le vignoble bordelais est le seul qui ne se soit pas développé. Hormis les grands châteaux, les A.O.C. (appellation d'origine contrôlée) sont vulnérables à la concurrence espagnole, notamment les blancs (40 % du vignoble bordelais). Le négoce, quai des Chartrons, n'y est d'ailleurs pas insensible et s'inquiète surtout de l'agressivité du commerce espagnol.

Pour les légumes, explique M. Pousset, on sait qu'il y aura des difficultés ; avec les tomates notamment, dont l'Europe grossie de l'Espagne deviendra excédentaire. Pour les conserves, sans un système de soutien provisoire des prix, c'est la fin de l'activité à terme pour la vallée du Lot. La vente en frais ouvre des possibilités de défense. En fruits, les producteurs de pommes ou de poires bien organisés — il y en a dans la vallée de la Garonne — peuvent voir venir. Pour les pêches, avec la Grèce, il y aura une certaine régression.

Ce qui déroute le plus ici, c'est le flou de la C.E.E., le sentiment qu'on ne veut pas appliquer aux fruits et aux légumes les mécanismes qui ont fait leurs preuves pour les autres produits ; l'impression aussi qu'on ne fera plus l'effort nécessaire, que la politique agricole commune est entrée « *dans une autre époque, pour une autre Europe* ».

Dans ce concert de craintes, on pourrait penser que les déclarations du chef de l'Etat, sur une nécessaire période transitoire de longue durée, sur un plan décennal pour les trois régions du Midi méditerranéen, constituent des éléments d'assurance. « *C'est la sauce pour faire avaler le poisson* », dit un viticulteur. « *Quand nous avons demandé pourquoi un plan pour trois régions (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine) et non pour quatre (Provence-Côte d'Azur) on nous a répondu qu'en plus du programme décennal il y aurait un programme agricole* », dit M. Dubin. Là-dessus, les gens de la DATAR nous téléphonent : « *Vous n'auriez pas quelques idées pour le programme décennal ?* »

Les jeunes de Perpignan ne croient pas davantage aux vertus des étapes et des périodes transitoires. « *Déjà, dans l'Europe des Neuf, la préférence communautaire n'est pas respectée. Pourquoi l'Espagne cesserait-elle, quand elle sera dans l'Europe, d'importer des céréales américaines ou des bovins argentins ? Les calendriers d'importation qui existent pour plusieurs produits sensibles ne sont pas respectés aujourd'hui. Pourquoi le seraient-ils demain ?* » Sans parler des pratiques franchement malhonnêtes : « *Un exportateur espagnol achète des salades françaises, les vend au rabais et conquiert des marchés. Après, il continue avec des produits espagnols. Nous, on a envoyé 50 tonnes de marchandises de l'autre côté des Pyrénées. Les Espagnols les ont laissé pourrir avant de les vendre et ils disent : « Voyez les productions » françaises !* »

Le cahier de revendications

En dépit de cette rancœur, et même si l'annonce par M. Giscard d'Estaing de la préparation d'un plan décennal pour le Midi n'a pas désarmé les inquiétudes, l'impression prévaut que l'Espagne entrera, un jour ou l'autre, dans la C.E.E., avec la Grèce et le Portugal. N'est-ce pas l'occasion ou jamais de faire le forcing nécessaire pour obtenir en faveur du Midi les conditions de développement qui lui étaient de toute façon nécessaires ?

Vis-à-vis de l'Espagne, les agriculteurs français veulent comme garanties des quotas d'importation et une extension du nombre des produits « sensibles » pour lesquels un calendrier d'exportation a été créé. « *Il faut un mécanisme d'écluses en fonction des prix de marché, entre la France et l'Espagne seulement et pour certains produits seulement ; et cela pendant une longue période, presque une génération*, dit le président de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, *sinon l'Espagne sortira de sa vocation de productrice de primeurs et, en étendant sa production, prendra notre place sur les marchés.* »

M. René-Jean Camo souhaite en outre que les vins catalans qui bénéficient d'un statut fiscal spécial depuis 1872 le conservent. Mais tous souhaitent ici — c'est la grande affaire aujourd'hui — que les pouvoirs publics s'engagent dans un programme d'aménagement hydraulique audacieux. Le rêve de tout agriculteur, quand il bénéficie d'un bon ensoleillement qui améliore la photosynthèse, c'est de maîtriser l'eau. « *Nous avons dans ce domaine un retard considérable face à l'Espagne et à l'Italie, qui a obtenu des crédits de la Communauté pour arroser tout le Mezzogiorno* », dit M. Dubin, secrétaire général de la chambre régionale d'agriculture du Languedoc-Roussillon. « *C'est un investissement à long terme qui règle les problèmes définitivement*, dit M. Camo. *Dans toutes les hypothèses, ce sera bénéfique, même pour faire des terrains de golf, si on a tué les paysans : nous ferons les caddies...* »

Outre la traditionnelle revendication de refonte des règlements communautaires, assurant une garantie de prix et d'écoulement à toutes les productions méridionales, les chambres d'agriculture méditerranéennes exigent des interventions dans le domaine de la recherche agronomique, l'orientation des productions et la commercialisation. « *Il faut diversifier les stations de l'Institut national de la recherche agronomique, leur donner des moyens de fonctionnement pour qu'elles deviennent des stations ouvertes de démonstration, où les gens vont se renseigner, chercher des plants.* ». Cette plate-forme revendicative traduit, pour la première fois, une attitude commune du monde paysan de Nice à Bordeaux.

Pourtant, certains craignent qu'en posant des conditions à l'élargissement on ne semble cautionner celui-ci. Ne vaudrait-il pas mieux camper purement et simplement dans le refus ? Le MIVOC (Mouvement d'intervention viticole occitan) a convoqué des états généraux de la viticulture pour la rentrée.

« *Il n'y aura certainement pas de « manifs-bouchons » très remuantes*, estime M. Maffre-Baugé. *Mais la récolte sera petite et de bonne qualité, les stocks sont en forte diminution : il n'y aura donc pas de pression immédiate sur les prix. Mais des « manifs-prise de conscience » contre l'élargissement, il y en aura qui provoqueront d'ailleurs, comme à chaque grande manifestation viticole, des changements de direction dans les organisations syndicales. Certains responsables actuels qui ont une certaine dose de souplesse d'échine ne passeront pas le cap.* » D'autres sont sceptiques sur la mobilisation réelle des agriculteurs.

Loin d'avoir repris en main ses fédérations turbulente du Midi, M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., en conduisant chez le président de la République des responsables syndicaux de la vigne, des fruits et des légumes, a concentré sur lui les flèches : « *C'est une trahison* », entend-on dire ; ou encore : « *Il est vrai que son avenir n'est plus à la F.N.S.E.A., mais au Parlement européen.* »

Les viticulteurs du Midi, soutenus par le président des céréaliers, M. Neeser, ne désespèrent pas de parvenir à renverser politiquement la vapeur et à stopper le « train Espagne » sur les rails de l'Europe. « *S'il n'y avait que le P.C.*, dit M. Carmo, *je serais gêné, mais de l'autre côté il y a un ancien premier ministre et ministre de l'agriculture qui affirme qu'avec l'élargissement il n'existe aucun moyen de sauver les productions méditerranéennes. Il y a aussi les socialistes, qui commencent à peser le pour ou le contre... Plus quelques P.R. comme M. Alduy, le maire de Perpignan. Cela fait une majorité négative. Faisons un référendum...* »

JACQUES GRALL.

Prochain article :

LES PAYSANS ESPAGNOLS A LA RECHERCHE DE L'INDÉPENDANCE

Ce que la France vend à l'Espagne...

	1976 (en millions de francs)	1977 (en millions de francs)	1978 (6 mois)
TOTAL	6 875	8 147	4 175
dont produits agro-alimentaires	391,1	416,3	221
Lait et produits laitiers	87,9	89,3	24,6
dont fromages	16,9	20	10,6
Poissons, crustacés, mollusques	74,5	89,5	51
Légumes, plantes, racines et tubercules	42,2	27,4	7,6
raisses et huiles	38	32	16
éréales	30	2,3	1,3
lantes, fleurs	10,7	11,9	6,9
léagineux grains, fourrages	11,8	9,9	7,3
oissons	14	17,5	52,8
liments pour animaux	20	24,4	14,2
nimaux vivants	7,7	7,1	1,9
ucres et sucreries	8,7	33,2	14

... et ce qu'elle lui achète

	1976 (en millions de francs)	1977 (en millions de francs)	1978 (6 mois)
TOTAL	7 467	9 682	5 700
Dont produits agro-alimentaires	1 739	2 209,7	1 353
ruits comestibles	1 055	1 138	769,4
dont oranges	406	420	349,7
égumes, plantes racines et tubercules	392,9	495,7	330,9
dont tomates	90	88	111,3
réparation de légumes et de fruits	200,3	235	93,2
éficit du commerce français avec l'Espagne	592	1 535	1 525
dont déficit agro-alimentaire	1 347,9	1 793,4	1 132

La balance commerciale française est de plus en plus déficitaire à l'égard de l'Espagne, comme le sont les échanges agro-alimentaires. En volume, sinon en valeur, les exportations françaises de lait et produits laitiers, premier poste des ventes à l'Espagne, diminuent, sauf pour les fromages. Les ventes de poissons et de crustacés sont en revanche en progression, de même que les expéditions de sucre. Par contre, les ventes de blé et de maïs, importantes en 1976, ne se sont pas renouvelées. A l'importation, les achats français sont concentrés sur les fruits et légumes, frais et transformés, qui ont représenté en 1977 84,5 % des livraisons agro-alimentaires espagnoles. Les exportations espagnoles de vins et spiritueux à destination de la France sont en légère progression mais représentent un faible volume.

CORRESPONDANCE

Pour l'entrée de la Grèce

M. Dimitri Tseretopoulos, ancien président de la chambre de commerce hellénique de Paris, nous écrit :

Je vous prie de noter l'écho attristé dans la communauté hellénique de Paris, dont je suis président honoraire, du récent discours de M. Chirac dirigé contre l'entrée dans le Marché commun, non seulement des pays ibériques, mais de la Grèce (...).

L'intérêt fondamental de la France, sa vraie grandeur, se confondent avec sa passion traditionnelle de toutes les nobles causes.

Mais je doute qu'une telle raison puisse émouvoir une personnalité électorale dont l'action sur les masses, surtout rurales, se limite à une argumentation sommaire mais capiteuse.

En fait, sans recourir à l'histoire ni aux grands sentiments, en bornant le débat à la stricte défense des intérêts économiques de la France, ce pays a tout à perdre dans la voie où prétend l'engager l'ancien chef du gouvernement.

Celui-ci s'est bien gardé de révéler que les exportations de la Grèce en France couvrent à peine 30 % de la valeur des importations de France en Grèce...

Un rejet de l'admission de la Grèce dans le Marché commun desservirait l'économie française.

Il risquerait, d'autre part, d'affaiblir la vive francophilie du gouvernement actuel présidé par M. Constantin Caramanlis et du peuple hellénique. Cette perspective peut laisser indifférent le pragmatisme politique de M. Chirac, mais sûrement pas le sentiment de tout Français, fier de la mission historique de sa patrie.

SOCIAL

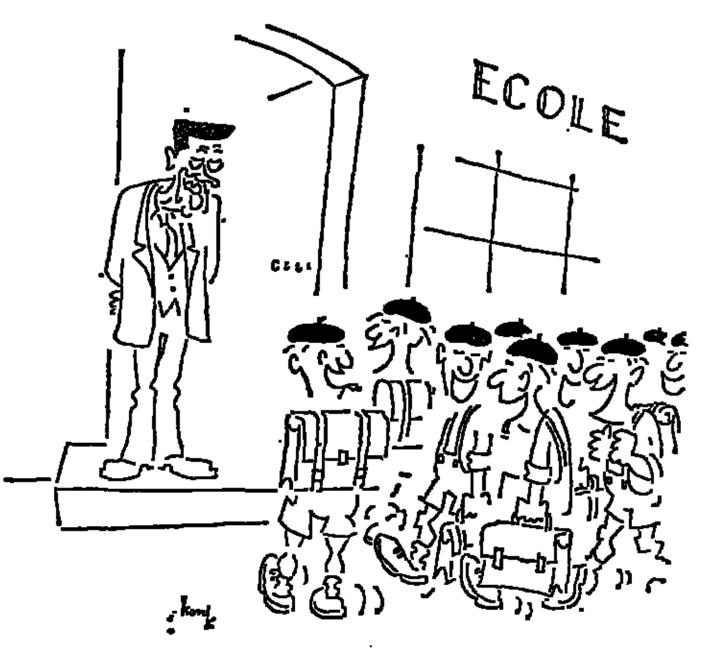
M. Ceyrac : il faut engager tout de suite des actions spécifiques sur l'emploi

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 10 septembre, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a notamment déclaré : « *Je pense que des licenciements interviendront encore en septembre, octobre et peut-être novembre, et c'est la raison pour laquelle j'ai dit que ce serait, d'ici au 31 décembre, que le phénomène du chômage connaitrait son ampleur maximum. Ma conviction est qu'à partir de ce moment-là peut et doit s'amorcer un mouvement en sens inverse. (...)*

» *Nous n'attendons pas, en ce qui nous concerne, l'année 1979 calme (...). Je ne crois pas que les salariés soient disposés à remettre en cause par des actions excessives ou dangereuses ce qui a déjà été acquis dans le sens d'un rétablissement progressif de notre santé économique.* »

Evoquant le retour à la liberté des prix, M. Ceyrac a fait ce commentaire : « *La liberté, ce n'est pas la facilité. C'est ainsi que les chefs d'entreprise l'ont compris. Je suis persuadé que la liberté des prix donne aux chefs d'entreprise des possibilités nouvelles d'avoir une politique commerciale efficace.* » (...)

Interrogé sur la crise de la sidérurgie, le leader du patronat a affirmé : « *Je dis tout net qu'il me paraît aberrant que, dans un domaine comme celui-là, la France accepte de dépendre totalement de la sidérurgie allemande.* »



(Dessin de KONK.)

pour nous mettre en marche et essayer d'agir dans le domaine de l'emploi. Il faut engager tout de suite des actions spécifiques : au profit des jeunes, c'est fait et nous sommes en plein travail ; au profit des femmes. Il y a, dans le budget de 1979, certaines possibilités que nous allons explorer dans les semaines qui viennent.

» *L'accroissement des charges salariales*, a d'autre part indiqué M. Ceyrac, *est une des menaces les plus dangereuses qui pèsent sur l'emploi. Dans la mesure — et ceci est une règle générale — où nous rendons le travail plus cher, nous rendons l'embauche plus difficile.* » (...)

A propos de la rentrée, le président du C.N.P.F. a constaté que « *le climat social était en général*

[Chaque année, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites diminue sensiblement à partir des mois de novembre et décembre, après le « boom » automnal qui s'explique par l'arrivée des jeunes à la recherche d'un premier emploi. M. Ceyrac n'a-t-il fait que constater ce phénomène saisonnier en déclarant que le chômage connaitrait son ampleur maximale d'ici au 31 décembre ? On précise au C.N.P.F. que le « patron des patrons » s'attend, après la forte croissance du chômage d'ici à la fin de l'année (1 300 000 à 1 400 000 demandeurs d'emplois à ce moment), à la régression saisonnière habituelle au début 1979, mais surtout au milieu de l'année prochaine, à une remontée des demandes d'emplois — traditionnelle à cette époque, — mais qui n'aura plus la forte amplitude observée chaque année à cette saison depuis 1974. M. Ceyrac prévoit également une diminution en 1979 du chômage secouru.]

Le sauvetage de Lip

M. LIONEL STOLÉRU : la situation n'est pas simple.

De passage à Besançon (Doubs) à l'occasion de son « tour de France pour le deuxième pacte de l'emploi », M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du travail manuel a révélé, vendredi 8 septembre, que, au terme du déjeuner donné la veille par le président de la République à des intellectuels, M. Maurice Clavel lui avait remis un texte sur l'ex-société Lip. Il s'agit d'un plan de redémarrage de l'entreprise sous forme de coopérative de production.

« *J'ai pris des contacts avec des personnes compétentes*, a déclaré M. Stoléru, *mais je me suis aperçu que la situation n'était pas aussi simple que celle qui est exposée sur cette feuille de papier.* »

A La Rochelle

UN CHEF D'ENTREPRISE EST INCULPÉ APRÈS DEUX ACCIDENTS MORTELS SUR UN CHANTIER.

Le directeur d'une entreprise du Mans (Sarthe), M. René Dupuy, a été présenté, vendredi 8 septembre, au juge d'instruction à La Rochelle (Charente-Maritime) sur la requête du parquet de cette ville (*le Monde* du 9 septembre). Inculpé de manquements à la sécurité, il n'a toutefois pas été placé sous mandat de dépôt. Arrêté le mercredi 6 septembre, M. Dupuy avait été mis en garde à vue à la suite de deux accidents mortels survenus sur un chantier de démolition de La Pallice (Charente-Maritime) confié à son entreprise. Le lundi 4 septembre, deux pêcheurs imprudents s'étaient installés sous un oléoduc, qui s'est en partie effondré et l'un fut tué, l'autre grièvement blessé. Mercredi, c'est un ouvrier du chantier qui était tombé à l'eau accidentellement. En voulant le sauver, un de ses camarades s'était noyé.

AFFAIRES

Le gouvernement britannique va accepter le rachat de Chrysler-U.K. par Peugeot-Citroë[n]

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement doit annoncer prochainement sa décision de principe d'autoriser l'opération d'achat de Chrysler-U.K. par le groupe Peugeot-Citroën. Auparavant M. Varley, ministre de l'industrie, rencontrera mercredi 13 septembre, à leur demande, les représentants des syndicats, qui considèrent que les récentes déclarations de M. Parayre n'ont pas apporté des assurances suffisantes concernant l'avenir de Chrysler-U.K. et le maintien de leurs emplois. Néanmoins la décision, prise il y a quelques jours par la commission ministérielle, doit être entérinée par le cabinet qui passera outre aux objections des syndicats. Ceux-ci insistent toujours pour que le gouvernement ne donne pas son accord avant que les dirigeants français les aient reçus. Mais le gouvernement mettra au courant les syndicats des négociations engagées avec le groupe français et signifiera son approbation par les engagements [...] pris et les assurances à négo[cier] encore avec Peugeot-Citroën.

La décision positive du gouv[er]nement n'a pas surpris les [mi]lieux industriels, conscients [que] le gouvernement n'avait pas d'[au]tre choix que d'accepter l'o[ffre] française.

Apparemment, les dirigea[nts] britanniques *ont obtenu* la gar[an]tie qu'ils souhaitaient. Ils [vou]laient être assurés que Peugeo[t]-Citroën ne considérait pas l'ach[at] des filiales britanniques com[me] l'inévitable « *prix à payer* » p[our] les installations plus rentab[les] d'Espagne, ou pour obtenir l'[ac]cès au réseau de distribution br[i]tannique et américain de Chrys[ler]. Les Britanniques craignaie[nt] surtout que Chrysler-U.K. ne s[oit] relégué dans un rôle second[aire] d'opération d'assemblage de co[m]posants fabriqués à l'étranger [et] importés en Grande-Bretag[ne]. Sur ce point, ils ont dû recev[oir] l'assurance que Chrysler-U.K. [ne] sera pas traité en parent pauv[re] et continuera ses activités [de] constructeur.

Les milieux industriels se préo[c]cupent plutôt des relations fu[tu]res entre le groupe français [et] les syndicats britanniques. D'a[u]tre part, on voit mal comme[nt] pourra être évitée la fermet[ure] de l'usine Chrysler de Linwo[od] en Ecosse, affaiblie par d'inc[es]sants conflits sociaux et [un] absentéisme permanent, et qui [a] beaucoup contribué aux pert[es] de Chrysler-U.K. évaluées [à] 117 millions de livres (983 mi[l]lions de francs environ), ent[re] 1974 et 1977.

Dans le *Sunday Time[s]* M. G. Robinson, député travai[l]liste de Coventry, explique pour[quoi], à son avis, « *la Grande-Bretagne a besoin de Peugeot* ». Avant tout parce que la situatio[n] financière et commerciale [de] *Chrysler-U.S. est trop précai[re] pour qu'elle poursuive à lo[ng] terme ses opérations en Euro[pe]* alors que Peugeot a « *la for[ce] technique et financière* » po[ur] résoudre les « *difficultés formi[da]bles* » posées par l'intégratio[n] de Chrysler-U.K.

H. P.

ÉNERGIE

M. JEANNENEY CRITIQUE LA NOUVELLE POLITIQUE PÉTROLIÈRE

Interrogé sur la nouvelle politique pétrolière de la France, M. Jean-Marcel Jeanneney, qui fut ministre de l'industrie de 1959 à 1962 — époque où fut constitué le groupe pétrolier d'Etat, devenu depuis Elf-Aquitaine, — exprime, dans *le Nouvel Observateur* du 11 septembre, une profonde inquiétude. La remise progressive en question de la loi de 1928 ne lui paraît pas une bonne chose, « *car la loi de 1928 est un chef-d'œuvre* ».

« *Elle a*, ajoute-t-il, *doté la France d'un excellent instrument de politique économique, permettant, si on en a la volonté et le courage, de structurer l'industrie pétrolière au mieux des intérêts nationaux.* » L'ancien ministre du général de Gaulle reconnaît, toutefois, que cette loi est « *malheureusement en contradiction avec les règles générales de concurrence édictées par le traité instituant la Communauté économique européenne* ».

De même, la mise en concurrence complète des groupes français face aux grands groupes internationaux lui semble néfaste. « *Même*, dit M. Jeanneney, *si Elf et la C.F.P. se révèlent assez forts pour ne pas céder du terrain aux grandes compagnies internationales il n'en demeurera pas moins que le gouvernement français aura perdu la maîtrise d'un secteur vital pour notre économie.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FRIGOSCANDIA

Résultats 1977 exceptionnels pour le groupe suédois Frigoscandia, leader international de l'entreposage frigorifique, premier fournisseur mondial d'équipements aux industries du surgelé, et spécialiste international des transports frigorifiques.

Le chiffre d'affaires atteint 598 millions de francs en 1977 et le résultat après amortissements atteint 90 millions de francs. Les implantations récentes en Australie, au Brésil, en Allemagne, et bientôt en Autriche et en Iran, représentent plus de trente entrepôts dans quinze pays différents et 2 204 employés.

La crise du fret pétrolier a obligé la Compagnie Malmros, actionnaire de *Frigoscandia*, à vendre l'ensemble des actions au groupe suédois AGA. AGA est un spécialiste des gaz industriels, de la soudure et du chauffage. Son chiffre d'affaires dépasse 2 400 millions de francs. Implanté dans trente pays (Europe, U.S.A., Amérique latine), AGA compte 12 986 employés. L'achat de Frigoscandia, qui devient le deuxième département du groupe, place AGA en position de leader international du froid. AGA possède trois filiales en France.

Frigoscandia vend des matériels aux industries agro-alimentaires françaises et possède un important entrepôt en Bretagne (Loudéac).

LOCAFINANCIÈRE

Les engagements nouveaux souscrits par Locafinancière au cours du premier semestre 1978 atteignent 91 millions de francs. Au 30 juin dernier, les engagements cumulés se montaient à 817 millions de francs, et le résultat provisoire, après amortissements et provisions, s'élevait à 14 830 000 F contre 12 900 000 F au 30 juin 1977.

AGA

Très important groupe suédois, AGA a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 2 442,7 millions de francs. Le résultat d'exercice après amortissements s'élève à 243 200 000 francs.

L'action est cotée à la Bourse de Stockholm. L'achat en janvier 1978 du groupe Frigoscandia, offre à AGA de nouvelles perspectives. Jusqu'alors les activités d'AGA concernaient principalement trois domaines : le département gaz industriel, le département soudure et chauffage.

AGA compte 12 986 employés dans trente pays d'Europe, U.S.A. et Amérique latine. L'achat de Frigoscandia au groupe Malmros (compagnie de navigation suédoise) permet à AGA de devenir le leader *mondial du froid*. Frigoscandia possède vingt-neuf entrepôts dans treize pays, dont la France (Loudéac), où AGA possède déjà trois filiales.

FRANCIC

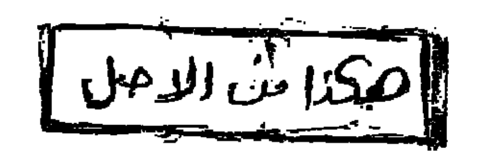
ouverture : le 25 septembre 197[8]

Le conseil d'administration [de] cette Sicav, créée par les banques [du] groupe C.I.C. a décidé, dans [sa] séance du 29 août dernier, de fi[xer] la date de l'ouverture au public [au] 25 septembre 1978.

A cette date, FRANCIC détien[dra] les 60 % d'actions françaises req[uises] pour permettre à ses actionnaires [de] bénéficier des avantages fiscaux pré[vus] par la loi du 13 juillet 1978.

Les actions pourront être sou[s]crites aux guichets des banques [du] groupe C.I.C. :

Crédit industriel et commercial,
Banque régionale de l'Ain,
Banque régionale de l'Ouest,
Banque Scalbert Dupont,
Banque transatlantique,
Crédit fécampois,
Crédit industriel d'Alsace et Lorraine,
Crédit industriel de Normandie,
Crédit industriel de l'Ouest,
Société bordelaise de crédit industriel et commercial,
Société lyonnaise de dépôts et [de] crédit industriel,
Société nancéienne de crédit [in]dustriel et Varin-Bernier.



LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	1er sept.	8 sept.
Indice général	105	106
Assurances	170,1	169,2
Banq. et sociétés financ.	86,5	85,5
Sociétés foncières	97,6	96,1
Sociétés investiss. portef.	114	114
Agriculture	92	90,8
Aliment., brasseries, distill.	97,5	99,1
Autom., cycles et l. équip.	137,1	141,7
Bâtim., mater constr., T.P.	121,9	122,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	70,7	68,5
Carrières salines, charbon.	97,4	95,5
Constr mécan. et navales.	90,2	91
Hôtels, casinos, thermal.	129,5	128,8
Imprimeries, pap., cartons.	74,5	75,2
Magas., compt. d'exportat.	90,9	94,7
Matériel électrique	123,9	125,3
Métall., com. des pr. métal	54,2	53,8
Mines métalliques	87	88,6
Pétroles et carburants	85,6	87,4
Prod. chimiq. et él.-mét.	127,7	128,9
Services publics et transp.	100,8	103
Textiles	145,5	142,8
Divers	118,8	123
Valeurs étrangères	108,3	110,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	136,3	136,3
Rentes perpétuelles	50,5	50,4
Rentes amortis., fonds gar.	213,7	214,3
Secteur industr. publ. à rev. fixe	96,4	96,4
Secteur industr. publ. à rev. ind.	302,7	300,2
Secteur libre	106,8	106,6

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	236,8	238,8
Val. franç. à rev. variable.	727,7	734,6
Valeurs étrangères	807,4	812,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	82,9	84,3
Produits de base	51,3	53,4
Construction	117	118,2
Biens d'équipement	79,3	80,3
Biens de consom. durables	130	131,8
Biens de cons. non durabl.	88	88,5
Biens de consom. aliment.	87,7	90,4
Services	123,4	124,7
Sociétés financières	98,5	98,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	195,1	195,6
Valeurs industrielles	73,2	74,9

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	98,1	98,7

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Française Pétroles, c. 58	1 p. 4	2 90
— certificats, c. 29	1 p. 4	.. ..

LONDRES

Nouvelle avance

Le marché poursuit son avance lundi matin. Aux industrielles, les vedettes progressent de 2 à 5 pence. Bonne tenue des pétroles. Les Fonds d'État enregistrent des gains isolés. Redressement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 205 70 contre 205 90

VALEURS	CLÔTURE 8 9	COURS 11 9
Beecham	730 .	732 ...
British Petroleum	890 ..	895 ...
Courtaulds	120 .	122 ...
De Beers	437 ..	434 ...
Imperial Chemical	428 ...	414 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	248 ...	253 ...
Shell	572 .	588 ...
Vickers	205	209 .
War Loan 3 1/2 %	31 0 8	31 5 8
*West Driefontein	33 1 4	32 1 4
*Western Holdings	28 ...	27 1 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NATIONALE NEDERLANDEN N.V. — Un acompte sur dividende sera versé le 15 septembre, dont le montant, après retenue à la source de 25 %, s'élèvera à 1,80 florin.

UNIDEL. — Le résultat net pour l'exercice 1977-1978 s'élève à 6,06 millions de francs. Il est peu différent du précédent, tenant compte d'une importante provision pour dépréciation de titres. Dividende global inchangé de 18,50 F.

CLUB MEDITERRANEE. — Le chiffre d'affaires T.T.C. des trois premiers trimestres s'achevant le 31 octobre prochain marquera une progression de 18,51 % à 858,05 millions de francs.

SAINT-HELENA. — Cette usine du groupe Union Corporation annonce un dividende final de 110 cents sud-africains (contre 55 cents), faisant un total de 190 cents contre 115 cents.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/4 %

B. A. L. O.

Le numéro du 11 septembre publie notamment les insertions suivantes :

Entreprise J. Lefebvre. — Émission à 250 F de 120 450 actions de 100 F. Le capital est porté de 36 138 000 F à 48 180 000 F (une pour trois). Jouissance des actions nouvelles : 1er janvier 1978.

Papeteries de Gascogne. — Répartition à partir du 15 septembre de 140 986 actions gratuites de 80 F (une pour cinq). Le capital est porté à 67 673 280 F.

Compagnie industrielle de l'Abeille. — Attribution gratuite de 123 900 actions de 100 F (une pour dix), portant le capital de 123,39 millions de francs à 136,29 millions de francs.

SICAV 5000. — Insertion en vue de l'offre au public des actions émises par cette Sicav.

Société française du liège « Sofrali ». — Émission au pair de 43 452 actions de 100 F. Le capital est porté de 2 896 800 F à 7 242 000 F.

Groupement des industries du bâtiment et des travaux publics (G.I.B.T.P.). — Émission de 208 000 obligations de 1 000 F, portant un intérêt de 10,80 % et amortissables en quatorze ans à partir de septembre 1979.

Caisse centrale des banques populaires. — Émission d'un emprunt de 140 millions de francs, représenté par 70 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 10,70 % et amortissables en dix ans à partir de septembre 1981.

Banque de la construction et des travaux publics. — Émission d'un emprunt de 100 millions de francs, représenté par 100 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 10,80 % et amortissables en douze ans.

E.M.I. Limited. — Cotation des 45 872 753 actions émises depuis 1966.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	7 sept.	8 sept.
Valeurs françaises	147,2	151,1
Valeurs étrangères	107,4	107,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	82,9	84,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 9	11 9
1 dollar (en yens)	191 ..	193 20

BOURSE DE PARIS - 8 Septembre - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 ..	2 819	SAN (Sté) Centr.	616	616	Laffitte-Bail	160	160	Immlinvest	94	94
5 %	52 50	3 014	Protectrice A.I.R.	264	260	Locabail Immob.	328	328	Cie Lyon. Imm.	116	116
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]			Forges Strasbourg	78	79 60	Rondière	348	349 .	Thyss c. 1 000	251	... ..
			(Li) F.B.M. ch. fer	105	104	Saint-Frères	150	150 ..	United Technolog	220 70	221 .
			Fromhol	630	632						
			Huard-U.C.F.	164 50	158 ..	Auxil. Navigation	93	95 10	Vaal Reefs	96 25	. ..
			Jaeger	141	146 60	M. Chambon	154	0147 ..	Vieille Montagne	239	... ..
			Jaz	150	158 .	Sén. Maritime	..	..	Wagons-Lits	94	95 ..
			Lucheire	360	350	Delmas-Vieljeux	262 ..	262 .	West Rand	7 70	
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					
350	Schlumberg.	395 10	396 60	400 50	396 50
50	Schell Tr. (S.)	48 10	48 45	48 45	48 46
655	Siemens A.G.	663	665	665	665
35	Sony	33 95	34 20	34 25	34 20
255	Unilever	263 10	263	263	263
17	Union Corp.	19 ..	18 85	18 70	18 85
104	U. Min. 1/10	101	101 .	104	101
135	West Drief.	147 50	145 ..	145 10	145 .
48	West Deep.	58 50	50 ..	50 20	50 ..
123	West Hold.	124 30	120 20	121 90	120 20
260	Xerox Corp.	260 80	264 80	264	264 80
0 90	Zambia Corp.	0 93	0 93	0 92	0 93

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11 9	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 355	4 362	4 33
Allemagne (100 DM)	218 180	218 770	219
Belgique (100 F)	13 880	13 887	13 475
Pays-Bas (100 fl.)	201 4-0	201 550	201 50
Danemark (100 krd)	79 360	79 600	79
Suède (100 krs)	97 970	98 050	98 25
Norvège (100 k.)	82 680	82 940	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 426	8 478	8 45
Italie (1 000 lires)	5 219	5 227	5 25
Suisse (100 fr.)	289	289 550	289 50
Autriche (100 sch.)	30 293	30 295	30 25
Espagne (100 pes.)	5 590	5 596	5 56
Portugal (100 esc.)	9 560	9 580	9 75
Canada ($ can. 1)	3 767	3 769	3 776
Japon (100 yens)	2 277	2 283	2 23

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11.9
Or fin (kilo en barre)	29200 .	29200
Or fin (en lingot)	29450	29425
Pièce française (20 fr.)	261 90	260 60
Pièce française (10 fr.)	210	204
Pièce suisse (20 fr.)	261 20	260 60
Union latine (20 fr.)	237 90	237 80
Souverain	260 90	259 60
Pièce de 20 dollars	1282 40	1290 ..
Pièce de 10 dollars	686	685
Pièce de 5 dollars	450	
Pièce de 50 pesos	1149 50	1145 ..
Pièce de 10 florins	237 ..	232 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10-11 septembre 1978 a été tiré à 521 133 exemplaires.

A B C D E F G ..

Au Conseil de Paris

M. Chirac : le départ de l'université Paris-VIII du bois de Vincennes sera effectif à la rentrée 79

Le conseil de Paris a repris ses travaux lundi matin 11 septembre. Avant d'entamer l'examen de l'ordre du jour portant notamment sur l'aménagement des berges de la Seine et sur l'amélioratio nde la condition des personnes âgées (*le Monde* daté 10-11 septembre), M. Jacques Chirac a fait une communication sur le prochain départ de l'université de Paris-VIII du bois de Vincennes.

Le maire de Paris a rappelé que la ville souhaite récupérer les terrains sur lesquels l'État a implanté cette université. Il a précisé : « *Il a parfois été cherché à faire dépendre l'application de cette mesure de l'offre par la Ville à l'université d'une autre possibilité d'implantation sur son territoire. Mais il n'était pas de la responsabilité de la Ville de trouver une solution au problème de sa réinstallation en un autre emplacement. Je n'ai pu que constater en outre que les suggestions présentées concernant Bercy et La Villette étaient aussi contraires à la politique d'implantation des établissements universitaires décidée pour la région parisienne quant aux orientations d'urbanisme retenues par le conseil de Paris. Le ministère des universités a donc confirmé sa décision de libérer les terrains qu'il occupe dans le bois de Vincennes et a fait choix d'une emprise qui est la propriété de l'Etat, située à Saint-Denis. Ainsi la restitution à la Ville de cette partie du bois est-elle irréversiblement engagée. Le transfert effectif de l'université devant être réalisé pour la rentrée 1979, il conviendra que des dispositions transitoires soient prises afin de permettre jusqu'à ce moment le maintien de l'université dans ses locaux actuels.* »

Mme Madeleine Durand a fait observer au nom du groupe communiste que le maire « *vole au secours du ministre des universités pour démanteler Paris VIII* ». Elle a souhaité que cette Université soit maintenue dans Paris. De son côté M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, a approuvé la décision de la ville de récupérer une partie du bois de Vincennes mais il a demandé que l'université de Paris VIII soit maintenue sur le territoire municipal.

Le conseil de Paris a ensuite entamé l'examen de l'ordre du jour.

EN INDE

Les crues catastrophiques du Gange se déplacent en aval de New-Delhi

New-Delhi (*A.P., Reuter, U.P.I.*). — La crue qui a fait monter de plusieurs mètres les eaux du Gange et de ses affluents a atteint Bénarès, où des dizaines de milliers de personnes ont été évacuées au cours de la journée du 9 septembre. Les inondations se sont en effet déplacées vers l'aval et, successivement, les villes et les régions d'Agra (sur la Yamuna, la rivière de New-Delhi), d'Allahabad (au confluent de la Yamuna et du Gange) et de Patna (proche des confluents du Gange et des rivières Gogra, Son et Gandak) ont été touchées. Dans la ville sainte de Bénarès, il n'est plus possible de procéder aux crémations sur les berges du Gange : les corps ont dû être jetés directement dans le fleuve sacré.

Continuant à descendre vers l'aval, le flot de la crue devrait bientôt atteindre les districts de Malda et de Murshidabad, situés au nord-ouest de l'Etat du Bengale-Occidental. Rappelons que depuis plusieurs jours le Bengale-Occidental est déjà très touché. L'arrivée du flot amont aggravera probablement la situation dans cette région très plate et déjà gorgée d'eau. Là encore, une grande partie de la population, prévenue du danger, n'a pas obéi aux consignes d'évacuation des zones les plus basses.

Les autorités indiennes estiment que 32 millions de personnes ont déjà été touchées par les inondations, ce qui fait paraître irréaliste le chiffre officiel de 1 023 morts.

[Selon le « Financial Times » du 9 septembre, 23 % des 1 300 000 kilomètres carrés de terres cultivables de l'Inde sont, chaque année, sous la menace des inondations. Les dégâts annuels « moyens » dus aux crues sont estimés à 134 millions de livres (1 139 millions de francs) — ce qui est analogue au chiffre publié le 6 septembre dans le « Times ». Mais le « Financial Times » précise qu'en 1977, les dégâts dus aux inondations ont atteint la somme « astronomique » de 750 millions de livres (près de 6 400 millions de francs), à cause du cyclone tropical qui a frappé la côte de l'Etat d'Andhra-Pradesh, où normalement ne se produisent pas d'inondations. Mais, même si on déduit les dommages résultant de ce cyclone, les dégâts dus aux inondations ont été, en 1977, doublés par rapport à ce qu'ils sont d'habitude. 1977 était considérée comme l'année des pires inondations que l'Inde ait connues au cours de son histoire récente ; il est évident que les crues de 1978 dépasseront celles de 1977.]

● *La Société de Saint-Vincent-de-Paul - Louise-de-Marillac,* qui a en Inde près de onze cents équipes autochtones, reçoit les dons en espèces : section française de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, 5, rue du Pré-aux-Clercs, 75007-Paris, C.C.P. Paris, 6 199-21 ; ou chèque bancaire. Mentionner : « Pour les sinistrés de l'Inde ».

● *Le Secours populaire français* lance un deuxième appel : 9, rue Froissart, 75003-Paris ; C.C.P. Paris, 654 37 H. Indiquer « Sinistrés Inde ».

● *La malade atteinte de variole en Grande-Bretagne,* Mme Janet Parker, est morte ce lundi matin 11 septembre à l'hôpital universitaire de Birmingham, où elle avait été admise il y a quinze jours. Son cas reste le seul dont le diagnostic a été confirmé.

Mme Janet Parker, quarante ans, était photographe dans un laboratoire de l'école de médecine de Birmingham, où des manipulations de virus de la variole se poursuivaient dans un laboratoire voisin. Après confirmation du *diagnostic, le directeur du laboratoire* responsable de l'accident, le professeur Henry Bedson, se tranchait la gorge et mettait fin à ses jours. Deux cents personnes sont actuellement l'objet de mesures de quarantaine afin d'éviter une dissémination de la maladie.

LA C.F.D.T. PROPOSE A LA C.G.T. UN RENDEZ-VOUS SUR L'EMPLOI POUR LE 18 SEPTEMBRE

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., devait rendre publique, lundi 11 septembre, en fin de matinée, la teneur des lettres échangées avec la C.G.T., après la proposition, faite par cette centrale, d'une « *initiative confédérale commune contre le chômage* » (*le Monde* des 9 et 10-11 septembre).

La C.G.T., selon M. Maire, a suggéré une action commune d'une semaine au niveau local et régional dans les entreprises, action débouchant sur des démarches nationales.

En réponse à cette proposition la C.F.D.T. invite la C.G.T. à une rencontre le lundi 18 septembre pour mieux définir les modalités d'action de cette campagne.

D'autre part, le secrétaire général de la C.F.D.T. devait préciser les positions de sa centrale à l'égard du travail à temps partiel. Sa confédération accepte l'évolution qui se dessine et constate qu'il existe un besoin dans ce domaine. Mais la C.F.D.T. demande que les travailleurs à temps partiel bénéficient de protections comparables à celles des autres travailleurs.

● *La société anonyme Monory, société dirigée par l'épouse du ministre de l'économie,* va prochainement fermer son agence de Parthenay, dans les Deux-Sèvres. Cette agence, concessionnaire Massey-Fergusson, avait ouvert en 1975 et employait six personnes. Deux employés seront reclassés au siège d ela S.A. Monory, à Loudun. Les quatre autres auraient la certitude d'être réembauchés à Parthenay.

● *La réduction de la durée du travail.* — M. Jacques Delors (P.S.) critique le refus gouvernemental de réduire la durée du travail. Selon l'ancien conseiller social de M. Chaban-Delmas, les experts du Plan ont calculé que, en réduisant d'une heure la durée hebdomadaire du travail, il serait possible de créer en France de 80 000 à 240 000 emplois.

● *Le recours permanent aux heures supplémentaires est « immoral »,* compte tenu du nombre de « *gens assis sur les marches de l'Agence nationale* », a déclaré M. Robert Boulin au cours d'une interview pour le journal *Sud-Ouest*, dans son numéro du 11 septembre.

LE RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR S'ACCENTUE : 4,40 FRANCS

Le raffermissement du dollar sur le marché des changes, amorcé la semaine dernière, s'est accentué lundi matin 11 septembre. A Francfort, le cours du billet vert s'est inscrit à 2,01 DM contre 1,9975 DM vendredi 8, après une pointe à 2,02 DM. A Zurich, il est passé de 1,6275 FS à 1,6350 FS, tout en gagnant 2,20 yens à Tokyo à 193 yens. A Paris, le cours de 4,40 F (contre 4,36 F) était atteint et même dépassé en fin de matinée.

Ce raffermissement est imputé, par les milieux financiers, à l'annonce vendredi après-midi d'une baisse des prix de gros américains, la première depuis deux ans, et à une réaction très normale après la crise qu'a subie le dollar en août et au début de septembre.

La Chine fait pression sur le Japon pour accélérer les échanges entre les deux pays

De notre correspondant

Tokyo. — *La Chine et le Japon se proposent déjà de réviser l'accord commercial à long terme signé par les deux pays il y a seulement sept mois — c'était en février dernier (1) — afin d'augmenter considérablement, peut-être de doubler, le volume prévu (20 milliards de dollars) de leurs échanges au cours de la période 1978-1985. Tel sera, affirme-t-on dans les milieux gouvernementaux nippons, le thème central des conversations qu'auront les dirigeants chinois et M. Komoto, ministre du commerce international et de l'industrie (Miti), qui a quitté Tokyo, ce lundi 11 septembre, pour Pékin.*

La proposition d'un doublement des échanges sino-japonais prévus par l'accord commercial est une initiative chinoise, prise à la fin du mois dernier, quelques semaines après la signature, le 2 août, du traité de paix et d'amitié (2). Elle a été fort bien accueillie par les industriels nippons.

Le commerce entre les deux pays s'est élevé entre janvier et juin à 2,1 milliards de dollars (1,2 milliard d'exportations et 903 millions d'importations pour le Japon), enregistrant un accroissement de 43 % par rapport à la même période de l'année dernière. A ce rythme, estime le Miti, le record enregistré en 1975 (3,7 milliards de dollars) sera largement dépassé, les échanges dans les deux sens devant atteindre 5,6 milliards dans l'année.

De plus, le quota de 10 milliards de dollars d'exportations japonaises en Chine prévu sur les huit prochaines années sera atteint d'ici 1980 : au cours des six mois qui ont suivi la signature de l'accord commercial a déjà été conclue une série de contrats de vente d'usines pour une valeur de 5 milliards de dollars, et les négociations en cours représentent un montant de 9 milliards.

Parmi les gros contrats qui sont négociés, on peut citer la vente d'un nouvel ordinateur de grande dimension par Itachi. Cette société et Toshiba négocient d'autre part la fourniture d'une usine de tubes de télévision en couleur (125 millions de dollars). Se poursuivent également les négociations pour la construction à Baoshan, près de Shanghai, d'un complexe sidérurgique par Nippon Stell et Itachi Shipbuilding (2 milliards), de même que la modernisation d'une aciérie près de Pékin. Grâce à l'apport de ces deux complexes, affirment les sidérurgistes nippons, la capacité de production de la Chine devrait atteindre 60 millions de tonnes en 1985. Selon le quotidien *Asahi*, la valeur totale des négociations en cours ou des projets envisagés (parmi ceux-ci figure la construction d'une ligne pour train express) s'élève à 30 milliards de dollars.

Il est clair que, pour réaliser ces projets, la Chine ne dispose pas des fonds nécessaires. La clé de l'expansion du commerce sino-japonais est en fait le financement par le Japon de ses exportations en Chine.

La tentation du crédit international

Les Japonais ont rapporté de la visite en août d'une mission de la Banque d'export-import nippone la conviction que les Chinois sont désormais « prêts » à accepter de s'endetter auprès des banques étrangères, en particulier japonaises (3). Cela marquerait un changement radical de la politique de la Chine en la matière. Le principe était jusqu'ici pour *Pékin de refuser les emprunts* — du moins sous leur forme la plus ostensible. Reste à savoir si les Chinois seront d'accord sur les conditions japonaises. Tokyo étant lié par les règles de l'O.C.D.E. et ne pouvant consentir des prêts portant un intérêt inférieur à un certain taux.

L'un des premiers domaines dans lequel les Chinois souhaitent la coopération japonaise est la mise en valeur de leurs ressources pétrolières. C'est, en effet, l'une des sources — potentiellement — la plus importante de rentrée de devises. En proposant ou à peu près de doubler le volume des échanges sur les huit prochaines années, Pékin aurait précisé qu'il était indispensable que le Japon augmente ses achats de matières premières. La Chine souhaite en particulier qu'à partir de 1983, le Japon importe 50 millions de tonnes de pétrole et non 30 millions comme prévu en février dernier.

Sentant les Chinois en position de demandeur, les Japonais essaient, semble-t-il, de tirer partie de la situation. M. Komoto compte dire à ses interlocuteurs que le Japon est prêt à importer davantage de pétrole mais à condition que le prix de celui-ci soit abaissé de 2 ou 3 dollars (il est actuellement fixé à 13,20 dollars le baril). La position des Japonais n'est pas sans justification. Le pétrole chinois contenant une densité importante de déchets doit subir un traitement spécial avant d'être utilisé : ce qui explique les réticences des compagnies pétrolières japonaises à importer davantage de pétrole chinois. Aussi Tokyo a-t-il décidé qu'à partir de 1983 la majeure partie des achats se ferait sur la base de marchés de gouvernement à gouvernement. Japan Petroleum Corporation, un organisme d'Etat, sera chargé de ces achats et constituera des réserves. Le MITI compte, d'autre part, créé un organisme chargé du raffinage du pétrole chinois à Tomakomai, dans l'île d'Hokkaido, au nord.

Les Japonais vont surtout s'employer à aider leur imposant partenaire à développer ses ressources en hydrocarbures. Selon les experts nippons la production de pétrole chinois serait de 10 millions de tonnes cette année. En juillet, les deux pays ont conclu un accord de principe pour exploiter en commun les gisements offshore de Pohai en Chine orientale et de Chunchiang au sud du pays. M. Komoto discutera à Pékin les termes de cet accord : crédits et matériel japonais remboursés par des livraisons de pétrole. C'est la première fois que les deux pays s'associent pour une exploitation conjointe dans des eaux territoriales chinoises. Il n'est pas exclu qu'ils s'entendent également un jour pour une exploration commune autour des îles Senkaku, dont ils se contestent la souveraineté. Toujours est-il que M. Komoto doit notamment proposé aux Chinois un prêt de 200 milliards de yens (environ 1 milliard de dollars) à 6 % pour développer leurs ressources en pétrole et en charbon.

Apparemment, les Chinois voudraient aussi parvenir à ce type de coopération pour les mines de charbon du Shangtoung. D'une manière générale, Pékin souhaite une coopération accrue dans le domaine technologique, notamment pour la formation d'ingénieurs au Japon. Le ministère nippon du travail a, en principe, accepté la demande chinoise.

PHILIPPE PONS.

(1) *Le Monde* des 12 octobre, 4-5 décembre 1977 et 16 février 1978.
(2) *Le Monde* des 12 et 13-14 août.
(3) *Le Monde* du 30 août.

